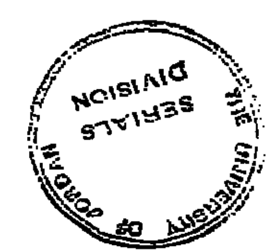


Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15239 – 7 F

MERCREDI 26 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Algérie : l'impossible « consensus »

COMME tous les organisateurs de spectacles, les dirigeants algériens se sont heurtés au casse-tête d'avoir à remplir une salle. Malheureusement, la représentation qui est donnée, mardi 25 et mercredi 26 janvier, au Club des Pins, *aux portes de la capitale, ne se* jouera pas à guichets fermés. Au grand dam du pouvoir, la Conférence nationale dite « de consensus » ne réunit pas les éléments les plus représenta*tifs du microcosme politique.*

Rien n'y a fait : ni les admonestations du général Lamine Zéroual, ministre de la défense, ni celles d'Ali Kafi, président du Haut Comité d'Etat (HCE). Aucun discours officiel n'a réussi à convaincre les principales « forces » politiques du pays qu'il était de leur devoir – et de leur intérêt – de partici*per à ces assises, censées des*siner, avec leur concours, les grandes lignes d'une nouvelle transition pour les trois ans à venir, avant un inéluctable retour aux urnes.

DU moins aurait-il fallu, pour encourager le plus grand nombre à siéger, que, d'une manière ou d'une autre, des *islamistes aient été réintégrés dans le jeu politique. Convain*cus que le temps joue en leur faveur, ils se sont bien gardés de répondre aux timides avances du pouvoir. Les « mesures d'apaisement » dont ont bénéficié certains des leurs sous les verrous n'ont pas suffi à les ramener à la raison.

A quelque bord qu'elles *appartiennent*, la plupart des parties prenantes au « dialogue national » ont eu, une fois encore, l'impression que le pouvoir, sous couvert de consensus, cherche à leur faire *avaliser un scénario bien déter*miné. Comme si l'armée, qui *détient*, seule, la réalité de ce pouvoir, craignait de s'avancer en terrain inconnu, pour ne pas dire miné.

CETTE « rupture avec les comportements du passé » à laquelle faisait récemment référence le général Zéroual ne *paraît être qu'une figure de* style. M. Kafi n'avait-il pas déjà solennellement promis, au moment où, en juillet 1992, il accédait à la présidence du HCE, de « confier le flambeau aux jeunes élites capables d'assurer la relève et d'engager résolument le pays dans la voie du progrès et de la modernité » ?

Le drame de l'Algérie d'aujourd'hui tient au fait que la population ne croit plus à la parole de ceux qui la gouvernent depuis plus de trente ans et qui s'emploient, par divers artifices, à se maintenir au pouvoir pour sauver leurs privilèges. Que le nom d'un membre de l'ancien régime, Abdelaziz Bouteflika, qui fut un homme de confiance de feu le président Boumediène et baron du FLN, soit avancé pour la conduite de transition en dit long sur l'état d'esprit suicidaire d'une classe dirigeante à bout de souffle. Tout se passe comme si elle n'avait de cesse de préparer *le lit des islamistes.*

Lire nos informations page 6

Cinq semaines après avoir promulgué une loi quinquennale pour l'emploi

Le gouvernement réexamine sa politique anti-chômage

Cinq semaines après la promulgation de la loi quinquennale pour l'emploi, le gouvernement doit remettre sur le chantier sa politique de lutte contre le chômage. Un comité interministériel, réuni le mardi 25 janvier, examinait les remèdes possibles. Mais, si l'aggravation de la situation exige des solutions à la mesure de l'attente des Français, la marge de manœuvre du premier ministre semble plus que jamais limitée. Rares sont les pistes qui n'ont pas déjà été explorées. Pour Edouard Balladur, il devient pourtant difficile de persévérer dans la voie qu'il s'est tracée. Face à l'ampleur du dossier, les réponses traditionnelles ont perdu de leur efficacité.

Le syndrome de Tex Avery

Dans les dessins animés de Tex Avery, les personnages continuent de courir, sur leur lancée, alors qu'ils ont déjà dépassé la falaise. Et ils tombent seulement à l'instant précis où ils découvrent le vide en dessous d'eux. Comme si la chute physique dépendait de la conscience du danger.

Pour la petite histoire, Philippe Séguin attribue à Jacques Attali la première référence à cette image que lui-même a utilisée dans son récent discours sur l'Europe. Dans un cas comme dans l'autre, ils s'en sont servi pour regretter que la politique poursuive sur sa trajectoire, quand bien même la réalité aurait changé. Le président de l'Assemblée nationale y trouve argument pour appeler à une redéfinition des objectifs. Ce que d'autres souhaitent plus ou moins, de René Monory à Gilles de Robien, pour ne citer qu'eux, dernièrement intervenus.

Comme Pierre Bérégovoy, son prédécesseur, Edouard Balladur pourrait bien être l'un de ces personnages de Tex Avery, et pas simplement parce qu'il plane dans les sondages (ce qui a pourtant un rapport, on le verra plus loin). Imperturbablement, il continue sa route, en funambule. Au-dessus du précipice, le premier ministre maintient son cap, où il n'est question, comme sous la gauche depuis 1984, toujours et encore, que de grands équilibres, de fondamentaux qui reviendraient au beau fixe, et de franc fort, toutes conditions nécessaires à la reprise de la croissance, qui ne saurait tarder. Le chômage et donc l'emploi, ces deux abîmes vertigineux qui devaient faire l'objet d'un examen au cours du comité interministériel du mardi 25 janvier, ne seraient, dans cette vision allégorique, que les menaces d'un retour brutal et bien trivial sur terre. *Là* où se débattent les autres, dans un quotidien de plus en plus insupportable.

Mais à quel moment M. Balladur va-t-il donc décrocher ?

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 16

Les embarras de la droite européenne

Plusieurs grands partis conservateurs abordent les échéances électorales en position de faiblesse

Et s'il y avait une « exception politique » française ? Alors que la droite modérée, forte de sa victoire par KO sur la gauche socialiste en mars 1992 surfe dans le sillage de la popularité d'Edouard Balladur, on constate, dans les grandes démocraties européennes, un retour en grâce de la gauche démocratique que traduisent sondages et analyses d'experts.

En Grande-Bretagne, les travaillistes caracolent à vingt points devant les conservateurs de John Major. En Allemagne, à l'orée d'une année électorale décisive, le SPD s'obstine à devancer les chrétiens-démocrates d'Helmut Kohl dans un pays où les lendemains d'unification ont depuis quelques mois transformé l'euphorie en désenchantement. L'Italie peut se retrouver dotée, au printemps prochain, d'un gouvernement animé par les ex-communistes du PDS.

L'embellie de la droite « libérale », brandissant le drapeau du marché tout-puissant, de la *dérégulation et des privatisa*tions face aux idéologies collectivistes, dopée par l'effondrement du communisme, a fini d'exercer ses charmes. Des peuples qui avaient salué dans l'enthousiasme la chute du mur de Berlin et, en corollaire, accordé leur confiance aux tenants de la droite modérée pour conduire les vieilles nations du continent dans l'Europe de « l'après-Yalta » révisent leurs positions : le « social », un temps éclipsé par le bouleversement géopolitique, revient en force.

Dans les pays où la gauche démocratique reste une garan*tie de justice sociale*, d'équilibre entre les intérêts des salariés et les nécessités de maintenir la compétitivité de l'industrie face à la mondialisation de l'économie, la méfiance *vis-à-vis de ces formations* sémantiquement assimilées à un « socialisme » dévoyé par le totalitarisme s'est rapidement estompée.

Mais les embarras de la *droite modérée ne proviennent* pas principalement du regain de crédibilité de ses adversaires. Trois phénomènes se conjuguent pour affaiblir sa position.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5
et nos informations pages 4 et 5

PCF : la succession de Georges Marchais



Lire nos informations page 7

Léon Gaumont, le pionnier

Le cinéma célébrera bientôt ses cent ans. Avant-première à New-York

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas une petite affaire, mais une aventure longuement élaborée, qui tient de la paix des braves, de la chasse au trésor et de l'apothéose de la culture d'entreprise. Au cours d'une soirée à la fois hautement cinéphilique et chaudement mondaine au MOMA (*Museum of Modern* Art) de New-York, lundi soir 24 janvier, Gaumont, *« la plus vieille société de cinéma du monde »*, a lancé en avant-première la célébration de son cen*tenaire.*

Son fondateur, l'ingénieur Léon Gaumont, a racheté dès 1894 l'entreprise de matériel photographique où il était employé, et choisi aussitôt comme sigle la fameuse marguerite, en hommage à sa mère qui portait ce prénom de fleur... La date de l'anniversaire n'est donc pas usurpée, mais il est cocasse et à première vue provocant *qu'une grande société française* vienne prendre de vitesse toutes les manifestations prévues en France en 1995 pour célébrer le premier siècle du cinéma, et ouvre avec éclat les festivités *dans l'Amérique de l'après*-GATT, risquant d'éveiller quelques rancœurs et de ranimer le fantôme furieux d'Edison, considéré ici comme le précurseur des frères Lumière...

Vaines alarmes. Plongeant dans les richesses de son immense patrimoine, Gaumont a élaboré, au sein d'un comité restreint franco-américain, cinquante programmes allant d'une bande d'actualité montrant la place de la Concorde en 1900 à *Nikita* de Luc Besson (1990) en passant par les chefs-d'œuvre de Vigo ou de Dreyer, les Pialat, les Godard... ou *les Tontons flingueurs*. Toutes les copies étant évidemment restaurées, les « cartons » des films muets et les sous-titres ayant tous été revus.

Durant toute l'année 1994, cette rétrospective circulera dans onze grandes villes. Après New-York, où le MOMA est seul à la proposer dans son intégralité, jusqu'au 14 avril, elle sera projetée à la Bibliothèque du Congrès de *Washington*, et à Boston, Chicago, Berkeley ou Los Angeles dans le cadre de la UCLA Film Archive.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 15

Les socialistes à rude école

Le succès de la manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique ne profite pas, pour le moment, au Parti socialiste. Divisés, les syndicats d'enseignants sont plus pressés de jouer leur rôle – non sans surenchère – dans la discussion avec le gouvernement que de répondre aux offres d'« états généraux » *formulées par le PS. Ouverte par François Bayrou la* semaine dernière, la négociation avec les pouvoirs publics doit avoir pour temps fort la réunion des parties concernées, le 27 janvier, à l'Hôtel Matignon, autour d'Edouard Balladur.

« Il ne faut pas croire qu'on va refaire l'union de la gauche sur le terrain de l'école », prévient Guy Le Néouannic, secrétaire *général de la FEN. Pour Michel Deschamps, secrétaire général de* la FSU, celle-ci *« ne peut s'inscrire »* dans la démarche des « états généraux », *« qui relève de la responsabilité de partis politiques ».* Sentant que leur présence dans le mouvement pour l'école publique est considérée avec méfiance, les dirigeants socialistes jurent qu'ils n'ont aucunement l'intention de se faire les relais d'un consensus syndical, d'ailleurs impossible, qu'ils traduiraient dans leur programme.

Il est donc rien moins que sûr que, dans un premier temps au moins, la gauche politique, singulièrement le PS, parvienne à se « recapitaliser » sur le terrain de l'école. Celui-ci se révèle, pour les socialistes, plus rude encore qu'ils ne le prévoyaient au soir du *16 janvier.*

page 8

M 0147 - 0126 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AGRICULTURE

Faire face après le GATT

Partageant les objectifs qualifiés d'« ambitieux » du ministre de l'agriculture et de la pêche, Christian Jacob appelle aussi à une responsabilité accrue des pouvoirs publics en matière de politique agricole commune et refuse une simple soumission à la discipline imposée par le GATT.

par Christian Jacob

DIX-HUIT mois après la réforme de la politique agricole commune, la conclusion du volet agricole du GATT complète le décor dans lequel les agricultures française et européenne vont évoluer à l'aube du prochain millénaire. Mais rien ne serait plus grave pour la France et son agriculture que de céder à une vision trop étriquée de l'avenir. Les jeunes agriculteurs, pour leur part, sont déterminés à faire face après les accords du GATT et à démontrer que l'agriculture constitue contre vents et marées un fantastique gisement d'innovation, d'emplois et de stabilité sociale qui ne demande qu'à être exploité. C'est aujourd'hui un luxe trop rare pour s'en passer. Il faut, pour cela, prendre la mesure de la révolution à engager. Nous vivons la fin d'une époque : sans inflexions de fond, les données actuelles sous-tendent un modèle explosif. En effet, le GATT ne résout rien en matière d'équilibre alimentaire mondial. La position du plus fort a prévalu et sort renforcée.

Le système américain de subventions est entièrement légitimé par le volet agricole du GATT : les Etats-Unis vont donc pouvoir continuer à fixer le prix mondial des céréales (80 % de l'alimentation humaine) à un niveau inférieur aux coûts de production. Dans ces conditions, on ne peut compter ni sur un assainissement des échanges ou un redressement prochain des cours mondiaux, ni sur un accès plus équitable de chacun au marché, ni, enfin, sur une meilleure protection des productions vivrières des pays en voie de développement. Faut-il rappeler qui contrôle d'ores et déjà l'équilibre alimentaire mondial ? En 1992-1993, les Etats-Unis et le Canada représentent 27 % de la production et 60 % des échanges mondiaux de céréales ; l'Europe ne réalise pour sa part que 12 % de la production et 13 % des échanges.

Et pourtant, c'est bien la politique agricole commune que le GATT a mise hors jeu. Entre 1992 et l'an 2000, si nous ne précisons pas dès aujourd'hui les moyens de nous affranchir d'une contrainte aussi injuste que rigide, nos exportations hors d'Europe devront diminuer de 35 % pour le blé et la farine, de 38 % pour la viande bovine, de 41 % pour la volaille (dont la demande internationale est estimée devoir doubler dans les vingt ans), etc. Or, d'après la FAO, il y a aujourd'hui 800 millions d'hommes, de femmes et d'enfants sous-alimentés dans le monde. Citons aussi le jugement d'un groupe d'experts du CNRS pour le compte du Commissariat général du Plan (1) : *« L'autosuffisance alimentaire sera de plus en plus difficile à atteindre (...) et la sécurité alimentaire devrait faire intervenir davantage d'importations en provenance des pays industrialisés. »* Le siècle prochain sera donc celui de l'alimentation, le gendarme du monde aura demain un épi de maïs pour bâton. L'Europe, contrairement au continent nord-américain, se trouve déjà au cœur du bassin de consommation alimentaire où le déficit nutritionnel est et sera le plus prononcé. Au-delà du problème moral, il est impossible d'ignorer que les marchés de l'Europe de l'Est, du bassin méditerranéen et de l'Afrique subsaharienne constituent un enjeu géostratégique de premier ordre pour lequel les questions de solvabilité apparaîtront bien secondaires face aux risques d'instabilité politique et d'explosion sociale. L'Europe pourra-t-elle longtemps demeurer un îlot de fertilité en jachère au milieu d'un océan de malnutrition ?

Le manque d'ambition de l'Europe pour son agriculture ne date malheureusement pas de la conclusion du GATT. La réforme de la politique agricole commune de mai 1992 avait déjà montré le chemin. En cela, à quelque chose malheur est bon : le GATT et ses nouvelles contraintes portent le coup de grâce à une mauvaise réforme. L'implosion de la PAC est désormais programmée. L'affirmation de la garantie de revenu pour les agriculteurs dans le cadre d'un budget en diminution, l'annonce d'une reconquête du marché intérieur de l'alimentation animale (le principal débouché des céréales) sans maîtrise des importations de produits de substitution, ou bien encore l'acceptation d'une forte baisse des exportations accompagnée du rejet de toute augmentation de la jachère, sont autant de contradictions qui ne sauront résister à l'épreuve des faits. La nouvelle PAC a aussi détruit les équilibres existants entre les productions sans en engendrer de nouveaux. Les secteurs les plus exposés, comme les fruits, les légumes, les viandes blanches et rouges et la viticulture, accusent déjà le coup. Insidieusement, l'Europe a par ailleurs fait une croix sur la préférence communautaire. En matière d'importations, les accords spécifiques avec les pays tiers se multiplient (EEE, pays ACP, pays de l'Est, Maghreb) et se mesurent plus souvent à l'aune du politique qu'à celle de l'économique. Le GATT signifie aussi, à terme, le démantèlement de toute protection communautaire. Ainsi, la préférence communautaire sera demain l'exception à la règle, autant s'y préparer dès maintenant.

Enfin, l'élargissement prochain de la Communauté à des pays à faible vocation agricole mais à fort pouvoir d'achat achèvera de déliter la PAC en une politique de moins en moins agricole, de moins en moins commune, mais de plus en plus « environnementale ».

Un séisme juridique et fiscal

Ce n'est pas être anti-européen que de constater l'absence de consensus des Etats membres de la Communauté, actuels et futurs, sur la définition de priorités pour la production agricole européenne. En agriculture comme ailleurs, l'Europe de demain se présente comme un grand marché libéral agrémenté d'un code de bonne conduite communautaire, qu'il faut exiger le plus rigoureux possible, mais où toute politique de la production sera nationale ou ne sera pas. Dans ces conditions, la responsabilité des pouvoirs publics français dans la définition de notre politique agricole doit s'accroître fortement : exercice difficile tant le chantier a été délaissé ces dernières années. On a trop longtemps tiré argument d'une politique agricole se décidant à Bruxelles pour éluder les réalités nationales qu'il est temps d'affronter vraiment.

Il faut admettre que 50 % des agriculteurs français cesseront d'exercer leur métier dans les dix ans qui viennent et que seul un quart d'entre eux auront un successeur. Le véritable enjeu pour notre pays n'est pas aujourd'hui de s'accrocher à un chimérique « pas un paysan de moins » ! Il est plutôt d'ouvrir de réelles perspectives au métier d'agriculteur et de se doter d'une politique d'installation de jeunes agriculteurs suffisamment incitative pour restaurer un flux d'environ 12 000 installations par an – autant de chômeurs de moins, cinq fois plus d'emplois induits – qui permettrait, pour la première fois depuis le début de la révolution industrielle, de stabiliser le nombre d'agriculteurs en France à environ 600 000 en 2010. C'est possible. De fantastiques perspectives s'offrent à notre agriculture, qui constituent de nouveaux défis à relever. Il y a d'abord les débouchés traditionnels de l'alimentation, pour lesquels l'agriculture française bénéficie d'un avantage concurrentiel technique et agronomique indiscutable par rapport à ses partenaires, en grandes cultures, mais pas seulement. Le développement des productions dites « de qualité », attachées aux terroirs, devra répondre à une demande accrue du consommateur au cours des prochaines années et devrait concerner deux fois plus d'agriculteurs qu'aujourd'hui. Ne pas donner à tout ce potentiel les moyens de s'exprimer pleinement et de se renforcer encore serait une aberration économique et sociale. Cela passe par un véritable bouleversement institutionnel transformant un secteur encore entièrement à part en un secteur économique à part entière. C'est d'un véritable séisme juridique et fiscal dont l'agriculture a besoin : une transformation profonde qui fasse enfin de l'exploitation agricole une entreprise moderne, où l'innovation et l'investissement sont encouragés. Ayons le courage d'admettre que la spécificité agricole, hier « belle et grande cité » bâtie par et au bénéfice de nos aînés, s'est peu à peu muée en un ghetto, au fur et à mesure que l'agriculture se dépeuplait. Une mutation est rendue d'autant plus nécessaire que s'esquisse à court terme une véritable révolution bioindustrielle dont les agriculteurs peuvent et doivent partager les fruits au sein de nouvelles filières de production, avec de nouveaux partenaires. Les carburants d'origine agricole n'en sont que l'avant-garde. Mais elle offre en réalité dans la chimie, la santé, la cosmétique, l'énergie, des opportunités sans réelles limites théoriques à ce jour.

Il existe enfin, de la part de notre société, une demande croissante et légitime d'entretien et de valorisation du territoire. Rendre marchands dans ce domaine les services à la collectivité qui jusqu'à présent ne l'étaient pas, parce que les prix agricoles suffisaient à couvrir leur coût, est devenu une priorité si l'on veut conserver, pour le compte de tous, des exploitations aujourd'hui fragilisées par une concurrence sans cesse plus forte sur les marchés traditionnels.

Une concurrence saine et loyale

Devant l'ampleur de ces défis, les demi-mesures et les faux-fuyants politiques ne sont plus de mise. Il ne faut donc pas s'étonner du caractère parfois radical des propositions formulées par les jeunes agriculteurs. A grands maux et grandes espérances, les grands moyens.

Pour l'Europe et tout particulièrement la France, se soumettre à l'horizon 2000 à la discipline agricole du GATT serait une hérésie économique et diplomatique. L'Europe doit donc faire le choix d'une politique commerciale sélective et agressive. Nous proposons d'orienter en priorité le contingent européen d'exportations subventionnées en direction du bassin de consommation naturel auquel nous appartenons. Au-delà des plafonds définis par le GATT, l'agriculture française devra pouvoir exporter demain certaines denrées agricoles, en particulier des céréales, sans subventions, grâce à un large mouvement de diminution des charges et grâce à une politique agricole européenne qui ne bride pas l'expression de ses potentiels. Cela suppose une totale rupture avec la logique de la nouvelle PAC. Il faut rompre avec cette gestion de notaire privilégiant la généralisation d'aides forfaitaires et anonymes, fantastiques primes à la médiocrité, brisant le ressort du dynamisme et de l'esprit d'entreprise. La solution de facilité a, jusqu'à présent, consisté à confondre contrainte budgétaire et limitation de la production.

Or les débouchés sur les marchés des produits et des services existent, si on se donne les moyens de les atteindre. C'est pourquoi il faut faire entrer de plain-pied l'agriculture dans le droit commun européen de la subsidiarité, où chaque Etat sera libre d'utiliser sa quote-part financière de soutiens en fonction de ses priorités propres. Chaque Etat doit redevenir maître de sa politique de production agricole en fonction de ses propres aspirations économiques et sociales. Point de vue iconoclaste ? M. Balladur lui-même s'est prononcé en ce sens : *« Il faut (...) renationaliser enfin une partie de la politique agricole. Elle ne peut plus être principalement communautaire (...). Les Etats doivent prendre une plus large part de responsabilité dans l'évolution conjointe de la production agricole et du revenu agricole »* (2). La modernité, pour l'Union européenne, c'est d'évoluer vers l'organisation d'une concurrence saine et loyale à travers la convergence des conditions structurelles de production : respect des limites du financement public, garantie de stabilité monétaire, harmonisation des normes juridiques, fiscales, sociales, techniques et sanitaires. Ainsi notre pays pourra concilier à l'avenir sa double exigence de compétitivité et d'entretien de son espace, qui constitue son identité agricole. Dans le respect des priorités nationales et des hommes, les régions et les départements seront amenés alors à répartir les soutiens en fonction de leurs situations et de leurs aspirations propres. Les agriculteurs qui voudront produire sans jachère seront libres de le faire, mais au prix du marché et sans que cela ne leur ouvre droit à plus de soutien que leur quote-part. D'autres trouveront l'optimum économique dans la maîtrise volontaire de leurs productions. Certains, enfin, auront vocation à conforter leurs revenus par la promotion d'une politique de qualité ou de prestations de services.

Ce renouveau de la politique agricole française devra en outre s'accompagner d'un vaste rajeunissement de notre réglementation. La nouvelle loi relative à l'initiative et à l'entreprise individuelles illustre parfaitement l'esprit qui doit aussi présider à la création de la nouvelle entreprise agricole : simplification administrative et comptable, protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur, encouragement à la constitution de fonds propres et à l'investissement par une fiscalité motivante. Notre fiscalité agricole est sans conteste la plus pénalisante d'Europe. Dans ces conditions, les objectifs d'une réforme doivent être, en premier lieu, d'asseoir les prélèvements obligatoires sur le revenu réellement disponible, par une nette séparation entre l'entrepreneur et l'entreprise, et de permettre le développement d'entreprises capables de s'adapter aux nouveaux défis. Ces principes font d'ores et déjà l'objet de propositions précises du CNJA.

Sur un autre plan, la loi quinquennale sur l'aménagement du territoire doit créer le Fonds de gestion de l'espace que les jeunes agriculteurs réclament depuis un an. Ses missions sont claires : valoriser l'espace rural, afin qu'il demeure un milieu accueillant, conforter les exploitations qui font le choix d'utiliser largement l'espace et assurer la viabilité et la pérennité des exploitations dans ces espaces entretenus. Ses axes d'intervention sont précis : le façonnage et l'entretien des paysages, la gestion des espaces péri-urbains, la prévention des risques naturels, l'extensification des productions et la reconquête des zones en déprise. Son financement est réaliste : augmentation de un point de la TVA alimentaire dans le cadre de l'harmonisation européenne, taxe sur le changement de destination des terres agricoles et généralisation de la taxe sur les nuitées, pour un budget total d'environ 7 milliards de francs. Enfin, rénover substantiellement la politique française d'installation en agriculture s'avère indispensable afin que le métier d'agriculteur redevienne une ambition ouverte à une frange la plus large possible de candidats et constitue un vecteur d'intégration et de promotion en faveur de l'emploi et de la cohésion sociale.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a affiché en ce début d'année une grande ambition pour l'agriculture française : devenir la plus performante d'Europe dans tous les secteurs. Nous partageons cet objectif. Il est à portée de main si nous parvenons à nous soustraire de la spirale du déclin dans laquelle nous précipitent le GATT, la politique agricole commune et l'absence de réelle politique nationale de l'agriculture. Le CNJA est convaincu que c'est possible. C'est même indispensable.

Cela ne se fera pas sans *« de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace »*.

(1) AGRAL, groupement de recherche du CNRS, Université Paris-X, in *Prospective à long terme des équilibres alimentaires mondiaux : le cas des PVD*, Commissariat général du Plan, octobre 1992.

(2) Edouard Balladur, in *Dictionnaire de la réforme*, Fayard, octobre 1992.

► Christian Jacob est président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Il est rapporteur au Conseil économique et social d'une étude en cours sur « l'Europe face aux enjeux géostratégiques de l'« arme alimentaire ».

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Euphémismes

QU'EST-CE que c'est encore que cette histoire de *« frappes aériennes »* ? En français, jusqu'à nouvel ordre, cela s'appelle des bombardements. Décidément, la vogue de l'euphémisme bat tous les records. Ce n'est pas d'hier, notez, qu'elle sévit dans les choses militaires. La débandade de 1940, je me souviens que les communiqués officiels y voyaient une *« défense élastique »*, un *« repli stratégique sur des bases préparées à l'avance »*. Entendu sur les routes de l'exode, cela apprenait aux enfants que, question mensonge, leur spécialité présumée, les adultes les battent à plate couture.

Le maquillage verbal des *« bombardements »* en *« frappes »* date de la guerre du Golfe. A l'époque, la *« frappe »* était dite *« chirurgicale »*. Il fallait comprendre qu'un bien sortirait du mal nécessaire, comme pour les individus poussés sur le billard, et qu'autour de la cicatrice il n'y aurait pas de bobo. Une intervention dans l'intérêt de l'ennemi, en somme ! On s'est gardé d'y aller voir de près.

Aérienne, la *frappe* ressemble à un simple choix technique, comme entre l'anesthésie générale et la péridurale. Juré : seuls les vilains assaillants de Sarajevo seront atteints ! Nos trafiqueurs de sens ont une excuse : jusqu'à maintenant, l'opération annoncée par l'ONU n'est qu'une menace sans suite. Les Serbes n'ont pas volé qu'on conserve à leurs actions le terme plus lourdement « connoté » de bombardements, vu que, eux, ils tirent pour de bon. *Frappe* pourrait désigner désormais un *bombardement* qui n'a pas lieu, comme dans l'expression *« frapper du poing sur la table »*. Encore faudrait-il en être prévenu !

Ce qui sidère, c'est l'ensemble avec lequel, médias et citoyens, nous reprenons ces expressions creuses ou menteuses des gouvernants, sans y regarder, sans voir qu'à les adopter si paresseusement nous les authentifions, elles deviennent nôtres. Notre docilité s'est accentuée avec le progrès des techniques de transmission et de persuasion publicitaire. L'oral déferle dans nos têtes au détriment de l'écrit, et une poignée d'experts et de dirigeants contrôlent ce déferlement. Nos moyens de résistance égalent en faiblesse ceux des hélicoptères larguant des sacs de gravats contre l'inondation de la Camargue.

Périodiquement, nous sommes nombreux à dénoncer ces dérives, débiles ou sournoises, du vocabulaire ; pour des prunes. Faut-il rabâcher ? Il semble que oui. Notre liberté dépend de notre aptitude à déjouer les pièges tendus.

On reconnaît les mots pourrisseurs à ce qu'ils prennent inutilement la place de termes existants et justes, avec la même fortune que la fausse monnaie chassant la bonne. Ils servent presque toujours à masquer une réalité déplaisante, pour l'interlocuteur ou pour celui qui parle. Les médecins multiplient ces arrangements destinés à épargner le patient, les disgraciés ou l'impuissance de la médecine elle-même. Un traitement anti-cancéreux devient un *protocole*. *Mal-entendant*, ça y est, a remplacé *sourd* ; *non-voyant* vaut pour *aveugle*.

Les hommes politiques et les patrons n'ont pas l'excuse des soignants. Ils trichent par intérêt. Le prototype des supercheries est la métamorphose des directions du *personnel* en directions des *ressources humaines*. On ne compte plus les euphémismes utilisés pour brouiller la réalité cruelle des licenciements : *restructuration, dégraissage, effort de compétitivité, plan social*... L'afflux d'étrangers et l'insécurité, sujets épineux, donnent lieu à des assauts de synonymes, choisis pour leur technicité noyeuse de poisson : *flux migratoire*, pour immigration ; *reconduite à la frontière*, pour expulsion ; *tissu social*, pour société ; *quartiers défavorisés*, ou *sensibles*, pour banlieues pourries ; *emploi de proximité*, pour bonne ; *RMistes*, pour pauvres ; *SDF*, pour vagabonds.

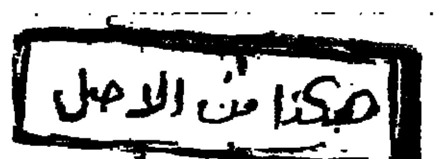
A noter que le substitut édulcorant prend d'autant plus facilement la place du mot exact qu'il emprunte au jargon savantasse, jouissant d'une véritable prime au ronflant. *Figure emblématique* en met plein la vue, comparé à *symbole*. Les chevilles de remplissage continuent de masquer pompeusement le vide des contenus : *enjeu majeur, question fondamentale, vaste débat, axe de réflexion, je pense quant à moi, c'est la raison pour laquelle, un certain nombre de, c'est vrai que...*

Autre entourloupe en pleine expansion : l'appel à la « nature », donc à ce qui dispense de s'expliquer, pour les observations ou décisions allant le moins de soi et cachant des calculs aussi peu naturels que possible : *candidat naturel, naturellement* (mis pour : *ne me demandez pas pourquoi*). *Le moment venu*, qui semble exonérer le parleur de toute responsabilité dans le calendrier, ne veut rien dire d'autre que *quand ça m'arrangera*.

Insensiblement, le langage a cessé d'être un instrument de libre saisie et d'analyse du réel à la disposition de tous, pour devenir une machine à mentir et à vendre à l'usage exclusif des décideurs ; non pour ne rien dire, comme on le croirait, mais pour imposer leur vérité et leurs remèdes sous des emballages de contrebande, de pacotille. Le langage, comme paquet-cadeau !

La masse des embobinés sémantiques que nous sommes n'est pas sans armes. Nous pouvons toujours couper le son des bavardages technocratiques qui encombrent nos antennes, et lire un bon livre, à titre d'hygiène. Quantité de dictionnaires amusants aident à se nettoyer l'oreille, ceux de Philippe Vandel (Lattès 1992), de Jean Epstein (Ed. universitaires 1987), de Pierre Merle (Seuil, 1986, 1989, 1993), de F.-B. Huyghe (Laffont 1991), de J.-L. Chiflet (Belfond 1991).

La meilleure raison de ne pas désespérer d'un usage loyal de la parole : le courrier reçu sur ces questions. Le gros du public s'y révèle non dupe, amoureux sourcilleux d'une langue ajustée, sans frime, sans stratagème ni stratégie. Si nos communicants savaient le grand rire qui salue leurs automatismes et leurs manigances, dans les profondeurs du pays, ils se méfieraient un peu plus de ce qui ressemble, de leur part, à du mépris.



Les entretiens franco-américains

■ DÉSACCORD – Les dirigeants français n'ont pas convaincu Warren Christopher de faire pression sur les Musulmans pour qu'ils cessent les combats.

■ CONTESTATION – Le président Slobodan Milosevic a eu ses premiers démêlés avec le nouveau Parlement serbe. En Krajina, le favori de M. Milosevic est en passe de devenir «président».

■ RELÈVE – Le général britannique Michael Rose, qui devient commandant de la FORPRONU en Bosnie, a apporté son appui à son prédécesseur et au général Jean Cot.

Paris estime que l'attitude américaine en Bosnie conduit à la «catastrophe»

Paris et Washington ont encore des approches divergentes du conflit en Bosnie et les messages pressants des Français à l'adresse des Etats-Unis ont décidément bien du mal à passer. C'est du moins ce qui ressort des quelques commentaires faits, lundi 24 janvier, par des diplomates américains à l'issue de la journée parisienne du secrétaire d'Etat Warren Christopher, au cours de laquelle MM. Alain Juppé, Edouard Balladur et François Mitterrand lui ont successivement tenu le même langage : *«Il n'y a pas d'alternative à une solution négociée en Bosnie»* ; *«Washington doit s'impliquer dans la recherche d'un règlement de paix»* ; *«il faut que tout le monde* [l'Europe, les Etats-Unis, la Russie] *pousse dans la même direction»*.

En clair, l'abstention actuelle des Etats-Unis face au conflit bosniaque est considérée à Paris comme un encouragement à la poursuite de la guerre. Elle est tenue aussi pour une politique à courte vue et c'est ce dont on s'est efforcé à Paris de convaincre Warren Christopher.

Même s'ils ont officiellement souscrit, à différentes reprises, à des déclarations en faveur du plan de paix qui, depuis des mois, est sur la table des négociations, les Etats-Unis n'approuvent pas ce plan et ils l'ont fait comprendre à ceux que leurs réserves intéressent le plus : les Musulmans bosniaques.

Pour des raisons qu'ils présentent comme de nature *«morale»*, les Américains considèrent que les Musulmans ont le droit de défendre leurs intérêts par les armes. C'est ce qui a justifié un moment l'offensive de Washington en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes, à laquelle les Européens se sont opposés. C'est ce qui justifie à présent ce dont personne ne paraît plus douter, en privé du moins, à savoir l'aide matérielle directe que les Etats-Unis entre autres fournissent à la partie musulmane.

Aujourd'hui la situation sur le terrain a considérablement évolué. *«On assiste pour le moment*, explique-t-on au Quai d'Orsay, *à la montée en puissance des forces bosniaques, qui sont maintenant réorganisées en une véritable armée, animée d'un désir de revanche»*, ou en



tout cas de la volonté de gagner par les armes ce qui peut s'obtenir par la négociation, à savoir davantage de territoires que ce que le plan Owen-Stoltenberg attribuait à la future République musulmane bosniaque, et notamment un accès à la mer par le territoire croate.

«Les Musulmans doivent cesser les combats»

«Si les Américains ne persuadent pas les Musulmans bosniaques qu'ils doivent cesser les combats et qu'il n'y a aucune chance que les Etats-Unis viennent à leur secours, alors les Etats-Unis leur fourniront une incitation à poursuivre les combats. Ce serait une catastrophe. Et nous déclarons à nos amis américains qu'ils en seront responsables», a déclaré Alain Juppé dans un entretien au *New York Times*.

On peut effectivement imaginer que ni les Serbes ni les Croates ne sont disposés à laisser se poursuivre l'offensive musulmane. A quoi il faut ajouter le fait que la situation de la FORPRONU devient de moins en moins tenable et que des pressions en faveur d'un retrait se manifestent de plus en plus, au Canada et en Grande-Bretagne notamment.

Si on devait un jour en venir à ce retrait (même si pour l'instant il n'est pas envisagé), *«le risque serait grand que Serbes et Croates s'entendent pour mettre en pièces les forces musulmanes. Les Musulmans alors appelleront les Américains à la rescousse. Que feront les Etats-Unis ?»* demande-t-on au Quai d'Orsay. Rien ne permet de penser qu'ils pourraient seulement envisager de se porter à leur secours.

C'est cette analyse et son corollaire – puisque les grandes puissances n'envisagent pas d'intervenir militairement, elles doivent tenter de concert d'imposer un règlement de paix – que les dirigeants français ont essayé lundi de faire entendre à Warren Christopher. Sans grand succès apparemment : *«Nous avons dit clairement que nous ne soutiendrons pas l'idée d'un règlement imposé à ceux qui sont agressés, l'idée d'une pression sur les Musulmans»*, déclarait lundi soir un diplomate américain. Et il ajoutait : *«L'idée d'un règlement imposé pourrait laisser penser qu'on est prêt à utiliser la force pour cela, et nous avons expliqué à M. Juppé que nous n'étions pas prêts à cela.»*

Les réticences américaines paraissent ainsi pour le moins ambiguës puisque se mêle à une position de principe (ne pas faire pression sur les Musulmans agressés) le refus de toute intervention.

On était très loin en tout cas, dans les conversations de lundi, des suspicions et procès d'intention qui ont eu cours ces dernières semaines à propos d'un éventuel recours à des frappes aériennes, ainsi que des polémiques à propos de l'organisation de la FORPRONU et du rôle de M. Boutros-Ghali.

Constat d'échec

La démarche française ne remet pas en cause l'aide humanitaire et la mission des «casques bleus», mais elle la ramène à un aspect limité de l'intervention internationale, non susceptible en tout cas de favoriser une solution : plusieurs guerres se sont menées à ce jour en Bosnie devant les yeux des «casques bleus» et cela peut continuer.

Cette démarche est aussi un aveu d'échec de tout ce que la France, leader dans cette affaire parmi les Douze, a jusqu'à présent entrepris pour tenter de relancer les négociations. C'est dans ces deux constats – insuffisance de l'action humanitaire, impasse de la conférence internationale – que réside la *«remise à plat»* dont parlait il y a quelques jours Alain Juppé.

Les dirigeants français, à ce stade, *ne font pas de nouvelles* «propositions», n'avancent pas de «nouveau plan», comme il a été dit. Ils demandent aux Etats-Unis, comme vont le faire aussi les Anglais et les Allemands, de lever l'équivoque, de rejoindre leurs analyses et de réfléchir ensemble à de nouvelles propositions, pour que tous (Européens, Américains, Russes aussi) tiennent à toutes les parties (serbe, croate et musulmane) un seul et même langage.

Reste à savoir lequel : quel nouveau découpage, maintenant que les Musulmans n'envisagent plus de se satisfaire des 33,3 % de territoire qu'ils avaient jusque-là réclamés ? Quel plan *«tenant compte de l'évolution sur le terrain»* qui puisse être accepté par les autres parties, surtout par les Croates, en ce moment «perdants» ? Quels moyens de pression nouveaux susceptibles de contrecarrer la logique de guerre dans laquelle s'enfoncent les belligérants ? C'est là que commencent, une fois de plus, les vraies difficultés.

CLAIRE TRÉAN

Le général Michael Rose a pris ses fonctions à la tête de la FORPRONU

Le général britannique Michael Rose a pris, lundi 24 janvier, le commandemant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, à un moment où la mission des «casques bleus» est de plus en plus contestée.

«Le seuil de l'absurde a été dépassé», a estimé le commandant de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, le général français Jean Cot, en remettant le commandement de la force en Bosnie-Herzégovine au général Rose.

Il avait auparavant fait l'éloge de son prédécesseur, le général belge Francis Briquemont, en rappelant les conditions *«difficiles et souvent frustrantes»* dans lesquelles travaillent les «casques bleus», qui ne sont *«pas ici pour faire la guerre mais pour accompagner une processus de paix qui s'enlise et permettre à des populations épuisées de survivre»*.

En marge de la cérémonie, le général Cot a de nouveau évoqué la question de *«l'appui aérien»*, qui est, selon lui, *«le seul moyen»* en cas d'attaque contre une zone de sécurité, *«à condition que l'on puisse risposter immédiatement»*. Il a reçu sur ce point l'appui du général Rose, qui a déclaré : *«Nous avons le droit d'une riposte immédiate.»* Le général Rose s'est défendu d'être venu préparer le départ des «casques bleus» britanniques. *«Cela ne fait pas partie de nos intentions pour le moment»*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

Le parti de Slobodan Milosevic essuie un revers au Parlement de Belgrade

Si le parti de M. Milosevic risque d'avoir quelque difficulté à former un gouvernement à Belgrade, le président de Serbie peut en revanche se féliciter d'avoir gardé le contrôle sur les Serbes de Krajina. Le deuxième tour de l'élection «présidentielle» organisé, dimanche 23 janvier, dans les territoires de Croatie que les Serbes sécessionnistes ont proclamé République serbe de Krajina réservait en effet une surprise : Milan Martic, chef de la police de Krajina et candidat favori de Belgrade, qui s'était fait distancer au premier tour par son rival Milan Babic, le maire de Knin, arrive finalement en tête au vu des premiers résultats publiés lundi soir.

Premier président de la Krajina, écarté en 1992 par Slobodan Milosevic pour s'être opposé au déploiement des «casques bleus» dans ces territoires, Milan Babic avait frôlé la majorité absolue au premier tour, le 12 décembre ; ses partisans affirmaient même qu'il l'avait obtenue selon leur décompte parallèle.

Décidés à ne pas perdre les commandes de la Krajina alors qu'ils sont en train de renouer avec Zagreb et qu'ils viennent de signer – la semaine dernière à Genève – un accord visant à «normaliser» les relations entre la Croatie et la Serbie, les dirigeants de Belgrade n'ont pas attendu les bras croisés le deuxième tour des élections en Krajina. Des personnalités proches de Slobodan Milosevic, tel l'académicien Mihajlo Markovic ou l'ancien ministre Budimir Kosutic, sont allés appuyer la candidature du chef de la police de Krajina. D'autres ont assuré la reprise en main des différents centres de télévision de la petite République autoproclamée en imposant une direction unique, fidèle à Belgrade et décidée à faire une campagne efficace en faveur de Milan Martic. Le résultat est probant, puisque l'on a assisté, dimanche 23 janvier, à un retournement de l'électorat, au profit du candidat du président serbe. Dans l'entourage de Milan Babic, on laissait entendre lundi que le vote avait été *«truqué»*.

Juguler l'hyperinflation

Avant les résultats définitifs, la télévision officielle de Belgrade prétendait en tout cas, lundi soir, que son favori avait *«triomphé»* de son adversaire. Un adversaire considéré comme dangereux par Belgrade pour ses positions maximalistes et son intransigeance. Partisan dur de la Grande Serbie, Milan Babic est avant tout un défenseur acharné de la «souveraineté de la Krajina» et de l'unification immédiate des territoires serbes. Des objectifs auxquels Slobodan Milosevic n'est pas opposé, mais qu'il compte, comme l'ont reconnu récemment certains de ses conseillers, réaliser progressivement afin de ne pas s'attirer les foudres de la communauté internationale.

Si Slobodan Milosevic peut se targuer d'avoir remporté une victoire en Krajina, il risque de devoir affronter quelques difficultés en Serbie, où son Parti socialiste (ex-communiste) a essuyé lundi un échec. Lors de la session d'ouverture du nouveau Parlement serbe, issu des élections législatives du 19 décembre, le parti de M. Milosevic n'a pas réussi à faire élire son candidat à la présidence de l'Assemblée. A deux sièges de la majorité absolue – 123 sur 250 – et sans alliés attitrés sur qui compter, les socialistes serbes n'ont pas été en mesure d'imposer leur volonté. Les parlementaires devaient se réunir à nouveau mardi pour procéder à un second vote et essayer de régler ce différend.

La formation du gouvernement risque d'être encore plus difficile, voire susceptible de provoquer une véritable crise parlementaire. Les leaders de l'opposition ont en effet constaté lundi, lors des débats parlementaires, que le projet de gouvernement d'union nationale, lancé la semaine dernière par Slobodan Milosevic, ne reflétait pas une véritable volonté de partage du pouvoir et ils ont estimé que de nouvelles élections étaient inévitables. Slobodan Milosevic mise en fait sur les dissensions au sein de l'opposition pour former un gouvernement socialiste minoritaire et continuer à agir en maître absolu. Conscient cependant que la partie sera difficile, il avait appelé, à toutes fins utiles, l'opposition à participer à un gouvernement de salut national.

Anticipant une éventuelle crise parlementaire, Slobodan Milosevic a encouragé l'adoption par le gouvernement démissionnaire de toute une série de mesures économiques. Cela, pendant la passation des pouvoirs et donc sans avoir à consulter le futur Parlement. L'objectif de ce programme est de juguler l'hyperinflation (un million pour cent pour le seul mois de décembre) et de stabiliser le cours du dinar, qui a perdu toute valeur et qui cédait sa place au mark allemand. Pour y parvenir, le gouvernement a mis officiellement lundi en circulation un nouveau dinar, convertible et disposant d'une couverture en or et en devises. Ce «superdinar», comme il a été immédiatement baptisé par une population quelque peu sceptique, équivaut à un mark. L'ancien dinar, qui ne pourra pas être échangé contre des «superdinars», restera encore quelque temps en circulation. Ces mesures ont provoqué lundi la confusion générale : le nouveau dinar était introuvable ; les magasins incapables d'établir les prix ont le plus souvent renoncé à ouvrir leurs portes et les maraîchers ont continué à vendre leurs marchandises en monnaie allemande.

FLORENCE HARTMANN

Les chrétiens-démocrates allemands en mauvaise posture

A l'orée d'une année électorale décisive, l'audience du parti du chancelier Kohl s'effrite

BONN

de notre envoyé spécial

«Jumbo», «record», «super»... Les mots ne manquent pas pour qualifier cette exceptionnelle année électorale que va connaître l'Allemagne en 1994. Dix-neuf scrutins au moins – communaux, régionaux, présidentiel, européen et surtout fédéral – sont prévus entre le 13 mars et le 9 ou le 23 octobre pour les législatives, dont la date exacte n'a pas encore été fixée. Ils commenceront en Basse-Saxe et s'achèveront en Rhénanie du Nord-Westphalie. Certains partis, comme les sociaux-démocrates (SPD) et également les communistes rénovés de l'ex-RDA, qui pourraient faire un score surprenant dans les les nouveaux Lander, abordent ces échéances avec un brin d'optimisme.

D'autres – c'est le cas des chrétiens-démocrates (CDU), des chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) et des libéraux (FDP), qui forment la coalition au pouvoir à Bonn – ont, les sondages ne cessent de le confirmer, de bonnes raisons d'être plus inquiets, car l'ambiance actuelle en République fédérale pourrait se résumer par cette phrase : *«Le moment est venu de changer»*, après onze ans de gouvernement Kohl. Selon une enquête toute fraîche, 48 % des Allemands sont persuadés que le SPD va l'emporter cet automne, alors que 17 % seulement pensent que le présent gouvernement sera reconduit.

Bien que les élections s'annoncent mal pour son parti et ses alliés, le chancelier n'est pas homme à se laisser abattre par la lecture de ces sondages. Au contraire, il est bien connu que c'est plutôt dans les vents de face que M. Kohl prend des vitamines, et plusieurs de ses récents interlocuteurs étrangers l'ont trouvé *«en pleine forme»* et prêt *«à la bagarre»*. Lorsque la presse annonce son *«crépuscule»*, il répond avec assurance, le 16 décembre en fin de matinée : *«Mais voyons, il est presque midi, c'est l'heure du déjeuner, il fait jour!»*

Sa campagne, il la lançera vraiment à la fin du mois de février lors d'un congrès de la CDU à Hambourg. Cette réunion interviendra trois semaines à peine avant les élections en Basse-Saxe, qui risquent d'être particulièrement difficiles pour les chrétiens-démocrates. Dans les milieux bonnois, ces derniers temps, on a spéculé allègrement – en cas de déroute de la CDU, le 13 mars à Hanovre – sur divers complots et *«coups d'Etat»* visant à renverser Helmut Kohl pour le remplaçer, par exemple, par Wolfgang Schauble, le puissant président du groupe parlementaire, et ce afin d'éviter un désastre aux élections fédérales d'octobre. Le chancelier a, depuis, appelé à l'*«unité»* et réclamé l'arrêt des prises de position personnelles en cette année politiquement cruciale.

Tout porte à croire que la campagne «fédérale» de la CDU sera axée d'abord sur l'*«expérience»* du chef du gouvernement, entre autres en matière de politique étrangère – *«un capital inestimable pour l'Allemagne»* dit le secrétaire général du parti, Peter Hintze –, l'économie, l'emploi – *«un gel des salaires dans le secteur public me paraît raisonnable, compte tenu du fait qu'il y a là sécurité de l'emploi et que cela représente un bonus par rapport au privé»*, expliquait récemment Helmut Kohl – et, enfin, la loi et l'ordre, la sécurité intérieure : l'Etat doit se donner les moyens de combattre la criminalité organisée, des moyens nouveaux, sophistiqués, notamment la mise sur écoutes d'appartements privés – projet auquel les libéraux (partenaires de la coalition), dans ce débat qui n'en finit pas, restent farouchement opposés au nom de la défense de l'intégrité individuelle. C'est un des chevaux de bataille du FDP et il ne changera probablement pas d'avis avant les élections fédérales, en dépit des propositions de compromis faites par la CDU.

Le discours vieillot des partis établis

L'Union chrétienne-démocrate ne se porte pas bien. En dehors des déboires économiques du pays, des profondes déceptions perçues parmi les habitants de l'Est depuis la réunification par rapport aux promesses faites hâtivement – *«cela prendra plus de temps que prévu»*, reconnaissait dernièrement le chancelier à Magdebourg, – de quelques scandales et «gaffes» politiques (comme le lancement de la candidature de l'archi-conservateur Steffen Heitmann à la présidence de la République), la CDU est surtout en passe de perdre, selon certains de ses membres, sa position de parti réellement « populaire », capable de rassembler, avec des considérations sociales, près de 45 % des électeurs au centre droit de l'échiquier politique allemand.

Un peu partout, dans les Lander de l'Ouest, apparaissent en effet des «associations d'électeurs», des mouvements dissidents, comme le *Stattpartei* (parti de l'alternative) à Hambourg ou l'Alliance des citoyens libres de Manfred Brunner (*le Monde* du 25 janvier), dont les succès locaux traduisent une lassitude des gens face au discours vieillot des partis établis. Ces phénomènes sont pour le moment «régionaux» mais leurs promoteurs, forts de leurs victoires, n'excluent pas de se faire entendre au niveau fédéral.

Mais la CDU, qui piétine actuellement autour de 36 % des intentions de vote, n'est pas la seule victime de cette désaffection grandissante à l'égard des partis. Celle-ci touche également le SPD, l'autre grande formation «populaire» de la vie politique allemande. A cette différence cependant que les sociaux-démocrates ont pour l'heure, avec 39 % des sympathies, les faveurs de l'électorat et qu'ils devancent le gouvernement.

Avec Rudolf Scharping, âgé de quarante-six ans, ils se sont dotés d'un véritable chef – *«enfin»*, disent même les chrétiens-démocrates avides de joutes politiques – qui est à la fois président du parti et candidat à la chancellerie. Un *«pro»* de la politique, de l'avis général, un homme de pouvoir, qui est notamment parvenu, lors du congrès de novembre dernier à Wiesbaden, à faire comprendre aux délégués de cette formation traditionnellement divisée qu'il était préférable, en gros, de *«tirer sur les adversaires»* (la CDU/CSU) que de mitrailler continuellement des *«camarades»* qui ont des positions différentes, par exemple sur l'engagement des troupes allemandes à l'étranger sous la bannière de l'ONU...

Le ministre-président de Rhénanie-Palatinat a réussi – mais pour combien de temps? – à mettre une sourdine aux querelles internes à l'aube de cette *«super année 1994»*. Les récentes révélations sur l'affaire Herbert Wehner (*le Monde* du 15 janvier), les accointances entre d'anciens cadres du SPD et les communistes de l'ex-RDA dans les années 70, les attaques de la veuve de Willy Brandt contre ceux qui, à ses yeux, ont trahi son mari pourraient bien être exploitées par certains pour jeter le discrédit sur le parti.

Quelques ténors de la CDU et de la CSU ont d'ailleurs déjà commencé, et les personnalités qui ont appelé de leurs vœux une *«campagne électorale de haut niveau»* et réclamé le respect d'un *«code de bonne conduite»* risquent d'être rapidement déçus. Le porte-parole du SPD, Günter Verheugen, redoute *«le début de la campagne la plus sale de l'histoire de la République fédérale!»*, dans laquelle on n'hésitera pas à traîner l'adversaire *«dans la boue»*.

Toujours est-il que le SPD veut, avec son nouveau chef, gagner les élections d'octobre et retrouver une crédibilité en matière de gestion des affaires économiques. Il refuse de parler, pour le moment, de «coalition» avec d'autres partis. Soucieux maintenant de séduire les électeurs de cette mouvance du centre, qui peuvent lui permettre d'accéder au pouvoir à Bonn, il a pris nettement ses distances avec les écologistes de «Bündnis 90/Verts», qui viennent tout récemment de lui faire des appels du pied. Haut la main, Rudolf Scharping est le candidat à la chancellerie le plus populaire : 52 % des préférences contre 34 % pour Helmut Kohl.

Vers une «grande coalition»

Le centre : telle paraît être la cible principale des deux grands partis. Il faut se *«rapprocher des gens»*. Et les petits, qu'ils soient libéraux (FDP) ou chrétiens-sociaux de Bavière (CSU), tous deux membres de la coalition au pouvoir, s'efforcent de se démarquer. Et, curieusement, par rapport à la CDU, qu'ils estiment usée par trop d'années au pouvoir. Les premiers considèrent que Helmut Kohl et son parti sont *«paralysés, peureux»*, ils réclament une nouvelle orientation économique plus *«libérale»* et laissent entendre que les alliances politiques passées ne sont pas éternelles. Les chrétiens-sociaux, avec un discours musclé sur la loi et l'ordre et les étrangers, lancent depuis Munich – dans la grande tradition de la Bavière et de Franz-Josef Strauss – que l'on apprendra à la CDU, à Helmut Kohl et à Bonn *«comment on gagne une élection»* !

«Super Wahljahr 1994» : la perspective des élections d'octobre a bloqué depuis des mois, voire des années déjà, la politique intérieure allemande sur des dossiers comme le renforcement de la lutte contre la criminalité, les soins des personnes âgées, l'avenir des pensions et retraites et même la question du déménagement du siège du gouvernement à Berlin avant l'an 2000, qui n'est pas définitivement tranchée.

Au lendemain du scrutin, aucun parti ne pouvant ambitionner la majorité absolue au Bundestag et toutes les belles déclarations antérieures ayant été oubliées, diverses constellations, qui existent déjà dans plusieurs Lander, peuvent être envisagées : la reconduction pure et simple de la présente coalition CDU/CSU-FDP; une alliance SPD-libéraux (l'état-major du FDP n'y a pas fermé la porte en dépit des fortes réticences de son électorat), une alliance entre les sociaux-démocrates et les réalistes des Verts? Ou une nouvelle «grande coalition», un mariage de raison en quelque sorte – en cas de majorité introuvable et de percée des Républicains (extrême droite, créditée aujourd'hui de 4 % des voix) – regroupant les deux grands partis du pays, chrétien-démocrate et social-démocrate, avec la participation éventuelle des libéraux.

Pour l'heure, tous les cas de figure paraissent permis. En dépit des prises de position officielles, aucune formation, faute de certitudes, n'exclut ces différents scénarios.

ALAIN DEBOVE

Croisade morale confuse en Grande-Bretagne

Les Britanniques découvrent les ambiguïtés du retour aux «valeurs fondamentales» et les limites du style consensuel de M. Major

LONDRES

de notre correspondant

La Grande-Bretagne est-elle en proie à une crise morale? Certains ministres du gouvernement de John Major l'affirment et appellent, en guise de thérapeutique, à une sorte de révolution des esprits et des comportements. C'est la société dans son ensemble, disent-ils, qui doit se reprendre en main, et réaffirmer les valeurs fondamentales auxquelles adhérent une grande majorité de Britanniques. Un tel sursaut passe par la défense des institutions, qui sont souvent devenues l'objet de la risée et du mépris de l'opinion. Sinon, à laisser les choses se déliter, ce lent pourrissement des esprits gagnera du terrain, et la désintégration sociale n'est pas loin : *«Si la Couronne, le Parlement et l'Eglise ne sont plus respectés, la loi, les juges, les policiers, les professeurs et les enseignants, les travailleurs sociaux, les patrons et les contremaîtres ne le seront pas davantage. Le désordre social suit la disparition du respect.»*

L'auteur de ces propos, Michael Portillo, ministre des finances, est le héraut le plus véhément de cette croisade morale et politique, mais non le seul. Le premier ministre lui-même, John Major, s'est fait le chantre d'un retour aux *«valeurs fondamentales»* dans lesquelles la société britannique, depuis de nombreuses générations, a puisé sa force et qui, assure-t-il, doivent lui permettre de dépasser la période de doutes et d'incertitudes dans laquelle elle est plongée actuellement. Car le diagnostic semble peu contestable : alors qu'elle émerge d'une crise économique qui a remisé pour longtemps les certitudes dans l'avenir, la Grande-Bretagne prend la mesure des lésions qui entament sa société. Les sondages et les études sociologiques le montrent : le monde et la société devenant moins intelligibles parce que plus changeants, le besoin de références et d'un leadership rassurant se fait plus fort.

Sans doute les Britanniques ne sont-ils pas les seuls à éprouver un tel sentiment de précarité et d'appréhension, mais peut-être aussi ce phénomène est-il particulièrement ressenti dans un pays qui attache tant de prix à la tradition, à ses racines. *«Back to basics»*, le retour aux valeurs fondamentales : telle est la réponse trouvée par John Major. Ce message, lancé comme un slogan médiatique lors du congrès conservateur de Blackpool, en octobre dernier, répondait à un double souci : *«Il s'agissait à la fois de trouver un thème pour réunifier le parti tory, et d'apporter une réponse à cette volonté profonde de l'opinion de retourner à une société plus ordonnée»*, résume John Barnes, expert en sciences politiques de la London School of Economics.

Gâchis politique

A l'époque, le premier ministre devait à tout prix mettre du baume sur les plaies ouvertes au sein de son parti, notamment par la campagne pour la ratification du traité de Maastricht. Il a donc laissé la bride sur le cou à la droite du parti, aux «thatchériens», qui ne se sont pas privés d'exploiter cet avantage. Ce sont eux qui ont alors donné sa substance à ce concept particulièrement ambigu d'un «retour» aux valeurs fondamentales, en stigmatisant notamment les mères célibataires, le laxisme de la justice envers les criminels, celui des services sociaux à l'égard des «parasites» de la société.

Chacun y est allé de son couplet moralisateur, à tel point que l'on pouvait se demander si, sous l'impulsion de son gouvernement et sous couvert de retrouver un «code moral» aux accents très «victoriens», la Grande-Bretagne ne s'était pas engagée dans une croisade puritaine et vaguement obscurantiste.

Le dérapage est venu du fait que l'affirmation de ce slogan et la célébration des valeurs familiales traditionnelles ont coïncidé avec une succession de «mini-scandales» (*le Monde* des 13 et 16-17 janvier), qui ont terni l'image du gouvernement, entretenant la confusion entre moralité individuelle et valeurs collectives. Exploités par une presse avide de révélations croustillantes, ils ont alors servi à illustrer le *«double langage»* officiel, voire l'*«hypocrisie»* de nombreux ministres : les *«valeurs»* ont en effet trouvé leur illustration dans des affaires d'adultère et de détournement de l'argent public... S'agissant des premières, M. Major a fait l'erreur de parler de *«peccadilles»* et d'*«imprudences»*. Ainsi, le message lui-même et la polémique autour de celui-ci sont-ils en passe de dissimuler les problèmes réels auxquels est confrontée la société britannique.

La presse et les milieux politiques en retiennent les aspects les plus polémiques, c'est-à-dire l'incapacité de John Major à exprimer et faire passer ses idées politiques, ainsi que les divisions idéologiques de son parti. Or, le premier ministre est largement à l'origine de ce qui apparaît aujourd'hui comme un gâchis politique.

Cette idée d'un retour en arrière fait bouillir Edward Heath. Dans son appartement londonien où, à soixante-dix-huit ans, il peaufine des discours au ton souvent caustique, l'ancien premier ministre conservateur ne décolère pas : *«En politique, on ne doit jamais dire que l'on veut retourner en arrière. Ce que les gens veulent, c'est savoir comment vous allez construire leur avenir. Dans ces conditions, orienter l'axe essentiel d'une politique autour de ce thème est une erreur. La situation s'est aggravée parce qu'il y a de très nombreuses interprétations de «back to basics» : loin d'unir le Parti conservateur, ce thème le divise davantage.»*

Censé être une bannière derrière laquelle devaient se ranger les représentants des différentes tendances, le *«back to basics»* est devenu une auberge espagnole : vu par les caciques de la droite thatchérienne comme le signe de ralliement d'une sorte de «croisade morale», il est, à écouter les explications qu'en donnent aujourd'hui M. Major et ses proches, le point de référence des priorités de l'action gouvernementale, en matière d'éducation, de justice, de criminalité et d'orthodoxie financière. Pour un peu, la morale, c'est aussi l'économie de marché... Ainsi, pendant que les premiers font des mères célibataires les boucs-émissaires de la décomposition du *welfare state* (l'Etat-providence), John Major parle de retrouver des valeurs de *«bon sens»*, de *«responsabilité personnelle»*, d'*«autodiscipline»* de *«courtoisie et de bon voisinage»*.

Toutes ces vertus forment l'essence même du «majorisme» : par ses origines sociales modestes et son passé de conseiller local, M. Major incarne parfaitement cette nostalgie d'une Angleterre très idéalisée où les services sociaux, la santé, l'éducation étaient *«convenables»*, la justice et la police efficaces, les rapports entre citoyens urbains, les familles unies. Disant cela, le premier ministre est en phase avec une grande partie de l'opinion : les Britanniques sentent confusément que bien des choses, à commencer par leurs institutions, vont à vau-l'eau : *«Alors que les gens recherchent des certitudes*, souligne le professeur Barnes, *quel spectacle ont-ils sous les yeux? Une Eglise atteinte par le «libéralisme» et qui ne prêche plus, une monarchie que les jeunes générations de la famille royale ont transformée en entreprise de divertissement, un gouvernement divisé et secoué par les scandales.»*

«Désintégration sociale»

Pour les travaillistes, la confusion actuelle est le signe clair de la *«désintégration sociale»* à laquelle ont conduit près de quinze années de gouvernement conservateur. Tony Blair, principal porte-parole du courant «modernisateur» du Labour, nous donne son explication : *«Les valeurs que recherchent les Britanniques, ce ne sont pas les valeurs du thatchérisme des années 80, mais celles qui sont centrées autour du* thème de la «communauté» et de la *«société»*. *«Face aux problèmes de la criminalité et du chômage, de la fragmentation de la société, ils veulent plus de cohésion. Ils ne demandent pas de discours moralisateur, mais un leadership et une direction.»* A sa manière, Edouard Heath ne dit pas autre chose : *«L'une des raisons pour lesquelles les gens perdent confiance dans mon parti et dans le gouvernement, est le fait que nous ne faisons pas face aux réalités modernes. Nous sommes au pouvoir depuis quinze ans et nous avons perdu le sens des réalités subtiles, c'est cela qu'on nous reproche.»*

Les idées «banales» du premier ministre

Michael Portillo, de son côté, a beau jeu de stigmatiser cette *«élite malade»* des *«prétendus formeurs d'opinions»*, laquelle se complaît à entretenir le *«cynisme national»*, ce *«poison»* qui mine les institutions. Mais ce que John Smith, le chef du Labour, appelle le *«fiasco politique de «back to basics»* a-t-il une autre origine que l'incapacité du gouvernement à faire passer son message?

«John Major, explique John Barnes, *est un homme qui a un grand sens moral mais qui ne sait pas exprimer ses valeurs. Il n'a pas de goût pour les mots. C'est donc un échec total sur le plan de la rhétorique. Peut-être aussi est-ce un problème d'éducation : c'est, fondamentalement, un homme aux idées banales, communes, et sans style affirmé. Or, en politique, il faut un «style» pour faire passer un thème. Il a l'instinct de ce qui préoccupe la société, il connaît ses problèmes, mais il ne parvient pas à articuler des solutions cohérentes, à trouver le langage des années 90. En outre, je crains qu'il n'ait lancé ce thème de «back to basics», sans avoir une idée très claire des moyens pour redresser les choses.»* Même constat pour Edouard Heath : *«Back to basics», ce sont des mots. Que sont ces «basics»? Vous ne pouvez pas les définir! Ce slogan donne presque l'impression d'un refus de faire face aux problèmes contemporains»*. Lassés des certitudes abruptes de Margaret Thatcher, les Britanniques découvrent que le style résolument consensuel de John Major, qui les a séduit un temps, a ses limites.

Dans cette sorte de crise morale qui les frappe, ils recherchent de nouveau un leadership assuré, qui leur permette de surmonter leurs propres incertitudes. Or, ils ont un premier ministre dont la réponse globale (*«back to basics»*) aux maladies de la société contemporaine n'offre pas d'alternative convainquante. Dès lors, rien d'étonnant si le discours plein de certitudes et un rien prophétique de Michael Portillo, candidat non déclaré de la droite thatchérienne au 10 Downing Street, comble ce vide politique et idéologique.

Rien n'étonnant non plus, si la campagne sur la *«crédibilité»* de John Major reprend de l'ampleur, si certains rappellent qu'il détient le record d'impopularité de tous les premiers ministres britanniques depuis la seconde guerre mondiale. M. Major fait la part des choses : il connaît cette tendance très britannique à déplorer une *«nation sur le déclin»*. En mars 1993, il avait déjà dénoncé la *«sinistrose»* de ses concitoyens.

En outre, il a montré dans le passé qu'il dispose de ressources personnelles et politiques insoupçonnées. Porté par une conjoncture économique favorable, il peut redresser la barre, prendre les mesures qui s'imposent. Et décider du sort de *«back to basics»*, ce slogan sur lequel il a misé son programme et sa fortune politique. *«C'est simple*, rétorque Edouard Heath, *il faut l'abandonner, purement et simplement.»* Mais au profit de quoi?

LAURENT ZECCHINI

EUROPE

Les embarras de la droite

Suite de la première page

Il y a tout d'abord l'usure d'un pouvoir trop longtemps exercé au nom de l'impossibilité de l'alternance pour cause de guerre froide. Le cas italien est à cet égard le plus éclatant : la Démocratie chrétienne s'est écroulée, minée par la corruption et les compromissions avec les forces obscures du pays, pour n'avoir pas su voir à temps que sa régénérescence exigeait un renouvellement dans son personnel et dans sa conception de l'exercice du pouvoir. La CDU allemande, nimbée de l'auréole de son chancelier réunificateur, n'a, non plus senti que les ambiguïtés passées des sociaux-démocrates sur les questions de défense et de sécurité ne la dispensait pas de se mettre à l'écoute d'électeurs de l'Est comme de l'Ouest qui avaient un peu trop cru aux promesses de l'automne 1989.

En second lieu, on peut constater que, dans l'esprit du public, cette droite a rempli sa mission de correction des pesanteurs sociales et économiques héritées d'une période, où la gauche doctrinaire, au pouvoir ou dans l'opposition, avait réussi à imposer un Etat-providence, dont la rigidité redistributive avait fini par paralyser le dynamisme. La thérapie de choc thatchérienne appartient maintenant au passé d'une Grande-Bretagne qui aspire à retrouver des dirigeants susceptibles de remettre un peu d'huile dans les rouages très compliqués qui permettent depuis des siècles à la machine sociale d'outre-Manche de fonctionner. Il ne suffit plus maintenant de présenter comme des recettes miracles de bien-être et de plein emploi les «essentiels» de l'idéologie libérale et monétariste : elle reste impuissante face à la persistance du chômage, la dégradation des comptes sociaux, les effets de la mondialisation de l'économie, avec son double visage des délocalisations et de la pression sur les pays «nantis» des déshérités de la périphérie. Sous couvert d'un pragmatisme érigé en vertu, *les grandes formations de la* droite modérée tentent de masquer une impasse théorique. Pour peu que le charisme des hommes qui l'incarnent vienne à se fissurer – un phénomène accéléré par le fonctionnement des démocraties médiatiques et «sondagières» –, les positions les mieux assurées par les pesanteurs de la sociologie électorale se mettent à vaciller dangereusement.

La question morale et nationale

Le troisième handicap, et non le moindre, qui place la droite modérée en situation délicate est lié aux questions de morale et de l'identité nationale. La vague de nationalisme, de repli sur soi et de retour aux identités primaires qui a déferlé dans l'Europe centrale et orientale de l'après-communisme n'est pas restée sans répercussion dans la partie occidentale du continent, sans toutefois, et c'est heureux, atteindre le même degré de violence. Les droites «modernes», s'étaient, dans les années de croissance économique et de stabilité géopolitique, forgées une image «européenne», d'ouverture au monde remisant au musée de la vieille Europe les réflexes nationalistes et chauvins. Dans le domaine des mœurs, ce sont souvent des gouvernements de droite qui ont assumé les grandes réformes : libéralisation de l'interruption de grossesse, introduction du divorce, intégration des étrangers. Cette droite prenait acte d'une évolution des mentalités, de la montée de l'individualisme et de la recherche personnelle du bonheur, dans un contexte où l'exigence de liberté et de responsabilité ne pouvait se limiter au domaine de la vie économique. Or on constate aujourd'hui que face à une concurrence d'extrême droite qui fait vibrer la corde nationale et les nostalgies d'un ordre musclé dans tous les domaines, la droite modérée, souvent d'inspiration chrétienne, durcit son discours. C'est ainsi que l'on assiste au retour aux «valeurs fondamentales» des conservateurs britanniques, et à la tentative, avortée mais significative, d'imposer un ultraconservateur comme Steffen Heitmann au poste honorifique, mais symboliquement important, de président de la RFA.

Lors d'une récente intervention télévisée, Laurent Fabius annonçait, de manière peut-être prématurée, que la gauche sociale-démocrate serait majoritaire dans le prochain Parlement européen. Si cela devait être le cas, ce rétablissement de la gauche dans les grandes démocraties serait plutôt la conséquence d'une fatigue de la concurrence de centre-droit que le résultat d'un effort pour donner à cette gauche les cadres idéologiques et organisationnels adaptés à l'époque nouvelle.

LUC ROSENZWEIG

ITALIE

Amorce d'une alliance entre la Ligue du Nord et Mario Segni

Mario Segni, transfuge de l'ex-Démocratie chrétienne et fondateur du Pacte pour l'Italie, et chef du groupe parlementaire de la Ligue du Nord à la Chambre des députés, Roberto Maroni, ont conclu, lundi 24 janvier, un accord sur un programme commun dans la perspective des élections législatives des 27 et 28 mars. Il s'agit de l'ébauche d'une alliance de centre-droit – destinée à faire barrage à la gauche – qui tente de se mettre en place, en particulier depuis les victoires du PDS (ex-PCI) aux élections municipales de décembre 1993. Toutefois, Umberto Bossi, le principal dirigeant de la Ligue, a posé des conditions à cet accord en affirmant lundi soir : *«Il faut savoir si ce document prévoit que la prochaine législature soit constituante, si ce n'est pas le cas, je ne le signerai pas.»* – *(AFP.)*

RUSSIE

Y a-t-il un ministre des finances ?

MOSCOU

de notre correspondant

Le héros principal adore son rôle, et le metteur en scène n'est pas satisfait du dénouement : le feuilleton Fiodorov, que l'on croyait à tort terminé, continue donc. Cinq jours après avoir annoncé, le plus clairement du monde, qu'il refusait de figurer dans un gouvernement dont il réprouvait la politique, le ministre des finances Boris Fiodorov est toujours, officiellement, en fonctions. Un pied dedans, un pied dehors.

Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, loin d'être débarrassé de cet insolent trublion devenu, aux yeux de l'Occident comme des Russes, le symbole de la continuation ou de l'abandon des réformes économiques radicales, en est réduit, comme tout le monde, à attendre la suite. *«Je n'accepte aucune démission, cela ne fait pas partie de mes attributions»*, a-t-il déclaré, lundi 24 janvier, à l'issue d'une nouvelle entrevue avec Boris Eltsine.

C'est donc au président russe de décider s'il entend retenir M. Fiodorov, et s'il est prêt, pour cela, à céder à certaines des exigences formulées par le ministre des finances, en particulier le limogeage du directeur de la banque centrale, M. Guerachtchenko. *Ce qui placerait le premier ministre dans une position humiliante* et provoquerait très probablement un premier conflit avec la Douma. En fait, la réelle beauté du problème est... qu'il ne se pose pas. A en croire un porte parole de M. Eltsine, le ministre des finances n'ayant pas adressé de lettre de démission, le président n'a pas à accepter ou à refuser celle-ci.

M. Chokhine balise son territoire

L'intéressé, pour sa part, souhaite être reçu par le président pour lui exposer son point de vue. L'audience, annoncée dans un premier temps pour lundi, n'a pas eu lieu et elle n'est toujours pas inscrite sur l'agenda *«extrêmement chargé»* de Boris Eltsine. Cependant, ajoute-t-on de source officielle, cette rencontre reste *«très souhaitable»*. Bref, tout, théoriquement, reste possible, même si, dans l'entourage de M. Fiodorov, on laisse entendre que le ministre est tout à fait décidé à partir.

Contrairement aux apparences, *l'affaire ne se résume pas à une* brillante opération de relations publiques de la part de M. Fiodorov. *Si elle dure si longtemps*, c'est de toute évidence parce que M. Eltsine lui-même est mécontent de voir les économistes radicaux déserter un gouvernement qui en devient sans doute plus homogène, mais par là même expose plus directement le président. Parce qu'il n'apprécie pas que sa propre image de réformateur en soit écornée. Et parce qu'il n'entend pas laisser M. Tchernomyrdine jouir, à ses dépens, d'une autorité trop forte.

Pendant ce temps, le nouveau ministre de l'économie, Alexandre Chokhine, s'empresse de baliser son territoire, ou plutôt de l'étendre. Ainsi a-t-il expliqué lundi au cours d'une conférence de presse que le rôle de son ministère était appelé à s'accroître aux dépens de celui des finances, et aussi que lui-même continuerait, au moins provisoirement, à superviser les relations de la Russie avec ses partenaires de la CEI.

M. Chokhine, qui siège au gouvernement depuis décembre 1991 et fait donc partie de l'équipe originelle des réformateurs, mais a adopté des positions plus «centristes», a affirmé qu'il n'était pas question d'abandonner les méthodes monétaires de *«stabilisation macro-économique»*, mais d'y adjoindre *«une politique structurelle sélective»* permettant de *«normaliser la situation micro-économique»*. En clair, de s'intéresser plus directement à la situation des entreprises, et d'opérer un choix parmi celles qui méritent d'être aidées.

En même temps, M. Chokhine a reproché à l'ex-premier vice-premier ministre, Egor Gaidar, d'avoir quitté le gouvernement pour fuir *«les responsabilités de sa propre politique»*. Il a annoncé que l'inflation s'accroîtrait forcément, notamment parce que l'Etat devrait s'acquitter des factures non payées à la fin de l'année dernière (l'inflation a atteint 16 % pour la seule première quinzaine de janvier). Il a également appelé le Fonds monétaire international à reconsidérer ses critères d'attribution de crédits, inadaptés selon lui au cas russe.

JAN KRAUZE

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

William Perry est nommé secrétaire à la défense

WASHINGTON

de notre correspondant

En principe, le feuilleton de la désignation du prochain secrétaire américain à la défense, entamé avec la démission du titulaire, Les Aspin, le mois dernier, devrait prendre fin après la nomination à ce poste par le président Clinton, lundi 24 janvier, de William Perry, qui doit encore être «confirmé» par le Sénat.

Habituellement, les candidats se bousculent pour occuper une si éminente fonction, qui, avec le Trésor et le département d'Etat, constitue un des trois grands fauteuils du cabinet. Mais l'affaire commençait à prendre une tournure humiliante pour Bill Clinton puisque pas moins de trois personnes pressenties pour le poste se sont, tour à tour, désistées. Nommé par le président, l'amiral Bobby Ray Inman, piqué au vif par certains articles de presse le mettant en cause, devait, le premier, renoncer, avec un certain fracas.

L'administration avait, ensuite, sondé un ancien sénateur républicain, Warren Rudman, qui fit savoir qu'il n'était pas intéressé. Elle avait, enfin, sollicité le démocrate Sam Nunn, président de la commission des forces armées du Sénat, qui, lui aussi, répondit par la négative. Restait l'homme recommandé par l'amiral Inman, le secrétaire adjoint à la défense, William Perry. A en croire la presse, il s'est fait longuement prier avant d'accepter de remplacer Les Aspin à la tête du département de la défense. Ses qualifications ne sont pas en cause. Agé de 66 ans, William Perry, un ingénieur formé à Stanford, a toujours travaillé au sein du complexe militaro-industriel. Hormis un passage dans la banque, il a occupé différentes fonctions dans l'industrie électronique liée à la défense et fut, durant l'administration Carter, sous-secrétaire à la défense *chargé de la recherche* et de l'ingénierie, avant de retourner dans le privé puis, de nouveau, au département de la défense en mars 1993 avec, cette fois, le titre de secrétaire adjoint.

S'il fuit la presse, et les prestations publiques en général, s'il n'est pas un habitué du Congrès et de la bataille politique, il jouit assurément du respect des professionnels. Il a été l'un des hommes qui, à la fin des années 70, assura la promotion de la technologie du «bombardier furtif» et autres armes dites «intelligentes» qui firent leurs preuves durant la guerre contre l'Irak. Ses hésitations avant d'accepter le poste reflètent le malaise entourant l'équipe qui, au sein de l'administration Clinton, est chargée des questions de sécurité au sens large (département de la défense, département d'Etat et Conseil national de sécurité de la Maison Blanche). C'est une équipe qui, rappelait lundi le *New York Times*, a souvent été taxée *d'«incompétence»*, notamment pour ses ratages en Haïti, en Somalie, voire en Bosnie, et pour n'avoir pas su formuler une doctrine d'intervention des forces américaines à l'étranger. C'est une équipe qui souffre, ou a souffert, du désintérêt relatif du président pour les affaires extérieures.

Autant d'accrocs qui ont contribué à la crise de confiance entre Bill Clinton et Les Aspin et expliquent le départ de ce dernier. M. Perry sera, en outre, confronté à l'une des difficultés qui fut aussi à l'origine de la démission de son prédécesseur : être à la tête du département de *la défense au moment où une* partie de la hiérarchie s'oppose aux coupes draconiennes prévues dans les budgets militaires.

ALAIN FRACHON

EN BREF

ISRAËL-OLP : Israéliens et Palestiniens ont suspendu leurs négociations à Taba. – Après une journée de travail, les négociations sur l'application de l'accord d'autonomie palestinienne ont été suspendues, lundi 24 janvier, à Taba (Egypte). Elles reprendront la semaine prochaine, a affirmé un représentant israélien, le général Gady Zohar. Cette décision a été prise après le report d'une semaine de la réunion de la commission militaire, initialement prévue pour mardi. Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, doivent se rencontrer, samedi prochain, à Davos (Suisse), en marge d'un colloque international. – *(AFP.)*

Les présidents turc et israélien s'engagent à œuvrer pour la paix. – Le président israélien, Ezer Weizman, et son homologue turc, Suleyman Demirel, se sont engagés, lundi 24 janvier, à œuvrer pour la paix et la coopération dans la région, au cours de la première visite officielle à Ankara, d'un chef de l'Etat hébreu. La Turquie a été le premier pays musulman à reconnaître officiellement Israël, dès 1950. – *(AFP.)*

Les militants anti-avortement pourraient être passibles de la loi sur le gangstérisme

La Cour suprême des Etats-Unis a accordé lundi 24 janvier aux partisans de l'avortement le droit d'invoquer une loi de 1970 sur le gangstérisme à l'encontre des militants anti-avortement qui bloquent l'accès des cliniques aux femmes souhaitant recourir à une interruption de grossesse. Ce jugement est considéré comme une grande victoire pour l'Organisation nationale des femmes (NOW), qui avait soumis l'affaire à la plus haute instance judiciaire du pays, mais aussi pour l'administration Clinton, qui a pris parti en faveur du droit à l'avortement.

Les groupes anti-avortement qui pratiquent le harcèlement, l'agression, la destruction de biens et même l'assassinat sont donc désormais passibles de la loi sur le gangstérisme. Cette loi, qui date de 1970, avait été votée pour lutter contre le crime organisé. Mais elle a été ensuite couramment invoquée dans beaucoup d'autres cas. Dans son jugement, le juge de la Cour suprême, William Rehnquist, estime que cette loi peut être invoquée à propos de délits pour motifs idéologiques et non plus seulement dans le cas de délits économiques.

NOW ainsi que les autres partisans du droit à l'avortement affirment qu'Operation Rescue et d'autres organisations anti-avortement sont engagées dans une *«campagne de terreur à l'échelle nationale»* en appelant à des manifestations parfois violentes devant les cliniques où se pratiquent les avortements. – *(AFP.)*

HAÏTI : un membre d'un mouvement paysan tué. – Un membre du Mouvement des paysans de Papaye (centre-est d'Haïti), Elikner Elie, a été assassiné par des hommes armés, a annoncé, lundi 24 janvier, un communiqué de ce mouvement. La victime, tuée devant sa femme et ses enfants avant d'être pendue à un arbre, était l'ancien coordinateur du mouvement dans la région rurale de Bassin-Zim. – *(AFP.)*

CHILI

Eduardo Frei a savamment dosé la composition de son gouvernement

SANTIAGO

correspondance

Vainqueur de l'élection présidentielle du 11 décembre 1993 avec *58 % des voix*, le *démocrate-chrétien* Edouardo Frei a complété, le week end dernier, la formation de son gouvernement, qui prendra ses fonctions en mars, à la fin du mandat de Patricio Aylwin, du même parti. Composé de dix démocrates-chrétiens, quatre socialistes, trois membres du Parti pour la démocratie et quatre indépendants, le nouveau cabinet respecte en gros l'équilibre des forces au sein de la coalition de centre-gauche (au pouvoir depuis 1989), que le dernier scrutin a dessiné. Mais le choix des personnalités a suscité la surprise : deux «poids lourds» très populaires – Alejandro Foxley, ministre des finances sortant, et Ricardo Lagos, ancien ministre de l'éducation et leader de la gauche au sein de la coalition – n'ont pas obtenu les ministères-clés auxquels on les croyait destinés.

Selon l'entourage du président élu, il n'était pas souhaitable que d'importantes responsabilités soient confiées à deux hommes qui apparaissent déjà comme les principaux candidats à la succession de M. Frei. Fort du succès de sa politique économique, M. Foxley a refusé sèchement le ministère de l'éducation qu'on lui proposait. Le portefeuille des finances a échu à un diplômé de Harvard, Eduardo Aminat. M. Lagos, lui, a fini par *accepter le ministère des travaux* publics, après qu'Eduardo Frei lui eut assuré que la modernisation des infrastructures serait *«une priorité stratégique»* de son gouvernement, avec la lutte contre la pauvreté.

La frustration des amis de M. Lagos a été rapidement compensée par la nomination de German Correa, président du Parti socialiste, au ministère de l'intérieur. Un «geste» diversement apprécié : les militants du PS, satisfaits, considèrent qu'après deux décennies de bannissement, ils ont enfin récupéré toute leur légitimité ; la droite a vu d'un mauvais œil l'arrivée de ce socialiste réputé «dur» et qui, voilà à peine cinq ans, était une nouvelle fois arrêté par des forces de police dont il aura désormais la charge.

En cas de voyage à l'étranger du président, c'est le ministre de l'intérieur qui le remplace. A ce titre, M. Correa pourrait recevoir les honneurs de celui qui, le 11 septembre 1973, renversa le gouvernement de son camarade Salvador Allende et condamna les socialistes chiliens à un ostracisme dont ils viennent à peine de sortir : le général Augusto Pinochet. – *(Interim.)*

DIPLOMATIE

A l'occasion du trentième anniversaire des relations franco-chinoises

M. Peyrefitte sera accompagné par l'amiral de Gaulle

L'ancien ministre Alain Peyrefitte, chargé par Edouard Balladur de le représenter pour la célébration du trentième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin, le 27 janvier 1964, et d'y préparer sa prochaine visite – sans doute début mars – a annoncé, lundi 24 janvier, qu'il quitterait Paris mercredi pour la capitale chinoise. Il sera notamment accompagné de l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur de Paris. D'ici mars, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, pourrait se rendre en Chine, sans doute à l'occasion de l'inauguration de la centrale nucléaire franco-britannique de Daya Bay.

M. Peyrefitte avait été reçu par le premier ministre français après que celui-ci se fut entretenu avec le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères chinois. Qian Qichen a ensuite rencontré le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. Le principal sujet de conversation entre les deux hommes aura été la question des droits de l'homme. M. Qian est resté fort peu disert sur ce sujet – dont, a-t-il affirmé, il *« ne s'occupe pas »* – si ce n'est pour *« estimer que la question des droits de l'homme ne devrait pas être liée à celle du commerce »*. Il a néanmoins accepté que le sort de 235 prisonniers politiques, dont les Etats-Unis demandent la libération, soit évoqué dès cette semaine au cours de discussions bilatérales à Washington.

M. Christopher a accordé plus d'importance à cette question humanitaire, affirmant que les Chinois *« ont encore du chemin à faire »* pour remplir les conditions posées par le président Clinton au maintien de la clause de la nation la plus favorisée (MFN). Les Etats-Unis ont par ailleurs demandé à la Chine d'entamer un dialogue à haut niveau avec le dalaï-lama. Le Tibet a été également évoqué par le chef de la diplomatie helvétique, Flavio Cotti, lundi à Berne, lors de la visite du président du Parlement chinois, Qiao Shi. Par contre, les dirigeants français – qui avaient pourtant reçu le dalaï- lama l'an dernier – n'avaient pas abordé cette question en recevant Qian Qichen.

Pendant que le ministre chinois écoutait à Paris ses interlocuteurs occidentaux et qu'on laissait entendre à Pékin la libération prochaine de plusieurs dissidents de haut vol, on apprenait que Qin Yongmin avait été condamné à deux ans de *« rééducation par le travail »* à Wuhan. Qin Yongmin est l'un des fondateurs du mouvement réformiste non-violent de la Charte pour la paix. Comme par le principe des vases communicants, les dirigeants chinois semblent remplir de nouveau leur vivier de dissidents détenus au fur et à mesure que d'autres sont libérés sous la pression de l'Occident.

Enfin, à Rome, Jean-Paul II a exprimé lundi son *« grand désir »* de pouvoir se rendre en Chine. Devant la presse, le pape a souligné que le Saint-Siège ne négligeait *« aucune possibilité »* pour établir des contacts avec Pékin et avec l'Association des catholiques patriotiques. Mais, a-t-il dit, *« les temps sont difficiles »* et les contacts *« sont rendus difficiles par la configuration politique entre les deux Chine »*. Pour le moment, le Vatican est le seul Etat européen à avoir des relations diplomatiques avec Taïwan.

P. de B.

Paris espère résorber son déficit commercial

L'engagement de la France de ne plus vendre d'armes offensives à Taïwan a pour but de faire sauter le verrou qui a empêché, en 1993, les entreprises françaises de faire jeu égal avec leurs concurrentes étrangères sur le marché chinois. Elles sont désormais *« les bienvenues* [sur ce marché] *pour participer à la concurrence sur un pied d'égalité »*, a déclaré le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, en visite officielle en France.

En normalisant ses relations avec Pékin, la France espère profiter du boom de l'économie chinoise, dont le taux de croissance s'élève en rythme annuel à 14 %, et résorber ainsi son déficit commercial avec la Chine. Un déficit qui ne cesse de se gonfler depuis le milieu des années 80. Excédentaire de 2,5 milliards de francs en 1985, la balance commerciale française avec la Chine est devenue déficitaire de 11,2 milliards de francs en 1992. Le taux de couverture – rapport exportations sur importations – est lui passé de 157 % en 1985 à 39,7 % en 1992.

Mais les chiffres disponibles sur les neuf premiers mois de l'année dernière montrent que la situation cesse de se dégrader. En 1993, le déficit devrait être équivalent à celui de 1992, année au cours de laquelle la France a été le 12e fournisseur et le 12e client de la Chine. Parmi les grandes entreprises françaises présentes sur le marché chinois, on trouve les constructeurs automobiles (Peugeot, Citroën et Renault), la CGE, Alcatel-Alsthom, Elf-Sanofi, Rhône-Poulenc et la Lyonnaise des eaux.

La structure des échanges franco-chinois révèle une relation typique pays industrialisé-pays en développement. En raison de l'essor rapide de son économie, la Chine achète surtout à la France des biens d'équipement. Les machines et appareils mécaniques ont représenté, en 1992, 23 % des exportations françaises, suivis par les voitures particulières, l'équipement automobile et les véhicules utilitaires (19 %), le matériel électrique (8 %) et l'électronique professionnelle (8 %). La France, de son côté, achète à la Chine des produits de grande consommation, comme du textile et de l'habillement (21 % de nos importations en 1992), des jouets, des articles de sport et des bijoux (19 %), des chaussures et de la maroquinerie (14 %) et de l'électronique grand public (7 %).

Si nos exportations vers la Chine ont progressé de 30,2 % au cours des cinq premiers mois de l'année dernière, par rapport à la même période de 1992, l'Allemagne a accru les siennes de 89,8 %, l'Italie de 83,3 % et la Grande-Bretagne de 52,3 %. Le revirement de la position française à l'égard de Pékin devrait donc permettre aux entreprises françaises de participer à armes égales à l'essor économique chinois.

A. Pu.

Pékin et l'arme des droits de l'homme

La Chine est passée maître dans l'utilisation de la question des droits de l'homme et des détenus politiques dans ses délicates relations avec les pays occidentaux.

PÉKIN

de notre correspondant

Après avoir récemment remis en liberté deux activistes tibétains connus – Gendun Rinchen, guide touristique, et Lopsang Yonten, moine de soixante-quatre ans, les 10 et 11 janvier – Pékin s'apprête à libérer quelques prisonniers politiques chinois de premier plan. On avance les noms de Wang Juntao et Chen Ziming, les deux dissidents qui ont été condamnés aux plus lourdes peines de prison (treize ans) lors des procès de l'hiver 1991 contre les activistes du mouvement prodémocratique décrétés responsables du drame de Tiananmen en 1989. On cite également ceux de Bao Tong, ex-secrétaire particulier de l'ancien secrétaire général du PC chinois (PCC), Zhao Ziyang, et de Ren Wanding, autre figure célèbre de la contestation.

Ces libérations pourraient avoir lieu dans un avenir proche sous des prétextes humanitaires, les intéressés étant malades. Elles s'inscriraient, en fait, dans la campagne de concessions mesurées pour obtenir les faveurs de l'administration américaine en vue du renouvellement annuel du statut de la nation la plus favorisée de la Chine par les Etats-Unis. Le principe de cette mesure de clémence a été annoncé, comme à l'accoutumée, à l'homme d'affaires américain John Kamm, interlocuteur privilégié des Chinois pour les questions touchant aux prisonniers de conscience. Selon la tradition établie, M. Kamm n'a pas obtenu les noms des détenus concernés par ce soudain accès de commisération pékinois.

Si réjouissante soit-elle pour les intéressés, l'opération va démontrer une nouvelle fois que, sur cette question, les gouvernements occidentaux se sont laissé enfermer dans une problématique qui n'est pas sans similitude avec les prises d'otages dans d'autres régions du monde.

Cercle vicieux

La libération au coup par coup de dissidents en vue à l'occasion d'échéances importantes dans le calendrier diplomatique de Pékin est devenue une pratique qui ne fait en rien progresser la mentalité démocratique à la tête du régime, mais, au contraire, renforce sa propension à l'autoritarisme. En outre, cette politique a notamment pour conséquence indirecte d'encourager les dissidents en liberté à plus de hardiesse, ce qui, par voie de conséquence, suscite un regain de fermeté de la part des « durs » du régime et peut mener à de nouvelles arrestations.

Tant que ce cercle vicieux ne sera pas brisé, les discussions sur la question de savoir si la politique chinoise en matière de droits de l'homme, ou du respect de la liberté de penser, s'est, ou non, améliorée paraissent relever du faux débat par excellence. En témoigne notamment la mise en détention *« administrative »*, c'est-à-dire sans jugement, apprise de sources catholiques, de deux évêques et trois prêtres fidèles à Rome dans la province du Hebei, qui entoure Pékin, entre novembre et début janvier.

Les réseaux d'information souterrains chrétiens n'ont pas permis de déterminer où se trouvent actuellement les deux prélats, Jia Zhiguo (de la ville de Zhengding) et Joannes Han (de Handan). Deux des trois prêtres, arrêtés après avoir dit la messe, se trouveraient dans un camp de travail proche de la cité militaire de Zhangjiakou, près de Pékin. De même, un évêque de Tianjin, Li Side, serait virtuellement assigné à résidence dans son église. Un autre prélat de la troisième cité de Chine, Shi Hongzhen, serait, selon ces mêmes informations, l'objet d'une surveillance policière accrue.

Sur un tout autre plan, la même mentalité a conduit les représentants de Pékin à Hongkong à exercer des pressions sur le Club des correspondants étrangers, association pourtant privée, pour lui interdire – en vain – de visionner dans ses locaux le reportage controversé de la BBC sur Mao Zedong, sous prétexte qu'il *« offenserait le peuple chinois »*. En toute logique, l'affaire devrait prendre la même tournure avec la France dès que France 3 aura diffusé cette émission, le 30 janvier.

FRANCIS DERON

Vingt et un journalistes en prison. – Vingt et un journalistes sont emprisonnés en Chine, a indiqué, lundi 24 janvier, l'organisation Reporters sans frontières. Cette association indépendante de défense de la liberté de la presse dans le monde a profité de la visite du ministre des affaires étrangères chinois à Paris pour rappeller que Pékin continuait de *« verrouiller la liberté d'expression »*.

Condamnations à mort pour de faux certificats médicaux. – Deux responsables d'un hôpital de la province du Henan ont été condamnés à mort pour avoir falsifié des certificats médicaux, permettant à 448 femmes de passer outre à la politique de limitation des naissances et de l'enfant unique, rapporte, lundi 24 janvier, la presse chinoise. Ces documents assuraient que ces femmes étaient stériles. Le tribunal d'Anyang a indiqué que les deux hommes avaient reçu des pots-de-vin. – *(UPI, Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

La Conférence nationale pourrait porter M. Bouteflika à la présidence

ALGER

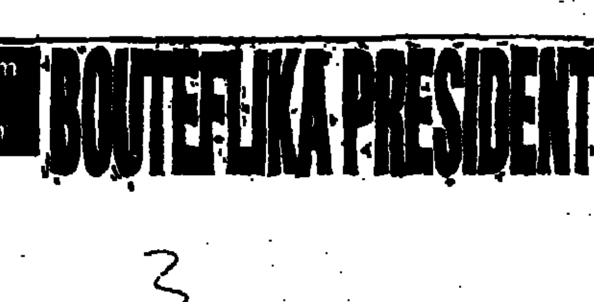
de notre correspondante

Tandis qu'un groupe d'ouvriers s'affaire à reboucher quelques malencontreux nids de poule, un autre achève de hisser les drapeaux jusqu'au sommet des hampes qui bordent la route d'accès au Club des Pins. C'est là, entre mer et campagne, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, dans ce site luxueux abritant les villas de la « nomenklatura », que devait s'ouvrir, mardi 25 janvier, la Conférence nationale, censée sceller le sort de l'Algérie pour les trois années à venir.

On devrait connaître, mercredi soir, à l'issue de deux jours de débats, le nom du futur chef de l'Etat et les nouvelles institutions de la *« période de transition »*.

« Tout ça, c'est du tape-à-l'œil pour se mettre dans la poche les gouvernements étrangers ! », ronchonne un vieil Algérois. Le spectacle proposé n'offrira, il est vrai, qu'une bien pauvre distribution : à l'instar du Front des forces socialistes (FFS), du Front de libération national (FLN), l'ancien parti unique, du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), puis du Mouvement Ettahadi, l'ancien parti communiste, c'est la formation de l'ancien président Ahmed Ben Bella, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), qui a fait savoir, lundi soir, qu'il boycotterait la Conférence : *« Puisque le Front islamique du salut* (FIS) *n'y va pas, nous ne voyons pas de quelle utilité serait notre présence »*, ont expliqué ses dirigeants.

Des deux partis islamistes « modérés », le Mouvement pour la renaissance islamique, Ennahdha, et le Mouvement pour la société islamique, Hamas, seul le second a accepté de participer, aux côtés, notamment, des représentants de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Dans le camp des associations, c'est peut-être le Mouvement pour la culture berbère (MCB) qui pourrait, paradoxalement, faire le plus parler de lui. Des rassemblements sont, en effet, prévus, ce mardi, à Alger, Tizi-Ouzou et Bejaïa, pour défendre la langue berbère et dénoncer *« le statut muséographique »* que le projet de plate-forme nationale, soumis à l'approbation de la Conférence, réserve, selon le MCB, à la culture berbère.





Dessin d'Ali Dilem paru dans « le Matin » du 24 janvier

La presse locale a abondamment commenté, dans ses éditions de mardi, les enjeux de la Conférence. *« Tout porte à croire*, écrit l'éditorialiste du quotidien indépendant *El Watan*, *qu'avec la tenue de la Conférence, on renoue avec les pratiques de l'alchimie politicienne et les habiles dosages claniques et régionalistes qui ont montré leurs limites. »*

Evoquant la *« probable »* nomination à la tête du pays d'Abdelaziz Bouteflika, l'ancien ministre des affaires étrangères sous le régime de Houari Boumediène, *El Watan* estime que *« seule sa personnalité fait, à défaut d'unanimité, un large consensus chez les gens qui ont préparé et pensé la transition, parmi la classe dirigeante sur le départ et, enfin, (...) l'armée »* qui a *« la réalité du pouvoir »* Et le journal algérois de conclure : *« Bouteflika a toutes les chances, à moins d'un accident majeur, d'être le troisième chef d'Etat de l'ère post-chadlienne. »*

CATHERINE SIMON

REPÈRES

ARABIE SAOUDITE

Yasser Arafat a été reçu par le roi Fahd

Le souverain d'Arabie saoudite a reçu, lundi 24 janvier, à Ryad, pour la première fois depuis le début de la crise du Golfe en août 1990, le chef de l'OLP. De source palestinienne, on a indiqué que cette rencontre a été *« très amicale »* et que *« le roi Fahd a exprimé à M. Arafat son soutien et celui de son gouvernement à la cause et au peuple palestiniens »*.

Le chef de l'OLP ayant adopté une position jugée trop favorable à Bagdad, après l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, la plupart des monarchies du Golfe avaient manifesté leur hostilité à l'égard de l'OLP.

Principal pourvoyeur de fonds pour celle-ci, l'Arabie saoudite avait suspendu le versement d'une aide annuelle publique de 85,5 millions de dollars, ce qui avait contribué à aggraver les difficultés financières de la centrale palestinienne. – *(AFP.)*

UKRAINE

Le président Kravtchouk affronte le Parlement à propos de la dénucléarisation

Le président Leonid Kravtchouk aura du mal à faire accepter au Parlement ukrainien, qui se réunit mardi 25 janvier, l'accord sur la dénucléarisation de l'Ukraine qu'il a signé, le 14 janvier dernier à Moscou, avec Boris Eltsine et Bill Clinton. *« Ce n'est pas un accord de désarmement, c'est une simple déclaration, un vague protocole d'intention qui ne nous engage en rien »*, expliquait ainsi lundi Boris Bazilevski, secrétaire de la commission des affaires étrangères du Parlement ukrainien. Un bon nombre de députés reprochent au président d'avoir signé l'accord de dénucléarisation totale *« derrière leur dos »* et estiment que les garanties obtenues sont insuffisantes. En revanche, une autre fraction, minoritaire, voit l'accord d'un œil plutôt favorable, espérant qu'il va améliorer les relations très dégradées avec le voisin russe. *« Cet accord nous permettra de rompre l'isolement de l'Ukraine sur la scène internationale et ôtera à la Russie un prétexte pour nous imposer des pressions économiques »*, estime ainsi l'ancien premier ministre Leonid Koutchma. – *(AFP.)*

NORVÈGE

Bjoern Tore Godal succède à Johan Joergen Holst à la tête de la diplomatie

Bjoern Tore Godal, âgé de quarante-neuf ans, jusqu'à présent ministre norvégien du commerce et de la marine marchande, a été nommé, lundi 24 janvier, ministre des affaires étrangères en remplacement de Johan Joergen Holst, artisan des négociations secrètes entre Israël et les Palestiniens, décédé le 13 janvier. M. Godal était chef de la diplomatie norvégienne par intérim au mois de décembre. En tant que ministre du commerce et de la marine marchande, il avait œuvré pour négocier une adhésion de la Norvège à la Communauté européenne. Il a été remplacé à ce poste par le ministre des affaires sociales, Grete Knutsen, elle-même remplacée par le chef adjoint du Parti travailliste, Hill-Marta Solberg. – *(AFP.)*

ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : menaces de famine. – Le programme alimentaire mondial (PAM, agence des Nations unies) a indiqué, lundi 24 janvier, à Rome que les deux tiers des 2,3 millions d'habitants qui peuplent l'Erythrée seront menacés par la famine en 1994 et que l'Ethiopie devra à nouveau compter sur l'aide internationale au cours de cette année. Quelque 400 000 personnes sont particulièrement menacées par la raréfaction des cultures et la diminution de la production en Erythrée, selon le PAM. – *(AFP.)*

SOUDAN : les Etats-Unis appellent à un cessez-le-feu dans le Sud. – Dans un communiqué publié par leur ambassade à Khartoum, les Etats-Unis ont appelé lundi 24 janvier le gouvernement soudanais et les maquisards de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) à conclure un cessez-le-feu immédiat dans le sud du pays afin *« de démontrer ainsi leur intention sérieuse de régler leurs divergences par la négociation »*. Les Etats-Unis soutiennent pleinement les efforts de paix menés par le président kényan, Daniel arap Moi, dans le cadre de l'Organisme intergouvernemental sur la sécheresse et le développement.

Les vingt-huitièmes assises du PCF se sont ouvertes à Saint-Ouen

Le dernier congrès de Georges Marchais

■ INNOVATION. ***Contrairement*** **à la tradition, le vingt-huitième congrès du Parti communiste ne s'est pas ouvert, mardi 25 janvier, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), par un long rapport du secrétaire général. Georges Marchais estime, désormais, que cette pratique coupe court à la discussion. Les débats devaient s'engager après la présentation du projet de manifeste par Robert Hue, membre du bureau politique et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains.**

■ CINQ JOURS. Prévus pour s'étaler sur cinq jours, jusqu'à la désignation du futur secrétaire national samedi 29 janvier, les débats du congrès ne s'achèveront pas – autre innovation – un dimanche. Il est vrai que le nouveau « patron » (au moins en titre) du parti a été invité par ***anticipation sur plusieurs*** **chaînes de télévision et stations de radio le 30 janvier. Son élection par le comité national n'a donné lieu à aucun débat préalable parmi les militants.**

Georges Marchais a raison. Il a raison lorsqu'il appelle de ses vœux, comme il l'a fait, le 18 janvier, lors de son dernier passage à RTL, *« un développement considérable de la vie démocratique dans les organisations du parti »*. Membre du bureau politique du PCF depuis 1959, au tout début de la V[e] République, secrétaire à l'organisation depuis 1961 et « premier dirigeant » du parti – dans les faits, sinon en titre – depuis 1970, l'homme sait de quoi il parle.

Certes, par rapport à l'époque, celle des années 60 ou 70, où de jeunes cadres du parti, devenus depuis lors membres du bureau politique, étaient déplacés, à la demande de leurs aînés, d'une section à l'autre, pour remplir les tâches fixées par l'appareil, le Parti communiste a considérablement progressé sur la voie de la démocratie. On aurait tort, de ce point de vue, de trop noircir le « règne », de près d'un quart de siècle, de M. Marchais. Mais le PCF demeure encore très loin du compte.

Au nom de la *« primauté de l'adhérent »*, avait-on dit, à l'automne, à l'ouverture de la phase préparatoire du vingt-huitième congrès, les communistes devaient être *« souverains »* ? C'est sans doute qu'ils ne l'étaient pas jusqu'ici : dont acte. L'ont-ils été pour autant, ces derniers mois ? Rien n'est moins sûr. Si de nombreux militants ont confié leur préférence, en privé, pour le camarade X... plutôt que pour le camarade Y... pour remplacer M. Marchais à la tête du parti, il ne s'est trouvé aucun délégué de section, dans les conférences fédérales, pour poser publiquement la question du choix du futur « premier dirigeant » du PCF. C'est tout juste si, ici ou là, des communistes se sont interrogés sur la durée du mandat du secrétaire général. Le choix du successeur de M. Marchais résultera donc, à la fin de cette semaine, d'un débat lancé, dans le meilleur des cas, par l'un des quelque deux mille délégués attendus au congrès de Saint-Ouen, voire d'une discussion, à huis clos, du futur comité national, ou, plus sûrement – comme par le passé –, d'une proposition du secrétaire général sortant.

Au cours des dernières semaines, en effet – les lecteurs de *l'Humanité* n'en ont pas été informés –, Georges Marchais a rencontré, à ce sujet, chacun des vingt-et-un autres membres du bureau politique du PCF. Lui seul connaît ainsi, le sentiment majoritaire de la direction nationale du parti. Comment ne pourrait-il pas user de ce privilège, le moment venu, pour proposer un nom ?

« Ça n'intéresse pas les gens »

Pour la première fois dans l'histoire du parti, des voix se sont élevées, de toutes parts, pour contester cette procédure : celle de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui doute que le processus de succession soit satisfaisant ; celle de Gérard Alezard, membre du secrétariat confédéral de la CGT, qui le juge proprement *« consternant »* ; celle des « refondateurs », qui ont proposé la mise en place d'une commission pluraliste ; et celle de Philippe Herzog, responsable de la section économique du comité central, qui a poussé la *provocation – en vain –* jusqu'à déposer sa propre candidature.

Le bureau politique, lui-même, a pu reconnaître, le 23 novembre dernier, que le procédé pouvait être ressenti comme *« frustrant »* pour les adhérents et *« incompréhensible »* pour les autres, rien n'y a fait. Comme le dit un parlementaire communiste : *« Nous n'avons eu que trois secrétaires généraux en soixante ans. Aussi, en choisir un nouveau, c'est une chose que nous ne savons pas encore faire. »*

Devant la *« curiosité des journalistes »*, les dirigeants communistes n'ont eu que cette réponse : *« Ça n'intéresse pas les gens. »* C'est oublier un peu vite le temps où M. Marchais, précisément, jeune secrétaire général, avait sensiblement influé, grâce à ses talents de bretteur, sur l'image du parti, grâce à des campagnes très personnalisées – *« Dites-moi M. Marchais... »* –, des interventions remarquées à la télévision – *« Taisez-vous, Elkabach ! »* –, ou encore des prises de position très personnelles du type de celle qui l'avait conduit, en 1976, à proposer l'abandon de la dictature du prolétariat.

Dans l'attente d'un « dauphin » désigné, les communistes n'ont pu que s'interroger sur les mérites comparés des successeurs potentiels : Alain Bocquet (quarante-huit ans), président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Robert Hue (quarante-neuf ans), président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, Francis Wurtz (quarante-six ans), responsable du secteur international, Pierre Zarka (quarante-cinq ans), directeur-adjoint de *l'Humanité* – tous quatre entrés au bureau politique lors du dernier congrès, en 1990 –, ou encore André Lajoinie (soixante-trois ans), candidat du PCF à la dernière élection présidentielle. Le sentiment qui prédomine, à l'ouverture du congrès, est que ce dernier ne serait que le produit, selon le mot de l'ancien ministre Anicet Le Pors, d'un *« consensus de lassitude »*. Bien que moins connus des Français, le choix de l'un des quatre autres aurait l'avantage d'apparaître comme le gage d'un changement.

La réforme des statuts, et l'abandon – ou, plus précisément, le *« dépassement »* – du centralisme démocratique, qui doit en découler, ont constitué le second sujet de préoccupation des conférences fédérales. Des trois textes soumis au vingt-huitième congrès, c'est celui qui a rencontré le plus d'oppositions, venant à la fois du courant « refondateur » et de tous ceux – notamment les permanents de l'appareil – qui redoutent la formation de tendances. Certes, à l'exception de la fédération du Pas-de-Calais, où il a été rejeté (*le Monde* du 18 janvier), le projet de statuts a été adopté avec des scores « à la soviétique » : plus de 80 % dans les Hauts-de-Seine, le Rhône, en Seine-Maritime, dans le Val-de-Marne ; plus de 90 % en Isère, en Seine-Saint-Denis, dans le Nord, en Haute-Vienne ; jusqu'à 99,5 % dans l'Allier, le département de M. Lajoinie.

Alors qu'un seul délégué, M. Le Pors, avait demandé son abandon lors du vingt-septième congrès, le centralisme démocratique aura cessé de vivre à la fin de la semaine, du moins formellement, par l'application, une fois encore... du centralisme. On a pu le constater dans plusieurs fédérations, la technique de *« l'écrémage »*, auquel il donne lieu, a perduré : alors que le projet de manifeste avait été rejeté, dans le Pas-de-Calais, par 56 % des délégués aux conférences de sections, le texte a été repoussé dans une proportion de 76 % à l'échelon supérieur. Après les prises de position d'Alain Obadia en faveur de l'indépendance de la CGT vis-à-vis du PCF (*le Monde* du 20 janvier), un contre-feu a été soudain allumé, notamment à Paris, pour promouvoir des cadres intermédiaires du syndicat.

Le climat a changé

Enfin, faute de règles précises, la représentation des minoritaires a été laissée à la seule appréciation des majoritaires. En Seine-Saint-Denis, où la contestation des élus s'est fortement développée, il a manqué plus d'une centaine de voix, sur 485 votants, à l'ancien ministre Jack Ralite, à l'ancien secrétaire de la fédération François Asensi et à Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, pour l'élection du nouveau comité fédéral. Un phénomène comparable s'est produit dans le Rhône pour Charles Fiterman et dans les Hauts-de-Seine pour Philippe Herzog. C'est dire que la démocratie relève encore de l'arbitraire des différents niveaux de direction.

Toutefois, le climat a changé. *« Il n'y a plus de ricanements, de tollés quand une opinion divergente s'exprime. Les gens ont appris à se maîtriser »*, rapporte un dirigeant contestataire. De vrais clivages sont apparus, tardivement, entre les refondateurs, les conservateurs ou « néobolchéviques », et, au centre, les légitimistes et autres réformateurs. De ce point de vue, le Parti communiste n'est plus monolithique. Longtemps, M. Marchais a maintenu l'unité du PCF par son autorité, voire sa brutalité. Son successeur, quel qu'il soit, verra sa tâche un peu plus compliquée par cette évolution.

JEAN-LOUIS SAUX

CLÉS/ Ordre du jour

Lors de la réunion du vingt-septième congrès du Parti communiste, en décembre 1990, Georges Marchais avait annoncé que le congrès suivant serait saisi d'un projet de réforme des statuts. Le 29 septembre dernier, il avait fait savoir au comité central qu'il ne solliciterait pas un *nouveau mandat* de secrétaire général au vingt-huitième congrès. Ces deux questions – nouveaux statuts et nouveau « patron » – *forment donc* l'essentiel de l'ordre du jour des assises ouvertes mardi 25 janvier à Saint-Ouen.

■ **Statuts.** Francette Lazard, membre du bureau politique sortant, est chargée de rapporter *sur le projet de statuts, dont la* caractéristique principale est l'abandon officiel du « centralisme démocratique ». Ce principe d'organisation des partis communistes, qui remonte à Lénine, interdisait, dans l'interprétation qui en avait été donnée ensuite par Staline, la formation de tendances. Les militants devaient se déterminer par rapport aux orientations de la direction, *sans* pouvoir proposer de choix alternatifs.

■ **Secrétaire national.** Le futur « premier dirigeant » du PCF portera le titre, non plus de secrétaire général, mais de secrétaire national. De même, le comité central devient, dans les nouveaux statuts, le comité national. C'est à ce comité national, élu par le congrès, qu'il reviendra d'élire, samedi 29 janvier, le nouveau secrétaire national.

■ **Candidats.** La commission des candidatures, qui sélectionne les candidats au comité national, a pour rapporteur Alain Bocquet, membre du bureau politique sortant et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Le député du Nord est considéré comme *l'un des* successeurs possibles de M. Marchais.

■ ***Manifeste.*** *Le projet de résolution*, traditionnellement soumis aux militants, avant le congrès, puis au vote des délégués, est remplacé cette année par un « manifeste », dont le rapporteur est Robert Hue, membre du bureau politique sortant, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains et autre successeur possible de M. Marchais . Enfin, André Lajoinie, membre du secrétariat sortant et, lui aussi, « dauphin » éventuel, rendra compte au congrès du programme du parti.

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES : protestations contre la représentation du PC chinois. – La *présence* du responsable régional du PC chinois pour le Tibet, Chen Kuiyuan, à la tête de la délégation communiste de Chine populaire au congrès du PCF (*le Monde* du 25 janvier) a entraîné des protestations du Comité de soutien au peuple tibétain et une manifestation d'une dizaine de personnes, lundi 24 janvier, place de la Concorde. Le PCF s'est borné à indiquer que M. Kuiyuan est *« membre du comité central du PC chinois »* et que la délégation de ce dernier à Saint-Ouen *« comprend deux Tibétains »*.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. Asensi dénonce des ***« méthodes d'inspiration monarchique »***. – François Asensi, député (PC) de Seine-Saint-Denis, a dénoncé, lundi 24 janvier, les *« méthodes d'inspiration monarchique »* qui président, selon lui, au choix du futur secrétaire général du PCF, méthodes qui *« restent secrètes et qui font la part belle aux tractations de couloir »*. *« C'est incompréhensible, navrant et ridicule »*, estime le député, en soulignant que les décisions prises *« resteront l'expression du centralisme démocratique et, donc, de la volonté de Georges Marchais et de ses proches »*.

Le gouvernement s'engageant à la « vigilance »

Les députés sont satisfaits des garanties obtenues sur le maintien du Parlement européen à Strasbourg

L'Assemblée a adopté, lundi 24 janvier, à l'unanimité, le projet de loi ***autorisant la ratification*** **de l'accord sur l'augmentation du nombre des députés (de 518 à 567) au Parlement européen. Après deux ajournements successifs de la discussion de ce texte, les deputés ont consenti à lui donner leur aval, après avoir obtenu certaines** ***garanties sur le maintien du*** **siège du Parlement à Strasbourg.**

L'hypothèque est levée. Le gouvernement n'aura pas à gérer le scénario tant redouté qui aurait vu l'Assemblée nationale bloquer, à quelques mois des élections européennes de juin, la ratification des dispositions adoptées par le Conseil européen à Edimbourg, prévoyant l'augmentation du nombre des « eurodéputés ». En adoptant le texte, lundi, à l'unanimité – les socialistes et les communistes étant absents de l'hémicycle – les députés ont reconnu la *« bonne volonté »*, selon la formule de Roland Blum (UDF, Bouches-du-Rhône), d'Egon Klepsch, président du Parlement européen, dans cette orageuse bataille du « siège ».

Pressé par le gouvernement français de confirmer solennellement le choix de Strasbourg comme siège de l'Assemblée européenne – cet engagement avait été pris par les Douze à Edimbourg en décembre 1992 –, M. Klepsch avait adressé, le 20 janvier, à Edouard Balladur, une lettre jugée *« encourageante »* par l'hôtel Matignon (*le Monde* du 22 janvier). Le président du Parlement européen s'engageait à *« prendre toutes les décisions nécessaires à la signature du contrat en vue de la construction du nouveau bâtiment du Parlement à Strabourg »*. Il assurait que les procédures internes au Parlement européen seraient accélérées, afin d'aboutir *« dans les toutes prochaines semaines »*.

Si cet engagement n'est que verbal et n'a aucune valeur juridique, les députés, emmenés par Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères, ont bien voulu s'en contenter, et ce d'autant plus qu'Alain Juppé s'est dit décidé à maintenir la *« vigilance »* du gouvernement. Les engagements de l'Hôtel Matignon sont de trois ordres : *d'abord, a indiqué* le ministre des affaires étrangères, la France ne déposera les instruments de ratification de ce texte que lorsque l'engagement de M. Klepsch *« aura été tenu »* ; ensuite, Paris *« vérifiera »*, tout au long de la procédure d'examen du budget communautaire, que seront effectivement prévus les crédits *« nécessaires à la construction et au fonctionnement du nouvel hémicycle »* ; enfin, a conclu M. Juppé, le gouvernement français demandera, à l'occasion de la réforme des institutions européennes prévue en 1996, que la mention du siège de Strasbourg soit *« introduite dans le texte du traité de l'Union européenne »* (1).

M. Giscard d'Estaing dans le rôle d'aiguillon

Alors que la phase parlementaire de la bataille du siège de Strasbourg est achevée, à l'Assemblée nationale en tout cas – ce qui ne signifie pas que l'affaire soit diplomatiquement réglée –, deux enseignements majeurs méritent d'être dégagés. En premier lieu, M. Giscard d'Estaing, qui a pris très tôt la tête de cette croisade en faveur de Strasbourg, *« centre vivant et rayonnant de la vie démocratique »* en Europe, a amplement profité de l'occasion pour se rappeler au bon souvenir de chacun. Un mois après la discussion parlementaire sur les accords du GATT, qui l'avait vu se heurter frontalement à M. Juppé, il prouve une nouvelle fois qu'il entend pleinement assumer son rôle d'aiguillon, voire de censeur de la politique étrangère du gouvernement. Dans son souci de « supervision », M. Giscard d'Estaing aura même créé un précédent dans la procédure parlementaire en exhumant une disposition fort peu connue – l'article 128, alinéa 2 du règlement intérieur – qui permet d'« ajourner » l'examen d'un traité ou d'un accord international.

Le second enseignement renvoie au problème plus général du contrôle parlementaire des affaires européennes. Dans ce cas précis comme dans celui du vote de résolutions sur les actes communautaires de Bruxelles, désormais bien rodé, la vigilance sourcilleuse exercée par l'Assemblée aide le gouvernement plus qu'elle ne le gêne. M. Juppé a d'ailleurs reconnu lui-même, lundi, que l'initiative parlementaire dans la « bataille du siège » avait *« servi le gouvernement »*. On avait même entendu, lors de la réunion de la commission des affaires étrangères, le 20 janvier, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, brandir la menace d'une *« guérilla »* budgétaire et évoquer la possibilité d'un recours devant la Cour de justice pour que la France obtienne gain de cause sur Strasbourg. M. Giscard d'Estaing avait dû tempérer les ardeurs de son ancien conseiller technique à l'Elysée...

En fait, seul le dossier sur le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires aux élections européennes a provoqué, jusqu'à présent, des frictions sérieuses entre le gouvernement et le député. Pour le reste, le gouvernement se laisse de bon gré bousculer par ses parlementaires pour mettre en garde, ensuite, ses partenaires européens : *« Cédez, car nous avons notre Assemblée aux trousses ! »*

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Le traité de Rome ne donne aucune précision sur le siège du Parlement européen. Il indique seulement, dans son article 216 : *« Le siège des institutions de la Communauté est fixé du commun accord des gouvernements des Etats membres. »*

L'école publique boude le PS

La division syndicale et la méfiance persistante à l'égard des socialistes empêchent ces derniers de tirer profit de la mobilisation du 16 janvier

Dix jours après la démonstration de force des défenseurs de l'école publique, le paradoxe est complet. Les organisateurs de la manifestation du 16 janvier paraissent impuissants à en tirer bénéfice, à élargir la brèche et à exploiter leur succès. A l'inverse, alors qu'il vient d'être contraint de reculer et d'abandonner, pour l'immédiat, les promesses faites à l'enseignement privé, le gouvernement occupe le terrain. Il a ouvert, dès le 18 janvier, une négociation tous azimuts avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement public, en attendant de les rassembler, le 27 janvier, à l'Hôtel Matignon et de rebondir. Bref, les défenseurs de l'école publique restent sur la défensive, tandis que le gouvernement mène le jeu et semble en mesure de transformer la manifestation du 16 janvier en une victoire à la Pyrrhus pour ses opposants.

Deux facteurs l'y aident puissamment : les divisions de la gauche enseignante, tourneboulée, depuis dix-huit mois, par l'effondrement de la vieille «forteresse» de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et son éclatement en deux fédérations concurrentes, la FEN maintenue et la nouvelle Fédération syndicale unitaire (FSU), qui a le vent en poupe et vient de remporter les élections professionnelles chez les enseignants; la faiblesse persistante de la gauche politique, toujours inhibée par sa déroute électorale de mars dernier et encore incapable de surmonter la défiance suscitée, dans le monde enseignant, par ses changements de cap et ses ambiguïtés pendant les dix années passées au pouvoir.

Du coup, chacun s'observe, mais personne n'est assez fort pour prétendre exploiter à fond la situation et transformer en un véritable mouvement d'opposition le front du refus constitué, il y a dix jours, sur le pavé parisien.

C'est vrai aussi des parents d'élèves. Certes, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), déstabilisée il y a trois ans par une grave crise interne, y a retrouvé des couleurs d'autant plus aisément que sa concurrente, l'Association des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), s'est marginalisée en refusant d'appeler à la manifestation du 16 janvier. En lieu et place du Comité national d'action laïque, qui avait longtemps tenu ce rôle, la FCPE est devenue, depuis quelques semaines, le seul interlocuteur assez neutre et pluraliste pour accueillir l'ensemble des défenseurs de l'école publique, en particulier les frères ennemis de la FEN et de la FSU.

Toutefois, sa tentative – observée avec beaucoup d'intérêt à l'Elysée – pour trouver un premier prolongement unanime à la mobilisation contre le privé a, déjà, fait long feu. Dès le 19 janvier, lors de la réunion tenue, à l'initiative de la FCPE, par les organisations qui avaient appelé à la manifestation, la FEN a adopté la politique de la chaise vide. Et le communiqué publié, lundi 24 janvier, pour appeler *«à la mobilisation et à la vigilance»* contre le gouvernement n'a été signé ni par la FEN ni par la CFDT.

Rivalité syndicale aiguë

Ces premières défections témoignent, sans conteste, des divisions qui affaiblissent le mouvement syndical dans le monde enseignant. Sans doute, les deux grandes centrales concurrentes, FEN et FSU, se sont retrouvées l'une après l'autre, le 20 janvier, à la table de négociation ouverte par le ministre de l'éducation nationale. Trop heureuses de pouvoir s'appuyer sur le terrain classique des revendications corporatives («des postes et des crédits!»), elles espèrent bien, chacune de son côté, tirer de ces discussions quelques avantages sonnants et trébuchants. A quelques semaines de leurs congrès respectifs – le 7 février pour la FEN et le 28 mars pour la FSU – et alors que les élections professionnelles pour les personnels non enseignants de l'éducation nationale ont lieu à la mi-mars, cela ne se refuse pas.

Ces démarches parallèles ne masquent rien d'une rivalité au couteau. Au contraire, elles l'accentuent. D'un côté, la FSU pousse son avantage. «Unitaire» dans son sigle, elle s'affiche unitaire pour deux sur le terrain, sachant pertinemment qu'à la base, la direction de la FEN, qui a gardé la «vieille maison», est le plus souvent tenue pour responsable de la rupture de l'unité syndicale en 1992. Comme l'écrit Monique Vuaillat, au lendemain de la manifestation du 16 janvier, dans son éditorial de la revue de la FSU, *«il faut maintenir la pression et consolider le front unitaire qui s'est créé autour des questions de l'école»* et *«prendre l'initiative de nouvelles réunions unitaires pour animer des actions dans les départements»*. Cette volonté unitaire rejoint, presque mot pour mot, les termes du communiqué rédigé le 19 janvier sous la houlette de la FCPE. Son dernier paragraphe est sans ambiguïté : les organisations signataires *«appellent à prendre, dans les localités, les départements et les régions, des initiatives unitaires pour défendre l'enseignement public et obtenir les moyens de son développement»*.

Pour la direction de la FEN, le piège était donc clair : ou bien elle signait ce texte et s'inscrivait dans un processus qui menace de profiter en priorité à sa rivale, ou bien elle faisait cavalier seul et courait le risque de l'isolement. Malgré Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat des enseignants et pilier de la fédération, qui estimait que *« le fait de jouer en solo risque de faire perdre* [à la FEN] *le bénéfice de la manifestation»*, c'est finalement le choix de l'isolement qui a prévalu. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, s'en explique : *«Ce qu'il y a à gérer, aujourd'hui, c'est la négociation avec le gouvernement*, dit-il. *Il ne faut pas rêver ni croire qu'on va pouvoir refaire l'union de la gauche, sur le terrain de l'école, en gommant les incompréhensions, voire les haines, de ces dernières années. Encore moins à quinze jours d'un congrès!»*

Cette guerre des deux «FEN», si l'on peut dire, pèse lourdement sur la stratégie du Parti socialiste. Ce dernier avait accueilli comme une *«divine surprise»* le faux pas du gouvernement dans l'affaire du privé (*le Monde* daté 16-17 janvier), puis l'ampleur de la mobilisation du 16 janvier. Reste à transformer l'essai.

Suspicion tenace

Jean Glavany, le porte-parole du PS, a bien résumé la perspective, après la réunion du bureau exécutif, le 19 janvier : *«Notre souci*, expliquait-il, *est de trouver les moyens de traduire concrètement, dans les faits, les débats et l'action, l'aspiration en faveur de l'école publique qui s'est puissamment exprimée dimanche.»*

Tous les responsables socialistes sont, là, sur la même longueur d'onde. Ainsi Michel Rocard avait-il lancé, dès le 16 janvier, l'idée d' «états généraux» de l'enseignement public. Laurent Fabius, pour sa part, estime que *«tout le problème, aujourd'hui, est de traduire de façon positive l'adhésion à des valeurs de gauche qu'a exprimée la manifestation»*. De même, Henri Weber, chargé de l'éducation au secrétariat national, est attentif au fait que, *«pour la première fois depuis longtemps, un grand mouvement social s'est développé sur des valeurs de gauche»* et entend que ce mouvement *«ne retombe pas et que ce rapport de forces ne se délite pas»*. Quant à Jean-Christophe Cambadélis, il observe que l'affaire du privé a permis aux socialistes de *«revenir dans* [leur] *base sociale et d'être de nouveau acceptés comme une composante de cette mobilisation»*. *«La manifestation a libéré la parole socialiste et nous a donné des marges de manœuvre»*, affirme l'organisateur des «assises de la transformation sociale», tout en précisant : *«Tout reste à faire, et il ne faut pas brusquer le rythme.»*

Tout reste à faire, effectivement, et le PS a eu l'occasion de mesurer, en quelques jours, que le chemin sera long. Il a pourtant multiplié les précautions et les gages de modestie. *«L'objectif est de rester dans le débat national, d'innover dans la pratique politique et de ne pas s'enfermer dans les querelles du passé»*, souligne ainsi Alain Bergounioux, proche conseiller de M. Rocard. C'est, à ses yeux, tout le sens du projet d'«états généraux». *«Il faut prendre le temps de renouer avec tous les acteurs, repartir de leurs attentes et de leurs demandes, avant de faire des propositions politiques*, dit-il. *Il nous faut retrouver une autonomie de proposition. Le temps de la liaison organique et des plate-formes communes avec les syndicats est passé. Il faut travailler avec eux, mais sans les gêner.»* M. Weber conçoit, pour sa part, la première phase des «états généraux» comme une *«enquête populaire»* à la base, préalable à toute traduction en termes de programme. *«On ne veut pas mettre les syndicats dans l'embarras»*, précise-t-il. Lionel Jospin y insiste volontiers : *« Dans le parti, comme au gouvernement*, rappelle-t-il, *ma ligne de conduite a toujours été de définir une position autonome du PS, tout en entretenant un dialogue sérieux avec les syndicats. Pas de confusion des genres ni des rôles!»*

Malgré ces déclarations de bonnes intentions, le soupçon qui pèse sur le Parti socialiste est tenace, comme l'ont démontré les premières réactions syndicales à la perspectives d'«états généraux». Pour Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, celle-ci *«ne peut s'inscrire dans une démarche de cette nature, qui relève de la responsabilité de partis politiques»*. *«Notre rôle*, souligne-t-il, *est de rencontrer tous les partis pour leur faire connaître nos positions, mais d'écarter tout ce qui pourrait donner l'impression d'un lien privilégié avec qui que ce soit. Sinon cela créerait une suspicion qui ne serait pas gérable.»* Même écho chez M. Le Néouannic, à la FEN : *«Nous avons assez pâti de paraître collés au PS, en dépit de différends nombreux. S'il lance un débat, très bien, et s'il souhaite notre avis, nous sommes prêts à le donner, mais chacun à sa place et pas pour élaborer je ne sais quel programme commun.»* Nombre de dirigeants syndicaux, y compris socialistes, estiment que la méfiance est largement justifiée envers un parti qui, à leurs yeux, n'a pas tenu, au pouvoir, les promesses qu'il leur avait faites dans l'opposition.

En quelques jours, l'idée même d'«états généraux» semble avoir pris l'eau. Le calendrier en semble hésitant, certains souhaitant qu'ils aboutissent avant l'été, d'autres n'écartant pas qu'ils se prolongent jusqu'à l'automne. L'idée elle-même paraît incertaine, puisque l'on est passé de celle d'«états généraux» de l'enseignement public à celle, plus large, d'un débat sur l'égalité des chances. Enfin, la démarche même suscite quelques réserves. *«Il ne faudrait pas laisser accréditer confusément l'idée d'une crise ou d'un malaise de l'enseignement public*, prévient M. Jospin. *On sort d'une période où l'éducation était la priorité nationale et où l'on s'est attelé aux vrais problèmes. On a fait ce que la droite est en train de défaire. Il ne faut pas l'oublier.»*

«Ce n'est pas «l'an 01», insiste l'ancien ministre de l'éducation nationale. *Au contraire : la politique éducative est un des domaines où il est possible* [au PS] *de redémarrer sur une base solide!»* Là comme ailleurs, pourtant, le «long remords du pouvoir» – titre d'un livre d'Alain Bergounioux – empêche le PS de sortir rapidement de son atonie.

GÉRARD COURTOIS

La préparation des élections européennes

M. Juppé est prêt à «rendre service»

Le bureau politique du RPR, lundi 24 janvier, a adopté le projet européen du mouvement néogaulliste. A la sortie de cette réunion, à laquelle participaient Jacques Chirac et Edouard Balladur, Alain Juppé a rappelé *«l'attachement»* du parti dont il est le secrétaire général *«à une liste d'union de la majorité»*, car *«il n'y a pas, entre le RPR et l'UDF, de divergences importantes»* qui la rendraient *«impossible»*.

Interrogé sur la personnalité qui pourrait être en tête de cette liste, M. Juppé a assuré qu'il y a *«beaucoup de bons produits sur le marché»*, ajoutant qu'il serait *«dans l'ordre des choses»* que cette personnalité soit RPR, mais que ce n'est pas *«une condition* sine qua non*»*. Alors que, le 22 janvier, le ministre des affaires étrangères avait déclaré qu'il ne se voyait pas lui-même à la tête de cette liste (*le Monde* du 25 janvier), il a déclaré, cette fois, que *«si l'on venait* [lui] *expliquer, à la demande du RPR et de l'UDF, que la meilleure solution serait qu'un certain nombre de personnalités, pour tirer la liste, pour constituer l'union, rendent service»*, il avait *«toujours accepté de rendre service»*. Il est vrai qu'il a précisé, aussi, que *«son objectif personnel n'est pas d'aller siéger à Strasbourg»*, car ce n'est pas sa *«tasse de thé»*. Il a ajouté : *«Aujourd'hui, ce qui m'intéresse, c'est de faire le travail que le premier ministre m'a confié au gouvernement.»*

Le RPR, confronté à la difficulté de trouver en son sein une personnalité capable de conduire une liste unique, en dehors de MM. Chirac et Balladur, qui ne veulent pas remplir cette tâche, et de M. Juppé (*le Monde* daté 23-24 janvier), semble revenir à une hypothèse qu'avait repoussée le premier ministre, après l'avoir lui-même envisagée : une liste unique menée par un ou des membres du gouvernement. Toutefois, une partie de l'UDF continue à être réticente. Ainsi, Claude Goasguen, député (UDF-CDS) de Paris, plaide, dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* mardi 25 janvier, pour deux listes. Le PR a rendu public, lundi, un sondage qu'il a fait réaliser par l'Institut Louis-Harris, les 21 et 22 janvier, auprès de mille trois personnes, indiquant que 67 % des sympathisants UDF-RPR seraient favorables à ce que Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher, *«dirige la liste d'union UDF-RPR»*.

Deux élections municipales

ILLE-ET-VILAINE : Chantepie (1er tour).

I., 4 386; V., 2 846; A., 35,11 %; E., 2 743.

Liste divers gauche conduite par Jean-Louis Butault, adj. m. de Chantepie, 1 726 (62,9 %). *24 sièges*; liste divers droite conduite par Yves Le Roux, 1 017 (37,07 %), 5 sièges.

[Organisé à la suite du suicide, le 5 décembre dernier, du socialiste André Bonnin, maire de Chantepie depuis 1977, ce scrutin voit la victoire de la liste des sortants, conduite par le premier adjoint et maire par intérim. L'opposition, qui n'avait pas présenté de liste aux élections de 1989, retrouve les cinq sièges qu'elle avait occupés de 1983 à 1989.

12 mars 1989 : I., 3 681; V., 2 285; A., 37,92 %; E., 1 584; liste conduite par André Bonnin, PS, 1 584 (100 %), 29 élus.]

JURA : Poligny (1er tour).

I., 2 986; V., 1 915; A., 35,86 %; E., 1 743.

Liste PC-PS conduite par Jean-Claude Collin, 638 (36,60 %).

Liste UDF-RPR conduite par Pierre Tinguely (UDF), 631 (36,20 %); liste divers gauche-écologistes conduite par Jean-Paul Girod, 474 (27,19 %). *BALLOTTAGE.*

[Après des démissions en cascade tout au long des derniers mois, en raison de conflits avec le maire, Pierre Tinguely, dont la gestion était critiquée, le conseil, réduit à dix-huit membres, ne pouvait plus siéger depuis le 13 décembre dernier. Les résultats obtenus par les deux listes d'opposition mettent en ballottage défavorable la liste conduite par le maire, qui perd plus de 11 points de pourcentage par rapport à 1989.

12 mars 1989 : I., 2 897; V., 2 247; A., 22,43 %; E., 2 109; liste de Pierre Tinguely, 1 002 (47,51 %); liste de Jean-Paul Girod, 606 (28,73 %); liste PC-PS conduite par Michel Bargot (PC), 501 (23,75 %).]

PARTI SOCIALISTE : Mme Aubry «se reconnaît tout à fait» en M. Rocard. – Martine Aubry, ancien ministre du travail, a déclaré, à «L'heure de vérité» de France 2, dimanche 23 janvier, qu'elle *«se sent bien au PS»* et qu'elle *«se reconnaît tout à fait en Michel Rocard, candidat à l'élection présidentielle»*. *«On a reçu un grand coup sur la tête*, a-t-elle expliqué. *Michel Rocard nous a permis de faire un bilan critique sur ce que nous avons fait. Nous sommes à la croisée des chemins.»* Elle a confirmé son intention de se présenter dans une ville importante aux élections municipales de 1995.

M. Balladur retarde son passage à «L'heure de vérité»

Edouard Balladur a décidé de reporter son passage à une émission spéciale de «L'heure de vérité» sur France 2. Primitivement prévue pour le lundi 31 janvier (*le Monde* du 5 janvier), cette émission n'aurait finalement lieu que dans la deuxième semaine de février.

Le «séminaire» gouvernemental, qui doit tirer les conclusions des trois comités interministériels sur la politique économique, sur l'assurance-maladie et sur l'emploi, se réunira en effet, non le 3 février, comme il l'avait été primitivement envisagé, mais le 30 janvier. A la sortie de cette réunion, un certain nombre de décisions devraient être annoncées, probablement par Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement. M. Balladur a donc estimé inutile de s'exprimer lui-même, le lendemain, au cours d'une grande émission de télévision.

BLOIS : Génération Ecologie appelle à voter pour la candidate de la droite. – Génération Ecologie du Loir-et-Cher a appelé à voter pour Jacqueline Gourault (CDS), candidate d'union RPR-UDF, au premier tour de l'élection législative provoquée, le 30 janvier, dans la première circonscription de Loir-et-Cher, par l'invalidation de l'élection de Jack Lang (PS) en mars dernier. L'annonce de cette décision a été faite le 23 janvier par le président départemental de GE, Patrick Hardouin, au cours d'un meeting de soutien à Mme Gourault.

Soulignant la « confusion » et le « manque de rigueur » de la procédure

Le rapport de la « police des polices » sur l'affaire Kraouche exclut l'hypothèse d'une « intention malveillante »

■ RAPPORT PUBLIC. Remis le 21 janvier à Charles Pasqua, le rapport de synthèse établi par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) sur l'affaire Kraouche a été rendu public, lundi 24 janvier, par le ministre de l'intérieur. Cette enquête administrative avait été demandée par M. Pasqua, le 7 janvier, après qu'eut éclaté dans la presse une polémique sur les conditions de la perquisition effectuée le 9 novembre au domicile de Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France (liée au FIS), lors de la vaste opération dirigée contre les milieux islamistes.

■ DEUX HYPOTHÈSES. Des doutes sur l'origine de certains documents saisis au domicile de M. Kraouche avaient d'abord été émis par un inspecteur de la 6e division de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Reprenant ces accusations, M. Kraouche avait dénoncé une « forfaiture » policière. Le rapport, qui souligne une « grande confusion » dans la procédure, conclut à deux hypothèses : soit une « erreur » commise par des policiers sans « *intention malveillante* », soit la présence de l'un des documents litigieux au domicile de M. Kraouche avant la perquisition.

Portant sur « *les conditions dans lesquelles l'inspecteur de police Patrick Robert, de la 6e division de la DCPJ, a mis en cause l'origine de certains documents découverts chez M. Kraouche* », l'enquête de l'IGPN a examiné les circonstances précises ayant conduit « *à la découverte et à la saisie de trois documents (photocopies des déclarations des groupes islamistes) chez M. Kraouche* ». Les enquêteurs de l'IGPN ont procédé à l'audition de quarante-neuf policiers impliqués dans cette affaire. Pour des raisons liées à la procédure judiciaire, ils n'ont pu ni entendre M. Kraouche, qui est mis en examen, ni procéder à l'examen technique des documents originaux, qui ont été placés sous scellés.

● **La découverte de l'affaire.** Les trois documents en question avaient, après leur saisie lors de la perquisition, été placés dans le « *scellé n° 40* » : « *Un communiqué de deux pages en français, dactylographiées, émanant du Groupe islamique armé (GIA), daté du 25 octobre 1993. Une mise au point, en français, dactylographiée, du Conseil suprême des forces armées islamiques (Conseil SFAI). Un manuscrit de deux pages en arabe et en français, se terminant par* « Avis aux amateurs », *avec une annotation marginale.* » Auditionné à diverses reprises par des policiers, M. Kraouche « *a toujours reconnu avoir été en possession des documents du scellé n° 40* », affirmant notamment qu'ils lui avaient été envoyés d'Allemagne par la direction du FIS à l'étranger.



Saisi d'une commission rogatoire liée à l'assassinat des deux géomètres français en Algérie, l'inspecteur Robert, qui n'avait pas participé à la perquisition, a lui aussi entendu le dirigeant islamiste au cours de ces journées. Ayant cru remarquer des analogies entre des documents saisis et des documents en sa possession dans le cadre de son enquête, il l'a interrogé sur la possibilité que « *des policiers aient pu introduire des pièces au cours de la perquisition* ». M. Kraouche a alors réfuté cette hypothèse. A l'IGPN, l'inspecteur Robert a déclaré depuis que, « *sans avoir des éléments de preuves, il n'excluait pas une manipulation non pas de l'institution policière, mais plutôt d'une initiative individuelle* » de l'un de ses collègues participant à la perquisition, semble-t-il d'un enquêteur des RG.

● **Les cafouillages de la perquisition.** « *Dans cet appartement de trois pièces, où se tenaient les cinq personnes de la famille Kraouche et les neuf fonctionnaires de police, une grande confusion a régné tout au long de l'opération* », note le rapport. Conduite par un OPJ de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles, la perquisition a été menée par trois inspecteurs de ce service, quatre fonctionnaires des renseignements généraux (RG du Val-d'Oise et RGPP de la préfecture de police de Paris), et un policier de la DST. « *Aucun des neuf fonctionnaires n'avait de connaissance particulière des milieux islamistes, et aucune répartition des tâches ne paraît pas avoir été faite*, ajoute le rapport. *Ainsi, les « observateurs »* [des RG et de la DST] *semblent bien avoir participé activement à la perquisition alors qu'ils auraient dû rester dans leur rôle, laissant le soin à l'OPJ et à ses assistants de la DRPJ de la conduire.* »

● **La confusion des documents.** Dans le « *dossier de travail* » remis au chef du groupe, la veille de la perquisition, se trouvaient divers documents émanant du GIA et du Conseil SFAI. « *Ces pièces n'avaient pas été démarquées* », selon le rapport IGPN, contrairement aux règles de procédure qui imposent de marquer d'un coup de tampon les documents de travail pour les identifier. Pendant la perquisition, un enquêteur des RG a mis la main sur « *une chemise cartonnée* » comportant « *plusieurs documents* » émanant d'organisations islamistes. « *La découverte de l'enquêteur a, manifestement, suscité un grand intérêt et, vraisemblablement, même si les fonctionnaires sont discrets sur ce point, une comparaison avec la chemise de travail a dû être faite, avec des risques possibles* ».

La « *grande confusion* » s'explique par « *le manque d'organisation* » de l'équipe. « *Ainsi, les objets appréhendés n'ont pas été centralisés avec la rigueur nécessaire, les uns étant posés sur la table, d'autres sur des sièges à même le sol.* » L'ensemble des pièces découvertes ont été placées sous scellés provisoires, puis emportées au siège de la DRPJ. Des scellés provisoires ont alors été ouverts « *sans que leur contenu soit inventorié* » et « *un grand nombre de photocopies ont été tirées (...), ce qui a induit de multiples manipulations* ». Sont aussi déplorés « *le manque de rigueur dans la manière dont les scellés provisoires ont été constitués* » et le fait que, « *entre l'ouverture du scellé provisoire et la confection du scellé définitif, les documents contestés ont été photocopiés et faxés à plusieurs reprises* ».

● **La copie du communiqué du Groupe islamique armé.** Dans le « *dossier de travail* » se trouvait « *le communiqué en français du GIA du 25 octobre 1993* », qui, note l'IGPN, présente « *des analogies avec une copie d'un des trois documents placés sous scellé n° 40.* » C'est en fait ce communiqué qui fait problème. Il comporte en effet « *un trait vertical noir sur toute la longueur de la page, ainsi que des traces pouvant se rapporter à un numéro de fax* ». L'enquête a établi qu'il s'agit d'« *une traduction effectuée par la DST, en français, du communiqué en arabe du GIA remis à un journal de Londres* ». Ce document avait été transmis par fax, le 26 octobre, par la DST à l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), et « *un mauvais fonctionnement de l'appareil récepteur avait imprimé la trace verticale* ». « *Cette télécopie ainsi marquée* », qui portait aussi « *le numéro d'identification de l'appareil émetteur de la DST* », avait ensuite été donnée par l'UCLAT à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

● **Les relations de M. Kraouche avec les services de police.** Selon les RG, M. Kraouche a « *seulement été en relation, à deux reprises, en 1992, avec les RGPP, en sa qualité de porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF)* ». » De son côté, le contre-espionnage policier assure que « *M. Kraouche a été en liaison avec la DST* ». « *Selon ses responsables*, note le rapport, *la dernière rencontre avec les fonctionnaires de cette direction se situe le 22 septembre 1993, dans une brasserie du Quartier latin. Aucun document ne lui avait été remis à cette occasion* ». Aussi l'IGPN émet-elle l'hypothèse que le communiqué du GIA ait pu être présent « *au domicile de M. Kraouche antérieurement à la perquisition, selon des modalités de remise que nos investigations actuelles n'ont pas permis d'établir. L'absence de réaction de celui-ci au cours des ses diverses auditions constitue, à ce sujet, une interrogation* ».

● **« *L'introduction malveillante doit être écartée* ».** « *En l'état actuel de l'enquête administrative, il apparaît que l'introduction malveillante doit être écartée* », note l'IGPN en étayant son affirmation. D'une part, « *l'enquêteur des RGPP* » qui aurait pu introduire un document d'origine policière dans les scellés judiciaires n'avait « *jamais eu en main le moindre document* [du dossier de travail possédé par le chef de groupe OPJ] *avant la perquisition* », et la direction des RG ne détenait pas elle-même un exemplaire du communiqué du GIA similaire à celui placé dans le scellé 40. En outre, « *l'examen du communiqué en français du GIA comportait suffisamment d'éléments d'identification constituant une véritable signature, susceptible de conduire au service de police émetteur* ».

● **Deux hypothèses en forme de conclusion.** Au terme de cette enquête, l'IGPN retient finalement deux hypothèses, sans pourvoir trancher : soit une « *erreur matérielle* » a été commise par les policiers, lors de la perquisition ou bien au siège de la DRPJ ; soit le communiqué du GIA était auparavant détenu par M. Kraouche.

E. In.

COMMENTAIRE

Les dérapages du secret

LA police secrète a aussi ses « bavures » et ses cafouillages, mais ces dérapages se perdent souvent dans les *oubliettes des services de renseignement*. Au détour d'un dossier « sensible », ils peuvent pourtant avoir la puissance d'une bombe à retardement. Parce qu'ils sont aux confins de la police de l'ombre et de la diplomatie parallèle, leur révélation met très vite en cause les responsables d'un gouvernement.

Aussi Charles Pasqua s'est-il efforcé, ces dernières semaines, de déminer trois dossiers – l'affaire Kraouche, la libération de suspects iraniens, la transmission à Ankara d'une liste de Kurdes arrêtés en France – surgis au gré du style offensif qu'il imprime à la lutte antiterroriste.

On n'aurait rien su de l'épisode Kraouche sans l'entêtement d'un policier à dénoncer des faits heurtant sa conscience. Les conclusions de la « police des polices », service placé sous l'autorité directe du ministre de l'intérieur, ont, pour le pouvoir, le mérite d'exclure toute « *intention malveillante* » de l'institution policière. Elles font écho aux premières déclarations d'un ministre qui a, certes, pris la décision extraordinaire de publier ce rapport de synthèse. Mais le rapport, laissant une impression d'inachevé, se garde de trancher. Qui est responsable ? Faut-il soupçonner les erreurs individuelles de policiers ou le jeu particulier qu'aurait pu jouer Moussa Kraouche ?

L'opération « Rouge-Rose », lancée le 18 novembre contre les *soutiens présumés du PKK en* France, s'était soldée, elle, par la transmission aux autorités turques d'une liste d'une vingtaine d'opposants kurdes. Certes M. Pasqua s'est engagé à ce qu'aucun des interpellés ne soit expulsé vers la Turquie. Mais il n'est pas certain que les garanties aient été prises pour que cette transmission, intervenue hors des voies normales, n'ait pas de fâcheuses conséquences pour les familles des Kurdes restées au pays. Enfin, la libération par Paris, entre Noël et jour de l'An, de deux agents spéciaux des services iraniens, poursuivis par la justice suisse pour le meurtre d'un opposant au régime de Téhéran, n'a souffert d'aucune explication satisfaisante. Il est vrai qu'on est là en pleine « raison d'Etat » ...

ÉRICH INCIYAN

RELIGIONS

Les projets de voyage de Jean-Paul II

« Ils m'ont appelé le nouveau Moïse »

ROME

de notre correspondante

Détendu, souriant, Jean-Paul II, le pape le plus médiatique de l'histoire du Saint-Siège, a rendu visite, lundi 24 janvier, aux journalistes accrédités et au personnel de la salle de presse, refaite à neuf, du Vatican. Un petit événement qui avait mobilisé un service d'ordre impressionnant et fait dégager les rues des voitures « suspectes ». A la fois hôte et invité « chez lui », Jean-Paul II a choisi, pour cette étrange rencontre, de se soumettre à une mini-conférence de presse, exercice qu'il ne pratique en général que dans l'avion qui l'emmène en voyage.

Le pape a surtout évoqué, comme il l'avait fait la veille, au cours de la journée de prières qui lui était dédiée, « *la Bosnie et son histoire tragique* » : « *Après la chute du mur de Berlin, d'autres murs psychologiques sont nés du nationalisme. C'est un problème ethique, un problème de conscience, que l'Eglise doit poser en se rangeant du côté de ceux qui souffrent.* »

Des projets de voyage ? Jean-Paul II n'en manque pas : forcément, « *ils m'ont appelé le nouveau Moïse !* », devait-il ironiser, faisant référence à une récente biographie. Objectif prioritaire pour son bâton de pèlerin : le Moyen-Orient, où le Liban est déjà au programme, et bien sûr « *la Terre sainte* » qui est « *une invitation et un défi pour tout pape* ». Certaines choses ont été clarifiées avec Israël, mais, a-t-il expliqué, le Moyen-Orient est trop composite, religieusement et politiquement, il reste des problèmes à résoudre. « *D'ici à l'an 2000* », ajoute Jean-Paul II, il ira, c'est certain, lui qui rêve plus largement, avoue-t-il, « *de refaire le même chemin qu'Abraham* ».

Quant à la Chine, son désir de s'y rendre est « *grand* ». Le chemin, là aussi, est tortueux, mais le pape constate que « *le nombre des catholiques s'est malgré tout beaucoup accru dans ces années difficiles* ». Un mot (inévitable) pour tenter justement d'éviter la politique italienne : « *Je faisais dans la lettre aux évêques italiens référence à la nécessité de valeurs chrétiennes et catholiques unies en politique* », ce qui ne veut pas dire que le pape prêchait pour un parti, comme d'aucuns l'avaient interprété il y a quelques semaines. Puis Jean-Paul II est parti. La salle de presse, toute grise et emmitouflée de velours flambant neuf, portera désormais son nom : salle Jean-Paul II.

M.-C. D.

DÉFENSE

Eurocopter redéfinit son projet d'hélicoptère de combat Tigre

Le groupe franco-allemand Eurocopter va redéfinir son programme d'hélicoptère de combat Tigre en portant à cinq le nombre de ses versions pour satisfaire les besoins allemands, français et britanniques. Le Tigre deviendra un hélicoptère commun à 80 %, auquel s'ajouteront des équipements différents selon les besoins, a précisé le PDG, *Jean-François Bigay. L'industrialisation* de cet hélicoptère (d'un coût moyen de 100 millions de francs l'exemplaire) est attendue pour le début 1995, avec de premières livraisons à l'horizon 2000.

La France doit acquérir *140* Tigre et 75 *Gerfaut*, qui viennent d'être rebaptisés du seul nom de Tigre. L'Allemagne a réduit ses besoins de Tigre (appelé UHU outre-Rhin) à 75 appareils, dans une version polyvalente, à la fois anti-char et appui-feu. A l'exportation, Eurocopter compte notamment sur une commande éventuelle de 91 Tigre par la Grande-Bretagne.

Eurocopter vient enfin de lancer l'étude d'une autre version polyvalente du Tigre, au prix réduit, destinée à l'exportation à partir de 1998. Cette « machine » sera notamment proposée aux Pays-Bas. M. Bigay n'exclut pas, d'autre part, un nouveau retard du projet européen d'hélicoptère de transport NH90 entre la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas.

REPÈRES

AFFAIRE VA-OM

Réquisitions de refus d'informer pour la plainte déposée par les avocats de Jean-Pierre Bernès

Le parquet de Marseille a rendu des réquisitions de refus d'informer, estimant qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à la plainte déposée, le 16 septembre à Marseille, par les avocats de Jean-Pierre Bernès pour subornation de témoin contre le *juge Bernard Beffy chargé de* l'instruction de l'affaire Valenciennes-OM (*le Monde* daté 23-24 janvier). Le juge d'instruction marseillais Nicole Besset, chargé de l'information judiciaire devra se déterminer à la suite des réquisitions du parquet.

Lundi 24 janvier, à Valenciennes, le juge Bernard Beffy a entendu comme témoin M. Jean Fournet-Fayard, l'ancien président de la Fédération française de football.

ÉDUCATION

575 emplois supplémentaires pour l'enseignement supérieur

La bonne nouvelle a été annoncée à la Conférence des présidents d'université (CPU), réunie jeudi 20 janvier : 575 emplois supplémentaires devraient être versés aux postes des universités pour la rentrée 1994, en plus des 1 050 inscrits au budget. Ils devraient permettre de couvrir les besoins prévus par les contrats quadriennaux en cours dans 41 établissements d'enseignement supérieur et de soulager, à la rentrée prochaine, les tensions dans les universités les plus sous-encadrées, indique-t-on au cabinet de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans la semaine précédant la manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique, François Fillon avait tenté de négocier avec le ministère du budget l'octroi de 650 postes supplémentaires, mais il n'en avait obtenu que 50, qui s'ajouteront aux 575 accordés depuis.

IMMIGRATION

Légère diminution du nombre de demandes d'asile

La forte diminution du nombre de demandes d'asile enregistrée depuis 1990 s'est nettement ralentie en 1993 : 26 507 demandes ont été formulées auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), soit 3,6 % de moins qu'en 1992, indiquent des statistiques provisoires publiées, lundi 24 janvier, par l'OFPRA. La demande émanant d'Africains – la plus forte avec 10 888 demandeurs – a légèrement augmenté par rapport à 1992, tout comme la demande de ressortissants européens (7 462), tandis qu'a diminué le nombre de dossiers d'Asiatiques (7 288 contre 11 126) et d'Américains (671 contre 923).

Les Algériens figurent désormais parmi les principaux demandeurs du statut de réfugié, avec un triplement du rythme mensuel des demandes en deux ans.

INCENDIES

Diminution spectaculaire du nombre des feux de forêt en 1993

Avec 15 800 hectares parcourus par les flammes en 1993, le bilan des feux de forêts est l'un des plus modérés enregistrés au cours des vingt dernières années. Après les années « *rouges* » de 1989 (75 500 hectares) et 1990 (72 600 hectares), c'est le troisième résultat consécutif inférieur à 20 000 hectares (9 100 hectares en 1991 et 18 200 hectares en 1992). La direction de la Sécurité civile estime que cette efficacité de la lutte anti-incendies est due à « *la politique d'intervention rapide sur les feux naissants* », qui s'appuie sur « *la mobilisation préventive du dispositif d'intervention en fonction de l'analyse du risque* ». Les chiffres de 1993 auraient été encore plus probants sans le lourd bilan de la Corse, lié aux problèmes du pastoralisme. L'île de beauté a subi 40 % des dégâts à elle seule, avec 6 600 hectares parcourus par les flammes. – *(Corresp.)*

JUSTICE

Devant le tribunal correctionnel de Bordeaux

Claude Bez, le retour d'un provocateur

Au cours de la première journée de son procès pour escroquerie, faux et recel de faux dans le cadre de l'affaire du centre d'entraînement du Haillan, lundi 24 janvier à Bordeaux, Claude Bez, ancien président du Club de football des Girondins, a provoqué les magistrats.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Il portait son imperméable beige. Celui des heures de gloire et de pouvoir, quand il bombait le torse devant les notables ravis, quand ses moustaches de zouave et sa bedaine de gourmand amusaient Bordeaux et agaçaient Marseille. C'était dans les années 80. Claude Bez était quelqu'un. Le seigneur du stade municipal. Le protégé de Jacques Chaban-Delmas. L'adversaire de Bernard Tapie.

Aujourd'hui, à cinquante-trois ans, il n'est plus qu'un roitelet déchu. Un citoyen de France qui comparaît depuis le 24 janvier devant le tribunal correctionnel de Bordeaux (*le Monde* daté 23-24 janvier) pour escroquerie, faux et recel de faux dans le cadre de l'affaire de la rénovation du centre d'entraînement du Haillan en 1987 (1). De sa splendeur passée, il ne lui reste que des souvenirs et cet imperméable. Il le portait donc en arrivant au palais de justice. Il ne l'a pas enlevé une fois sur le banc des prévenus. Comme pour prouver qu'il n'avait pas changé.

Effectivement, il n'avait guère changé : la moustache peut-être un peu plus grise, l'œil un peu plus triste. Mais l'intérêt de cette journée résidait dans cette réapparition d'un homme silencieux depuis trois ans. S'emporterait-il comme au temps où il rudoyait les journalistes ? Surprendrait-on sur son front la sueur qui perlait les soirs de colère ? Il fallut une matinée pour le savoir. Le temps, pour ses avocats, de tenter une offensive procédurière (trois motifs de nullité ont été évoqués et joints au fond du dossier par le tribunal). D'abord assis près de son fils, Eric, il ne dit mot. Puis, après un détour par la table, vers 14 h 10, ce fut à lui. Rien qu'à lui. Claude Bez, le retour.

« J'ai froid »

Il s'avança à la barre. Le président Louis Montamat lui suggéra d'ôter enfin sa gabardine. *« J'ai froid »*, répondit-il. Il préférait rester vêtu ainsi, comme sur les gradins, comme « avant ». Débuta alors une scène que nul n'est près d'oublier à Bordeaux : Claude Bez fut Claude Bez. Et le président Montamat ne sut comment l'en empêcher. Dès les premières escarmouches, il fut même contraint à une peu glorieuse capitulation. Plus qu'une défaite, une déroute !

Déroute physique d'un homme trop paisible qui se tassait sur son fauteuil à mesure que le gaillard gesticulait et braillait. Déroute tactique d'un magistrat emporté par la bourrasque, incapable de maîtriser son dossier et de poser les questions techniques appropriées. Déroute morale d'un homme de justice humilié devant ses pairs par un Ubu rouge de plaisir. Celui-ci, grisé par cette soudaine résurrection, se mit à mener les débats, à ricaner de ses bouffonneries, à appeler le président *« monsieur le Juge »* et *« monsieur le Parquet »*.

Il n'était pas devant un tribunal, mais devant une simple commission sportive, une de ces instances qu'il affrontait jadis, tête baissée, sans se soucier des dégâts. C'est ce qu'il fit pendant une heure et demie, la durée d'un match. On le vit diriger le président, lui couper la parole, lui donner des ordres et railler ses imprécisions sur les chiffres et les dates : *« Je ne suis pas intelligent. Posez des questions précises, j'y répondrai par oui ou par non »*, lui lança-t-il, ironique. *« Arrêtez de faire votre cirque ! »*, répliqua bien tardivement le magistrat. *« Mais ce n'est pas moi qui fais le cirque... »*, rétorqua Claude Bez, sans que ses interlocuteurs, abasourdis et décontenancés, osent le contredire.

Profitant de la faiblesse de l'adversaire, il continua de plus belle : *« Pourquoi dites-vous des choses que vous savez inexactes ? »* demanda-t-il à M. Montamat. Ce dernier ne sut que répondre. Plus tard, un cynique *« ça vous agace ? »* du moustachu resta également sans réponse. Des faits, il n'en fut guère question. Ou alors de manière trop confuse pour être crédible d'un côté comme de l'autre.

Allusions politiques

Vinrent ensuite les allusions politiques quand le président risqua une remarque sur les *« flux financiers entre M. Bez et son fils »*. L'ancien maître du Haillan certifia, plutôt fier de son effet : *« C'est moins grave qu'entre M. Pelat et M. Bérégovoy ! J'ai un défaut : j'ai un fils qui me prête de l'argent et je lui rembourse par chèques et non par livres ou par meubles anciens... »* Dans la salle, le public gloussait comme au temps des matches Marseille-Bordeaux. Il ferraillait dur, le Gascon ! Les avocats des parties civiles (les collectivités locales) n'osaient regarder devant eux, vers ce tribunal, honteux, qui battait en retraite. Tel qu'il était lancé, à pleine vitesse, le bougre pouvait en effet ajouter des épices bordelaises à son discours, en évoquant par exemple le rôle de la municipalité dans la grandeur et la décadence des Girondins... Mais il n'en fit rien.

Ses ultimes banderilles furent destinées à M. Tapie, coupable selon lui d'avoir incité le fisc à étudier les finances du club en 1990. Le prévenu commença par évoquer le président de l'OM et ses *« tricheries »*, puis le *« zèle »* des agents du ministre du budget de l'époque, M. Charasse, et, enfin, une cabale résumée ainsi : *« J'ai été catalogué comme un homme grossier qui ne savait pas parler. Cet homme, il fallait le tuer. Comment ? Ici ! »*

« Ici » fut son dernier mot. Claude Bez a craqué. Il a éclaté en sanglots, vaincu par ces trois lettres qui l'ont soudain renvoyé à sa place : « ici » devant un tribunal et non dans un banquet d'après-match. Il pleura un moment, mouchoir en main. Le président accorda alors une interruption et le procès reprit sans que les débats permettent d'en savoir davantage sur l'affaire en elle-même. Claude Bez revint à la barre pour diverses précisions, concédées d'une voix chagrinée à la manière d'un gamin qui a trop joué les « durs ». Mais le spectacle était terminé. Il ne portait déjà plus son imperméable.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Alors que 54 millions de francs de subventions avaient été attribués par les collectivités locales, M. Bez et son fils Eric, également poursuivi, sont accusés d'avoir détourné une quinzaine de millions, ce qu'ils nient. Deux autres personnes, représentant des entreprises ayant participé aux travaux de 1987, sont poursuivies : Jacques Rubio, directeur de Malardeau, et André Pinsan, PDG d'Aquitaine Environnement. Cette affaire est à dissocier de celle du « trou » financier des Girondins, estimé à près de 300 millions de francs.

A la cour d'assises des Alpes-Maritimes

La vie rangée d'Omar Raddad

La première journée du procès d'Omar Raddad a été consacrée à l'examen de la personnalité de ce jardinier marocain accusé d'avoir, le 23 juin 1991, tué à Mougins (Alpes-Maritimes) une femme de soixante-cinq ans qui a écrit son nom avant de mourir.

NICE

de notre envoyé spécial

Au-delà de leur sens commun, les mots révèlent l'homme qui les prononce. Dans sa bouche, ils prennent une signification plus subtile, enrichie par le timbre de la voix, le rythme de la parole et l'imperceptible modulation qui trahit les sentiments. Et même s'il est maladroit, le choix des mots a son importance. Ainsi, au terme de plusieurs heures d'interrogatoire d'Omar Raddad est-il possible de se faire une petite idée de la personnalité de... l'interprète qui traduit les propos de l'accusé. En France depuis 1985, Omar Raddad maîtrise mal la langue française, et il est bien normal que, dans une enceinte judiciaire, il ait demandé l'assistance d'un interprète.

Cependant, son avocat, Jacques Vergès, est le premier à regretter cette entremise en avouant que *« le courant passerait mieux »* si son client s'exprimait en français. D'ailleurs, le recours à l'interprète irrite le président Armand Djian qui interroge tous les proches de l'accusé pour savoir s'il comprend si mal la langue de Molière. Et la question est si souvent répétée que le doute s'installe jusqu'au moment où l'expert psychiatre confirme qu'il ne s'agit pas d'un paravent et qu'il a lui même demandé que l'entretien soit traduit.

Pourtant, le spécialiste a tenu à lire les propos que l'accusé lui a tenus directement en évoquant l'inscription *« OMAR M'A TUER »* trouvée à côté du corps de la victime : *« Si elle a écrit Omar, elle parlait pas de moi. (...) Je pense que c'est pas elle qui a écrit, car pourquoi elle aurait écrit moi ? »* En deux phrases, Omar a résumé, avec ses mots, les deux axes de la défense avec une sincérité qui sera discutée mais qui est en tout cas plus lisible que la traduction parfois très personnalisée de l'interprète parlant de lui à la troisième personne.

Sur le plan psychiatrique, l'expert n'a rien trouvé. Omar ne présente aucune pathologie. *« Il est maître de son côté émotionnel, n'a aucune manifestation d'impulsivité (...) et il n'est pas dangereux »*. De la même manière, l'enquêteur de personnalité présente Omar comme un travailleur *« calme et digne de confiance »*. C'est *« un bon père qui n'est pas violent et ne boit pas d'alcool »*. Un rapport de gendarmerie rédigé dans les mêmes termes souligne qu'il forme avec son épouse *« un couple discret et sans problème »*, et sa famille défile pour faire son éloge. Cependant, Omar jouait avec les machines à sous du casino de Cannes, sortait parfois seul le soir, et l'accusation lui reproche, malgré ses dénégations, d'avoir suivi une prostituée.

Autant d'éléments qui ne parviennent pas à ébranler la confiance absolue que l'épouse d'Omar accorde toujours à son mari. Le président insiste et va jusqu'à faire référence à la religion de l'accusé : *« Le jeu, l'adultère, c'est interdit par le Coran ! »* Bien que les débats soient aujourd'hui centrés sur la personnalité, la recherche du mobile est déjà commencée, car, après deux ans d'instruction, il reste encore à établir quel besoin impérieux d'argent pourrait expliquer le crime. Tout est donc examiné depuis les loyers qu'Omar oubliait de payer jusqu'aux dépenses importantes effectuées deux ans avant les faits. Mais Omar Raddad réaffirme son innocence, et puisque le président veut parler de religion, le jardinier récite cette formule que l'interprète traduit mot à mot : *« Celui qui tue et qui nie, Dieu s'en chargera. »*

MAURICE PEYROT

ENVIRONNEMENT

La protection contre les inondations

Le gouvernement propose un plan pour la prévention des risques naturels

Lors d'un comité interministériel réuni à Matignon lundi 24 janvier, le gouvernement a arrêté un plan décennal de lutte contre les risques naturels, dont l'essentiel porte sur l'aménagement des rivières et la protection contre les inondations.

Créés en 1982 et péniblement mis en place à partir de 1986, les plans d'exposition aux risques (PER) ont vécu. Plus exactement, ils vont être remplacés à l'avenir par des plans de prévention des risques, ou PPR, qui vont se substituer à la fois aux anciens PER, aux plans de surfaces submersibles et à l'article R 111-2 du code de l'urbanisme. *« Nous aurons ainsi une procédure unique plus simple »*, a souligné Michel Barnier en présentant le plan après la réunion du comité interministériel.

De fait, sur les deux mille communes répertoriées « à risques » en 1984, à peine plus de trois cents ont aujourd'hui leur PER. Car la procédure est longue, nécessite de coûteuses études et gêne beaucoup de propriétaires actuels ou futurs. Le gouvernement va donc proposer une nouvelle loi au printemps pour l'institution du seul PPR, doté de crédits nouveaux (le budget des études de risque sera porté cette année de 25 à 40 millions de francs). En cinq ans, toutes les communes à risques devraient être dotées de leur plan, *« un outil rigoureux et contraignant »* qui sera opposable dès la mise à l'enquête publique.

En attendant, les préfets vont recevoir des instructions pour recourir à l'article R 111-2 avec plus de rigueur dans les zones touchées par les inondations. Tout projet de construction dans une zone recouverte d'au moins un mètre d'eau lors des dernières crues sera examiné avec un soin redoublé (mais pas forcément interdit). Un décret pris avant la fin de mars permettra aux préfets d'imposer des mesures de sécurité aux campings, voire d'interdire les plus exposés. Le dispositif d'alerte aux crues et aux mouvements de terrain va bénéficier d'une enveloppe annuelle de 25 millions de francs supplémentaires.

11 milliards pour les rivières

Le gouvernement va aussi s'atteler à l'entretien des rivières, car les encombrements d'arbres ou de matériaux accumulés au fil des ans sur les berges occasionnent des dégâts importants en cas de crue. Il sera consacré à cette tâche 10,2 milliards de francs en dix ans (dont 40 % à la charge de l'Etat), auxquels s'ajoutent 800 millions pour les études. Les agences de l'eau verront leur enveloppe anti-inondation passer de 65 millions de francs actuellement à 200 millions en 1997. Les départements qui souhaitent gérer eux-mêmes certains cours d'eau domaniaux non navigables se les verront céder par l'Etat, qui encouragera par ailleurs les plans de gestion préparés par les particuliers ou les associations de riverains.

La mise en place d'un fonds d'indemnisation des collectivités locales va être étudiée, afin que puissent être pris en charge les dégâts collectifs qui ne sont actuellement pas couverts par les assurances (par exemple, la destruction d'un pont, d'une route ou d'une école). Une indemnisation *« qui ne sera pas à 100 % »*, a précisé M. Barnier. Enfin, une mission de cinq experts va être dépêchée dans la vallée du Rhône afin d'étudier les causes des sinistres récurrents et les moyens de les prévenir. Ils remettront leur rapport avant le 15 février. D'ici-là, les dégâts auront pu être évalués avec plus de précision et des *« crédits exceptionnels »* seront débloqués pour les travaux d'urgence.

ROGER CANS

FAITS DIVERS

Six mois après la catastrophe qui avait fait dix morts

Une nouvelle explosion a eu lieu dans l'usine Metaleurop du Pas-de-Calais

LENS

de notre correspondant

Une explosion s'est produite dans une colonne de zinc, lundi matin 24 janvier, à l'usine Metaleurop, à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais). Un ouvrier a été grièvement brûlé et huit autres ont été blessés. L'accident a détruit une colonne de distillation qui venait juste d'être reconstruite à l'emplacement même de l'explosion qui avait fait dix morts le 16 juillet dernier (*le Monde* du 19 juillet 1993).

Au lendemain de ce nouveau drame, la CGT s'étonne que la direction ait pu réinvestir 2 millions de francs et reconstruire une colonne avant même d'avoir pris connaissance des conclusions de l'enquête sur la catastrophe du 16 juillet, qui n'ont pas encore été publiées. A la direction, on affirmait hier que toutes les mesures de contrôle imposées pour la reconstruction de l'unité avaient été respectées, et, notamment, les dispositions techniques demandées par la direction départementale du travail.

Aujourd'hui se pose la question de la fiabilité de ce procédé de séparation des minerais par pyrolyse et distillation qui date de 1936 et dont la CGT demande l'abandon. Il est encore en exploitation dans douze usines au monde. Le nouveau directeur du site de Noyelles-Godault, Jean-Jacques Dailloux, estime que *« changer de procédé de fabrication* (...) *signifierait refaire une usine. La moitié de ce site (la filière zinc) serait détruite »*. Et, ajoute le directeur, *« avant même d'envisager une telle décision, il faut comprendre ce qui s'est passé hier... »*.

Ce débat met en jeu, aussi bien du point de vue de la sécurité que de l'emploi, l'avenir des 1 000 salariés de cette usine qui produit du plomb et du zinc. Les Verts, qui président le conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, ont demandé *« aux pouvoirs publics d'empêcher par tous les moyens la reprise de l'activité de raffinage du zinc sur le site de Metaleurop tant que la sécurité des hommes ne pourra être garantie. »* La direction, qui n'envisage pas l'arrêt total de la filière zinc, a cependant pris la décision de mettre en sommeil les colonnes de distillation incriminées, entraînant une baisse de 70 % de l'activité zinc.

YVES JOUANNIC

EN BREF

MISE EN EXAMEN : deux voisins de l'adolescent trouvé mort à Beauvais sont placés en garde à vue. – Après la découverte du cadavre d'un adolescent de quatorze ans, samedi 22 janvier, dans un square de la périphérie de Beauvais (*le Monde* du 25 janvier), deux frères, demeurant dans le voisinage du domicile de la victime, ont été placés en garde à vue. Présentés dans la soirée du lundi 24 janvier devant Mme Gruau, juge d'instruction au tribunal de la ville, Christophe et Ludovic Monniot, âgés de vingt-trois et vingt ans, ont été mis en examen pour *« exposition ou délaissement en un lieu solitaire d'un enfant hors d'état de se protéger lui-même ayant occasionné la mort »*. De plus, l'aîné a été mis en examen pour attentat à la pudeur avec violences sur mineur de moins de quinze ans, et séquestration. Les deux frères ont été placés en détention provisoire. – *(Corresp.)*

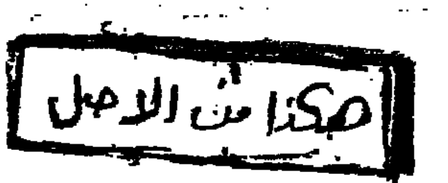
ATTENTAT : importants dégâts à l'agence de Nouvelles Frontières à Cannes. – L'explosion d'une charge de forte puissance a provoqué, lundi 24 janvier à 4 h 55 du matin, des dégâts importants dans les locaux de l'agence du voyagiste Nouvelles Frontières à Cannes. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le sixième visant des locaux de Nouvelles Frontières depuis février 1992.

MARIAGE « MIXTE » : impasse judiciaire pour une jeune Française. – Le tribunal de grande instance de Paris s'est déclaré incompétent, mardi 25 janvier, pour examiner le recours déposé par Fabienne Bricet, une Française dont le fiancé algérien, Ahmed Khelifa, a été reconduit à la frontière et s'est vu ensuite refuser un visa pour la France (*le Monde* du 19 janvier). Mise dans l'impossibilité de se marier, elle avait assigné le ministère des affaires étrangères pour refus de visa. Le juge a estimé qu'elle n'était que la victime indirecte de ce refus, qui ne constitue pas, en soi, une voie de fait susceptible d'être examinée par le juge judiciaire.

« SHERBRO » : rejet sur les côtes allemandes et néerlandaises de sachets de pesticides. – Plusieurs centaines de sachets de pesticides toxiques, provenant du conteneur perdu en mer par le cargo français *Sherbro*, ont été découverts, lundi 24 janvier, sur les côtes d'îles allemandes et néerlandaises de la mer du Nord. Le ministre allemand des transports, Matthias Wissman, doit présenter une série de mesures destinées à renforcer la réglementation maritime, lors de la conférence extraordinaire sur la sécurité en mer qui doit réunir, mercredi 26 janvier à Paris, les responsables allemands, belges, britanniques, français et néerlandais.

AUTOMOBILISME : rallye Monte-Carlo. – Le Français Didier Auriol (Toyota Celica), vainqueur du Rallye Monte-Carlo en 1990, 1992 et 1993, a été contraint à l'abandon dès la première étape de classement, disputée lundi 24 janvier. Alors qu'il était en tête à l'issue des quatre premières épreuves spéciales, il a été victime d'une sortie de route peu après le départ de la cinquième, donné à Saint-Bonnet-le-Froid (Ardèche). Le Français François Delecour (Ford Escort) occupait la première place au soir de la première étape.

TENNIS : internationaux d'Australie. – La Japonaise Kimiko Date (tête de série n° 10), une ancienne universitaire âgée de vingt-trois ans, a causé la surprise des quarts de finale des internationaux d'Australie en éliminant la troisième tête de série, l'Espagnole Conchita Martinez (6-2, 4-6, 6-3), mardi 25 janvier à Melbourne. L'Allemande Steffi Graf (n° 1) et l'Espagnole Arantxa Sanchez-Viccario (n° 2) se sont qualifiées pour les demi-fianles en battant respectivement l'Américaine Lindsay Davenport (6-3, 6-2) et la Suissesse Manuela Maleeva-Fragnère (7-6, 6-4).



ILE-DE-FRANCE

Le débat sur l'aménagement du territoire

Les Franciliens souhaitent que la croissance de la région soit mieux maîtrisée

Jean-Claude Aurousseau, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, a remis, samedi 15 janvier, au ministre de l'intérieur la note de synthèse du débat régional sur l'aménagement du territoire. Elle montre que les Franciliens souhaitent, eux aussi, que la croissance de la région soit mieux maîtrisée.

Comme tous ses collègues, Jean-Claude Aurousseau, le préfet de la région Ile-de-France a remis, le 15 janvier, à Charles Pasqua une note de synthèse sur le débat régional sur l'aménagement du territoire. Le ministre d'Etat n'aura pas été surpris par la tonalité de ce résumé des nombreuses tables rondes, débats et autres consultations organisées, à sa demande, dans tous les départements pendant le dernier trimestre de 1993.

Ce texte montre en effet que les Franciliens, qu'ils soient élus, responsables socio-économiques, représentants des administrations ou simplement lycéens, estiment qu'*« on oppose à tort l'Ile-de-France et les autres régions, présentées comme un îlot de prospérité face à un océan de drames. »* Les Franciliens ne se sentent pas *« riches à côté de pauvres provinciaux »*, mais rappellent au contraire que leur région *« concentre l'ensemble des problèmes qui se posent dans le pays : organisation des transports, banlieues, environnement, oppositions entre l'Est et l'Ouest, entre le développement urbain et le maintien des zones rurales... »*

Les habitants de la région qui ont participé aux débats jugent que ce serait une erreur de tenter de réduire les richesses de l'Ile-de-France : *« Il ne faut pas casser une région qui marche sur le plan économique, et dont le développement entraîne celui du pays tout entier, lui permettant ainsi de s'imposer dans la concurrence européenne. »* Le document du préfet montre que l'ensemble des intervenants n'ont pas remis en cause pour autant les orientations du comité interministériel de Mende, au cours duquel le gouvernement a décidé de limiter le développement de la région grâce à une *« croissance maîtrisée »*, et d'effectuer une certaine redistribution des fonds publics au titre de la solidarité.

« Cahier de doléances »

Les élus de la région s'affirment justement très attachés à la mise en place d'une véritable coopération interrégionale à l'intérieur du grand Bassin parisien. Ils estiment que l'échelon régional est le mieux à même de traduire les grandes orientations d'aménagement du territoire, qui doivent rester sous la responsabilité de l'Etat. Mais l'on sait par ailleurs que la plupart des élus du conseil régional jugent paradoxal, sinon cavalier, que les conclusions du débat aient été remises au ministre de l'aménagement du territoire avant même qu'ils aient délibéré, puisque leur délibération est prévue pour le 14 février. Ils recevront à cette occasion MM. Balladur et Pasqua, auxquels ils risquent d'en faire le reproche.

En présentant cette synthèse, Jean-Claude Aurousseau juge que le débat régional sur l'aménagement du territoire *« a été l'occasion de redonner aux citoyens un espoir dans la vie, et leur fournit des perspectives »*. Le document adressé à M. Pasqua est cependant loin de refléter les véritables *« cahiers de doléances »* dressés au cours de réunions qui avaient parfois retrouvé le ton des Etats Généraux de 1789. La préfecture d'Ile-de-France l'accompagne donc de l'exploitation par l'institut BVA de la consultation organisée dans la région au cours du dernier trimestre 1993. Ils ont été 17 000 lycéens de première, sur plus de 100 000 qui l'avaient reçu, à renvoyer un questionnaire sur l'aménagement du territoire. Celui-ci a également été rempli par 2 000 fonctionnaires, mais seulement 812 lecteurs du *Parisien* ont renvoyé celui qui avait été inséré à 350 000 exemplaires dans leur journal, aux frais de la préfecture.

L'analyse de cette consultation illustre les difficultés des Franciliens dans leur vie quotidienne : le chômage, en premier lieu, la dégradation de la qualité de la vie ensuite, les problèmes de transport... Ils sont pourtant largement majoritaires à estimer qu'il faut corriger en priorité les déséquilibres, qui se sont accentués au détriment des autres régions. Ils acceptent ainsi volontiers que soient mieux réparties les universités à travers le pays, et que les délocalisations d'emplois soient poursuivies, témoignant ainsi d'un sens de l'intérêt général qui devrait ravir M. Pasqua.

CHRISTOPHE DE CHENAY

« Ce qui appauvrit Paris appauvrit la France »

Peut-on demander aux élus de la capitale de débattre sereinement de l'aménagement du territoire, d'oublier un instant leurs intérêts immédiats et ceux de leurs électeurs ? Les débats du conseil de Paris, *lundi 24 janvier, ont prouvé* que cet exercice de réflexion, qui exige lucidité et abnégation, est l'un des plus difficiles qui soient. Particulièrement pour Jacques Chirac qui, comme maire, ne peut abandonner les Parisiens, et comme candidat à l'Elysée sait que 80 % de ses électeurs se recruteront en province. Le chef du RPR s'en est habilement tiré en défendant la thèse selon laquelle tout ce qui est bon pour la capitale est bon pour la France.

Mais quelle métropole régionale, quel chef-lieu, quelle bourgade ne pourraient en dire autant. Ce qui est bon pour Mende peut-il être mauvais pour l'Hexagone ? Aussi la problématique de l'aménagement du territoire *n'est-elle* pas celle-là, mais plutôt : comment répartir de manière efficace et pertinente un effort national forcément limité ? Il ne s'agit pas, comme le dit Georges Sarre (Mouvement des citoyens), *« de déshabiller Jacques pour habiller Michel ou Dominique »*, mais d'arbitrer entre des demandes toutes légitimes.

Voyant midi à leur porte, les élus de la majorité se sont contentés de paraphraser, avec moins de brio, les formules de M. Chirac et de son fidèle lieutenant Jean Tibéri. Qu'ils appartiennent au groupe socialiste, au Mouvement des citoyens ou au Parti communiste, les conseillers de l'opposition ont eux aussi répété : *« Ce qui appauvrit Paris appauvrit la France. »* Suspectant même le gouvernement de nourrir ce noir dessein. La démonstration des chiraquiens de Paris tient en quatre points :

• Dans le domaine de la population et des emplois, les régions n'ont plus à redouter l'Ile-de-France puisque le poids relatif de celle-ci n'a guère varié depuis trente ans et que le poids de Paris a même diminué.

• Mais Paris, *« tête chercheuse d'activités nouvelles »* et sa région, à haute productivité, continuent à jouer un rôle moteur dans l'économie nationale, ne serait-ce que parce qu'elles donnent plus au reste de l'Hexagone qu'elles n'en reçoivent.

• Paris restant la seule ville française à pouvoir rivaliser avec les grandes cités européennes, il est d'intérêt général de renforcer ses atouts et même d'en faire le centre d'un groupe de régions totalisant vingt millions d'habitants.

• Il ne faut pas gêner la municipalité parisienne, soit par des réglementations trop rigides en matière d'urbanisme ou d'implantations d'entreprises, soit par un alourdissement de ses charges financières, soit par des structures supra-communales. Au contraire, il convient de lui donner de nouvelles compétences, notamment dans les transports.

Dans ce plaidoyer *pro domo*, deux conseillers, Claude-Henri Villette (UDF) et Georges Sarre (MDC), ont mis le doigt sur une faiblesse du donjon parisien : son superbe isolement au milieu de l'agglomération. Le premier a proposé une *« conférence des maires des communes limitrophes »*, le second *« un conseil fédéral des communes du Grand Paris »*. Quand à Jean-François Segard (Vert) il a soutenu que *« Paris ne se porterait pas plus mal si sa population passait au-dessous de la barre des deux millions d'habitants »*.

M. A.-R.

Selon un sondage demandé par la préfecture de police

Le nombre des sans-abri préoccupe les Parisiens

L'existence et le nombre croissant des sans-abri dans la capitale seraient en ce moment le problème numéro un des Parisiens. Tel est le résultat d'un sondage, effectué du 13 au 15 janvier par la SOFRES, à la demande de la préfecture de police, auprès de mille Parisiens âgés de plus de dix-huit ans.

Les commanditaires de cette enquête ont sans doute été les premiers surpris puisque, si 64 % des personnes interrogées placent le nombre des sans-abri en tête des *« problèmes les plus importants à Paris actuellement »*, elles ne sont que 51 % à mettre au même rang la circulation et 40 % seulement l'insécurité. Le trafic de drogue se trouve au premier rang des préoccupations pour 39 % des Parisiens interrogés, puis pour 33 % la pollution et pour 16 % la propreté. En queue de peloton viennent ceux qui se soucient au premier chef des transports en commun (13 %).

A cet instantané de l'état psychologique des Parisiens s'ajoutent quelques indications sur ce qu'ils souhaitent quant aux actions prioritaires à mener. Pour 57 %, ce sont les trafics de drogue qu'il faut combattre en urgence, pour 47 % les sans-abri qu'il faudrait accueillir, pour 42 % la sécurité qu'il est nécessaire d'assurer en premier. Pourtant, les Parisiens se disent en sécurité chez eux (92 %), dans le métro (62 %), dans la rue le jour (89 %), mais beaucoup moins la nuit (54 %) et vraiment pas dans les parkings souterrains (71 %).

Parmi les choses qui *« vont mieux »*, les personnes interrogées rangent d'abord la présence visible des policiers dans les artères parisiennes durant la journée (51 %), puis le contrôle de l'immigration clandestine (38 %), alors que l'îlotage n'est encore perçu comme un progrès que par 37 % des Parisiens.

Philippe Massoni, le préfet de police, qui désirait connaître le jugement des habitants de la capitale sur *« l'action de la police à Paris »* n'a pas lieu d'être mécontent de cette enquête et ses hommes non plus : dans l'ensemble, près des trois quarts des Parisiens (72 %) se disent actuellement satisfaits de l'action de la préfecture de police.

L'élection législative partielle à Paris

Vraie droite et faux nez

Trois candidats pour un premier tour ! Comme vautours sur la charogne, les rapaces de l'extrême droite se sont précipités avec jouissance sur cette dix-neuvième circonscription de Paris. La Goutte d'Or, la Chapelle, les « Orgues de Flandre », immigration, drogue, prostitution, sida, insécurité, il suffit de se baisser et de s'abaisser ! Formidable ! A la Bourse des turpitudes, des surenchères et de l'irresponsabilité, chacun peut y aller de bon cœur.

Tracts, affiches, journaux, les petits ruisseaux de la peur forment la grande rivière de l'ignoble. *« De Stalingrad à la rue Myrha, la jungle ! Depuis des années, Paris est aux mains des bandes ethniques, mais certains quartiers sont plus touchés. » « Vrais Français de La Villette, de la Chapelle et de la Goutte d'Or, les problèmes de l'immigration sont devant nous et non derrière ! » « Votez pour votre sécurité ! Comme il faisait bon vivre, autrefois dans nos quartiers ! »*

« Une balle est si vite partie »

L'extrême droite a jeté dans les vagues de ces quartiers difficiles l'encre de sa plus mauvaise littérature. Sur le pont de cette triste embarcation : l'inusable Patrice de Blignières, royaliste égaré sous pavillon FN, le mystérieux Louis Girard, qui depuis 1988 joue à chaque élection les hommes invisibles, déverse sa bile et pêche quelques centaines de voix et le jeune Arnaud Folch, journaliste à *Minute*, mais qui n'en trouve pas une pour révéler son véritable ordre de mission. Qu'importe ! Le plaisir de ces deux « compagnons de lutte » se suffit à soi-même. *« Cette circonscription*, admet Patrice de Blignières, *est vraiment intéressante. C'est une caricature de la France. Tous ses maux vous les retrouvez ici exacerbés. »*

Evidemment, tout serait parfait, s'il n'était pas sujets à ce climat si particulier. *« Vu la fréquentation de ces quartiers, je préfère ne pas faire de terrain. Une balle est si vite partie »* assure, pour justifier sa campagne à distance, Louis Girard. Le Front national a depuis des années une permanence au bout de la rue Pajol, mais pour sa tranquillité et celle du locataire, il a appris sur ces quelques mètres carrés la discrétion. Des volets fermés par des barres de fer, un code à l'entrée, une petite plaque trompeuse marquée « Famille et Nature », des « gros-bras » à l'intérieur, « Monsieur » de Bilignières n'aime pas les risques inutiles. Jeudi, après Michel Rocard, à la salle... Jean-Jaurès, Jean-Marie Le Pen viendra tenir meeting avec son propre service d'ordre.

Le troisième larron de cette petite foire est incontestablement le plus professionnel et le plus couvert. Arnaud Folch a pris tout simplement pour permanence le siège de l'association Police et Sécurité installée *rue des Poissonniers et qui ne* s'est jamais distinguée par sa tolérance. Son suppléant est même sous-brigadier de police et sur les affiches, on a tenu à ce que cela soit su.

Cette bousculade à droite au tour du mât de cocagne de toutes les hantises peut faire dimanche prochain des ravages. En mars dernier, le FN s'était juché par-delà les 14 % et les 3,5 % de Louis Girard n'avaient pas été perdus pour *tout le monde. L'irruption* d'Arnaud Folch a provoqué des tensions qui, à leur tour, pourraient apporter quelques dividendes insoupçonnés.

Depuis plusieurs jours, la presse du Front National réclame que les masques tombent, ce que Mme et M. Pierre-Bloch, *au nom de la clarté* RPR-UDF, n'ont jamais, eux réclamé. Louis Girard et Arnaud Folch n'ont jamais caché leur amitié et pour Charles Pasqua et pour la famille Bloch. *« Bien qu'insuffisante*, confie le premier, *l'action de Charles Pasqua va dans le bon sens et il va de soi que Mme Pierre-Bloch, qui a une démarche assez sympathique, devra l'emporter. »* Ancien socialiste *« tendance Lacoste »*, compagnon de faculté de Jean-Marie Le Pen, ancien émule d'Eric Hintermann, fondateur du petit PSD, le parti des époux Pierre-Bloch, Louis Girard est un mercenaire de la politique.

Arnaud Folch qui a, semble-t-il, revendiqué abusivement le parrainage du CNI, a connu Jean-Pierre Pierre-Bloch dans les couloirs de *France-Soir* lorsque celui-ci en était le directeur. Tout ce petit monde se connaît bien. *« Avec Folch*, explique Louis Girard, *on a déjà prévu de se voir le 30 pour parler du deuxième tour. »* Secret de polichinelle. En avril, M. Pierre-Bloch l'avait emporté d'un petit millier de voix. Madame en aura grandement besoin dans les prochains jours, tandis que sans vergogne Monsieur continuera de militer, fidèle à l'action de papa, pour la LICRA !

DANIEL CARTON

HAUTS-DE-SEINE

Fermeture du tunnel de la Défense vers Cergy-Pontoise

La branche du tunnel sous la cité d'affaires de la Défense en direction de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) est fermée depuis le 18 janvier. Cette fermeture obligera les automobilistes à emprunter le boulevard circulaire pendant plusieurs mois. Elle a été rendue nécessaire par les travaux d'enfouissement de l'autoroute A 14 jusqu'au futur échangeur avec la rocade A 86 à Nanterre que réalise actuellement l'Etablissement public d'aménagement de la Défense. Ces travaux qui se sont déroulés devant le conseil général et la préfecture concernent aujourd'hui la partie comprise entre les cimetières de Puteaux et de Neuilly, au pied de la Grande Arche.

L'autoroute A 14 devrait relier directement, à l'automne 1996, la Défense à l'autoroute A 13 au niveau d'Orgeval (Yvelines).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 26 janvier.

EXORCISTE EN FOLIE. Film américain de Bob Logan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

HOCUS POCUS. Film américain de Kenny Ortega, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 : 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE. Film américain de Mel Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 : 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POLICE STORY III. Film américain de Stanley Tong, v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLANC. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE. Film français de Jeannot Szwarc : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Des soins pluriels pour les schizophrènes

Une réunion d'experts vient de conclure à la nécessaire pluridisciplinarité de la prise en charge des personnes atteintes de schizophrénie

« LA » schizophrénie, cette entité clinique décrite pour la première fois en 1911 par un psychiatre suisse du nom d'Eugen Bleuler (1857-1939) (1), a vécu. Aujourd'hui, les spécialistes de santé mentale parlent de schizophrénies au pluriel, ou de « psychoses schizophréniques ». Une conférence de consensus de psychiatrie sur « les stratégies thérapeutiques à long terme dans les psychoses schizophréniques », qui a eu lieu les 13 et 14 janvier au palais du Sénat à Paris (2), a consacré la multiplicité du concept pathologique et de ses approches thérapeutiques.

Dans des conclusions présentées le 20 janvier, le jury pluridisciplinaire présidé par Jean-Charles Pascal, psychiatre au centre hospitalier spécialisé (CHS) d'Antony (Hauts-de-Seine), répond à quatre questions concernant les critères de diagnostic et les méthodes d'évaluation, la place des neuroleptiques, celle des autres traitements chimiothérapiques et, enfin, celle des thérapies non médicamenteuses.

L'étymologie du mot schizophrénie vient du grec *schizein*, qui signifie *couper*, et *phrênos*, qui signifie *pensée*. Les psychoses schizophréniques, littéralement des « morcèlements de la pensée », se manifestent principalement par des troubles intellectuels sans perte des fonctions de base telles que la mémoire ou l'orientation dans le temps et l'espace, par de graves altérations de la pensée, avec des délires entraînant dans leur forme intense des hallucinations auditives, visuelles, psychiques (transmission de la pensée) ou motrices (mouvements à l'intérieur du corps), par un sentiment de dépersonnalisation, de persécution, un repli sur soi, des conduites désadaptées ou incohérentes, une indifférence à l'entourage et une alternance de haine subite ou d'agressivité. Ses origines ont fait l'objet de nombreuses hypothèses dont aucune n'est totalement avérée. Les tenants de la thèse selon laquelle la schizophrénie serait une maladie par nature universelle, biologique, et donc indépendante de l'environnement social ou familial (3) et les défenseurs de l'approche contraire se sont longtemps affrontés. Ces querelles semblent aujourd'hui dépassées, l'heure étant à la complémentarité.

Une étude de la direction générale de la santé et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) réalisée en 1993 avait évalué à quelque 150 000 le nombre de personnes schizophrènes prises en charge en France dans le secteur public adulte, dont une majorité d'hommes jeunes (de 25 ans à 44 ans).

La diversité symptomatique et évolutive de la maladie a conduit au développement d'un triple abord, chimiothérapique, psychothérapique et social.

Une maladie hétérogène

Le jury de la conférence de consensus se situe dans cette mouvance, qui indique en préalable que *« le traitement des personnes souffrant de schizophrénie ne doit pas se réduire à des prescriptions chimiothérapiques qui sont pourtant, dans la très grande majorité des cas, indispensables »*.

Les experts insistent en outre sur la nécessité du suivi psychiatrique, qui doit viser à *« préserver et à renforcer l'intégrité corporelle et psychique »* des malades et précisent également que la lutte contre *« l'évolution naturelle de la maladie »*, propre à éviter la mort physique ou psychique des patients (suicide, errance, désinsertion ou exclusion sociale) passe par une tentative de *« réadaptation »* qui s'appuie *« sur les ressources du monde familial et social »*.

Cela posé, le jury relève les limites des classifications internationales des maladies mentales (CIM10, DSM III-R et DSM IV), *« compte tenu de l'hétérogénéité de la schizophrénie »*, et recommande que d'autres systèmes, dont le classement par les critères cliniques empiriques français, leur soient *« systématiquement associés »*. L'utilisation conjointe de *« critères psychosociaux objectifs »* est également prônée.

A propos du rôle des neuroleptiques – dont le premier, la chlorpromazine, fut découvert en 1952 –, il est dit notamment que la précocité du traitement contitue *« un gain de chances »*, et que *« les cures continues à doses modérées exposent à moins de rechutes »* (10 % à 15 % des patients traités avec des neuroleptiques ne rechutent pas après l'arrêt de la cure). Le jury précise que l'arrêt du traitement peut être décidé chez des patients ayant eu un épisode pathologique unique, et après deux ans de chimiothérapie. La monothérapie semble rester de mise, l'association de deux ou plusieurs neuroleptiques constituant, selon le jury, une pratique qui *« n'est validée par aucune étude contrôlée »*. *« En l'état actuel des connaissances »*, ajoute-t-il, une telle prescription doit être *« argumentée et périodiquement évaluée. »*

Les effets secondaires observés après administration de neuroleptiques (troubles musculaires notamment) peuvent être atténués par des médicaments correcteurs, dont *« la prescription systématique doit être évitée »*. L'association des anxiolytiques avec les neuroleptiques est d'autre part *« particulièrement indiquée lorsque les symptômes d'anxiété et d'agitation prennent le devant de la scène »*, et, concernant l'association des antidépresseurs, le jury recommande, *« dans l'attente d'études validées »*, de s'abstenir d'en prescrire en période aiguë.

« Un véritable partenariat »

Les autres formes de thérapie sont évoquées, et toutes sont recommandées à des degrés divers. Ainsi, la psychothérapie individuelle est considérée comme *« un outil thérapeutique appréciable »* dont *« aucun patient ne doit (...) être* a priori *exclu »*.

Les thérapies d'inspiration psychanalytique ou celles dites comportementales et cognitives méritent, selon le jury, d'être encouragées, tout comme les psychothérapies de groupe.

L'information *« la plus complète et la plus objective possible »* du patient et de sa famille par les médecins doit en outre permettre *« de développer autour de la personne souffrant de schizophrénie un véritable partenariat »*.

Après avoir auditionné une trentaine d'experts pendant deux jours, le jury de cette conférence de consensus conclut à la nécessaire pluridisciplinarité de la prise en charge des personnes souffrant de psychoses schizophréniques, souligne le rôle majeur des personnels infirmiers, véritables *« repères »* pour les patients, et demande que *« des initiatives plus nombreuses »* soient engagées pour assurer, d'une part, le développement des structures d'hébergement alternatives à l'hospitalisation, et, d'autre part, des espaces intermédiaires entre le milieu de travail ordinaire et celui du travail protégé.

Le jury souhaite à cet égard la mise en place d'*« études contrôlées »* afin de quantifier les effets thérapeutiques des différents instruments de la réinsertion, études qui pourraient permettre de *« dépasser les oppositions conceptuelles entre maladie et handicap »*, et de *« repenser les divisions entre modes de financement dépendant du sanitaire ou du social »*. Mais cela est un autre débat.

LAURENCE FOLLÉA

(1) La première traduction complète en français de l'œuvre maîtresse d'Eugen Bleuler, *Dementia praecox ou groupe des schizophrénies*, réalisée par le docteur Alain Viallard, vient de paraître aux éditions EPEL-GREC, 671 pages, 290 F.

(2) Organisée par la Fédération française de psychiatrie et l'Union nationale des amis et familles des malades mentaux (UNAFAM) avec le concours de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM).

(3) *Rapport préliminaire sur l'évaluation initiale de l'étude coopérative de l'OMS sur les facteurs déterminant l'apparition des maladies mentales sévères*, sous la direction des docteurs A. Jablenysky et N. Sartorius, département de la santé mentale, OMS, Genève, 1986. *Etude multiculturelle de la nature de la schizophrénie*, docteur A. Jablensky, rapport OMS, Genève, 1986.



HERBERT BAYER. BAUHAUS ARCHIV, BERLIN

« Le citadin solitaire » - Herbert Bayer (1932).

BIBLIOGRAPHIE

Maladies hépatiques et sida

Une fois n'est pas coutume, l'édition scientifique française est à l'honneur. A double titre. Il faut tout d'abord saluer la parution concomitante, en France aux éditions Flammarion Médecine-Sciences, au Royaume-Uni aux Oxford University Press et en Espagne aux éditions Salvat, du monumental ouvrage *Hépatologie clinique*, réalisé sous la direction des professeurs Jean-Pierre Benhamou (hôpital Beaujon, Clichy), Johannes Bircher (université Witten/Herdecke), Neil McIntyre (Royal Free Hospital School of medicine), Mario Rizzetto (Turin) et Juan Rodes (université de Barcelone).

Ce livre énorme – il compte près de 1 650 pages – est exceptionnel, dans la mesure où, fait rarissime en médecine, il est le fruit de la collaboration de près de deux cents spécialistes mondiaux d'une même spécialité. A vrai dire, on ne voit pas bien quel grand hépatologue manque à l'appel au sommaire. La qualité éditoriale de cet ouvrage, destiné avant tout aux médecins, est elle aussi suffisamment remarquable pour être soulignée. Au moment où l'on mesure chaque jour davantage à quel point les maladies hépatiques – à commencer par les hépatites C et les maladies alcooliques du foie – constituent d'énorme problèmes de santé publique, la parution d'un tel livre ne pouvait mieux tomber (1).

Dans un genre différent, la parution de *VIH et sida – Répertoire des essais thérapeutiques en France* (2e édition), publié par l'association ARCAT-sida, en association avec l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), l'Agence du médicament et le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, constitue, elle aussi, un événement (2). Muni d'un tel document, quiconque s'intéresse au sida disposera de l'ensemble des données disponibles concernant 96 essais thérapeutiques en cours ou achevés durant l'année 1993 en France dans le domaine de l'infection par le VIH et des pathologies qui lui sont associées.

Ainsi que l'expliquent le docteur Jean-François Chambon (directeur médical d'ARCAT-sida) et le professeur Christine Rouzioux (vice-présidente d'ARCAT-sida) dans la préface, cette *« mise en commun d'informations jusqu'alors éparses et confidentielles n'a pas seulement un objectif scientifique. Elle permet de mesurer plus justement l'espoir que l'on peut nourrir à partir des traitements d'ores et déjà expérimentés chez l'homme.*

Elle donne les moyens aux cliniciens, aux administrations, à l'industrie pharmaceutique et aux personnes atteintes de mieux comprendre les difficultés existantes et les efforts entrepris. Elle souligne les besoins de coordination et d'évaluation ». Que dire d'autre sinon que le pari est largement tenu. Indispensable.

FRANCK NOUCHI

(1) Cet ouvrage est en vente jusqu'au 31 mars au prix promotionnel de 2 150 francs. Son prix définitif sera ensuite de 2 700 francs.

(2) ARCAT-sida, 13, boulevard de Rochechouart 75009 Paris (tél : 49 70 85 90). Ce Répertoire est commercialisé au prix de 100 francs.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



SCIENCES • MÉDECINE

Fossile en tétrachromie

La vision des couleurs, partagée par la plupart des espèces animales est sans doute apparue à l'aube des temps géologiques

DE tous les animaux de la création, lequel vit le premier le monde en couleurs? La question, sans nul doute, restera sans réponse. Mais à en croire les travaux d'un chercheur australien, récemment parus dans la revue britannique *Nature* (datée du 13 janvier), il semble que cette faculté est apparue très tôt au cours de l'évolution des espèces. Selon Stephen Robinson (université de Queensland, Brisbane), la présence de gouttelettes d'huile colorée dans les cellules visuelles du barramundi (*Neoceratodus forsteri*), un «fossile vivant» figurant parmi les plus anciens poissons vertébrés connus à ce jour, indiquerait en effet que la perception des couleurs s'est développée il y a au moins 400 millions d'années – soit 150 millions d'années plus tôt que ce que l'on croyait jusqu'alors.

De la physique comme de la biologie, la vision des couleurs resta longtemps inexpliquée. Newton, le premier, parvint à en édifier une théorie mathématisée. En 1672, il expose ses premières intuitions dans la lettre à Oldenbourg : *«Pour tenir la récente promesse que je vous fis, je vous apprendrai sans plus de cérémonie qu'au début de l'année 1666 (époque où je m'employais à polir des verres optiques sous d'autres formes que sphérique), je me procurai un prisme de verre triangulaire pour faire l'épreuve, avec ce dernier, du célèbre phénomène des couleurs»*, écrit-il au secrétaire de la prestigieuse Royal Society. En 1704 paraît son *Traité d'optique*, dans lequel le physicien, cette fois, détaille l'intégralité de sa théorie sur les couleurs.

La lumière du soleil, affirme Newton, se décompose en une suite continue de couleurs lorsqu'elle est réfractée par un prisme de verre. A chaque angle de réfraction correspond une nuance caractéristique, qui va du rouge au violet en passant successivement par l'orangé, le jaune, le vert, le bleu et l'indigo. On sait aujourd'hui qu'à chacune de ces couleurs pures correspond, en effet, un rayonnement d'une longueur d'onde spécifique. De toutes les radiations qui traversent l'univers, notre œil ne perçoit ainsi que celles dont la longueur d'onde se situe entre 400 et 700 nanomètres – ce qui correspond, du violet au rouge, au déploiement des sept couleurs de l'arc-en-ciel.

20 000 teintes différentes

Newton, toujours lui, remarqua également que l'œil humain, confronté à deux faisceaux lumineux de longueur d'onde différente – rouge et vert, par exemple –, ne voyait pas ces deux couleurs mais une troisième lumière pure – en l'occurrence, le jaune. L'observation était juste, mais il fallut attendre la fin du dix-huitième siècle pour découvrir que des milliers de teintes pouvaient être obtenues en mélangeant trois couleurs fondamentales : *le rouge, le bleu et le vert* (1).

Comment, dès lors, comprendre cette vision trichromatique? C'est au médecin et physicien anglais Thomas Young que revint, en 1802, la première explication du phénomène. *«Comme il est quasi impossible d'imaginer que chaque point photosensible de la rétine contienne une infinité de particules susceptibles de vibrer à l'unisson avec tous les rayonnements, il faut postuler l'existence de seulement trois types de particules, sensibles aux trois couleurs primaires»*, affirme-t-il.

Près de deux siècles plus tard, on sait que la membrane qui tapisse le fond de la rétine comprend, outre les bâtonnets (cellules spécialisées dans la détection des faibles intensités lumineuses), une autre famille de cellules photoréceptrices, appelées «cônes» du fait de leur structure caractéristique. En 1964, le biologiste américain George Wald (prix Nobel de médecine 1967) démontrait que l'intuition de Young était bonne : il existe en effet trois types de cônes différents, chacun contenant un pigment photosensible particulier dont la sensibilité spectrale maximale se situe respectivement dans le rouge (700 nm), le bleu (435 nm) et le vert (546 nm). La stimulation de chacun de ces cônes est transmise séparément au cerveau, où les informations sont ensuite combinées pour reproduire les coloris que reflète notre environnement. C'est ainsi que l'homme est capable de distinguer entre 17 000 et 20 000 teintes différentes...

Privilège de l'espèce humaine? Il s'en faut. La couleur, en effet, est un langage que presque tous les animaux parlent. Les perruches ondulées reconnaissent le sexe de leurs congénères à la couleur du cirre – bleu chez le mâle, brun chez la femelle –, et certaines tortues peuvent même distinguer les différentes teintes d'une même couleur. Chatoyantes comme la séduction, scintillantes comme l'imminence du danger (plantes et animaux venimeux revêtent souvent des parures brillantes), changeantes comme l'humeur chez la pieuvre ou la perche d'eau, les couleurs règlent la vie des poissons, des oiseaux et de nombreux reptiles. Seuls les mammifères, *exception faite des écureuils* et des primates, sont pour la plupart dépourvus de vision colorée. La muleta du matador peut bien être rouge, le taureau, lui, n'y voit que du gris.

Gouttelettes d'huile

Question annexe : quand la vision des couleurs est-elle apparue dans l'évolution des espèces? Pour tenter de répondre, on peut, en bonne logique, vérifier si les cônes sont présents ou non dans la rétine des espèces les plus archaïques. Mais les chercheurs s'appuient également sur un autre élément biologique, lui aussi caractéristique de la vision : les gouttelettes lipidiques. Situées à l'intérieur des cônes, ces gouttelettes colorées, que l'on retrouve chez la grenouille, les lézards, les tortues, les oiseaux et les marsupiaux, semblent propres aux animaux diurnes. De couleur jaune, rouge ou orangée, elles absorbent certaines longueurs d'ondes, conférant aussi aux espèces qui les possèdent une vision tétrachromatique, dans un domaine spectral allant du proche ultra-violet (350 nm) à l'infrarouge (750 nm).

En étudiant la rétine de huit spécimens du poisson *Neoceratodus forsteri*, Stephen Robinson n'a donc pas mis longtemps à se convaincre que cette espèce archaïque était douée d'une vision colorée. Les cônes, en effet, y représentent 50 % à 56 % de l'ensemble des cellules photoréceptrices. De plus, affirme ce chercheur, 65 % à 75 % d'entre eux possèdent des gouttelettes d'huile, de couleur majoritairement rouge et plus rarement orangée. L'espèce *Neoceratodus* ayant divergé de la branche principale des vertébrés (dont nous sommes issus) il y a environ 400 millions d'années, Robinson en conclut que nos ancêtres communs, selon toutes probabilités, possédaient eux aussi des gouttelettes lipidiques et, peut-être, une vision tétrachromatique.

Les progrès de la génétique et des neurosciences aidant, il ne se passe plus guère d'années sans qu'une nouvelle découverte, en matière de perception visuelle, ne vienne enrichir *nos connaissances*. En 1986, l'équipe américaine de Jeremy Nathans (université Stanford, Californie), identifiait ainsi les gènes qui, chez l'homme, gouvernent la synthèse des pigments rouges, verts et bleus contenus dans les cônes (2).

Trois ans plus tard, l'équipe anglaise du professeur Semir Zeki (université de Londres) mettait en évidence, à l'aide d'une caméra à positons (3), une petite région du cortex humain spécialisée dans le traitement des couleurs (4). A l'au*tre bout de l'échelle du temps*, les évolutionnistes sont en train de démontrer que si nous regardons la télévision en couleur, les yeux d'une espèce primitive, apparue à l'aube du Dévonien, y sont sans doute aussi pour quelque chose.

CATHERINE VINCENT

(1) A ne pas confondre avec les couleurs fondamentales utilisées en peinture, qui sont le rouge, le bleu et le jaune. Le mélange de ces trois couleurs, qui implique la nature chimique des pigments utilisés, est en effet très différent dans son principe du mélange des lumières.

(2) *Nature*, 11 avril 1986.

(3) Fondée sur l'injection par voie intraveineuse d'une molécule radioactive, la tomographie par émission de positons (TEP) permet de visualiser *in situ* le débit sanguin du cerveau en activité.

(4) *Nature*, 3 août 1989.

POINT DE VUE

L'urgence de la prévention des séismes

par Bagher Mohammadioun

LA Californie du Sud est reconnue depuis longtemps comme une zone à *fort danger sismique*. Scientifiques et ingénieurs y travaillent activement, à la recherche de moyens de prévention efficaces. Pourtant, le tremblement de terre qui vient de frapper les environs de Los Angeles montre que même les régions les mieux *préparées* aux risques sismiques ne sont pas à l'abri de graves conséquences pour les populations. Chaque secousse importante apporte *des éléments nouveaux* et incite les spécialistes à la modestie.

A Los Angeles, par exemple, les experts ont constaté qu'ils avaient sous-estimé, dans leurs prévisions, les niveaux d'accélération horizontale du sol, qui ont atteint 1,5 g à 7 km de l'épicentre du séisme, 0,9 g à 15 km et 0,5 g à 40 km (1). Ces valeurs sont deux à trois fois plus élevées que celles qui étaient attendues pour un événement *de cette magnitude* (6,6) dans la vallée de San-Fernando. Cela explique que nombre d'ouvrages d'art, de canalisations et d'autoroutes, pourtant dimensionnés aux séismes, n'aient pas résisté.

Une chose est sûre cependant : dans une zone aussi urbanisée que Los Angeles, les bilans – qui font état d'une soixantaine de morts et de dégâts matériels considérables – auraient pu être bien plus dramatiques. Car les pays et les villes ne sont pas égaux face aux dangers des tremblements de terre. Alors que le séisme de magnitude 7 qui s'était produit à San-Francisco en 1989 avait fait une quarantaine de victimes et des dégâts matériels relativement modérés, un autre, de même magnitude, enregistré en Arménie en 1988 s'était soldé par plus de 40 000 morts et par la destruction de plusieurs villes. La nature des dommages dépend clairement de l'état de la réglementation parasismique en vigueur dans le pays touché et de *la façon* dont elle est appliquée ; de la conception des bâtiments et de la qualité des matériaux utilisés.

Les observations post-sismiques des conséquences permettent d'ajuster au *mieux* les pratiques réglementaires. Pour être efficaces, celles-ci doivent prendre en compte l'ensemble *des origines des effets* destructeurs des séismes : les vibrations qu'ils engendrent, mais aussi toutes les conséquences secondaires, telles que les glissements de terrain, la liquéfaction du sol, ainsi que les incendies provoqués par les ruptures de canalisations de gaz. Les conditions géologiques en surface peuvent aussi avoir des influences néfastes. C'est ainsi que, lors du dramatique séisme de Mexico en 1985, le mouvement du sol a été considérablement amplifié par les couches meubles, de faible résistance mécanique, du lac desséché sur lequel la ville est construite.

La Californie s'attend à juste titre et avec inquiétude à subir un «Big One» (séisme de magnitude 8). Mais l'histoire indique que le Vieux Continent n'est pas plus qu'elle à l'abri de grandes secousses telluriques. Bâle, Lisbonne, Naples et Messine ont été respectivement *détruites en* 1356, 1755, 1805 et 1908. Plus récemment, en Italie, les tremblements de terre du Frioul (1976) et d'Irpinia (1980) ont eu des effets particulièrement violents. Et, si l'Europe du Nord est réputée pour son calme relatif, un séisme de magnitude 5,9 a pourtant causé beaucoup de dégâts le 13 avril 1992 dans la région de Roermond (Pays-Bas).

En ce qui concerne la France, l'activité sismique peut être qualifiée de modérée par rapport aux zones les plus actives du pourtour méditerranéen, comme l'Italie ou la Grèce. Par *siècle, on y dénombre cependant* un à deux tremblements de terre de magnitude 6 à 6,5 et jusqu'à une dizaine de magnitude 5. Au total, au cours du XXe siècle, le nombre de séismes destructeurs et, surtout, la quantité de victimes ont été bien plus élevés en Europe (plus de 100 000 morts) qu'aux Etats-Unis (quelques milliers).

Des effets plus graves aujourd'hui

Si de tels événements sismiques devaient se reproduire aujourd'hui, leurs effets seraient beaucoup plus graves, en raison du développement de l'urbanisation et de la présence d'installations industrielles à risques. Une simulation effectuée en 1982 a montré que le séisme de Provence de 1909 (46 morts et un millier de blessés dans la *région de Lambesc) ferait de* nos jours entre 400 et 1 000 victimes et plus de 5 milliards de francs de dégâts. De tels exercices sont riches d'enseignements et peuvent permettre de mettre au coint des stratégies de prévention. Mais, s'ils relèvent d'une pratique commune aux Etats-Unis et au Japon, ils sont rarissimes en Europe. Autre lacune : si la Californie est «truffée» d'instruments de mesures fournissant des informations essentielles pour le génie parasismique, l'Europe fait, là encore, pâle figure. Lors du séisme de Roermond, précédemment évoqué, aucun enregistrement accélérométrique – élément primordial à l'élaboration de codes de calculs parasismiques – n'a pu être obtenu.

La première étape de la prévention consiste à évaluer, avec le concours des spécialistes de multiples disciplines (historiens, géologues, sismologues, ingénieurs...), le lieu et la taille des séismes susceptibles de se déclencher. Intervient ensuite la définition du niveau de protection souhaité. Compte tenu des risques humains en jeu et des dégradations possibles sur l'environnement, il s'agit là d'un choix de société.

En Europe, *une réglementation* parasismique homogène, inspirée des pratiques en usage dans les divers pays européens, est en cours d'élaboration (Eurocode 8). En France, des recommandations, concernant essentiellement les bâtiments conventionnels, ont été édictées par l'Association française de génie parasismique. Pour les installations à «risques spéciaux», un règlement vient tout juste d'être publié. Il est largement inspiré par la réglementation nucléaire en vigueur depuis bientôt quinze ans.

La prise en compte du risque reste donc encore trop peu développée et il est urgent d'accélérer les actions entamées en matière de protection parasismique. Confrontées à une secousse comparable à celle de Los Angeles, les régions fortement industrialisées d'Europe de l'Ouest seraient, actuellement, très vulnérables.

(1) 1 g correspond à l'accélération de la pesanteur terrestre.

► Sismologue à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, Bagher Mohammadioun est membre de l'Institut européen de cindyniques. Discipline scientifique de création récente, la cindynique s'attache à étudier le risque sous tous ses aspects.

MUSIC-HALL

RAYMOND DEVOS à l'Olympia

Sous le tunnel, la manche

Voilà un homme qui, par amour du langage, lui a donné le rôle principal dans la comédie humaine. Depuis qu'en 1956 il a tenté de remonter une mer démontée en même temps que les gradins du feu d'artifice, Raymond Devos a intégré le club des poètes français. Quand il n'est pas en scène, Devos parle. Et on l'entend beaucoup, à la radio, à la télévision, dans les journaux, raconter son enfance, la genèse d'un sketch, mais surtout exposer les vertus thérapeutiques du rire et de la pantomime. Il est fascinant, énervant, abusif, à cran. Il dérape sur un adjectif, s'engage dans de grandes embardées de phrases tendues.

A l'occasion, le comédien n'hésite pas à glisser un nouveau sketch dans la conversation. Pour le tester avant l'épreuve de la scène. Ainsi avions-nous déjà entendu et vu sur le petit écran ce *Premier Cri*, et dernier soupir, dont Devos, le menteur lucide, raconte qu'ils lui ont été extirpés en direct *« à titre posthume avant* [sa] *mort»* par la télévision, dont la boulimie sans frontière ferait frémir le plus gros des hommes. Voilà pour la vie quotidienne de l'artiste, ce personnage qui *« est là, debout sur une planche qui oscille sur la mer. La mer est houleuse et la planche est pourrie ».*

Avant de s'embarquer dans l'oralité, Devos écrit. Il part d'un mot pour en explorer les alentours : *« Comme la mer était d'huile, j'en ai rempli la boîte ... Sachez que, bien que les sardines et les thons naviguent de conserve, les sardines se conservent mieux dans les boîtes de thon. Point! A la ligne. » (l'Homme-thon).* Ou bien encore se lance-t-il sur la piste aux images, ce sont ses étoiles à lui. Dit avec le ton d'évidence un peu rauque de Devos, le célébrissime *« Prenez la porte!... – Qu'est-ce que vous faites? – Je lui dis : Je la prends... et avec son chambranle»* continue d'être irrésistible. Le jeu verbal laisse pantois. Depuis *les Pinsons*, son premier numéro monté à l'ABC en 1950, il cloue l'auditoire sur place. En témoigne une somptueuse seconde de silence qui précède le rire aux éclats. C'est l'éternel recommencement. Devos raconte une histoire et la salle suspend son souffle en attendant les délices de la chute. Quel vertige! Et pourtant, elle connaît souvent par cœur les cascades délirantes de ce classique de la langue française.


Raymond Devos vu par Gilles Cappé

Devos est fort en calembours, contrepèteries, en non-sens débridés et autres fantaisies littéraires. Mais la maîtrise parfaite du langage n'explique ni son succès auprès du grand public, ni la jubilation cérébrale ressentie à la sortie d'une soirée passée en sa compagnie. Car Devos, c'est d'abord l'art de mettre une salle dans son sac, en l'amenant vers la stratégie du conte. Ainsi, quand le comique traverse le tunnel sous la Manche, la salle est plongée dans le noir. Il navigue avec une lampe électrique entre l'entrée et la sortie du tunnel – mais où est la sortie, où est l'entrée? L'entrée n'est-elle pas la sortie?, etc. Les amateurs communieront, les claustrophobes apprécieront. Mais nous voici dans le même bateau. Le débarquement n'est pas autorisé.

Quel piège! Nous voici cuits, rôtis, prêts à tomber comme le Bon Dieu, déguisé en balles rouges, sur la tête de Raymond. Nous voilà pris dans les rets inévitables des contes campagnards de la plus belle époque, forcés, en douceur, de crier : *« Et alors? »*, fatidique relance des calembredaines de fées et d'ogres. D'ailleurs, Devos n'a-t-il pas le ventre d'un mangeur de petits poussins? Et dessus (ou le ventre est-il dessous?), ne porte-t-il pas des bretelles de boxeur? Et ne s'affuble-t-il pas d'un nez de Gugusse? Oui, Messieurs, Mesdames, Devos est un clown. Un clown qui joue du concertina miniature, un magicien à foulards, jongleur à balles et à cerceaux. Il joue les vieux singes, singe le Penseur de Rodin ou le contribuable entrant droit comme un « i » chez son percepteur – *« J'avais droit à un abattement »* – et ressortant voûté – *« C'était un redressement ».*

Crises de foi (e) et histoires de pieu (x)

Raymond Devos est un artiste de music-hall. Il joue du violoncelle avec un Yo-Yo, triture un faux violon, prend la clarinette ou le xylophone. Il chante *Le clown est mort ce soir*, de Gianni Esposito, en hommage à Zavatta, entonne *les Copains d'abord* pour Brassens. Son pianiste, arrangeur et parfait complice, joue le rôle de l'ignorant. Quand il ne comprend vraiment pas ses explications métaphysiques (un morceau de bois, même coupé, a toujours deux bouts), le maître le somme de *« descendre dans la salle».* Merci de nous croire intelligents. Nous serons vieux quand vous serez vieux, tristes ou gais quand vous voudrez.

Voilà trente-six ans, en 1958, Raymond Devos faisait sa première apparition à l'Olympia. Qu'on se rassure : *« Je ferai mes adieux en 2004 »*, dit l'auteur de *A quand (Caen) les vacances?*. D'ici là, il aura sûrement le temps de perfectionner les cinq nouveaux sketches (*Premier Cri, le Penseur, le Point de vue, l'Ombre de soi-même* et *la Porte*) créés en scène, pour ce dernier Olympia « devossien » avant déplacement de la salle légendaire pour cause de reconstruction. L'artiste aura le temps de peaufiner encore et encore ses crises de foi (e), ses histoires de pieu, avec ou sans x (*Thérèse et Emmanuelle*), de cultiver ses envies irrépressibles de manger les mille-feuilles des pauvres. Un jour, peut-être, Dieu lui répondra.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► A l'Olympia, jusqu'au 30 janvier et du 8 au 27 février. Relâche lundi et jeudi. 26, bd des Capucines. Métro Opéra ou Madeleine. Tél. : 47-42-25-49.

ARTS

FRANÇOIS ROUAN au Cabinet d'art graphique, Centre Georges-Pompidou

Progrès lents du regard

Un regard pénétrant, dit-on. Pour peu que soit rendu à « pénétrant » tout son sens, celui d'un mouvement d'avancée en train de s'accomplir en dépit des obstacles, l'expression conviendrait pour définir l'œuvre de François Rouan. Elle naît, elle se renouvelle à chaque étape, quand l'œil du peintre perçoit un peu de ce qu'il n'avait pas encore perçu, un peu de ce qui demeurait jusque-là trouble, obscur et impénétrable – un peu de ce qu'il n'avait pas assez nettement vu pour parvenir à le dessiner. (A moins que le rapport ne soit à l'inverse et qu'il faille écrire : ce qu'il n'avait pas assez souvent dessiné pour parvenir à le voir nettement). L'art de Rouan se forme et se joue dans cette épreuve qui n'en finit pas de recommencer : regarder, comprendre, figurer. Il est de l'ordre de l'intelligence du visible. Autant dire qu'il va vers le motif, cheminement long, difficile et sans cesse retardé.

L'exposition rétrospective de son œuvre sur papier au Cabinet d'art graphique – bien choisie, bien accrochée, comme d'habitude en ce lieu de plus en plus nécessaire – narre cette histoire longue d'un quart de siècle, depuis les découpages et collages de 1965 jusqu'aux études actuelles. Elle la présente telle qu'en elle-même, dans l'ordre des dates et des métamorphoses, débarrassée des gloses qui, quelquefois, l'ont obscurcie. Parce que Rouan a longtemps procédé par tressage de longues bandes de papier ou de toile savamment entrecroisées et parce que ce procédé inspira à Lacan des variations et considérations sur la natte et le nœud borroméen, l'œuvre a passé pour hermétique, sinon pour inaccessible. Aurait-on suggéré alors que découpage et recomposition étaient autant de marques de défiance, que l'artiste fragmentait paysages et objets parce qu'il craignait de tomber dans la facilité d'une représentation stéréoypée, qu'il divisait pour mieux rassembler, ces explications auraient paru trop simples.

Elles ont désormais le poids de l'évidence. Vers 1965, de son propre aveu, Rouan s'est *« trouvé dans une situation d'inhibition devant la toile blanche »*, inhibition héritée du modernisme conceptuel, inhibition presque inévitable à une époque où il était devenu banal d'annoncer la mort des vieux beaux-arts. Pour lui échapper, il a d'abord demandé à Matisse des conseils de couleur et de technique. Puis, en 1971, il a quitté Paris pour Rome et longuement côtoyé Balthus, qui dirigeait alors l'Académie de France. Balthus, dans ces années-là, dessinait des nus et des paysages, les rehaussait parfois d'un peu de fusain ou d'aquarelle, entreprenait de grands tableaux dont l'exécution durait très longtemps. A partir de ce moment, Rouan a recommencé à affronter le motif, prenant exemple sur Balthus. Les premières vues de la Villa et de Rome apparaissent alors, vues esquissées, interrompues et reprises, peu assurées d'elles-mêmes.

Frôler une vérité qui se dérobe

Rouan crayonne des fragments d'architectures et de panoramas, il regarde et dessine à la fois, il avance pas à pas, il cultive la vigilance, il refuse les effets trop immédiats, il déjoue les pièges de la mémoire et de la citation. Il veut frôler une vérité qui se dérobe. Ces études si méthodiques, si méfiantes, avouent ce qu'avouait Cézanne : *« Le contour me fuit. »* Le contour existe-t-il, du reste, ou n'est-il qu'une simplification? Le volume peut-il exister en peinture autrement que par la tromperie et le faux-semblant? Comment capturer la lumière? Que faire des souvenirs, des primitifs siennois, de Poussin, de Corot, si présents, si beaux, si gênants? Rouan se pose ces questions impossibles à régler.

Il essaie des solutions. Quelquefois, elles déplaisent, par excès d'aigreur, de dureté, de dissonances délibérées – mais c'est aussi manière efficace de fixer l'objet en le glaçant dans le froid d'une couleur qui blesse. Presque à tout coup, elles déconcertent. Elles égarent le regard, elles l'attirent dans des labyrinthes, mais quand l'issue apparaît, quand la lumière se fait, la révélation n'en a que plus de force. Alors, le pin, le nu, l'étoffe, le crâne, existent. On devrait dire, comme les enfants, qu'ils existent « pour de vrai », tant est perceptible la volonté d'échapper aux conventions et aux imprécisions pour faire que la chose soit sur le papier, dense, compacte, irréfutable.

De ces œuvres accomplies, l'exposition est riche. Certaines datent d'il y a vingt ans, d'autres d'avant-hier. C'est chaque fois la même exigence roide, la même discipline bridant le désir et, pour finir, la même volupté, d'autant plus vive qu'elle a été plus longtemps retardée.

PHILIPPE DAGEN

► Cabinet d'art graphique, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 28 mars.

Décès du peintre libanais Saliba Douaihy. – Le peintre libanais Saliba Douaihy est mort d'un cancer, vendredi 21 janvier à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Considéré comme l'un des grands peintres arabes contemporains, Douaihy a étudié la peinture à Beyrouth avant de venir à Paris en 1932 poursuivre ses études et obtenir son diplôme des beaux-arts en 1936. Il retourne ensuite au Liban durant une quinzaine d'années, puis émigre aux Etats-Unis. Au début des années 80, il quitte New-York pour s'installer à Londres, puis à Paris depuis 1987. Il laisse des centaines de tableaux dispersés dans une vingtaine de musées, notamment le Museum of Modern Art et le Guggenheim Museum à New-York, et dans plusieurs collections privées. La dernière exposition qui lui a été consacrée a eu lieu à l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris, en janvier et février 1993. – *(AFP.)*

DANSE

CITÉS-DANSE au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes

Le rap et les claquettes

Pour la deuxième année, Cités-Danse tente de réunir diverses formes chorégraphiques qui puisent leur inspiration dans la vie urbaine. Comme l'an dernier, Doug Elkins, son talent ravageur, son humour, ses hauts et ses bas, sera accueilli avec ses troupes au Théâtre de Suresnes. On le dit en bien meilleure forme que cet été à Montpellier-Danse, où il souffrait de surmenage. Chorégraphe de la synthèse, il rabiboche la danse contemporaine avec la danse de rue, le rap, la claquette, le saut périlleux. Les danseurs d'Elkins sont blancs, afro-américains, latinos, caractériels, éblouissants, généreux.

Ils danseront deux reprises, *More Wine for Polyphemus* et *The Stuff of Recoiling*, et une création, *Scott Queen of Marys*, une de ces histoires d'identités vacillantes, servie, cette fois-ci, par Will Ninja, le danseur qui ose tout parce qu'il sait tout faire : acteur, mannequin, night-clubber, inventeur de ses évolutions athlétiques et moqueuses. Un vrai meneur (*le Monde* du 6 juillet 1993)

C'est la Phoenix Dance Company qui a ouvert Cités-Danse, le 22 janvier. Les danseurs sont tous des Anglais noirs. Pour la plupart d'origine jamaïcaine, ils sont nés à Leeds. Signe particulier : ils ne viennent pas de la « rue », et ils ne sont pas des rappeurs, malgré leurs vêtements et leurs dégaines. A Leeds, cité industrielle à l'économie sinistrée, on peut apprendre à danser. L'entraînement se commence à la Harehills Middle School, se poursuit à l'Intake Highschool, et s'achève à la Northern School of Contemporary Dance. *« A Leeds, on peut parler d'une culture de la danse, de loin supérieure à celle du sport »*, dit Margaret Morris, ancienne danseuse de Murray Louis à New-York. Anglo-américaine, désireuse de retrouver sa terre natale, elle prend, en 1991, la direction artistique de la Phoenix Dance Company.

La lumière saisit les danseurs de dos. Tous les cinq agglutinés, ils éprouvent des difficultés à se séparer, ainsi qu'une couvée de chatons. Ils ont l'élégance des « sapeurs », chaussures Weston et costumes Armani. Ils se pavanent, se mesurent, s'admirent, et excluent celui qui ose se différencier. Ils jouent à la balle avec leurs petites lunettes de golden boys. Sous les vêtements chics et les airs poseurs, cinq corps éclatants de santé bondissent à la moindre occasion. *Gang of Five* tourne autour de l'éternel retour du naturel, la pièce a été chorégraphiée par Aletta Collins, un petit bout de femme de vingt-six ans, capable de mettre K. O. Mike Tyson rien qu'avec son regard.

La Phoenix a été créée en 1981. A l'origine, elle ne comptait que des garçons. En 1989, les filles arrivent. La dernière intégrée s'appelle Jeannette Brooks, transfuge de chez Régine Chopinot. Elle ne danse pas encore à l'unisson des membres de la tribu, qui ont grandi ensemble. Le ballet *Family*, qui suit *Gang of Five*, est un antipsychodrame : les tensions et les affects s'y expriment par acrobaties. Une roue bien envoyée vaut mieux qu'un coup de poing, ou qu'un tranquillisant. C'est amusant et facile.

Plus sophistiqué, *Heart of Chaos*, de l'Anglo-Indien Darshan Singh Bhuller, confronte la réalité du boxeur à l'insouciance d'un couple de valseurs en tenue de soirée. Et plus ambitieux, *Spartan Reels*, de l'Américaine Bebe Miller, qui transforme le *reel*, vieille gigue écossaise que les hommes et les femmes dansent alignés, en tournoi de séduction : le folklore paysan revu et corrigé par le milieu urbain actuel.

Ils sont Blancs et dansent les claquettes avec des chapeaux enfoncés sur les yeux. Leur duo se nomme le Hot Foot Tap. Joe Orrach et Rod Ferrone approchent de la quarantaine ; compères autodidactes, ils ont appris leur art en regardant les films. La première fois qu'ils sont montés sur une scène, Gregory Hines – étoile de la tap dance devenue célèbre du jour au lendemain en dansant aux côtés de Baryshnikov dans *Soleil de nuit* –, qui assistait à leur représentation, vint danser quelques pas avec eux, les consacrant aussitôt.

Le Hot Foot Tap chante et joue également la comédie, accompagné de quatre musiciens de jazz. Ils ne se prennent pas pour des stars, et n'ont aucune envie d'être assimilés aux chorus boys : *« Nous n'avons pas le physique calibré et blond de l'Américain moyen, et nous ne sommes pas noirs! »*, constate Rod Ferrone, petit, austère et légèrement dégarni, sous le regard approbateur de Joe Orrach, qui, lui, porte barbe rousse.

Pour leur tournée en France, ils ont demandé à Savion Glover et à Ted Levy d'être avec eux. Tous deux Noirs, virtuoses, couverts de récompenses et de distinctions, ils viennent de finir *Jelly's Last Jam* à Broadway, un musical consacré à Jelly Roll Morton, qui a tenu l'affiche un an et demi. Savion, qui fut, à treize ans, le jeune héros de *Black and Blue*, est surnommé « Young Jelly ». Il danse les bras en avant, totalement détendus, seuls les jambes et les pieds battent le sol avec des amplitudes sismiques d'une rare finesse. Aujourd'hui, Savion Glover a vingt ans.

DOMINIQUE FRÉTARD

« Cités-Danse » : Hot Foot Tap, le 26, 21 heures. Doug Elkins Company, les 28 et 29, 21 heures. Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, Suresnes (92). Tél. : 46-97-98-10. Places de 100 F à 150 F. Tournée de la Phoenix Dance Company : Grenoble, Maison de la culture, les 26 et 27. Béziers, théâtre municipal, le 29. Tournée du Hot Foot Tap : Le Mans, le 27. Noisy-le-Grand, le 28, Asnières, le 3 février, Rouen, le 4.

CINÉMA

ENTRE CIEL ET TERRE d'Oliver Stone

La mémoire défoliante

« Pour recréer le Vietnam des années 60-70, Stone et ses collaborateurs parcoururent les Philippines, la Malaisie et la Thaïlande », annonce triomphalement le dossier de presse du film. Pour la troisième fois (après *Platoon* et *Né un 4 juillet*), Oliver Stone « reconstitue » le Vietnam, où il a jadis fait la guerre. Son film semble répondre à l'un des principaux reproches adressés aux films américains sur le Vietnam : on n'y voyait jamais de Vietnamiens.

Mordons-nous les lèvres de l'avoir regretté, voilà Stone qui reconstitue aussi les Vietnamiens – comme on reconstitue le steak haché : une Chinoise et un Cambodgien très américanisés (Joan Chen et Haing S. Ngor) sont la maman et le papa d'une petite Philippine, dans le village « vietnamien » où officie un moine thaï... Le procédé est particulièrement malsain lorsqu'il s'agit de rendre leur place à des exclus de l'écran. Du moins l'héroïne devenue adulte est-elle jouée par une Vietnamienne de vingt-quatre ans, Hiep Thi Le, certifiée authentique, même si elle vit aux Etats-Unis depuis quinze ans. Ces gens correspondent très bien aux décors choisis par Stone, impeccable illustration d'un dépliant touristique de grand luxe. Ah, mais attention, *Entre ciel et terre* raconte une histoire vraie ! Celle de Le Ly Hayslip, narrée dans son livre *Entre le ciel et la terre* (Seuil), petite paysanne du Sud-Vietnam prise dans la tourmente de la guerre et (à l'écran) torturée par les soudards gouvernementaux, violée par des vietcongs, fille-mère reniée par sa famille, mendiante à Saïgon et à Da-Nang, aimée par un baroudeur américain qui l'épouse. Celui-ci l'emmène en Californie, elle découvre le paradis des supermarchés et l'enfer de la famille américaine, se fabrique une vie autonome contre son mari clochardisé. Elle rendra visite à la terre de ses ancêtres, en riche touriste réconciliée et sentimentale.

Rarement le chantage à l'« histoire vraie » aura couvert pareil trafic d'imagerie, de sentimentalisme tape-au-cœur, de roublardise mercantile. Ce qui est fort différent de la fabrication de mythes et légendes à partir de faits réels, comme l'a fait de tout temps Hollywood. De film en film, il se confirme qu'Oliver Stone se rêve en successeur de John Ford, avec la péninsule indochinoise comme Far West. Après *Platoon* en guise de *Charge héroïque*, *Né un 4 juillet* pour *la Prisonnière du désert* (et *JFK* pour *l'Homme qui tua Liberty Valance*), *Entre ciel et terre* ferait le coup des *Cheyennes* intégrant les anciens ennemis.

Mais l'Amérique que Ford exaltait (et parfois critiquait, dans *les Raisins de la colère*, par exemple) était celle de la naissance de communautés et de solidarités. Chez Oliver Stone, tous les groupes sont cause de malheur. Sous couvert d'un (mélo) drame singulier, il porte sur les autres, tous les autres (les hommes et les femmes, les Vietnamiens et les Américains, les gens de cinéma et ceux qui sont assis dans le cinéma), un regard méprisant et glacé comme le papier des revues dont semblent extraites ses images.

A l'exact opposé de John Ford, Stone filme toujours du point de vue et à la gloire de l'individu, même pas de l'être humain. Oliver Stone a été jadis un jeune réalisateur en colère. Furieux d'avoir vu bafouer les valeurs auxquelles il avait cru, il est devenu le promoteur des dividendes de leurs trahisons.

JEAN-MICHEL FRODON

Léon Gaumont, le pionnier

1895-1995 UN SIÈCLE DE CINÉMA

Suite de la première page

Les cinémathèques de Toronto et de Montréal suivront. Mais Vancouver vient de se mettre également sur les rangs, tout comme Atlanta...

Le PDG de la société, Nicolas Seydoux, précise que tout est parti de la prise de conscience que des liens nombreux s'étaient forgés très tôt entre les pionniers de l'histoire du cinéma des deux côtés de l'Atlantique. En 1911, Léon Gaumont écrit à son fils Charles : *« Je viens d'achever mon dernier voyage aux Etas-Unis et au Canada, j'ai longuement réfléchi et je suis arrivé à cette conclusion : les Etats-Unis sont vraiment un pays pour faire des affaires et pour le cinéma en particulier (...). Ici, il n'y a aucune place nulle part pour les sentiments et une seule chose compte : être meilleur et plus fort que son voisin et en tirer le meilleur parti dès que l'occasion est offerte. »*

Une qui a su « tirer parti de l'occasion », sans doute, mais surtout de son énergie et de son talent, c'est Alice Guy. Elle est la secrétaire de Léon Gaumont ; dès 1896, il l'autorise à réaliser des films, le premier s'intitule *la Fée aux choux*, elle en tournera des centaines, dont une satire futuriste intitulée *In the Year 2 000* qui dépeint un monde dirigé par les femmes. Elle sera opérateur, scénariste, documentariste, monteuse. En 1907, elle part pour les Etats-Unis, cinq ans plus tard elle fera construire dans le New-Jersey un studio à ses mesures, pour la somme de 100 000 dollars...

Chargé de mission par Gaumont il y a trois ans pour compléter et cataloguer les trésors maison, Pierre Philippe a fait la tournée des cinémathèques américaines : peut-être renferment-elles des vestiges de ces temps héroïques, des raretés enterrées, des incunables tricolores. La moisson est un peu décevante, l'accueil est partout chaleureux, enthousiaste. Et une formidable surprise l'attend à Rochester, la ville de George Eastman et de Kodak. Là dorment des bandes tournées par Léon Gaumont en trichromie, pour une durée d'une heure et demie. C'est un procédé qui reprend une vieille utopie, l'analyse de la virtualité colorée du noir et blanc. Utilisant un projecteur équipé des trois couleurs fondamentales, rouge, bleu, vert, il est l'ancêtre optique de ce que sera dix ans plus tard le Technicolor, il donne des images extraordinaires. Qui, alors, ne sont plus lisibles, le projecteur n'existant plus.

Le vieux couple franco-américain

Pourquoi sont-elles là ? Parcequ'elles ont été tournées en 1912, sur le seul support qui acceptait le procédé, la pellicule Eastman. En remerciement, Léon Gaumont viendra lui-même à Rochester apporter le résultat de ses travaux ; il faut maintenant les ressusciter. Un accord est passé entre la George Eastman House et Gaumont, des recherches entreprises aux Pays-Bas aboutissent dix-huit *mois plus tard : voici* Trouville au début du siècle, les baigneuses pudiques, les tentes rayées rouge et blanc, les ciels suaves : des Boudin en mouvement, un enchantement...

Chemin faisant, l'idée de la restrospective a avancé. Rosine Handelman, ambassadrice de l'opération, a commencé à y travailler il y a un an. Son rôle au début : négocier au mieux les autorisations de projeter certains films essentiels avec les distributeurs américains détenteurs des droits. Ainsi Dan Talbot, un des plus grands défenseurs du cinéma français aux Etats-Unis, détenait ceux de *l'Atalante* (Vigo), d'*Un condamné à mort s'est échappé* (Bresson), de *Police* (Pialat), de *Don Giovanni* (Losey). Comme ses confrères, Talbot refuse la moindre rémunération, « donnant » les films pour la circonstance sur tout le territoire nord-américain...

Nicolas Seydoux l'a rappellé lors de la soirée inaugurale : *« La France et l'Amérique sont comme un vieux couple, après chaque scène de ménage, on trouve toujours le moyen de se réconcilier. »* Soirée qui s'est ouverte avec une très édifiante histoire courte d'Alice Guy, *Sur la barricade* (1907), et un revigorant film de montage de Pierre Philippe, plein de charme et de rythme, *G comme Gaumont*. Composé d'environ deux cents extraits, certains de quelques secondes seulement, il décline sans chronologie des définitions approximatives, en anglais *« G comme gorgeous, graffiti, glamour, gags* ou *gondoles »*. Simples prétextes à un kaléidoscope emballé de duels et d'étreintes, de gifles célèbres et d'images inoubliées ou inconnues.

Pour compléter la panoplie de l'opération « marguerite étoilée », un volume de la précieuse et précise collection « Planète/Gallimard » encore inédit en France, paraît en anglais sous le titre *Gaumont, a Century of French Cinema*. Dans un avant-propos, Nicolas Seydoux réaffirme ses convictions : *« Né du désir et non du besoin, c'est la spécificité du film, ce qui lui évitera à jamais d'être un produit de marketing. »* S'agissant de films français, et plus précisément d'un siècle de films français, les Américains ne sont sûrement pas loin d'opter pour la même analyse...

DANIÈLE HEYMANN

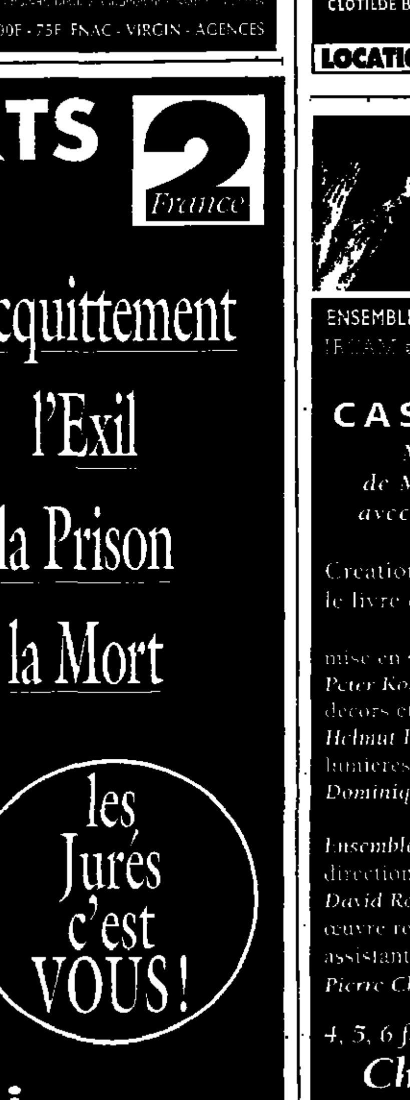
A l'église Saint-Pierre-de-Chaillot (Paris)

Hommages à Jean-Louis Barrault

Des poignées d'anonymes attendent mardi matin 25 janvier devant l'église Saint-Pierre-de-Chaillot à Paris (16ᵉ). Certains ont envie de laisser leur nom et leur adresse dans les registres funéraires installés à l'entrée. *« Vous voyez, nous avons tous des cheveux blancs »*, s'exclame Marguerite, soixante-treize ans, une admiratrice anonyme. *Depuis* le Soulier de satin, *je ne manque aucun spectacle. »* L'homme sort de la poche de son imperméable une poignée de petits bouts de bois. *« Nous les déposerons sur sa tombe. Ce sont les sarments de sa vigne qu'il possédait à Saillon, un petit village suisse. Il en était le bourgeois d'honneur. »* A l'entrée, une couronne mortuaire : *« A Jean-Louis Barrault, hommage et affection. La famille de Paul Claudel. »* Au premier rang de l'assistance a pris place Madeleine Renaud, silhouette fluette portée à bout de bras. Jacques Toubon, ministre de la culture, est là, Guy Béart, Michaël Lonsdale et Marie-Christine Barrault, connus et inconnus venus rendre un ultime hommage à celui-qui tint la scène plus d'un demi-siècle, pour leur bonheur à tous.

D. Le G.







La recherche de formules limitant les suppressions d'emplois

Des entreprises tentent de sortir des sentiers battus

■ INTERMINISTÉRIEL. Un comité interministériel, mardi 25 janvier, devait arrêter des mesures de lutte contre le chômage qui seront annoncées le 30 janvier. Mais la marge de manœuvre du gouvernement est faible, tant les solutions sont peu nombreuses et l'efficacité des dispositions possibles limitée.

■ SCHÉMAS TRADITIONNELS. Edouard Balladur, le premier ministre, donne l'impression de vouloir poursuivre sa politique selon les schémas traditionnels, alors que les conditions ont radicalement changé. Il ressemble aux personnages des dessins animés de Tex Avery qui continuent de courir alors qu'ils ont dépassé la falaise. Mais il faudra bien toucher terre pour traiter concrètement de la situation.

■ EXPÉRIENCES. Dans certaines entreprises, des solutions alternatives à la réduction des effectifs sont expérimentées. La plupart de ces innovations font appel à la réduction du temps de travail, accompagnée d'une baisse des revenus. Décidées sous la contrainte et l'urgence, ces formules ne sont pas toujours négociées par les syndicats.

On peut sans doute reconnaître un mérite à la crise : celui d'avoir porté quelques coups de canif à la conception selon laquelle la situation de l'emploi d'une entreprise serait avant tout la résultante des *«conditions objectives»* qu'elle rencontre (débouchés, gains de productivité) et, dans une moindre mesure, de la politique menée par les pouvoirs publics. Depuis un peu plus d'un an, se sont succédé des actions volontaristes, fruits d'une négociation entre la direction et les syndicats. Objectif : limiter au strict minimum les suppressions d'emplois, en répartissant différemment les efforts et en s'efforçant de rechercher des formules originales plutôt que de convertir mécaniquement les sureffectifs en autant de licenciements.

Toutes les entreprises et tous les syndicalistes n'ont pas forcément la volonté de sortir des sentiers battus. Au moins, l'idée que la lutte contre le chômage est aussi – et peut être, surtout – de la responsabilité des acteurs du sacro-saint «terrain» a-t-elle quelque peu progressé. Même si l'essoufflement des mesures de traitement social, notamment le recours aux préretraites, limite singulièrement la marge de manœuvre.

La quasi-totalité des formules qui sont apparues reposent sur une réduction du temps de travail. Pour n'évoquer que les exemples recensés depuis l'été, il faut citer Thomson, où la durée du travail a été réduite de 38 h 30 à 37 h 20, la perte de revenu étant partiellement compensée par l'Etat, en échange de l'engagement de ne pas procéder à des licenciements «secs». Le GAN, comme d'autres, a encouragé les préretraites progressives et le travail à temps partiel, tout en se fixant comme objectif de réaliser deux embauches pour trois postes devenus disponibles. Au GAN comme chez Total, Pechiney ou Rhône-Poulenc, entre 200 et 350 jeunes seront accueillis et formés. Entre autres dispositions, les assurances AXA ont inventé les *«cadres de réserve»*, en proposant aux membres de l'encadrement dont l'âge se situe entre 55 et 60 ans de percevoir 70 % de leur rémunération s'ils acceptent de se libérer en cas de surcharge de travail dans un service ou pour assurer le tutorat de jeunes embauchés.

Partage du travail et solidarité

Dans l'industrie, les salariés de Sextant-Avionique ont opté en faveur d'une réduction d'une heure et demie du temps de travail hebdomadaire qui n'entraînera qu'une amputation de 2 % de leur rémunération nette en lieu et place de la suppression de 638 emplois. Chez SFIM-Industries, une autre firme de composants pour l'aéronautique, le personnel a approuvé une formule de réduction du temps de travail prévoyant le maintien du salaire, grâce à un prêt remboursable en quatre ans accordé par l'entreprise (*le Monde* du 7 janvier). La recherche d'une plus grande solidarité gagne même le secteur public, comme à EDF-GDF, où direction et syndicats, hormis la CGT, considèrent que la sécurité de l'emploi dont ils bénéficient ne leur interdit pas *«d'apporter leur contribution à la collectivité nationale»*. Le développement de mesures d'aménagement du temps de travail (extension du mi-temps, création d'un capital-temps) permettront de libérer des emplois, par exemple, au profit des contrats emploi-solidarité (CES) actuellement employés par EDF-GDF (*le Monde* du 28 octobre).

Ces tentatives, qui restent tout de même en nombre relativement limité, ne sont pas toujours consensuelles (parfois, les syndicats signataires savent qu'un saut dans l'inconnu risque de fragiliser leur position) et, parfois même, elles échouent. Malgré la conclusion d'un accord de partage du travail début 1993, un plan de 58 licenciements a été lancé chez Potain contre l'avis des syndicats qui ont saisi la justice. Reste que ces pratiques dites de *«partage du travail»* impliquent souvent de nouvelles formes de dialogue social, par le biais de structures paritaires, chargées du contrôle *a posteriori* de l'application des accords.

Hostile à la généralisation de la semaine de quatre jours, le gouvernement a préféré, parallèlement à la baisse du coût du travail, faciliter l'éclosion d'accords novateurs. La loi quinquennale sur l'emploi encourage le travail indemnisé de longue durée, le temps partiel comme l'annualisation des horaires et permet de rémunérer les heures supplémentaires sous forme de repos compensateur. Toutefois, le gouvernement n'a pas précisé l'étendue des *«contreparties»* à accorder aux salariés en échange d'une plus grande flexibilité du temps de travail. On peut également regretter qu'il ait ouvert, dans certaines PME, la possibilité de limiter la représentation du personnel. Or, sans réel contre-pouvoir syndical – apanage d'une minorité d'entreprises – comment négocier des solutions nouvelles?

JEAN-MICHEL NORMAND

CLÉS/ *Repères*

■ Emploi en chute libre. En douze mois, à la fin septembre, selon les derniers chiffres connus, 319 600 emplois salariés ont été perdus en France. Jamais le chiffre des suppressions d'effectifs n'aura été aussi élevé. Sur l'ensemble de 1992, 258 800 postes de travail ont disparu. En 1984, année des grandes restructurations industrielles, il y en avait eu 221 900 de moins.

■ Aggravation du chômage. Avec 3 285 700 demandeurs d'emploi à la fin novembre, le niveau record du chômage se double d'une aggravation accélérée. En douze mois, le nombre de chômeurs a augmenté de 326 700, en données corrigées, et représente la plus forte progression jamais observée. Le chômage des jeunes s'accroît, qui touche 746 700 personnes de moins de 25 ans. Quant au chômage de longue durée, il s'étend. A la fin de l'opération «900 000», en novembre 1992, les chômeurs inscrits depuis plus d'un an constituaient 29,1 % du chômage total. Leur part est maintenant de 32 % et ils sont 1 068 700 à être dans ce cas, soit 192 500 de plus que l'an passé.

■ Traitement social. Parmi les dispositifs de traitement social (stages, emplois aidés, etc), ce sont les contrats emploi-solidarité (CES, successeurs des TUC) qui se sont le plus développés ces dernières années. D'un peu plus de 400 000 en 1991, leur nombre est passé à 558 000 en 1992 et à 570 000, en cumul, à la fin novembre. Et il est prévu qu'il augmente encore.

Le syndrome de Tex Avery

Suite de la première page

Quand le premier ministre va-t-il revenir avec nous, et partager, enfin, ce qui fait l'angoisse des Français, au jour le jour? Toute la question est là, aujourd'hui. Or ses propos, distillés d'un plateau de télévision à Strasbourg, ce week-end, ou bien orchestrés dans un lancinant pas de deux, où tout et son contraire est affirmé, ainsi qu'il vient de le refaire pour le remboursement accéléré de la TVA, laissent supposer que l'échéance n'est pas encore venue. Au mieux, à ressasser des solutions cent fois explorées, et à évoquer des pistes qui conduisent ou ont conduit dans l'impasse, il prolonge l'illusion et ne fait que retarder les déchirements, inéluctables pourtant.

De ce fait, l'entretien de la fiction s'accompagne de petits mensonges, qu'on lui pardonne volontiers, et de légères révisions, dont on l'excuse tout autant. Un jour, il annonce que la courbe du chômage s'inversera au premier semestre de 1994, un autre qu'elle se ralentira au deuxième semestre de la même année. Puis il promettra que la baisse devrait intervenir en 1995. Déçu par l'attitude du patronat, accusé de ne pas lui avoir «renvoyé l'ascenseur» après les *«80 milliards de cadeaux»* – selon les termes de M. Mitterrand –, et notamment après la diminution des cotisations familiales pour les bas salaires, il met une sourdine à l'antienne sur la baisse du coût du travail et sur la réduction des charges. De toute manière, sauf à bouleverser totalement l'assiette de la protection sociale, il n'avait de choix qu'entre une augmentation de la TVA ou le recours à une contribution sociale généralisée (CSG), trop souvent critiquée. Et les temps sont durs pour les gestionnaires des finances publiques...

Seules de modestes issues se profilent, les mêmes que d'habitude. On reparle des emplois de services, en citant le cas des pompistes. On espère monts et merveilles des métiers de l'environnement, déjà évoqués par Ségolène Royal, avec, cette fois, l'exemple des inondations à l'appui de la démonstration. On en appelle aux collectivités territoriales qui pourraient se joindre à l'effort et, pourquoi pas, s'ouvrir à l'apprentissage. Sans trop le dire, surtout, on en revient aux vieilles techniques du traitement social. C'est ainsi que les CES (contrats emploi-solidarité, successeurs des TUC) font le plein depuis un trimestre au rythme de 65 000 entrées mensuelles. Du jamais vu.

Même la loi quinquennale sur l'emploi, pourtant proclamée *«projet de société»* par son auteur, Michel Giraud, ministre du travail, s'avère encombrante. Non seulement personne ne pense vraiment qu'elle favorisera la création d'emplois supplémentaires, au moins dans l'immédiat, mais sa présence interdit de trouver des solutions plus énergiques. Sauf à apporter un cinglant démenti à ceux qui voulaient inscrire leur action dans la durée.

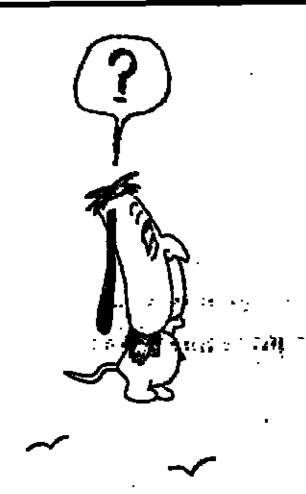
Si tout cela permet de penser que peu de choses sortiront du comité interministériel et *a fortiori*, sur ce plan, du séminaire gouvernemental du 30 janvier, il faudra pourtant bien que, un jour ou l'autre, Edouard Balladur quitte l'orbite sur laquelle il peut se croire invulnérable. De nombreuses voix l'y pressent, y compris dans son camp, et l'insistance du président de la République à réclamer un *«contrat social sur l'emploi»* va dans le même sens, tandis qu'il a tout à perdre à ce retour dans le concret qui l'obligerait à se colleter avec des drames enfouis. Son aura pourrait en être atteinte, sans parler de sa cote dans l'opinion.

Justement, c'est là que se joue une partie complexe, dont témoigneraient *a contrario* les sondages. En butte aux pires difficultés, minés par l'angoisse, les Français se rassurent en voyant un premier ministre professer des certitudes anciennes, comme s'il était toujours sur la falaise. De là où ils sont, en bas, ils regardent un personnage de Tex Avery qui, parce qu'il se réfère à des options traditionnelles ou qu'il paraît ne pas vouloir renoncer à des choses qui n'existent plus vraiment, leur évite d'avoir à affronter ce qu'ils redoutent. A savoir, le saut dans l'inconnu.

Pourtant, le moment de bascule approche, inquiétant. Déjà, avec leur soudaine fascination pour la semaine de quatre jours et les 32 heures, à l'automne, une bonne partie des députés de la majorité sont tombés au sol, comme l'écureuil fou de Tex Avery. D'autres les suivent ou les ont précédés, dans la classe politique ou dans les sphères dirigeantes, parfois paniquées par les remises en cause que cela entraînera.

Certes, des trous d'air et des turbulences se produisent, qui attestent que l'atterrissage peut être malaisé, voire maladroit. Des dangers existent, qui font dire à certains que cette dégringolade qui nous guette se fait dans le désordre, et sans axes cohérents. Mais a-t-on déjà vu pareil bouleversement se produire selon un plan harmonieux?

ALAIN LEBAUBE



Les mesures en préparation

Préparées pour le comité interministériel du mardi 25 janvier, les mesures «emploi» seront annoncées à l'issue du séminaire gouvernemental du 30 janvier, avec les autres dispositions. Pour l'heure, quelques pistes sont explorées, qui ne laissent pas supposer de grandes innovations.

Du côté du ministère de l'économie, on espère pouvoir favoriser le développement des services marchands pour la sécurité et la commodité, par exemple dans les stations-service. Le ministère du travail, lui, risque d'être beaucoup plus embarrassé. Sa loi quinquennale pour l'emploi a été publiée le 30 décembre 1993, et il ne voudrait ni en brouiller l'image, ni en gêner la dynamique. Tout au plus peut-il chercher des modes opératoires plus performants pour en accélérer la mise en oeuvre.

Déjà prévues, des mesures pour les jeunes viendront remplacer celles qui existent et qui s'arrêtent le 30 juin (contrats d'adaptation et d'orientation, par exemple). Pour le contrôle des plans sociaux, une lettre pourrait être adressée aux services pour qu'ils se livrent à une appréciation qualitative plus exigeante, et l'on essaiera de surmonter les difficultés techniques, ou de droit, pour le remboursement de la TVA. Un fonds partenarial devrait faciliter l'accueil d'apprentis dans les collectivités publiques, et l'on croit beaucoup au *«compte d'épargne temps»* envisagé dans le projet sur la participation, actuellement en préparation.

De façon plus conjoncturelle, il n'est pas impossible que soient arrêtées des dispositions en faveur des chômeurs de longue durée, sous forme de tâches d'intérêt général ou de mises à disposition, gratuites pour l'employeur, de cadres. Elles viendraient s'ajouter aux facilités accordées pour des programmes en cours, tels que les contrats de retour à l'emploi (CRE), les stages d'insertion et de formation (SIF) et, bien sûr, les contrats emploi-solidarité (CES) dont, sur sur les trois mois, le rythme mensuel est porté à 65 000.



Aux Entretiens Condorcet

La décentralisation, première priorité pour la formation des jeunes

Pour les cinquièmes Entretiens Condorcet sur la formation professionnelle, qui se sont ouverts lundi 24 janvier, Michel Giraud, ministre du travail et de la formation professionnelle, a rappelé que l'objectif prioritaire du gouvernement en matière de formation professionnelle des jeunes était *«la décentralisation des dispositifs publics de l'Etat vers les régions»*. *«Avec un jeune sur quatre exclu du marché du travail, nos dispositifs d'insertion ne sont plus efficaces»*, a constaté le ministre, à la Cité des sciences de La Villette, en insistant sur la nécessité d'ajuster la formation des jeunes *«au plus près de la réalité de l'emploi»*.

Après les déclarations de Martine Aubry

Les syndicats hostiles à une «représentation autonome» des chômeurs

La proposition avancée par Martine Aubry visant à constituer une *«représentation autonome»* des chômeurs (*le Monde* du 25 janvier) a provoqué des réactions hostiles dans les rangs des centrales syndicales. Lundi 24 janvier, la CGT a souligné dans un communiqué que la suggestion de l'ancien ministre socialiste du travail *«tend à accréditer l'idée d'une opposition d'intérêts»* entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas. *«Le syndicat a un rôle à jouer pour ne pas enfermer les chômeurs dans un statut définitif les coupant du monde du travail, niant leur situation de salariés qui sont privés d'emploi»*, affirme la CGT.

Alors que la CFTC souligne qu'elle travaille *«concrètement»* à des *«accords de partenariat avec des associations d'aide aux chômeurs»*, la CFDT considère que la déclaration de Mme Aubry, *«mettant en cause la légitimité des organisations syndicales»* à prendre en charge *«le besoin d'expression et d'organisation des exclus de l'emploi»*, est *«un dérapage»*.

A l'opposé, Maurice Pagat, président du Syndicat des chômeurs, se félicite des propos de l'ancien ministre et demande que l'on discute sans tarder *«des modalités pratiques»* d'une *«représentation autonome»* des chômeurs. Faisant allusion à la réaction de Marc Blondel, secrétaire général de FO, qui avait accusé Mme Aubry de *«diviser la classe ouvrière»*, M. Pagat estime qu'*«il serait temps que M. Blondel comprenne que les chômeurs sont exaspérés de voir toujours triompher les corporatismes, les égoïsmes et les archaïsmes»*.

FINANCES

Livret A, codevi, plan d'épargne logement

La baisse des taux de l'épargne administrée apparaît inéluctable

« C'est une décision difficile, une mesure impopulaire, mais nécessaire pour favoriser la reprise. » **Soumis depuis plusieurs mois à la pression croissante des banquiers, Matignon et Bercy semblent aujourd'hui décidés à baisser les taux de l'épargne administrée : livret A (4,5 %), codevi (4,5 %) et plan d'épargne logement (6 %). Reste à trouver le moment opportun pour faire passer en douceur la mesure.**

Le livret A est un domaine sensible, à manipuler avec précaution. Il fait partie du paysage familier et, en quelque sorte, du patrimoine des Français. Un patrimoine en perte de vitesse, sérieusement concurrencé depuis plusieurs années par les sicav monétaires, mais qui a valeur de symbole. Le livret A représentait, en 1984, près de 19 % du total des actifs financiers des ménages mais, en 1992, plus que 8 %. Le livret A n'en reste pas moins le placement des *« petites gens »*, des personnes âgées. Trois millions de Français s'en servent comme d'un chéquier. Edouard Balladur a fait l'expérience, en 1986, de l'attachement des Français au livret A. Alors ministre des finances, il avait soulevé un tollé, après avoir ramené brutalement le rendement de 6 % à 4,5 %. Depuis, plus personne n'y a touché.

L'idéal pour les pouvoirs publics serait en fait de profiter *d'une baisse substantielle* de ses taux par la Banque de France pour ramener au moins de 4,5 % à 4 % la rémunération du livret et baisser alors bien plus fortement celle du plan d'épargne logement (PEL), qui pose véritablement problème. Aujourd'hui, à chaque ouverture de PEL, l'établissement bancaire s'engage pour cinq ans à garantir un rendement de 6 %, soit le niveau des obligations d'Etat ou de l'emprunt Balladur, et à octroyer ensuite des crédits bonifiés. Pas étonnant que l'ouverture de PEL ait augmenté de 10 % en 1993, surtout dans les derniers mois de l'année. Une situation jugée insupportable par les banquiers.

La pression du lobby bancaire

Deux arguments sans cesse avancés par le lobby bancaire ont fini par faire mouche auprès des pouvoirs publics : la trop forte rémunération de l'épargne n'incite pas les ménages à consommer et bloque la baisse du loyer de l'argent, indispensable à la reprise. Illustration : l'argent du livret A sert à financer le logement social et à accorder des prêts locatifs aidés à 5,80 %, les sommes placées sur le codevi financent les prêts bonifiés aux PME (7,75 %) et le PEL permet *d'emprunter pour financer un* logement à 6,32 %. Toute baisse de la rémunération de ces produits doit se traduire immédiatement par des taux plus faibles pour les emprunteurs et favoriser la reprise de l'activité. D'autant *que si la* Banque de France semble condamnée pour le meilleur et pour le pire à s'aligner sur le loyer de l'argent allemand, en matière de taux administrés il n'y a pas de contrainte extérieure, seulement la nécessité de continuer à attirer l'épargne des Français.

Enfin, les banquiers expliquent que des taux « anormaux » de 4,5 % nets d'impôt pour le livret A et de 6 % pour le PEL, proche pour le premier des rémunérations réelles des sicav monétaires et pour le second des sicav obligataires, n'incitent pas les ménages à consommer. *« Il faut choisir entre la reprise et la protection des intérêts de l'épargne »*, souligne-t-on, embarrassé, à Bercy.

La pression constante des grandes banques commerciales et du Crédit agricole n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Quand le rendement des sicav monétaires flirtait avec les 10 %, elles ne dénonçaient pas la trop forte rémunération de l'épargne. Mais *le livret A leur échappe. Il est* géré exclusivement par La Poste, les Caisses d'épargne et le Crédit mutuel. Après avoir tenté en vain et maladroitement – en lançant une campagne entre les deux tours des élections législatives l'an dernier – d'obtenir une banalisation du livret A, les banques cherchent à en limiter la concurrence. Jusqu'en 1993, cette concurrence n'était pas très gênante. Les retraits au guichet tous les ans ont atteint 50 milliards de francs en 1990, en 1991 et en *1992. L'encours total du* livret A est revenu de plus de 700 milliards de francs en 1989 à 644 milliards l'an dernier.

Derrière cette bataille commer*ciale menée par les banques* se profile le problème du financement du logement social dont le livret A est la clé de voûte. La Caisse des dépôts, à force d'acrobaties financières et de cessions de créances, a maintenu le système à flot. En 1993, le livret A redevenant plus attractif, la décollecte a été ramenée à environ 30 milliards. Compte tenu des versements d'intérêt pour environ 30 milliards également, l'encours s'est stabilisé, ce qui rend plus aisé le financement du logement social. Pourtant, en cas de baisse de la rémunération du livret, le risque est grand de voir une reprise forte de la décollecte, *qui mettrait à nouveau en péril le* financement du logement social, une des composantes essentielles du soutien à l'activité.

Le gouvernement cherche à échapper à ces contradictions en procédant *« sans brutalité »*. L'idée évoquée un moment de déconnecter livret A et PEL semble aujourd'hui rejetée. Historiquement, les taux administrés ont toujours évolué en parallèle. Reste à trouver le moment politiquement opportun et à souhaiter que la Bundesbank se préoccupe un peu moins de la parité dollar-deutschemark et se décide à baisser ses taux directeurs.

ÉRIC LESER

L'action divisée par trois

Jacques Friedmann attend 1,5 milliard de francs de résultats en 1993 pour l'UAP

Le nouveau président de l'UAP, Jacques Friedmann, qui s'exprimait pour la première fois depuis sa nomination en novembre à l'occasion, lundi 24 janvier, d'une assemblée générale extraordinaire, a revu en baisse les prévisions de bénéfices pour 1993. Le résultat du numéro un de l'assurance française, qui devrait être privatisé avant la fin du premier semestre, sera *« au voisinage du bas de la fourchette »* estimée à l'automne (entre 1,5 et 2 milliards de francs). M. Friedmann s'est fixé à terme les mêmes objectifs de rentabilité que son prédécesseur, Jean Peyrelevade, à savoir un résultat annuel compris entre 3,5 et 4 milliards de francs. Il a repris également à son compte une bonne part de la stratégie de M. Peyrelevade, tout en affichant une ambition plus prononcée pour l'international, et notamment l'Extrême-Orient. Il a confirmé l'acquisition prochaine, *« dans le courant de l'année »*, d'une compagnie d'assurances dommages en Grande-Bretagne.

Enfin, dans l'optique de la privatisation, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la division par trois de la valeur nominale de l'action UAP, cotée au règlement mensuel de la Bourse de Paris. Cette division du nominal, qui passe de 30 francs à 10 francs, rendra le titre *« plus accessible à un plus grand nombre d'épargnants »*. De la même façon, la BNP et Rhône-Poulenc avaient également réduit le nominal de leurs titres avant leur privatisation.

L'Etat apporterait une partie de ses titres Total aux AGF

Avant le lancement de la privatisation des AGF (Assurances générales de France), l'Etat aurait décidé de faire un geste pour gommer des comptes de l'assureur public les charges qu'il a dû supporter suite aux difficultés du Comptoir des entrepreneurs. Le renflouement de cet établissement, qui coûte aux diverses institutions de la place française plus de 4 milliards de francs, pèse particulièrement sur les AGF qui ont dû verser 1,2 milliard de francs.

Selon *la Lettre de l'Expansion* du 24 janvier, l'Etat aurait décidé, pour compenser cet apport, d'apporter aux AGF une partie des 5,45 % du capital de Total qu'il possède. Selon nos informations, cette part serait d'environ 1 %, *mais il s'agirait* d'une solution parmi d'autres pour regonfler les fonds propres du groupe d'assurances. Ce dossier à l'étude ne serait pas jugé prioritaire. Au siège de Total, on affirmait *« ne pas être au courant de l'opération »*. Le ministère de l'économie, tout comme les AGF, se bornait à déclarer qu'*« il n'y avait aucun commentaire à faire »*.

Fonctionnaires ou salariés, il faut choisir

A l'instar de leurs collègues de la BNP et de Rhône-Poulenc, les fonctionnaires de l'Etat actuellement détachés chez Elf Aquitaine vont devoir choisir entre la poursuite de leur activité au sein du groupe et le déroulement de carrière qui leur est jusqu'à présent garanti par leur administration d'origine. Du fait de la privatisation de cette entreprise publique, ces fonctionnaires ne pourront plus, en effet, continuer d'y travailler en qualité d'agent en activité, qu'ils soient en position hors cadre ou de détachement. Au total, dans les quatre sociétés publiques déjà privatisées ou en passe de l'être (Rhône-Poulenc, BNP, Elf Aquitaine et Banque Hervet), quelque 150 fonctionnaires, des cadres pour la plupart, seraient ainsi concernés, selon les estimations du ministère de la fonction publique.

Dans les prochaines semaines, les ministères de tutelle de ces entreprises devraient donc – comme ils l'avaient déjà fait en 1987 à l'occasion de la précédente vague de privatisations – inviter ces agents à régulariser dans un délai de six mois leur situation administrative. Si ceux-ci souhaitent rester dans le giron de l'Etat et conserver la garantie de l'emploi, ils devront soit quitter leurs fonctions en demandant leur réintégration au sein de leur administration, soit poursuivre leur activité en se mettant en disponibilité et en abandonnant leurs droits à l'avancement et à la retraite. Ceux qui choisiraient de quitter le service de l'Etat ne seront toutefois pas soumis aux dispositions – en cours de révision au Parlement – régissant le transfert des agent de l'Etat dans le secteur privé.

Afin de ne pas entraver la coopération existant entre l'Etat et les entreprises en matière de recherche, les chercheurs issus d'établissements publics (CNRS, INSERM...), mais actuellement en poste dans les laboratoires d'Elf Aquitaine ou de Rhône-Poulenc par exemple, feraient, précise le ministère de la fonction publique, l'objet d'une convention particulière.

V. D.

ÉQUIPEMENT

Alors que l'incertitude demeure sur le financement du projet

Le tracé de la liaison ferroviaire Londres-tunnel sous la Manche est officialisé

LONDRES

de notre correspondant,

Le gouvernement britannique a confirmé, *lundi 24 janvier*, le tracé de la liaison ferroviaire à grande vitesse entre Londres et Folkestone, point d'arrivée du tunnel sous la Manche. Celle-ci traversera le Kent en passant par Ashford, pour aboutir au nord de Londres, à la gare de St. Pancras. Ce tracé ne constitue pas une surprise (*le Monde* du 25 mars 1993), mais, pour les riverains de la région, son officialisation lève bien des incertitudes.

Certaines, et non des moindres, demeurent cependant, à la fois s'agissant du financement de ce projet, dont le coût total est estimé à un peu moins de 3 milliards de livres (environ 26 milliards de francs), sur certaines portions du tracé (près des localités de Pepper Hill et Ashford), enfin s'agissant de la date de mise en service. *Une fois achevée*, cette liaison de 109 kilomètres devrait permettre de raccourcir de près de 30 minutes le voyage entre Paris et Londres qui, dès l'ouverture du tunnel, en mai, prendra 3 heures.

Les autorités britanniques affirment que moins d'une quarantaine de propriétés devront être achetées ou démolies, un nombre *bien plus important étant* cependant affecté par les nuisances de la construction. Un quart de la voie sera enterré afin de protéger les principales zones d'habitation. *John MacGregor*, ministre des transports, n'a donné aucune indication quant à la part du financement public (selon certaines sources, il pourrait s'agir de la moitié du coût total), celle-ci, a-t-il indiqué, dépendant de l'appel d'offres pour trouver un partenaire privé chargé de construire l'ouvrage.

Le gouvernement présentera ensuite, à l'automne, une loi devant le Parlement. Une longue bataille législative (environ deux ans) commencera alors, la phase de construction s'échelonnant sur cinq ans. Au mieux, la « liaison rapide » britannique sera opérationnelle en 2002, soit huit ans après l'ouverture du tunnel et neuf ans après la mise en service d'une liaison rapide similaire entre Paris et Calais.

L. Z.

AGRICULTURE

Afin de favoriser un raffermissement des cours

Bruxelles donne son feu vert pour une exportation subventionnée de viande de porc vers l'ex-URSS

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Avant le voyage d'Edouard Balladur en Bretagne, satisfaction va être donnée aux producteurs de porc de l'Union européenne : afin de permettre un raffermissement des cours, René Steichen, commissaire chargé des affaires agricoles, a annoncé aux ministres des Douze, lundi 24 janvier à Bruxelles, son *intention de mettre en œuvre une* nouvelle opération spéciale d'exportation vers l'ex-URSS. Il a promis une *« exécution rapide »*, ce qui laisse prévoir des décisions, en comité de gestion (où siègent des représentants de la Commission et des Etats membres) avant la fin de la semaine.

M. *Steichen n'a pas indiqué* les quantités qui seront ainsi dégagées du marché, grâce à l'octroi d'une *« restitution »* (subvention) particulièrement élevée. Lorsqu'il avait envisagé une telle opération *en octobre, il avait parlé d'une troi*sième tranche de 30 000 tonnes. Grâce à une *« restitution »* de *70 écus/100kg (460 francs)*, la Commission a favorisé une première vague d'exportation de 30 000 tonnes en mai, puis une seconde, encore de 30 000 tonnes, avant l'été. Le coût pour le budget européen a été à chaque fois d'environ 20 millions d'écus (130 millions de francs) !

Pour le ministre de l'agriculture, Jean Puech, la Commission vise un peu juste : *« Pour être efficace, il faudrait que l'opération de dégagement soit plus proche de 60 000 tonnes que de 30 000 »*. Il n'est pas certain qu'il parvienne à convaincre M. Steichen. Bruxelles dénonce l'irresponsabilité des éleveurs de porc qui ont surinvesti, lorsque les cours étaient au plus haut en 1991 et 1992, préparant ainsi la crise d'aujourd'hui. Et la Commission soupçonne les autorités françaises d'avoir contribué à cette erreur de gestion en tolérant que des aides publiques, accordées pour atténuer les effets de la crise, servent à financer des investissements. M. Puech admet qu'il faudra trouver le moyen de régulariser les cours du porc, les fluctuations actuelles aboutissant à une concentration de la production qui n'est *pas souhaitable*.

PHILIPPE LEMAITRE

REPÈRES

AUTOMOBILE

Volkswagen accuse l'ancienne direction de SEAT d'avoir dissimulé un rapport sur les pertes

Volkswagen (VW) *envisage* une action en justice contre l'ancienne direction de SEAT, a déclaré dans le quotidien espagnol *El Pais* publié le 23 janvier le président de VW, Ferdinand Piech, qui accuse l'ancien président de SEAT, Antonio Diaz *Alvarez, d'avoir fait disparaître* un rapport sur les pertes du constructeur ibérique contrôlé par le groupe allemand.

Selon le président de VW, *Diaz Alvarez – président de* SEAT jusqu'au 30 septembre dernier, puis remplacé par Juan Llorens – a fait disparaître, le 22 juin 1993, un rapport qui chiffrait les pertes de SEAT à plus de 80 milliards de pesetas (3 milliards de francs). M. Alvarez avait, *en revanche, affirmé* devant le conseil d'administration que les pertes de SEAT pour 1993 n'atteindraient que 12 milliards de pesetas (540 mil*lions de francs), selon M. Piech*, qui estime à 123 milliards de pesetas (4,6 milliards de francs) les pertes totales du constructeur espagnol en 1993.

CONFLIT

Des sidérurgistes bloquent le port de Caen-Ouistreham

Un commando d'une *cinquan*taine de sidérurgistes d'Unimétal Normandie bloquait, mardi 25 janvier depuis 4 h 30, les écluses du port de Caen-Ouistreham. Rejoints par une centaine de manifestants dans la matinée, les sidérurgistes interdisent ainsi le départ du *Ville de Matam*, le cargo chargé des dernières 2 000 tonnes de bobines d'acier *produites à la Société métallurgi*que de Normandie (SMN). Les manifestants entendent protester contre *« l'absence de réindustrialisation de la région de Basse-Normandie » (Corresp.)*

NOMINATION

Jean-Paul Parayre devient président de Bolloré Technologies

Vincent Bolloré a annoncé, lundi 24 janvier, la nomination de *Jean-Paul Parayre à la présidence* de Bolloré Technologies et de sa filiale transport, Scac-Delmas-*Vieljeux. Jean-Paul Parayre a pré*sidé le directoire de Peugeot SA de 1977 à 1984 avant de deve*nir PDG de Dumez SA et vice-*président de la Lyonnaise des Eaux-Dumez. Il partira en juillet 1992 en désaccord avec le PDG du groupe, Jérôme Monod, après avoir organisé le « mariage » de Dumez avec la Lyonnaise. Il a présidé, d'octobre 1986 à février 1993, Transmanche Construction, le groupement des cinq entreprises françaises chargées de réaliser le tunnel sous la Manche.

En désignant Jean-Paul Parayre à la présidence de *Bolloré* Technnologies et de sa filiale transport, Vincent Bolloré entend *« renforcer l'équipe de direction de son groupe »*. Pour sa part, Vincent Bolloré devient président d'Albatros Investissement, holding qui coiffe toutes les activités du groupe, tandis que Jean-Guy Le Floch, ex-président de Scac-Delmas-Vieljeux, en devient le directeur général.

VIE DES ENTREPRISES

Les conséquences de la crise du transport aérien

Forte baisse des profits de Boeing en 1993

NEW-YORK

de notre correspondant

Sous l'effet de la crise du transport aérien, le premier groupe mondial aéronautique, l'américain Boeing a annoncé, lundi 24 janvier à Seattle (Etat de Washington), une forte baisse, en 1993, de ses ventes et de ses résultats. Le chiffre d'affaires global de Boeing est tombé de 30,2 milliards de dollars (180 milliards de francs) en 1992 à 25,4 milliards en 1993 (150 milliards). Ses bénéfices nets sont passés dans le même temps de 1,6 milliard de dollars à 1,2 milliard. La baisse de son activité dans le secteur de la défense est de l'ordre de 20 %, mais, dans ce domaine, les profits ont pu être maintenus à leur niveau des années précédentes. En présentant ces résultats, attendus, Frank Schronz, président du groupe, a indiqué qu'il n'escomptait aucune amélioration avant mi-1995, ventes et profits devant continuer à baisser en 1994.

Après avoir livré quelque 441 avions commerciaux en 1992 et 330 en 1993, le géant américain ne devrait en fournir que 250 à 260 en 1994. Ce n'est qu'à partir de la mi-1995 que Boeing commencera à livrer ses premiers 777, le nouveau modèle pouvant transporter 440 passagers. Tout en préservant ses dépenses de recherche et développement, Boeing va poursuivre la réduction de ses effectifs. Après la suppression de 17 000 postes de travail en 1993, le groupe prévoit une nouvelle contraction de 7 000 emplois (6 % des effectifs en moins).

E. I.

L'Etat ayant confirmé sa subvention

Toulouse aura sa deuxième ligne de métro

TOULOUSE

de notre correspondant

Le ministre des transports, Bernard Bosson, vient de confirmer dans une lettre au député-maire de Toulouse, Dominique Baudis, que la ville touchera, dans le cadre du XI[e] Plan, une subvention comprise entre 500 et 730 millions de francs, soit une enveloppe proportionnellement équivalente à celle que le gouvernement de M. Fabius avait attribuée en octobre 1984 pour la construction de la première ligne de métro. Quelques jours après la confirmation par M. Balladur du soutien de l'Etat au projet de VAL bordelais et sept mois après la mise en service de la première ligne, Toulouse obtient ce qu'elle réclamait avec insistance.

Satisfait, M. Baudis estime qu'il y a urgence à mettre en chantier le second axe de ce réseau d'agglomération, *« tant le succès du premier est grand »*. Il est vrai que les premiers résultats d'exploitation dépassent toutes les espérances : plus qu'un succès, le métro devient objet d'engouement pour les Toulousains.

Cette deuxième ligne suivra un parcours nord-sud partant du quartier des Minimes, au nord, cher à Claude Nougaro, jusqu'au campus du CNES, sur la commune de Ramonville. Le centre hospitalier de Rangueuil sera relié à la ligne par une navette automatique en site propre. L'aide de l'Etat sera calculée en application des nouvelles dispositions de soutien aux transports collectifs urbains : 20 % pour les portions enterrées et 25 % pour les sections aériennes. Le montant exact de la subvention sera connu dès l'achèvement de l'avant-projet sommaire (APS), ce qui fait espérer au maire de Toulouse un début des travaux en 1995 pour une mise en service de la ligne vers l'an 2000.

Le reste du financement sera en partie assuré par le versement transport, une taxe, dont le taux restera inchangé, payée par les entreprises de l'agglomération, et en partie par l'emprunt. Cette ligne, d'une douzaine de kilomètres, est évaluée à 3,6 milliards de francs. La première a coûté 3,315 milliards de francs.

GÉRARD VALLÈS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

SPORT 2000 s'allie à l'allemand Fach-Sport. – Sport 2000, numéro trois français de la distribution d'articles de sport, a annoncé, mardi 25 janvier, un accord de coopération avec Fach-Sport, une coopérative regroupant 700 magasins en Allemagne, réalisant 3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et occupant la deuxième place dans son secteur outre-Rhin. Cet accord prévoit la mise en place progressive de l'enseigne Sport 2000 en Allemagne et celle d'un système de règlement centralisé des fournisseurs appuyé sur la banque intégrée à Nord-West-Ring, le groupe allemand dont Fach-Sport est la branche sportive. A terme, une société commune à 50/50 doit être créée pour développer l'implantation de l'enseigne dans d'autres pays, prioritairement européens. Les deux groupes vont également unifier leur communication et améliorer leurs conditions d'achats. Créé en 1967, Sport 2000 a réalisé 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires dans ses 455 magasins français, auxquels s'ajoutent 30 à l'étranger.

ACCOR et Quick créent une société d'exploitation commune. – Le groupe hôtelier et la société de restauration rapide France Quick vont créer une société commune d'exploitation détenue à parité qui regroupera onze restaurants déjà exploités en centre commerciaux. Cette entité opérera dans le cadre d'un contrat de franchise signé avec France Quick et procédera dans les années à venir à l'ouverture de nouveaux restaurants. D'autre part, France Quick concédera à Accor une franchise exclusive pour exploiter les restaurants à l'enseigne Quick sur les marchés concédés, c'est-à-dire les autoroutes, aéroports, gares ferroviaires, parcs d'expositions et musées.

SAAB : le PDG du groupe suédois se déclare prêt à coopérer avec son concurrent Volvo. – Le constructeur automobile suédois Saab, filiale à 50 % de General Motors, pourrait coopérer plus activement avec son concurrent Volvo, a déclaré lundi le PDG de Saab, Keith Butler-Wheelhouse, dans une interview accordée à l'agence TT. Tous les éléments d'une voiture, y compris moteur et transmissions, qui ne remettraient pas en cause l'originalité ou les caractéristiques fondamentales des deux constructeurs, pourraient être étudiés ou être commandés en commun par les deux marques, a expliqué le PDG de Saab. Comme Renault et Volvo pourraient en venir à dissoudre leur alliance, *« nous ouvrons une porte afin de pouvoir entrer dans des discussions »*, a conclu M. Butler-Wheelhouse.

PLAN

BANESTO : les besoins s'élèveraient à 600/620 milliards de pesetas. – Le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo, doit proposer mardi 25 janvier aux présidents des grandes banques espagnoles l'ébauche d'un plan de redressement du Banco espanol de credito (Banesto), fondé sur des besoins en capitaux qui s'élèveraient à 600-620 milliards de pesetas (25 à 26 milliards de francs). Les grandes lignes du plan d'assainissement du Banesto, la banque privée mise sous tutelle le 28 décembre par la Banque centrale, consisteront en une réduction de la valeur nominale des titres Banesto, de 700 à 500 pesetas. La presse économique espagnole a affirmé ces derniers jours que ce plan prévoierait également une augmentation de capital, un apport financier du Fonds de garantie et l'utilisation des réserves de la banque pour des provisions.

CRISE

KRUPP HOESCH STAHL : 2 800 suppressions d'emplois supplémentaires. – La société sidérurgique allemande Krupp Hoesch Stahl AG a annoncé 2 800 suppressions d'emplois supplémentaires d'ici à la fin de l'année et évoqué pour la première fois l'éventualité de licenciements, dans un communiqué diffusé lundi 24 janvier. Les effectifs de la filiale acier du groupe Fried, Krupp AG, vont être réduits à 15 900 personnes fin 1994, contre 18 700 actuellement. La société s'est en outre fixé pour objectif une réduction supplémentaire du personnel de 10 % en 1995. Elle a justifié ces mesures par la crise sidérurgique la plus grave depuis la seconde guerre mondiale. Thyssen Stahl, le premier groupe sidérurgique allemand, a de son côté annoncé 3 000 suppressions d'emplois supplémentaires en 1994 et 1995, sans exclure des licenciements.

RANK XEROX : rejet du plan social par les syndicats. – Les syndicats de Rank Xerox ont rejeté unanimement, mardi 24 janvier, le plan d'adaptation de l'emploi (PAE) pour 1994-1995. Ce plan, présenté par la direction, comporte 478 suppressions d'emplois, sur un effectif de 3 950 salariés à fin 1993, dont 60 % devraient être effectives en 1994. Les personnels les plus touchés sont ceux de l'après-vente (72 % des suppressions de postes annoncées). Un prochain comité central d'entreprise se tiendra le 9 février.

PRODUIT

AIR FRANCE redécore ses Concorde. – La compagnie nationale Air France a donné un coup de jeune à sa flotte de Concorde. Les cinq avions supersoniques ont été redécorés par le décorateur Andrée Putman pour un montant de 6 millions de francs au total. A l'exception de 1989 et 1990, le Concorde, mis en service en 1976, n'a connu que des exercices déficitaires. Mais il reste un *« produit phare »* de la compagnie. Son taux de remplissage est passé de 49,6 % en 1992 à 59,1 % en 1993 grâce à une politique de tarifs promotionnels.

Gagnant des parts de marché dans certains secteurs

Les Centres Leclerc affichent une hausse des ventes en 1993

Les Centres Leclerc affichent pour 1993 un chiffre d'affaires de 119,3 milliards de francs, en hausse de 4,8 % à surface variable mais de 2 % à magasins constants, considérés comme *« satisfaisants »* par l'enseigne. Dans un communiqué, celle-ci affirme que dans leur zone de chalandise, la progression des centres *« est deux fois supérieure à la moyenne de leurs concurrents de la grande distribution »*.

Le groupe précise que les gammes premier prix continuent leur progression, atteignant en moyenne en 1993 7,5 % des ventes, avec des pointes de 20 % dans les produits d'hygiène et d'entretien. Les marques de distributeur, contrôlées par l'enseigne, qui constituent 20 à 25 % des gammes, se sont maintenues, gagnant même des parts de marchés dans des secteurs comme la parfumerie ou les céréales...

En volume, l'alimentaire a tiré la croissance tandis que les ventes de carburant progressaient de 16,2 %. Les centres revendiquent la sixième place dans la commercialisation des produits pétroliers en France avec 8,7 % de part de marché et 2 700 000 mètres cubes distribués. Si la parfumerie et les produits d'entretien ont bien marché, la commercialisation des produits textiles ne progresse que de 4,1 %, soit un inflechissement par rapport à 1992. Leclerc revendique enfin la place de premier bijoutier de France, avec un milliard de chiffre d'affaires et la commercialisation de 12 % de l'or destiné à la bijouterie et celle de deuxième libraire avec 1,25 milliard de chiffre d'affaires.

« En 1994, les prévisions de croissance de consommation effectuées par le groupe sont proches des réalisations de 1993 », indique Leclerc.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 janvier ↑ Bon début de terme

Le terme de février débutait mardi 25 janvier à la Bourse de Paris dans de bonnes conditions, dans un marché modérément actif. En hausse de 0,63 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,50 %. Aux alentours de 13 h 30, les valeurs françaises avaient porté leur progression à 0,93 %. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel plus de 1 milliard de francs.

Des rachats de vendeurs à découvert lundi en fin de séance de liquidation et quelques achats étrangers avaient la veille redynamisé le marché, qui terminait sur un gain de 1,36 %. Mardi, des achats, classiques au cours d'une première séance de nouveau terme, apportent un soutien au marché, notaient les opérateurs.

Du côté des valeurs, les résultats prévisionnels de TF 1 pour l'année 1993 sont conformes aux prévisions des analystes. La chaîne télévisée devrait dégager un bénéfice de 455 millions de francs, soit 4 millions de plus que l'année précédente. Le titre TF 1 gagnait 0,3 % dans un marché calme.

Bolloré Technologies gagnait plus de 5 % après l'annonce de l'arrivée de M. Jean-Paul Parayre à la tête du groupe. Hausse de 6,3 % de la Rochette et de 5,8 % d'Ingénico. CGP Packaging continuait à progresser (+ 5 %). Baisse de près de 3 % d'Euro Disney et de 2,8 % de Métaleurop.

NEW-YORK, 24 janvier ↓ Pause

Après trois records consécutifs, Wall Street a marqué une pause, lundi 24 janvier, les prises de bénéfice étant compensées par la bonne performance du titre IBM. L'indice Dow Jones a terminé à 3 912,79 points, en baisse de 1,69 point. L'activité a été soutenue avec quelque 296 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été beaucoup plus nombreuses que les titres en hausse : 1 200 contre 903, et 640 actions sont restées inchangées. C'est une pause de réflexion, mais le marché reste haussier, selon Alfred Goldman, vice-président chez A.G. Edwards and Sons.

Du côté des valeurs, le titre IBM a compensé l'effet de prises de bénéfice sur le Dow Jones, avec un bond de 3 3/8, à 58 5/8. Le géant informatique devrait annoncer mardi son premier bénéfice trimestriel après près de deux ans de pertes.

McDonnell Douglas a plongé de 2 5/8, à 110 3/4, après la parution d'un article de presse très critique dans l'hebdomadaire financier *Barron's* durant le week-end. Boeing, qui a annoncé un bénéfice en baisse au 4e trimestre, a perdu 7/8, à 44 3/8. Nynex a cédé 1/4, à 39 1/8, après l'annonce d'une restructuration qui devrait entraîner 16 800 suppressions d'emplois d'ici la fin 1996.

VALEURS	Cours du 21 janvier	Cours du 24 janvier
Alcoa	73 7/8	75 5/8
Allied Signal Inc.	79	79
American Express	30 7/8	30 5/8
ATT	55	55 1/2
Bethlehem Steel	23 5/8	23 3/4
Boeing	45 1/4	44 3/8
Caterpillar Inc.	98 5/8	100 1/4
Chevron	91 5/8	92 5/8
Coca-Cola	41 3/8	40 1/2
Disney Corp.	47 5/8	47
Du Pont de Nemours	54 7/8	54 1/8
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/4
Exxon	66 3/8	66 1/8
General Electric	108 1/4	107 3/4
General Motors	60 7/8	60 1/8
Goodyear Tyre	47 5/8	48
IBM	55 1/4	58 5/8
International Paper	74 3/8	74 7/8
McDonnell Douglas	113 3/8	110 3/4
Merck and Co	35 3/8	34 3/4
Minnesota Mining	112 3/8	111
Morgan (J.P.)	70	69 5/8
Philip Morris	57 3/8	57 7/8
Procter Gamble	59 3/8	58 1/4
Sears Roeb. and Co.	52 1/4	52
Texaco	65 1/2	66 1/4
Union Carbide	24 1/4	24 3/4
United Tech.	65 1/8	64
Westinghouse El.	13 5/8	14 1/8
Woolworth	25 5/8	25 5/8

LONDRES 24 janvier, ↓ Prises de bénéfice

Les valeurs ont subi des prises de bénéfice après les records de la semaine dernière, lundi 24 janvier au Stock Exchange, mais l'ouverture soutenue de Wall Street a contribué à réduire leurs pertes en fin de séance. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 2,8 points à 3 481,4 points, soit un repli de 0,08 %, alors qu'il avait perdu plus de 18 points dans la matinée. 806 millions de titres ont été échangés contre 978 millions vendredi.

Les réactions à la dernière étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) ont été mitigées. L'organisation patronale a indiqué que la reprise de l'économie britannique s'était accentuée ces derniers mois, mais a souligné que *les hausses d'impôts, devant prendre effet en avril, et la récente appréciation de la livre représentaient « deux grands motifs d'incertitude »*. Les banques ont progressé dans le sillage de Barclays, qui a gagné 14 pence à 535, après une révision à la hausse des prévisions de ses bénéfices par S.G. Warburg. Bank of Scotland a gagné 5 pence à 246,5.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 24 janv.
Allied Lyons	6,65	6,56
BP	3,78	3,73
BTR	3,64	3,62
Cadbury	5,27	5,30
Glaxo	6,62	6,60
GUS	6,27	6,23
ICI	7,74	7,88
Reuters	19,03	19,08
RTZ	8,81	8,70
Shell	7,35	7,35
Unilever	11,92	11,87

TOKYO, 25 janvier, ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo s'est un peu reprise, mardi 25 janvier, en regagnant 1,6 % après le plongeon de près de 5 % la veille, mais les investisseurs restent prudents et disent attendre l'issue de la crise politique à Tokyo. L'indice Nikkei a clôturé à 18 648,36 points, soit une hausse de 295,12 points. Les transactions ont été faibles, avec à peine 280 millions de titres échangés.

La chute de lundi, en réaction à la crise politique qui a éclaté vendredi à Tokyo, a suscité, mardi, des rachats de vendeurs à découvert, des opérations d'arbitrage, tandis que les investisseurs étrangers continuaient d'acheter et de faire confiance au marché nippon sur le long terme. Les opérateurs japonais restent à l'écart et surveillent l'évolution des tractations politiques entre la coalition au pouvoir et l'opposition pour parvenir à une adoption, avant la fin de la session parlementaire, de réformes politiques le 29 janvier.

VALEURS	Cours du 24 janvier	Cours du 25 janvier
Bridgestone	1 380	1 380
Canon	1 580	1 580
Fuji Bank	2 080	2 090
Honda Motors	1 580	1 600
Matsushita Electric	1 570	1 590
Mitsubishi Heavy	643	654
Sony Corp.	5 680	5 770
Toyota Motors	1 810	1 820

CHANGES

Dollar : 5,9430 F ↑

Mardi 25 janvier, le deutschemark restait quasiment stable à 3,3927 F sur le marché des changes parisien, contre 3,3934 F lundi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar baissait légèrement à 5,9430 F contre 5,9435 F la veille en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	24 janv.	25 janv.
Dollar (en DM)	1,7510	1,7532
TOKYO	24 janv.	25 janv.
Dollar (en yens)	112,10	111,55

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 janv.) .... 6 3/8 % - 6 1/2 %
New-York (24 janv.) .... 3 %

BOURSES

PARIS

	21 janv.	24 janv.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 243,97	2 274,49
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 571,04	1 586,63
Indice SBF 250	1 513,88	1 526,49

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 janv.	24 janv.
Industrielles	3 914,48	3 912,79

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 janv.	24 janv.
100 valeurs	3 484,20	3 481,40
30 valeurs	2 668,50	2 671,40

FRANCFORT

	21 janv.	24 janv.
Dax	2 075,61	2 080,91

TOKYO

	24 janv.	25 janv.
Nikkei Dow Jones	18 353,24	18 648,36
Indice général	1 499,06	1 519,38

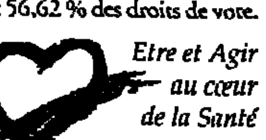
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

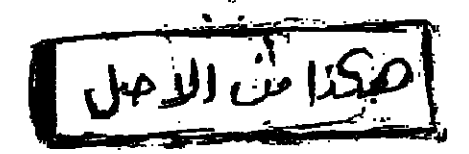
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9450	5,9460	5,9905	5,9935
Yen (100)	5,3330	5,3370	5,3880	5,3945
Ecu	6,5950	6,5975	6,5915	6,5975
Deutschemark	3,3920	3,3930	3,3950	3,3970
Franc suisse	4,0420	4,0440	4,0640	4,0680
Lire italienne (1000)	3,4885	3,4915	3,4700	3,4750
Livre sterling	8,8855	8,8885	8,9040	8,9100
Peseta (100)	4,1640	4,1690	4,1380	4,1450

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2	2 1/8	1 15/16	2 1/16
Ecu	6 9/16	6 11/16	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	9 1/16	9 5/16	8 11/16	8 15/16	8 5/16	8 1/2
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,73 % (2291,17)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caregem Holding	22,40	22,40
Champex (Ny)	8,75	9
CIC Un.Euro.CIP 1	424	419,50
C.I.T.R.A.M. (B)	2851	—
Cpt Lyon Alem.2	445	444,50
Concorde-Ass Risq2	1310	1370
Constr.Met.Prov.	16,15	16
Credit Gen.Ind.	82	84
Darblay	830	—
Delot Botin	611	620

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicat 2	596	600
Virax	108,30	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dauphin OTA	325	327
Devanlay 2	1290	1300
Labor.Delisse	105	—
Editions Belfond	100	—
Europ Propulsion 2	380	370
Finabail	282,10	285,20
Finacor	255	259
G.I.M. S.A.	1118	1130
Gravograph	193	194
I.C.C. 2	240,10	241

Sicav (sélection) 24 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energie	427,18	407,81
Eparcic	4167,53	4167,53
Eparcourt-Sicav	4498,47	4498,25
Epargne Associat.	27089,37	26780,53
Epargne-Unie	1698,55	1657,12
Esfi Cash capi.	9132,81	9132,81 ◆
Euroo Solidarité	1254,48	1242,08
Eurocic Leaders	1381,49	1341,25
Eurodyn	1544,54	1506,87
Obli-Associations	195,34	192,45
Oblicic-Mondial	3261,81	3213,61
Oblicic-Régions	1207,69	1189,84
Oblifutur	3571,05	3504,47
Oblig. tres cat.	217,78	214,56
Oblilion	1811,59	1793,65
Oblisécurité Sicav	14918,43	14918,43
Oblitys	543,26	535,23
Oraction	1850,54	1805,40
Valorg	2354,31	2351,86 ◆
Valrea!	61302,39	61271,75
Winterthur St-Honoré	280,71	267,58

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 24/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9058	5,9435	5,65	6,15
Ecu	6,5960	6,5905	—	—
Allemagne (100 dm)	340,2900	339,3400	327	350
Belgique (100 F)	16,3210	16,3015	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	303,5100	302,8400	292	313
Italie (1000 lires)	3,4815	3,4785	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,5000	87,4100	83	91
Irlande (1 iep)	8,4960	8,4985	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8615	8,8810	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,3720	2,3860	2,85	3,35
Suisse (100 f)	406,6800	405,0100	391	413
Suède (100 krs)	73,5400	73,6500	68	77
Norvège (100 k)	78,9700	78,9400	74	83
Autriche (100 sch)	48,4140	48,2780	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1460	4,1515	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3700	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4960	4,5329	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,3780	5,3058	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 24/01
Or fin (kilo en barre)	73400	72780
Or fin (en lingot)	73400	73000
Napoléon (20f)	424	419
Pièce Fr (10 f)	370	—
Pièce Suisse (20 f)	424	419
Pièce Latine (20 f)	422	419
Souverain	540	530
Pièce 20 dollars	2560	2600
Pièce 10 dollars	1340	1300
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2745	2735
Pièce 10 florins	446	440

Matif (Marché à terme international de France)

24 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 166 919

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,76	130,28	129,14
Précédent	130,68	130,22	129,34

CAC 40 A TERME
Volume : 30 154

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2285	2298	2310
Précédent	2249	2262	2273,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

M. et Mme Pierre AZERAD

ont la joie d'annoncer la naissance à Chicago, le 11 janvier 1994, de leur petite-fille

Dorin Naomi,

chez

Robert et Elizabeth.

Décès

– L'ambassade de la République arabe syrienne
a le regret de faire part du décès accidentel du regretté

Basel AL ASSAD,
fils de S. E. M. Hafez Al Assad,
président
de la République arabe syrienne,

survenu à Damas, le 21 janvier 1994.

Un registre de condoléances sera ouvert à l'ambassade, 20, rue Vaneau, Paris-7e, les mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 janvier, de 10 heures à 15 heures.

Une prière pour le repos de son âme sera célébrée le jeudi 27 janvier, à 13 heures, à la Grande Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, Paris-5e.

(Le Monde *daté 23-24 janvier.)*

– Bruno BERGER-PERRIN,
Simon, Julien et Victoire,
Anne-Marie Lavirotte,
Jérôme Lavirotte,
Marie Delos,
font part du décès de leur chère

Emma.

La messe sera dite le jeudi 27 janvier 1994, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels,
Les délégués aux relations internationales,
Et tout le personnel de l'Académie des sciences,
très touchés par la disparition de leur collaboratrice,

Mme Claude BUISSON-MATHIOLAT,

s'associent à la douleur de ses proches.

– M. et Mme Jean-Pierre Cressard,
M. et Mme Yves Cressard,
M. et Mme Christian Cressard,
M. et Mme Jacques Cressard,
Le docteur et Mme Piernick Cressard,
M. et Mme Alain Cressard,
M. et Mme Michel Gastebois,
Mme Armelle Cressard,
M. et Mme Jacques Gaillard,
Le docteur et Mme Jacques Morin,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 22 janvier 1994, de

Mme Pierre CRESSARD,
née Marie-Louise Beudin,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

– Mme Etienne Depierre,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne DEPIERRE,
proviseur honoraire,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 22 janvier 1994.

Les obsèques ont eu lieu, le 25 janvier, à Bourg-en-Bresse (Ain).

23, chemin du Moulin-des-Loups,
01000 Bourg-en-Bresse.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Ghislaine GRAUSS,

survenu à Sainte-Foy-la-Grande, dans sa quatre-vingt-unième année, le 23 janvier 1994.

De la part
Des résidents du Port,
De la famille Meyer-Morch,
Alliés
Et amis.

– M. et Mme Jean-Claude Kross,
ses parents,
Noémie Kross,
sa sœur,
Mme Germaine Velin,
sa grand-mère,
Les familles Fouter, Velin, Marcel Kross, McLaughlin et Valette,
ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Danielle Figon,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Samuel KROSS,

survenu le 24 janvier 1994, à l'âge de quinze ans et demi.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 janvier, à 15 h 45, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Champetières.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe L'HÉRITIER,
professeur des universités.

De la part
De Mme Philippe L'Héritier,
De ses enfants,
Et de ses petits-enfants.

– M. Jean Lamson,
son époux,
Jean-François Lamson,
Philippe et Michèle Lamson,
Michel et Marianne Lamson,
Nicolas Lamson,
ses enfants,
Mélanie, Virginie, Sybille, Diane et Laurine,
Anthony, Mathieu et Alexandre,
ses petits-enfants,
Maxime,
son arrière-petit-fils,
Mme Charles Arripe,
sa tante,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève LAMSON,
née Durand-Pommepuy,

survenu le 23 janvier 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e.

Elle sera suivie de l'inhumation, dans la plus stricte intimité, à Saint-Paul (Oise).

« Ne crains pas, mais crois. »
(Saint Matthieu.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

– Monique Lange et Juan Goytisolo,
Henry Lange,
ses enfants,
Carole et Jean Achache
et leurs enfants, Mona et Elio,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Olga Klotz,
Vic et Marc Martin,
Meriem Selmani,
Najat Selmani
et son fils Badr,
Katia Salame,
Simone Goupy,
Si Zuo,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans la sérénité, le 19 janvier 1994 en son domicile, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Robert LANGE,
président d'honneur fondateur des Amis de la République française,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu le 21 janvier, au cimetière de Garches.

33, rue Poissonnière,
75002 Paris.

– La famille Lhoste
a la douleur de faire part du décès de

René LHOSTE,

le 17 janvier 1994, dans sa soixante-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Levainville (Eure-et-Loir), le mercredi 19 janvier.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Dany Dulhoste-Ménager,
son épouse,
Juliette, David, Clotilde et Francine,
ses enfants,
Claire Daufin,
Catherine Marlet,
Josiane Théon,
Et Jeannette Tasson,
ses sœurs,
Maïté et Victor Izrael,
Serge et Marc Dulhoste,
Christian Marlet,
ses neveux,
Pierre Vonné,
Les familles Azoulay, Buob, Chabalier, Lalu, Landaburu,
Et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Georges MÉNAGER,

survenu le 21 janvier 1994, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Tous ceux qui l'ont aimé sont invités à se réunir le mercredi 26 janvier, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.

Inhumation dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

[Né le 28 octobre 1929 à Grasse (Alpes-Maritimes), Georges Ménager, qui était avant tout photographe, avait pratiqué tous les genres journalistiques et publié des livres, dont *les Quatre vérités de Papillon*. Successivement chef des informations à RTL, grand reporter à *France-Soir*, puis à *Paris-Match*, il a « couvert » les principaux événements de l'après-guerre : guerres d'Indochine, d'Algérie, du Vietnam, conflits en Afrique et au Liban. En 1991, il fut chargé par le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'une mission d'études à Ho-Chi-Minh-Ville. Il avait consacré ses dernières années à la recherche de photos anciennes.]

– Le conseil d'administration de la Fondation santé des étudiants de France
a le regret de faire part du décès, le 21 janvier 1994, du

docteur Jean PALLIES,
ancien médecin
du sanatorium des étudiants
à Saint-Hilaire-du-Touvet,
de la clinique Dumas à La Tronche,
et ancien médecin-directeur
de la clinique
Les Cadrans solaires à Vence.

Fondation SEF,
8, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe,
75014 Paris.

– Le 22 janvier 1994,

Mme Alfred SAINT-JAMES,
née Suzanne Dijuste,
institutrice honoraire,

s'est éteinte, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'incinération et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Michel Trèves,
M. et Mme Bernard Spire,
M. et Mme Olivier Spire,
leurs enfants et petits-enfants,
Leur fidèle Gregoria,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François SPIRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à son domicile le 23 janvier 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

2, rue Greuze,
75116 Paris.

– M. Serge Vassal,
son époux,
Claire, Marc et Pierre,
ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise VASSAL,
née Roumignac,
Palmes académiques,

survenu à Orléans, le 17 janvier 1994.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Maussac (Corrèze), le 20 janvier.

Pour tous ceux et celles qui l'ont connue, une messe sera célébrée à son intention le vendredi 28 janvier, à 18 heures, en l'église Saint-Paterne.

19, rue Serenne,
45000 Orléans.

Remerciements

– Mme Jean Barrier,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
remercient toutes les personnes, qui par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Jean BARRIER.

– Mme Führer,
Mme Savourey,
remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

Marcel FÜHRER.

Avis de messes

– L'Amicale des anciens des chantiers de jeunesse (ANACJF), délégation Ile-de-France, signale qu'une messe du souvenir sera célébrée le jeudi 3 février 1994, à 11 heures, à la crypte de la chapelle des Missions étrangères de Paris, 128, rue du Bac, Paris-7e.

L'assemblée générale se tiendra à 15 heures, dans une salle située à la même adresse.

Anniversaires

– 14 janvier 1989.

Jean BOUCHAREL.

Merci à tous ceux qui l'ont aimé et gardent sa mémoire vivante.

– Il y a quinze ans,

Xavier GARRIGUES

nous a quittés.

Souvenez-vous avec nous.

Fanny,
Benjamin,
Alexandra.

– Il y a deux ans disparaissait

Pierre LEHMANN.

Des pensées, de la musique à sa mémoire, sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 26 janvier 1989,

Marie-Alice LONGHI,
née Mareghi,

s'en allait.

Ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Il y a sept ans

Michèle

nous quittait.

Priez pour elle.

Conférences

– Conférence : « Aux origines de la Cabale : les écoles d'Isaac l'Aveugle et de Nahmanide », avec Moshe Idel et Charles Mopsik, 26 janvier 1994, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e. Tél. : 42-80-35-00 (PAF).

Soutenances de thèses

– Denise Boyer-Saulnier a soutenu, le samedi 15 janvier 1994, en Sorbonne (université Paris-IV), une thèse d'Etat intitulée : « L'œuvre en vers de Salvador Espriu-essai de systématique ». Le jury était composé des professeurs Maurice Molho (rapporteur), Nadine Ly (présidente), Albert Bensoussan, Mathilde Bensoussan, Marie-Claire Zimmermann. Mention très honorable à l'unanimité et félicitations du jury.

– Jacques Pothier soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat, intitulée : « Faulkner, *The Hamlet* et la trilogie des *Snopes* : développement d'une problématique de la communauté », samedi 29 janvier 1994, à 14 heures, à l'université Paris-VII-Denis-Diderot (Jussieu), tour centrale, pièce 716.

Communications diverses

– Centre V. Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, jeudi 27 janvier 1994, à 20 h 30, Robert Bober présentera son livre, *Quoi de neuf sur la guerre ?*, suivi de son film sur Radom.

LETTRES

La mort de l'écrivain Yves Navarre

La violence des doux, les maladresses de Narcisse

Yves Navarre, prix Goncourt en 1980 et auteur d'un trentaine de romans, s'est donné la mort lundi 24 janvier à son domicile parisien, en absorbant des médicaments. Il était âgé de cinquante-trois ans.

Le suicide d'Yves Navarre est au-delà d'un acte de liberté, une interrogation douloureuse sur notre époque. Sa mort était visible, depuis longtemps annoncée dans son œuvre récurrente, dans ses confidences. Pour qui accepte de l'écouter, il était évident que depuis quelques années l'écrivain se traînait, écorché vif, prisonnier jamais en paix avec son enfance, jamais en repos d'avoir tant lutté pour devenir pleinement lui-même et s'imposer à une société bourgeoise dont il désirait être aimé.

Navarre était un adolescent homosexuel qui n'en finissait pas de souffrir dans la peau d'un écrivain de grand talent. Mais, livre après livre, le mirage de la sérénité s'éloignait, laissant chaque fois une béance plus amère. Que restait-il à l'écrivain militant qui ne se contentait pas des victoires « gaies » des années 70-80 et de son succès – il obtient le Goncourt pour *le Jardin d'acclimatation* en 1980 (Flammarion) ? *« J'écris comme j'appellerais au secours »* ; les revendications tombent en cendres ; ses amis et une immense partie des homosexuels de son âge disparaissent, terrassés par le sida. La célébrité, dès lors qu'elle est cantonnée à une spécificité d'abord scandaleuse, intensifie la solitude ; la lucidité n'arrange pas les choses quand le personnage a la violence des doux, la sincérité des purs et les maladresses de Narcisse. Il faut beaucoup de légèreté pour se réconcilier avec son image et se dépouiller chaque soir du masque. Navarre voulait être aimé, pour (et malgré) ses romans qui clament que l'amour est impossible, aimé pour lui ; Yves, qui errait la nuit dans des bars où les jeunes garçons ne le reconnaissaient pas, aimé pour la liberté du désir quand l'effondrement de la militance gaie engloutissait dans le silence ceux qui auraient pu se souvenir.

Un jeune homme de cinquante-trois ans, beau et tendre, s'est donné la mort. Yves entraînait Navarre dans le renoncement. Il venait de publier *Poudre d'or* (Flammarion, 1993), récit complexe et vibrant où il fustigeait avec nostalgie et tendresse le cirque de la gloire et de l'amour. *« Pour moi, la gloire c'est les autres*, avait-il déjà répondu à une enquête du *Monde* en 1983. Comme l'enfer. Ce que les autres *imaginent, et vous prêtent pour pouvoir vous tenir, vous parquer, vous définir. »*

Au retour d'un exil au Canada, il semble de plus en plus solitaire et de plus en plus malheureux de l'être. Non pas que ses amis l'abandonnent, mais eux aussi vieillissent et pensent qu'à cinquante ans un écrivain célèbre doit se consacrer à son œuvre et profiter des avantages d'une belle carrière : Navarre reçoit le prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre en 1992.

On oubliait la phrase désespérée qu'il répétait à l'envi : *« Yves n'aime plus Navarre. »* Formule puérile, semblait-il, qui faisait fi des accommodements avec le siècle. Né à Condom, dans le Gers, le 24 septembre 1940, de parents aisés, il travaille, après ses études et jusqu'en 1970, pour des agences de publicité où il peaufine un style bref, efficace, fougueux et fracassant, apte à constater le désarroi de l'être humain enfermé dans l'isolement de la vie moderne. Dix-sept manuscrits lui sont refusés avant que ne soit publié *Lady Black* (Flammarion, 1971), étonnant réquisitoire sur la marginalité sexuelle. Viennent ensuite une série de romans insolents où s'expriment ses thèmes favoris : l'homosexualité en butte à la famille, l'homosexualité-blessure, l'homosexualité-conquête, l'homosexualité-humour, avec ce qui donne sa force et sa beauté à son œuvre : une enquête souveraine de passion, un constat subtil de l'amour avec ou contre le désir, avec ou contre le pouvoir. *Le Petit Galopin de nos corps* (Laffont, 1977) et son « chef-d'œuvre gai », *le Temps voulu* (Flammarion, 1979), sont de remarquables études sur la vieillesse, le couple d'hommes et la splendeur mélancolique du désir. Plus récemment, il a donné un très dur et très juste roman sur le sida où il décrit un couple de garçons enfermés dans la mort prévue de l'un d'eux : *Ce sont amis que vent emporte* (Flammarion, 1991).

C'était un écrivain engagé. Socialiste « pratiquant », il lut, lors d'une fête « gaie » au Cirque d'hiver en mars 1981, un message du candidat François Mitterrand aux homosexuels. Navarre militait, et s'il n'acceptait pas la définition d'écrivain homosexuel, en soi absurde, il a joué sur le terrain, et joue encore, un rôle référentiel. Beau, costaud, gestes lents et voix mélodieuse, il proposait enfin une image valorisante de l'homosexuel. N'oublions pas qu'en 1974 il participa, avec Jean-Louis Bory et Roger Peyrefitte, à la célèbre émission télévisée qui inaugura une lente reconnaissance médiatique de la condition homosexuelle.

Trente livres, treize pièces de théâtre, Navarre ne donnait pas à Yves le temps de reprendre pied dans la vie ordinaire. A-t-on prêté suffisamment attention à des livres comme *Louise* (Flammarion, 1986), merveilleux hommage à la femme, et à des textes plus ambitieux, comme *Biographie* ou *l'Espérance de beaux voyages* (tous deux chez Flammarion) ? Attardons-nous un instant sur un étrange roman, allégorique et réaliste, morbide peut-être mais si prémonitoire : *Hôtel Styx* (Albin Michel, 1989). On découvre un très grand Navarre, hanté par la mort, celui de qui nous espérions « le » roman qui eût enfin éclairé nos années noires.

Mais Yves a tué Navarre. Sans doute parce que Navarre était écrasé par ces morts qui s'accumulent, victimes du *« virus produit par tant de siècles d'intolérance et une seule décennie de prétendue libération »*. Yves a imposé à Navarre de se taire. Respectons l'énigme d'une mort. Les lettres qu'il a laissées diront peut-être que l'ultime réconciliation entre l'enfant condamné du *Jardin d'acclimatation* et l'enfant plein de vie du *Petit Galopin de nos corps* s'est enfin accomplie.

HUGO MARSAN

Un entretien avec le directeur de l'information de TF1 sur les pratiques professionnelles des journalistes de la chaîne

Gérard Carreyrou : « La cohabitation tue l'investigation, les sources d'information sont verrouillées »

■ **DÉONTOLOGIE.** La direction et la hiérarchie de la rédaction de TF1 ont achevé la réflexion collective qu'elles avaient engagée en juin 1993, au cours d'un séminaire organisé à Deauville – en dehors de la Société des journalistes de la chaîne – sur l'opportunité de définir des règles déontologiques adaptées au développement de la télévision. Au moment où les Français ont tendance à se défier des grands moyens d'information, et surtout de la télévision, les journalistes de TF1 ont ainsi choisi de s'imposer, outre les règles générales édictées dans les textes professionnels de référence, dix-huit règles déontologiques particulières rendues nécessaires *« par le poids et l'influence de l'image aujourd'hui »*. Ils viennent de décider de les rendre publiques.

■ **BÉNÉFICES.** Le conseil d'administration de TF1 a fait savoir, lundi 24 janvier, qu'il estime à 455 millions de francs le bénéfice net que la principale chaîne privée devrait dégager au terme de son exercice 1993 pour un chiffre d'affaires de 7 680 millions (dont 6 540 millions de recettes publicitaires), contre 451 millions en 1992 (pour un chiffre d'affaires de 7 434 millions) et 341 millions en 1991 (pour un chiffre d'affaires de 6 537 millions).

[redacted]

CLÉS/ Chiffres

■ **Une crédibilité affectée.** Selon le sondage réalisé du 5 au 9 novembre par la SOFRES pour *Télérama, la Croix* et *Médiaspouvoirs* (*le Monde* daté 16-17 janvier), les Français qui ne croient plus en l'exactitude de l'information télévisée sont aujourd'hui aussi nombreux que ceux qui y croient : 49 %. La distribution de la confiance des Français entre les principales chaînes correspond, *grosso modo*, à l'importance de leur audience : 43 % des personnes interrogées font surtout confiance à TF1 comme source d'information (+ 10 points par rapport à 1988), 26 % font confiance à France 2 (– 13 points), 13 % font confiance à France 3 (+ 9 points). Mais chez les 18-24 ans, le degré de confiance évolue différemment : avec un taux de confiance de 38 %, TF1 perd 9 points par rapport à 1991 et France 3 (8 %) en perd 5, tandis que, au contraire, France 2 (32 %) en gagne 12.

■ **Parts de marché.** Selon l'institut Médiamétrie, en octobre 1993, la part de marché de chacun des journaux télévisés du soir était la suivante : 43,1 % pour TF1, 29,6 % pour France 2, 11,4 % pour France 3. Au cours de la semaine du 17 au 23 janvier, par exemple, du lundi au vendredi, 21 % des téléspectateurs de quinze ans et plus (29 % des foyers) ont suivi le journal télévisé de 20 heures sur TF1, 16 % (21 % des foyers) l'ont regardé sur France 2, tandis que 14 % (21 % des foyers) ont suivi les actualités régionales de France 3. Le samedi et le dimanche de cette même semaine, 20 % des téléspectateurs (27 % des foyers) ont regardé le journal de 20 heures sur TF1 et 14 % (19 % des foyers) celui de France 2.

■ **Consommation.** Selon les indicateurs statistiques de l'audiovisuel publiés par le Service juridique et technique de l'information, les ménages français consacrent à l'audiovisuel, en achat de matériel (récepteurs, magnétoscopes, abonnements, redevance, etc.), un total de 57,3 milliards de francs, soit 1,3 % de leur consommation totale ou 20 % de la fonction « loisirs, spectacles, enseignement, culture ».

« C'est à la suite de l'assassinat de René Bousquet et de la confession médiatique recherchée, et obtenue, par son assassin, Christian Didier, un « fou de télévision », que vous avez souhaité, en juin 1993, comme directeur de l'information de la chaîne, que la rédaction de TF1 définisse et s'impose un certain nombre de règles déontologiques. Pouvez-vous préciser qu'elle a été votre démarche ?

– Sur le moment, j'ai agi d'instinct et, aujourd'hui, par tempérament autant que par réflexion, je referais pareil. Quand nous avons eu la certitude absolue, vingt minutes avant le journal de 13 heures, que cet homme, qui venait de donner rendez-vous à la presse et à la télévision pour expliquer son geste, était bien l'assassin de Bousquet, je me suis dit instantanément : cet homme est un assassin, c'est vrai, mais Bousquet était un personnage qui touchait à l'Histoire, les explications de cet homme constituent donc un document extraordinaire pour l'histoire du moment.

» Nous avons tout de suite diffusé deux minutes d'un extrait de ses déclarations. L'après-midi, à la conférence de rédaction – une cinquantaine de personnes –, il n'y a pas eu de débat déontologique. Personne ne s'est dit tourmenté par la question de savoir si nous avions bien fait ou non de diffuser ces déclarations. Après coup, en rationalisant, je me suis dit : c'est un peu comme si nous avions eu l'interview de Lee Harvey Oswald expliquant pourquoi il avait tué Kennedy avant de se faire arrêter par la police. Trente ans après on en saurait peut-être un peu plus sur cet assassinat...

» Mais si j'ai tenu, le soir même, à commenter notre décision en disant qu'il faudrait réfléchir aux moyens de limiter ce genre de comportement exhibitionniste, c'est parce que nous nous sommes demandé : qu'est-ce qui se passerait si le même gars se livrait à un chantage ; si, au lieu de tuer Bousquet froidement puis d'aller raconter son histoire, il allait chez Bousquet, lui mettait un flingue sur la tempe, décrochait son téléphone et appelait les chaînes de télévision en leur disant : *« Venez m'interviewer, en direct, sinon je lui fais sauter le « caisson »* ? C'est à ce moment-là que j'ai proposé que l'ensemble des chaînes engage une réflexion déontologique pour fixer les limites à ne pas franchir, et décider, par exemple, qu'aucun d'entre nous n'acceptera jamais d'aller filmer, en temps réel, un forfait en cours. C'est ensuite que, de notre côté, nous avons mené la réflexion interne qui a abouti à ce « corps déontologique » d'une vingtaine de règles de conduite que nous nous imposons en tant que journalistes de TF1. Je pense qu'il serait bon que cette réflexion soit prolongée par les organisations professionnelles et syndicales pour aboutir à des règles inter-chaînes.

– Est-ce que ces règles sont désormais bien appliquées à TF1 ? Est-ce qu'elles ont déjà évité certains dérapages ?

– Elles entrent dans les têtes peu à peu. Par exemple, on n'utilise plus les caméras cachées dans beaucoup de circonstances où, auparavant, on cédait trop facilement à cette tentation. On ne le fait plus que dans certains cas précis, en particulier dans les situations dangereuses ou quand il ne faut pas que nos images servent à dénoncer des gens, mais on s'impose alors la règle du « mosaïquage », du cryptage, pour camoufler les visages des gens filmés à leur insu.

– Ces règles s'appliquent-elles aussi à la réalisation de tous les magazines d'information de votre chaîne, auxquels il est parfois reproché de privilégier le sensationnalisme ?

– Je sais, c'est la critique des « Guignols de l'info » sur « 52 sur la Une »... Non, je ne suis pas le directeur de l'information-spectacle. Je ne veux pas me défausser de mes responsabilités, ni faire une réponse dilatoire, mais je suis obligé de dire un « truc » simple : le magazine « 52 sur la Une » n'est pas géré par la direction de l'information de TF1.

– Vous le regrettez ?

– Je préférerais que toutes les émissions d'« info » dépendent de la juridiction de l'« info ».

– Mais ces règles s'appliquent-elles aux magazines dont vous avez la responsabilité directe ?

– Oui, notamment au « Droit de savoir ». Mais je vais prendre un exemple révélateur des dysfonctionnements qui peuvent subsister. Dans le cadre du magazine « Télé-vision », qu'elle présente, et où l'on critique parfois le fonctionnement des médias, Béatrice Schönberg voulait programmer une séquence de micro-trottoir pour illustrer la difficulté de ce genre de sondage à bon marché et montrer que les réponses des gens que l'on interroge dans la rue peuvent différer selon le degré de bonne foi de celui qui les interroge. C'était une bonne idée. Elle confie ce travail à Laurent Baffie, un garçon qui a beaucoup de culot. Il va dans la rue pour interroger les gens sur la popularité d'Edouard Balladur ; à chacun de ses interlocuteurs, il explique que les temps sont durs aussi pour les journalistes, qu'il doit travailler pour deux chaînes à la fois, l'une de droite, favorable au gouvernement, l'autre de gauche, hostile ; il demande à chacune des personnes interrogées d'enregistrer deux prises, l'une en faveur du premier ministre, l'autre contre ; et il finit par trouver quelqu'un qui accepte de se contredire pour jouer le jeu.

A propos d'une « maladresse »

» On me montre cette séquence. Je refuse qu'on la diffuse en disant que si l'on montre qu'on est capable, à la télévision, de faire dire à quelqu'un, dans le même temps, une chose et son contraire, on donne de la confiture à tous ceux qui disent que la télévision manipule. Je la censure parce que cette forme de dérision gratuite débouche sur les sondages qui mettent en évidence le discrédit des médias. Je la refuse et, quelques jours plus tard, qu'est-ce que je vois ? Je vois l'auteur de cette séquence la diffuser au cours de l'émission « Sacrée Soirée » de Jean-Pierre Foucault ! C'est avec ce genre de comportement que la télévision se détruit.

– La « fausse interview de Fidel Castro » par Patrick Poivre d'Arvor fait aussi partie des pièces à charge généralement retenues dans le procès en manipulation des images que beaucoup de Français font à la télévision...



– Je regrette cette maladresse.

– Sur le moment, on ne vous a pas entendu la déplorer...

– Non, parce que, à l'époque, c'est devenu le prétexte à une campagne disproportionnée orchestrée contre TF1. Tout le monde a réagi comme si cette affaire était comparable au faux charnier de Timisoara. « Poivre » ne méritait pas cet opprobre. Considérant qu'il s'agissait d'une simple maladresse, reconnue par l'intéressé, et non pas de l'événement scandaleux que d'aucuns prétendaient, il était normal – je l'ai fait et je le referais – que les responsables de notre chaîne fassent preuve de solidarité. On nous faisait un procès scandaleux, j'ai livré bataille. Et quand on est en pleine bataille on ne se flagelle pas et on ne fait pas de détail.

– Etait-il vraiment nécessaire de diffuser ensuite, comme vous l'avez fait, une vraie interview de Fidel Castro par « PPDA », comme si celui-ci voulait effacer publiquement la précédente ?...

– C'est une question qu'il faudrait poser à « Poivre » parce qu'en l'occurrence « Poivre » se retrouvait d'abord face à lui-même.

– S'il y a une bataille que la télévision semble, en tout cas, avoir complètement perdue, si l'on se réfère aux sondages, c'est celle de la confiance des Français...

– Je ne suis pas du tout d'accord avec cette analyse. Il y a un doute sur les médias, ce doute croît dans l'esprit des Français, surtout dans certaines catégories de la population, et c'est tant mieux parce que cela nous oblige à nous améliorer sans cesse. Mais le dernier sondage en date, celui réalisé pour *Télérama, la Croix* et *Médiaspouvoirs*, montre que le degré de confiance des Français en TF1 comme source d'information s'est élevé de 37 points en 1989 à 43 points aujourd'hui, alors que dans la même période la courbe de confiance de France 2 est descendue de 30 à 26 points. Je suis très content, en tant que patron de l'« info », que, dans la crise de défiance ambiante, TF1 soit en montée de confiance (1).

– En tant que patron de l'« info » et briscard du journalisme politique, est-ce que vous diriez, comme on l'entend souvent, que TF1 est une chaîne « de droite » ?

– Franchement, non. Je n'accepte pas cette critique-là. Toute ma conscience la récuse. Mon itinéraire professionnel prouve mon indépendance politique. Il y a un vrai pluralisme à l'intérieur de la rédaction de TF1. Les gens qui travaillent ici ne feraient pas des choses qui choqueraient leur conscience. Qu'est-ce qui s'est déglingué ? La façon dont TF1 a traité les socialistes ou la façon dont les socialistes ont gouverné ? Je dirais la même chose pour Balladur... Que Balladur fasse encore deux ou trois choses comme la « loi Bayrou » et il verra que nous ne sommes pas une chaîne balladurienne...

Pierre Bérégovoy en « mission »

– Un hebdomadaire,* Globe Hebdo, *vous prêtait récemment ce qu'il appelait une « obsession » anti-mitterrandienne...

– J'en suis à mon deuxième procès avec cette publication qui mène campagne contre moi et à laquelle je ne tiens pas à faire une publicité excessive. Je n'ai absolument aucun comportement obsessionnel à l'égard du président de la République. Je n'ai jamais été ni un « tontonmaniaque » ni un « tontonflingueur ». Je connais l'homme politique François Mitterrand depuis 1965 et je n'ai pour lui aucune hostilité particulière. Je le juge selon ses actes. Comme les autres journalistes, je fais des « papiers » tantôt pro-Mitterrand, tantôt anti-Mitterrand. En fait, entre François Mitterrand et TF1 les relations ont commencé à se dégrader lorsque nous avons réalisé la première émission du « Droit de savoir » consacrée au financement de la campagne présidentielle de 1988. Nous avions un scoop : la première interview télévisée de Joseph Delcroix [*le scribe de la vie interne du groupement Urba-Gracco*]. Alors que l'émission n'était encore qu'en projet, Pierre Bérégovoy, que je connaissais depuis longtemps, était venu me mettre en garde et m'avait déconseillé de la réaliser.

» Sa démarche était amicale mais il était en « mission ». Malgré les pressions, nous avons monté l'émission. J'y ai participé pleinement, et les attaques contre nous sont devenues très vives. C'est remonté jusqu'à Francis Bouygues, qui a été « convoqué ». Des représailles sur ses chantiers de travaux publics ont été évoquées ; rien ne s'est concrétisé, mais notre contentieux avec l'Elysée n'a fait que s'alourdir.

– Il n'a pas dû s'alléger après votre commentaire sur les vœux présidentiels du 31 décembre 1993 qui faisait allusion au rapport du juge Jean-Pierre sur les largesses de Roger Patrice-Pelat...

– Je ne regrette pas d'avoir dit ce soir-là que la leçon de morale du président de la République aurait eu plus de force si elle avait dénoncé aussi certains enrichissements qui se sont déroulés suffisamment près de l'Elysée pour qu'il ne puisse pas les ignorer. Je pense effectivement qu'il y a certaines choses qu'il vaut mieux éviter d'aborder en certaines périodes.

– Indépendant, l'êtes-vous aussi par rapport, justement, aux intérêts du groupe Bouygues, qui possède votre chaîne ?

– Depuis que Francis Bouygues et Patrick Le Lay m'ont engagé, je n'ai jamais subi de pressions du genre : « Ça nous plairait bien que vous fassiez un sujet là-dessus en raison des intérêts du groupe... »

– Et le reportage sur la mosquée de Casablanca ?

– Est-ce que les autres, est-ce que les journaux n'ont pas parlé de ce monument extraordinaire qu'est la mosquée de Casablanca ?... Quand on imagine ces pressions, on fantasme.

– Aujourd'hui, comment se traduit la cohabitation entre François Mitterrand et Edouard Balladur dans vos relations professionnelles avec l'Elysée et Matignon ?

– Cela nous pose un problème, justement, pour notre « Droit de savoir » : la cohabitation tue l'investigation. L'Elysée et Matignon font tout d'un commun accord. Conclusion : plus personne ne « balance », chacun tient l'autre par la barbichette, les sources d'information sont verrouillées ! »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et **ALAIN ROLLAT**

(1) Sondage de la SOFRES effectué du 5 au 9 novembre auprès d'un échantillon national de mille personnes (*le Monde* daté 16-17 janvier).

Dix-huit principes déontologiques

Les deux cents journalistes de TF1 ont accepté les dix-huit règles de « bonne conduite déontologique » suivantes qui ne constituent, selon leur direction, « ni un code ni une charte mais quelques principes qui s'imposent à tout journaliste de la rédaction de TF1 en dehors des avenants à la convention collective et, bien sûr, des obligations fixées par la loi » :

1) Le respect des sensibilités diverses des téléspectateurs passe par un avertissement préalable dans le cas de la diffusion d'une séquence qui pourrait choquer ou traumatiser certains.

2) Il impose de limiter les images violentes aux seuls reportages dont la valeur d'exemple est prouvée par l'actualité.

3) Il oblige à refuser toute image à caractère pornographique et à délimiter avec soin les reportages contenant des séquences pouvant heurter la pudeur.

4) Il conduit à traiter avec le plus grand tact tous les sujets ayant trait à l'enfance, en respectant la volonté des familles.

5) Les journalistes s'imposent de donner la parole de manière contradictoire aux différents protagonistes d'un dossier d'actualité. Dans le cas où l'un de ces protagonistes aura expressément refusé de s'exprimer, le commentateur le stipulera dans son reportage.

6) Il est recommandé d'éviter la répétition inutile ou injustifiée de séquences pouvant aboutir à la mise en cause de l'honnêteté ou de l'honorabilité d'une personne ou d'une institution.

7) Tant que la responsabilité d'une personne n'est pas prouvée par la justice, les plus grandes précautions de langage doivent être utilisées pour qu'on ne confonde pas mise en cause, mise en examen et culpabilité.

8) Le respect de la vie privée doit conduire à éviter de harceler les proches d'une personne sous les feux de l'actualité.

9) Il doit être procédé techniquement au cryptage du visage ou de la voix d'une personne chaque fois que celle-ci court un quelconque danger en raison de la nature de ses propos diffusés ou de sa présence en un lieu donné.

10) Les journalistes ne diffusent pas de séquences réalisées en caméra cachée pouvant permettre l'identification d'une personne ou d'un lieu privé.

11) Ils s'interdisent de filmer un événement où la présence des caméras favoriserait une action criminelle. Ils se refusent à filmer un crime annoncé par avance par un individu ou une organisation.

12) S'agissant d'un rapt ou de tout autre crime commis sur un enfant, les journalistes ne doivent agir qu'en fonction de l'intérêt de la famille, au besoin après consultation des autorités.

13) Les journalistes s'abstiennent de diffuser l'interview d'une personne parlant sous la contrainte.

14) Ils s'abstiennent de donner un temps d'antenne exigé par la force, sauf dans le cas exceptionnel d'un réel danger encouru par un tiers ou à la réquisition expresse de l'autorité publique.

15) Les journalistes sont particulièrement vigilants lorsqu'ils utilisent des interviews express dans la rue, ou le résultat de sondages réalisés par Minitel ou par téléphone. Ils s'interdisent par ce moyen de déformer le sens d'une information ou d'une situation.

16) Les images d'archives sont utilisées avec précaution. Quand leur diffusion peut créer une confusion, elles sont datées ou citées comme telles.

17) Si, pour les besoins de la clarté de la démonstration, un reportage doit reconstituer des événements s'étant produits, cela sera expressément noté dans le commentaire ou sur l'image.

18) Il va de soi que ne seront pas rétribués des groupes ou des individus cherchant à mettre en scène un événement ou à participer à des actes délictueux sous le regard des caméras.

Journaliste à « l'Humanité »

Claude Kroës est mort

Claude Kroës, grand reporter à *l'Humanité*, est mort du sida dimanche 23 janvier. Un hommage lui sera rendu vendredi 28 janvier, au siège du journal, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

[Né à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) le 16 septembre 1939, Claude Kroës est entré à *l'Humanité* en 1962, après avoir fait ses premières armes de journaliste à *Avant-Garde*. Pendant plus de trente ans, Claude Kroës a sillonné le monde, comme grand reporter pour le quotidien communiste. Il écrivit beaucoup sur les Etats-Unis, d'où il rapporta d'ailleurs un livre, *Watergate, série noire pour la Maison Blanche*. Il « couvrit » aussi l'Afrique, l'Afghanistan, l'ex-Yougoslavie, Israël, le Libéria, Cuba, etc. Tout en restant pigiste à l'Humanité, il partit à la rubrique « spectacles » à *Paris-Match* de 1967 à 1968 puis revint à *l'Humanité* en août 1968. Pour *l'Humanité-Dimanche*, il s'occupa du secteur des variétés et se fit d'ailleurs de nombreux amis, comme Eddy Mitchell ou Carlos, dans le milieu du « show-biz », avant de se consacrer aux affaires de police, dont il devint un des spécialistes. Il reprit ensuite son activité de grand reportage notamment en Afrique. De nombreux journalistes dont Roland Leroy (*l'Humanité*), Gérard Carreyrou (TF1) ou Yves Mourousi (RMC), ont salué la mémoire de Claude Kroës.]

COMMUNICATION

Selon Claude Otzenberger, directeur des programmes de France 2

France-Télévision a besoin d'un « vrai pilote »

« C'est scandaleux ! C'est révoltant ! Ces gens-là ont des mœurs du bâtiment, dans ce qu'elles peuvent avoir de pire, comme Francesco Rosi l'a raconté dans son Main basse sur la ville »... En ce samedi matin 22 janvier, au septième étage du 22 de l'avenue Montaigne, à Paris, le directeur des programmes de France 2, Claude Otzenberger, qui vient de raccrocher son téléphone, est, de toute évidence, très en colère.

Son courroux vise – forcément, est-on tenté d'écrire – la chaîne commerciale concurrente. L'un des prochains invités de Frédéric Mitterrand vient de lui raconter les menaces de représailles que ferait peser sur lui l'état-major de TF 1 pour le dissuader d'apparaître dans une émission de France 2. *« C'est de l'ordre du chantage ! Si vous saviez toutes les pressions qu'ils exercent sur les artistes, les comédiens, les producteurs de variétés pour les empêcher de venir sur France 2 ! »* Claude Otzenberger tempête comme un jeune homme.

A cinquante-neuf ans, cet ancien réalisateur a pourtant derrière lui de belles années de « bourlingue » télévisuelle. Voué au chômage pour insoumission au giscardisme dans les années 70, exilé volontaire à la Télévision suisse romande, revenu par la grande porte, ce passionné du service public, obsédé de qualité, ne redoute aujourd'hui qu'une chose : que le nouveau capitaine de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, ne soit un peu trop novice dans l'art du combat naval.

« Un véritable projet »

Il ne le dit pas comme cela, parce qu'il s'interdit *« le moindre procès d'intention »*, mais c'est bien ce que traduit son insistance à exalter l'œuvre d'Hervé Bourges et de Pascal Josèphe, dont il regrette les départs et parle avec affection : *« Hervé Bourges était tellement l'homme de la situation ! Il incarnait tellement l'idée à laquelle, comme beaucoup d'autres, je suis tant attaché... On a tellement besoin d'une vraie télévision de service public, forte, puissante, bien appuyée sur ses deux jambes, celle de la « Deux », celle de la « Trois »... Hervé Bourges était habité par un véritable projet et je ne voudrais pas qu'on oublie que tous les succès que nous remportons aujourd'hui sont le résultat du travail d'une équipe en laquelle il avait entièrement confiance. Les structures ne valent que ce que valent les hommes mais l'architecture qu'Hervé Bourges avait mise en place a fait la démonstration de son efficacité.... »*

Bien qu'il ait été officiellement maintenu dans ses fonctions à l'occasion des nominations de Louis Bériot à la direction de l'antenne de France 2 et de Jean-Pierre Cottet à la direction de l'antenne de France 3, Claude Otzenberger doute encore un peu de son propre sort.

« Attention, danger ! »

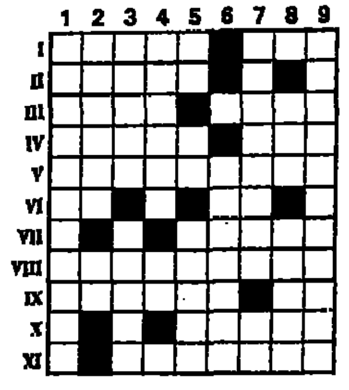
Mais son destin personnel semble moins l'intéresser que celui de l'héritage « bourgien ». Il craint surtout les conséquences du retour à la mise en place de deux équipes parallèles, le schéma préconisé par la « commission Campet », auquel s'est rallié Jean-Pierre Elkabbach : *« Je me pose la question. Hervé Bourges avait réussi à créer un esprit de corps. Pour un gros vaisseau comme France-Télévision, il faut un vrai pilote et pas trente-six personnes qui commandent. Quand il y a un seul président et un seul directeur général pour les deux antennes, tout le monde marche ensemble en regardant dans la même direction. Si l'on est trop nombreux à décider, attention, danger ! Je ne voudrais pas que, d'une certaine façon, se constituent deux blocs qui collaborent dans un premier temps, puis deviennent antagonistes. C'est ma vraie question... »*

Une question qui ne manque pas de pertinence au moment où l'ancien directeur de *l'Evénement du jeudi*, Jean-François Kahn, est annoncé sur France 2, au titre de *« générateur d'idées »*, pour renforcer un état-major présidentiel déjà fort d'une demi-douzaine de gens de talents, d'ambitions, et de caractères, au pluriel.

A. R.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6222



HORIZONTALEMENT

I. Supprime pour un temps le souci du pain quotidien. Garçon d'honneur. – II. Eau potable. – III. Système de symboles. Boucha. – IV. Racines profondes. Pronom. – V. Comme certaines idées. – VI. Terme musical. Mot coupé. – VII. Préposition. – VIII. Surabondance. – IX. Pays étranger. Symbole. – X. Disparue à jamais. – XI. Tentatives faites dans le but d'opérer un changement de direction.

VERTICALEMENT

1. Exposé généralement plus bref dans le domaine de l'amou que dans celui des finances. – 2. Elément de défense. Abrévia tion. – 3. Nasille sa vie durant On le révoque en le contestant – 4. Meurt en voyant le jour Après le déjeuner. – 5. Pronom Pronom. Attaque à main armée – 6. Posé par un figaro. – 7. De fil en aiguille, il lui arrivait de par ler bas. En instance. – 8. Abré viation. Courant d'air. – 9. Obli geaient leurs fidèles à taper du pied.

Solution du problème n° 6221

Horizontalement

I. Auditoire. – II. Nudisme. – III. Ci. Er. – IV. Honnêteté. – V. En Tu. Nid. – VI. Visas. – VII. Imitèrent. – VIII. Sires. Ai. – IX. Etés. Typo. – X. On. Green – XI. Entraînés.

Verticalement

1. Chemise. – 2. Union. Miton – 3. DO. Virent. – 4. Identités. – 5. Tireuses. Ga. – 6. Os. Ar. Tri. – 7. Immense. Yen. – 8. Ré. Ti Napée. – 9. Séditions.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 26 JANVIER 1994 VERS MIDI

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 2
BIARRITZ	11/ 9
BORDEAUX	13/11
BOURGES	11/10
BREST	11/10
CAEN	11/11
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-FER.	11/10
DIJON	8/ 8
GRENOBLE	7/ 4
LILLE	7/ 7
LIMOGES	9/ 9
LYON, BRON	7/ 6
MARSEILLE	15/ 8
NANCY, ESSEY	9/ 9
NANTES	12/11
NICE	13/ 6
PARIS-MONTS	12/11
PAU	10/ 8
PERPIGNAN	15/12
POINTE-A-PITRE	30/20
RENNES	13/12
ST-ETIENNE	10/ 7
STRASBOURG	7/ 7
TOULOUSE	11/ 9
TOURS	11/10

ÉTRANGER	
ALGER	14/ 8
AMSTERDAM	7/ 1
ATHÈNES	14/ 5
BANGKOK	30/21
BARCELONE	13/ 7
BELGRADE	2/–2
BERLIN	5/ 2
BRUXELLES	7/ 7
COPENHAGUE	4/ 0
DAKAR	21/17
GENÈVE	6/ 5
ISTANBUL	8/ 5
JÉRUSALEM	10/ 6
LE CAIRE	17/11
LISBONNE	14/10
LONDRES	8/ 8
LOS ANGELES	16/11
LUXEMBOURG	5/ 4
MADRID	12/–3
MARRAKECH	16/ 3
MEXICO	17/ 7
MILAN	12/–4
MONTRÉAL	–15/–18
MOSCOU	–1/–6
NAIROBI	28/15
NEW-DELHI	23/ 7
NEW-YORK	9/ 0
PALMA-DE-MAJ.	16/ 0
PÉKIN	4/–6
RIO-DE-JANEIRO	28/24
ROME	14/ 5
HONGKONG	19/12
SÉVILLE	17/ 2
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	–1/–6
SYDNEY	26/17
TOKYO	7/ 0
TUNIS	16/10
VARSOVIE	3/ 0
VENISE	7/ 0
VIENNE	11/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-01-1994 à 18 heures TUC et le 25-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mercredi : très nuageux, venteux et plus frais. – Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera bien dégagé. Seule la Corse conservera de nombreux nuages, avec quelques pluies éparses prenant parfois un caractère orageux. Le ciel restera bouché sur tous les massifs, il neigera le matin à basse altitude sur les reliefs de l'est vers 400 mètres, cette limite s'élevant à 800 mètres en cours de journée. Sur les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres.

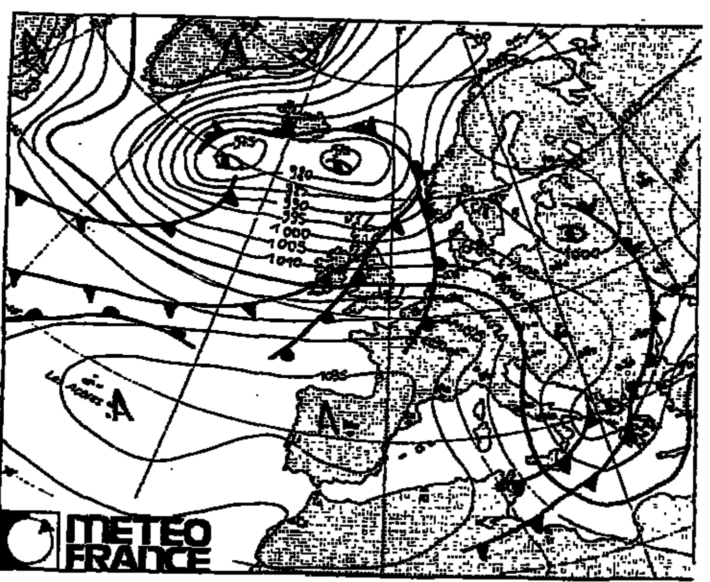
Sur toutes les régions de l'Ouest, de la Normandie au Centre et à Midi-Pyrénées, le temps sera variable. Sur le reste du pays, les nuages seront fréquents et donneront, soit des pluies, soit des averses. Une amélioration se dessinera par l'ouest, et les régions du Nord au Bassin parisien et à l'Auvergne retrouveront le soleil.

Le vent de nord-ouest soufflera fort sur tout le pays, les rafales atteignant 70 km/h sur une bonne moitié nord. Sur les côtes de la Manche, il soufflera jusqu'à 80 km/h et, dans le sud, le mistral et la tramontane pourront dépasser 90 km/h.

Au lever du jour, il fera entre 2 et 4 degrés du nord-est au centre-est, et entre 3 et 6 degrés sur les régions plus à l'ouest. Sur le pourtour méditerranéen, il fera plus doux avec 9 degrés. Dans la journée, les régions du nord-est et du centre-est ne dépasseront pas 7 degrés. Il fera plus doux sur le Sud-Ouest avec 13 degrés, et on approchera les 16 degrés sur la Côte d'Azur.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT Le Monde ARTS et SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 25 JANVIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Catherine Jacob.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Comme un oiseau sur la branche. ■ Film américain de John Badham (1990).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Téléfilm : Complot sur la lagune. De Simon Langton, avec Harry Hamlin, Rip Torn.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Reportage. Grandir aux Tournelles, de Christine Chapel, Matthieu Dupont et Jean-Claude Bruzzi (rediff.).

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. La chanson des mal-aimés.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Un toit pour dix.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Ma femme s'appelle reviens. ■ Film français de Patrice Leconte (1981). Avec Michel Blanc, Anémone.
22.25 ▶ Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Suicide : l'appel au secours des adolescents. Reportages : SOS Suicide Phénix; La farce et les passeurs; Le Centre Abadie.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Le livre des records. Invité : Francis Lalanne.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Festival de la BD à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Apologie pour l'histoire*, de Marc Bloch.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. France 2-France 3 : le match.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Hiver 54 : l'appel de l'abbé Pierre, d'Elisabeth Kapnist. *Invités : l'abbé Pierre; Jean-Pierre Rioux, historien.*
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Surprises.
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Cinéma : La Prise de Beverly Hills. □ Film américain de Sidney J. Furie (1991). Avec Ken Wahl, Matt Frewer.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Bingo. □ Film américain de Matthew Robbins (1991). Avec David Rasche, Cindy Williams.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Le Petit Homme. ■■ Film américain de Jodie Foster (1991). Avec Jodie Foster, Dianne Wiest (v.o.).
23.40 Cinéma : Une journée chez ma mère. □ Film français de Dominique Cheminal (1992). Avec Charlotte de Turckheim.
1.00 Cinéma : Le Voyage étranger. ■ Film franco-helvéto-portugais de Serge Roullet (1991). Avec Mathias Mégard, Daniel Dubois, Virginie Linhardt.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Jours comptés. (rediff.).
17.45 Danse : La Légende de Roméo et Juliette. De Jean-Claude Gallotta (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.25 Documentaire : Tai Ti Chan. De Chi Yan Wong.
19.40 Documentaire : Retour à Dora. Sur la piste des V2, de Dieter Bub.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. L'homme, ce cobaye. Les révélations affluent aux Etats-Unis et dans l'ex-URSS sur les expériences menées avec le nucléaire sur des êtres humains.
21.35 Soirée théâtre.
21.36 Théâtre : Lapin lapin. Pièce de Coline Serreau, mise en scène de Benno Besson, avec Christian Grashof, Ursula Karusseit, Steffi Kühnert.
23.10 Documentaire : Benno Besson, l'ami étranger. De Philippe Macasdar.

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter..
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Les Enfants d'Avonlea. Amour secret. Querelles anciennes, amours d'antan.
22.40 Série : Mission impossible.
23.50 Série : L'Heure du crime.
0.35 Informations : Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Mes années clip.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La peau sous toutes ses coutures.
21.30 Grand angle. Les femmes sahraouies, combattantes du désert (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Jarrety (Valéry).
0.50 Musique : Coda. Nancy Jazz Pulsation (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 janvier à Radio-France) : Chant d'Inaktelek, Magany, Papainé, Matraszentimrei Dalok, Hortobagy, Haj ifjusag, Magyar Etüdök, Lux aeterna, Idegen Földön, Trois fantaisies, de Ligeti, par le London Sinfonietta Voices, dir. Terry Edwards.
23.07 Ainsi la nuit. Richard Wagner-Venezia, Nuages gris, de Liszt; Cinq poèmes de Charles Baudelaire, de Debussy; Quatuor pour piano, et cordes, de Lekeu.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Sylvain Kassap.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Jean-Yves Chamard.
France-Inter, 19 h 20 : « Qu'est-ce qui ne va pas dans l'école publique ? », avec Philippe Nemo et Philippe Meirieu (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Vengeances

RECEVANT le comédien Christian Clavier, qui, dans *la Vengeance d'une blonde*, incarne le présentateur-vedette d'une grande chaîne privée de télévision, PPDA sembla d'abord manifester un remarquable courage. Seul, sans protection, face à un incontrôlable notoire, il remplissait sa mission d'information au mépris de tous les dangers. *La Vengeance d'une blonde* ne s'affichait-elle pas comme le premier film *« qui allume la télé »* ? Ne risquait-il pas de recevoir, en direct, en pleine figure, un éclat de rire ?

Loin de tenter d'écarter le péril, il parut le rechercher. De qui vous êtes-vous donc inspiré ? demanda-t-il au comédien. Bonne question ! Entre tous les présentateurs-vedettes de toutes les chaînes privées, qui donc cette satire pouvait-elle viser ? On attendit alors l'explosion thermonucléaire, la réplique qui tue, ou au moins la perfidie sucrée, mais non. Clavier ne s'était inspiré *« de personne en particulier »*, ou bien, si l'on y tenait vraiment, *« d'une mosaïque »*. La grosse tête, c'est un phénomène que vous avez connu ?, insista PPDA. Car le personnage de Clavier, dans le film, devait être victime de la maladie de la « grosse tête », maladie bien connue des présentateurs de télévision. Là encore, Clavier se déroba à la claviererie que l'on attendait. Oui, il aurait pu en être victime, mais il avait résisté.

Mais, pour PPDA, cette « charge » cinématographique ne constituait pas vraiment une surprise : le film, apprit-on, avait été tourné dans les locaux de TF 1. *« Dans le studio d' « Ex Libris » et du « Droit de savoir »*, précisa le présentateur qui, au cours du tournage, avait même rendu visite à l'équipe.

Face à Clavier, on réalisa donc que contrairement aux apparences PPDA n'était pas seul. En lui s'étaient fondus au moins trois personnages : le partenaire de l'exercice de promotion, la cible du jeu de massacre, et le bienveillant propriétaire des lieux de tournage. Et tous trois se repassaient comme à la mêlée questions et souvenirs, sans que l'on sût jamais lequel, à quel moment, allait taquiner Clavier. Quant au comédien, tétanisé par cette cible devenue son propagandiste, il était paralysé. En fait, on n'assistait pas à une charge extérieure contre « la télé qui rend fou », mais à la scène étonnante d'une hydre domestiquant sa satire, et s'en nourrissant. Voyez comme nous n'avons peur de rien, à TF 1, pas même du *« premier film qui allume la télé »* ! Comme si le « groupe TF 1 », en sus de ses filiales de commercialisation de cassettes ou de livres, avait créé une autre filiale inattendue, chargée de gérer les piques et les attaques contre « le système TF 1 ». Comme si, tous comptes faits, il valait mieux occuper soi-même ce terrain-là que de l'abandonner aux « Guignols » de Canal Plus.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 26 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 7.18).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club mini. Tifou.
7.30 Disney Club mercredi.
8.55 Club Dorothée matin.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Highlander.
14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Laurence, mannequin.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les Enfants de la violence. Reportages : La violence à l'école, de Myriam Aldi; Trafic et vente de drogue, d'Antoine Gueloud et Jean-Claude Fontan; Les incassables du Brandon et Quartiers de mineurs, deux enquêtes CAPA.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Présenté par Alain Weiller. Invité : Michel Pebereau, président de la BNP.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Intrigues.
0.55 TF1 nuit (et à 2.50, 3.50, 4.50).
1.00 Téléfilm : L'Oreille. De Pavel Kohout.
2.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.25).
3.55 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (5e épisode).
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Télévisator 2. Jeu vidéo et dessins animés; Super Mario.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Cagnes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. La chanson des mal-aimés.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Un toit pour dix.
17.35 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe. De Jean-Pierre Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Le Clandestin. De Jean-Louis Bertuccelli.
22.35 Documentaire : Les Amants du siècle. Présenté par Frédéric Mitterrand. Amours au royaume de Roumanie. Carol de Roumanie et Magda Lupescu.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.15 Sport : Tennis. Open d'Australie : demi-finale, dames.
2.10 Magazine : Bas les masques (rediff.).
3.20 Emissions religieuses (rediff.).
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins; Souris, souris; Les Histoires du père Castor; Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon.
8.00 Les Minikeums. Les Koalous; Denis la malice; Peter Pan; Widget; Jeu : les Mondes fantastiques; Gargantua; Les P'tits Loups garous; La Légende de Prince Vaillant; Docteur Doogie.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Spécial questions réponses.
14.25 Documentaire animalier.
14.50 Série : Capitaine Furillo.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Festival de la BD à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Douane de mer*, de Jean d'Ormesson.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présentée par Jean-Marie Cavada en collaboration avec *Télérama*. Nul ne sera tenu en esclavage, et pourtant. Invités : Carlos Bauverd, directeur de l'information publique du Bureau international du travail; Selem Mezhoud, responsable des programmes de l'association britannique Anti-slavery; André Sainjon, député européen, auteur d'un rapport soumis au Parlement européen; Reportage : L'esclavage aujourd'hui, de Dominique Torres.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Baby Folies.

En clair jusqu'à 8.30

7.55 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
8.30 Documentaire : Tactiques sauvages. D'Alistair McEven et G. Dieter Plage.
9.00 Cinéma : New-York appelle Super-Dragon. □ Film franco-italo-germanique de Calvin Jackson Padjet (1965).
10.35 Flash d'informations.
10.40 Magazine : Dis Jérôme ?
10.45 Le Journal du cinéma.
10.50 Cinéma : Un été en Louisiane. ■ Film américain de Robert Mulligan (1991). Avec Sam Waterston, Tess Harper, Gail Strickland.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Chipie & Clyde.
14.35 Documentaire : La Forêt du déluge. De Dieter Plage et John Harris.
15.00 Téléfilm : Le Dernier Tour. De Thierry Chabert.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : For the Boys, hier, aujourd'hui et pour toujours. ■ Film américain de Mark Rydell (1991).
23.15 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Le Sous-sol de la peur. ■ Film américain de Wes Craven (1991).
1.05 Cinéma : Sur la Terre comme au ciel. ■ Film franco-belgo-espagnol de Marion Hansel (1991).
2.20 Moyen métrage : Impressions de la Haute Mongolie. De Salvador Dali et José Montes-Baquer. Hommage à Raymond Roussel.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Palettes. Georges Seurat, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.35 Magazine : Transit (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.35 Documentaire : Darsham. De Stéphane Diss (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... Finn McCoul. De Bill Mayer.
19.25 Court métrage : Bol de jour. D'Henri Gruvman.
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. *Transes historiques, mystiques, de possession, chamaniques, thérapeutiques, une enquête sur l'histoire et les multiples formes de la transe à travers le monde, jusqu'à la nouvelle vague d'expression corporelle et musicale que représentent les « rave parties » en Europe.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Le Prince Igor. D'Alexandre Borodine. Mise en scène d'Andrei Serban. Avec Sergei Leiferkus; Anna Tomowa-Sintow, Alexei Steblianko, Nicolai Ghiuselev, Paata Burchuladze, Elena Zaremba, Robin Leggate, Eric Garret, Francis Egerton, l'Orchestre et les chœurs du Royal Opera, le Royal Ballet, dir. : Bernard Haitink. *Cette production du Royal Opera traduit bien l'exotisme de l'opéra épique d'Alexandre Borodine, célèbre pour ses danses et ses chœurs majestueux.*
0.00 Documentaire : Filmforum. Quand les idoles sont encore des dieux. De H. Dimko et H. Krill (60 min). *Regard sur le cinéma commercial indien.*

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05). Emission présentée par Olivier Carreras.
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.35, 6.00).
11.05 Série : Daktari.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 M 6 Kid. La Guerre des tomates; Conan, l'aventurier; Robin des bois; Rahan.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 1.05). Interviews : Tonton David, Snoop Doggy Dogg, Paul Young.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.30).
20.45 Magazine : Duel autour du monde.
20.50 Téléfilm : Libérez mon fils. De Roberto Malenotti. *En Calabre, un père et une mère se battent pour obtenir la libération de leur fils enlevé depuis un an.*
22.45 Téléfilm : Verdict. De Tony Richardson. *Un procès délicat sur fond de campagne électorale.*
0.25 Magazine : Emotions.
0.55 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Littérature égyptienne.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Jacques Faizant.
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Christian Doumet (Victor Ségalen).
0.50 Musique : Coda. Nancy Jazz Pulsation (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 mars 1993 à Berlin) : Shcerzo fantastique op. 3, de Stravinsky; Trois pièces pour orchestre op. 6, de Webern; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy; Ma mère l'Oye, Le Tombeau de Couperin, la Valse, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.15 Soliste. Shura Cherkassky.
23.07 Ainsi la nuit. Six poèmes en musique, de Magnard; La Lugubre Gondole, de Liszt.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Jacques Bonnardel, batteur et son trio avec Eric Barret, saxophone et Hélène Labarrière, contrebasse.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Bernard Pons (« Le grand débat »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Inversion

Au début de la tragédie bosniaque, des hommes politiques martiaux s'essoufflaient, d'un micro à l'autre, à réclamer une intervention militaire à Sarajevo. Des experts militaires expliquaient savamment que l'enchevêtrement des populations rendait l'hypothèse absurde et dangereuse. Les professionnels ne voulaient pas de la guerre que réclamaient les amateurs.

Aujourd'hui, c'est le contraire. Les généraux, lassés de subir sur le terrain l'humiliation à laquelle aboutit leur impuissance contrainte et leur interdiction d'en découdre, se font virer par des civils quand ils se mêlent de dire qu'il est vain de jouer les assistantes sociales rançonnées.

Les enfants de Sarajevo ne comprennent rien à ces jeux. Ils font de la luge. Parfois ils périssent sous les bombes, tandis que l'on pérore et se dispute sur la meilleure manière de confirmer le déshonneur des grandes personnes.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Une nouvelle formule d' « Arts et spectacles »

Nous publierons demain une nouvelle formule d' « Arts et spectacles » qui accueillera les critiques de tous les films sortis le jour même. Comme jusqu'ici, on trouvera dans ce cahier des enquêtes, reportages et portraits ainsi que la sélection des événements culturels de la semaine.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVI

Le numéro du « Monde » daté mardi 25 janvier 1994 a été tiré à 484 600 exemplaires

Le lanceur européen s'est abîmé dans l'océan Atlantique

L'échec du 63e tir ne devrait pas compromettre l'avenir commercial d'Ariane

La fusée Ariane s'est abîmée dans l'océan Atlantique, un peu plus de six minutes après son lancement depuis le centre spatial guyanais de Kourou, lundi 24 janvier à 22 h 37 (heure de Paris). Causé par une défaillance du moteur du troisième étage, l'échec de ce 63e tir du lanceur européen a entraîné la perte de deux satellites de télécommunications, l'européen Eutelsat II F5 et le turc Turksat-1. Il survient cependant après une série de vingt-six succès et devrait avoir des conséquences limitées pour l'industrie spatiale européenne.

KOUROU (Guyane)
de notre envoyé spécial

Fidèle, en apparence, à sa bonne réputation, Ariane avait décollé précisément à l'heure dite, à l'issue d'un compte à rebours sans le moindre incident. Exceptionnellement, le tir avait lieu de jour (à 18 h 37, heure locale), et chacun avait pu suivre à l'œil nu le déroulement des premières phases du vol. Mais le drame qui devait briser cette belle routine s'est joué à l'abri des regards.

A 215 km d'altitude, au milieu de l'Atlantique. Le moteur du troisième étage de la fusée s'était brusquement arrêté après avoir fonctionné un peu plus de quatre-vingt secondes, alors qu'il devait brûler pendant quelque douze minutes pour emmener les satellites sur leur orbite. Seule certitude : les instruments ont enregistré *« une chute très brutale de pression »* dans le moteur, a indiqué Charles Bigot, PDG d'Arianespace.

Plusieurs explications sont possibles, de la rupture d'une canalisation d'arrivée de carburant (de l'hydrogène et de l'oxygène liquides), aux phénomènes de « cavitation » (turbulences des gaz), ou à la défaillance de la « turbopompe » chargée d'assurer la pression dans la chambre de combustion du moteur.

Longues procédures de vérifications

Mardi matin, à Kourou, certains techniciens semblaient privilégier cette dernière hypothèse, évoquant la possibilité d'un *« roulement défaillant »*. Mais seul le dépouillement des milliers de données enregistrées pendant les quelques minutes de vol permettra aux ingénieurs d'avoir une idée plus précise des causes de l'échec. Les résultats de cette opération, menée sur les ordinateurs du CNES à Toulouse, devaient être annoncés mardi à 14 heures (heure de Paris) par M. Bigot.

Le tir avait été reporté de quatre jours afin de permettre le remplacement d'un boîtier électrique du troisième étage sur lequel *« un potentiel défaut de fabrication »* avait été décelé. Mais ce dispositif a été mis immédiatement hors de cause dans la mesure où il commande l'allumage du moteur, qui s'est effectué tout à fait normalement.

Cet échec replonge les promoteurs d'Ariane dans les longues procédures de vérifications et d'enquêtes techniques qui ont suivi chacun des cinq échecs précédents. Depuis le dernier, l'explosion du trente-sixième exemplaire d'Ariane quelques minutes après le décollage, le 22 février 1990, vingt-six tirs avaient été réalisés sans coup férir. Le lanceur européen semblait abonné au succès et Arianespace annonçait fièrement son intention d'effectuer dix lancements en 1994. Ce calendrier ambitieux sera évidemment bouleversé.

Louis Gallois, PDG d'Aérospatiale, n'en est pas le moins déçu : « Architecte industriel » d'Ariane, sa société était aussi maître d'œuvre des deux satellites perdus Eutelsat et Turksat ! Mais, dit-il, il ne faut pas oublier que *« l'espace est une aventure technologique de très haut niveau qui exclut la routine et où ce type d'incident est inévitable »*.

« Les profits des dix dernières années »

Jean Grenier, directeur général d'Eutelsat, et Mehmet Köstepen, ministre turc des transports et des communications, affirment partager cet avis. Ce dernier espère voir Ariane lancer comme prévu en juillet prochain *« le second exemplaire de Turksat, qui deviendra ainsi le premier »*. Leur compréhension vis-à-vis d'Arianespace est facilitée par le fait que les assurances paieront.

Cela coûtera au total 360 millions de dollars aux compagnies rassemblées par le cabinet de courtage Faugère et Jutheau. *« De quoi lessiver les profits de ces dix dernières années*, estime Mohammed Dahbi, son directeur général. *Sur un marché aussi étroit, cela aura forcément des incidences sur les primes. »* Mais M. Dahbi n'en reste pas moins confiant : *« Ariane, qui a fait 60 % à 70 % des revenus du marché en 1994, a largement démontré sa fiabilité durant ces quatre dernières années. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

Plus de 2 milliards de francs à la mer

Les deux satellites que transportait Ariane, Turksat-1 et Eutelsat-II-F5, avaient tous deux été construits sous la maîtrise d'œuvre de la société française Aérospatiale.

Turksat-1, premier satellite turc de télécommunications, devait être placé en orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude au-dessus de l'équateur), par 42 degrés est, pour retransmettre des émissions de télévision et fournir des services de télécommunications. D'une masse totale de 1 783 kg, Turksat-1 était prévu pour fonctionner dix ans en orbite. Ses 16 « répéteurs » devaient couvrir l'ensemble du territoire turc, l'Europe centrale et l'Asie centrale. Selon le gouvernement turc, le développement de ce satellite a coûté plus de 900 millions de francs.

Eutelsat-II-F5 (1 880 kg, durée de vie : huit ans), cinquième et avant-dernier représentant de deuxième génération de l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat), devait rejoindre dans l'espace les sept engins d'Eutelsat actuellement en service (trois Eutelsat-I et quatre Eutelsat-II).

Prévu pour être placé en orbite géostationnaire par 36 degrés est, il avait été conçu pour satisfaire notamment les besoins des pays de l'Est, et devait, sur l'Europe, assurer des liaisons téléphoniques, relayer des programmes de télévision et transmettre diverses données. Son coût de construction et de lancement représentait pour Eutelsat un investissement d'environ 1,2 milliard de francs. Le dernier des Eutelsat-II, « Hot Bird », dont la durée de vie a été portée à dix ans, devrait être lancé par une fusée Ariane en octobre 1994.

CLÉS/ *Ariane*

■ **Les cinq précédents échecs d'Ariane.** – Depuis le premier vol d'Ariane, lancée avec succès le 24 décembre 1979, la fusée européenne a failli par six fois à sa mission. Le 23 mai 1980, lors du vol nº 2 : fonctionnement anormal de l'injecteur d'un des moteurs du premier étage. Le 10 septembre 1982 (vol nº 5), pour la première mission commerciale d'Ariane : défaillance du moteur du troisième étage. Le 13 septembre 1985 (vol nº 15), en présence du président de la République : défaut sur une vanne d'injection d'hydrogène du troisième étage. Le 31 mai 1986 (vol nº 18) : dysfonctionnement de l'allumeur du moteur du troisième étage. Le 23 février 1990 (vol nº 36) : présence peu ordinaire d'un morceau de chiffon dans un des moteurs du premier étage.

■ **La fiabilité des lanceurs.** – Malgré ses six échecs en soixante-trois tirs, la fusée européenne Ariane est aujourd'hui l'une des plus sûres qui soit. Elle venait de réussir vingt-six lancements consécutifs sans le moindre incident. Quoi qu'il en soit, ce nouvel échec d'Ariane ne devrait pas remettre en cause le programme de ce modèle du lanceur dont soixante-dix exemplaires ont été commandés en 1988. Mais il vient à point pour rappeler que les activités spatiales ne sont pas des activités comme les autres et qu'il faudra beaucoup d'efforts pour donner au successeur d'Ariane-4, Ariane-5 (conçu pour emporter des hommes en orbite), une fiabilité de 98 %, équivalente à celle du lanceur russe Soyouz ou de la navette spatiale américaine.

■ **Le marché d'Arianespace.** – La société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen, ne craint pas trop pour son avenir. Depuis qu'elle existe, Ariane a placé en orbite 85 satellites et 22 charges auxiliaires. Sur les 122 contrats de service de lancement enregistrés par la société depuis 1981, il restait, avant ce soixante-troisième tir, 37 satellites à lancer, représentant une valeur de 16,9 milliards de francs. Un carnet de commandes confortable qui permet à Arianespace de contrôler plus de la moitié du marché civil mondial des lancements de satellites.

Un exercice militaire franco-tchèque en juin prochain

Anticipant sur sa prochaine adhésion à la proposition américaine de « partenariat pour la paix » avec l'OTAN, la République tchèque participera au printemps prochain à des exercices militaires conjoints avec la France et avec les Pays-Bas, a déclaré, lundi 24 janvier, à Prague, le général Jiri Nekvasil, chef d'état-major de l'armée tchèque. Ce sera la première fois, depuis la guerre froide en Europe et la dissolution du pacte de Varsovie, que des troupes tchèques participeront à des manœuvres avec des soldats de l'OTAN. Deux compagnies d'infanterie motorisées néerlandaise et tchèque mèneront en mars, en République tchèque, des exercices communs d'entraînement. Sont également prévus en juin, en République tchèque, des exercices communs avec une compagnie motorisée du 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Les Tchèques rendront ensuite visite à l'unité française. – *(AFP.)*

FAO : 28 pays ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence, selon M. Diouf

Jacques Diouf, nouveau directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a estimé, lundi 24 janvier, que les perspectives alimentaires pour 1994 étaient *« mixtes »*, des pénuries *« importantes dans certaines parties de l'Afrique, de l'Amérique latine et de la Communauté des Etats indépendants devant être compensées par des conditions favorables dans d'autres parties du monde »*.

Au total, a-t-il relevé, *« 28 pays, dont 15 en Afrique, entament l'année 1994 avec des déficits vivriers dus principalement aux troubles intérieurs et à des conditions météorologiques défavorables, et ils ont besoin d'une aide d'urgence »*. *« Pour les années 90*, a souligné M. Diouf, *nous devons relever le défi de la malnutrition, qui affecte près de 800 millions de personnes dans le monde en développement, soit 20 % de sa population. »*

CONTREFAÇON : les sénateurs durcissent la répression contre les fraudeurs. – Le Sénat a adopté, en première lecture, lundi 24 janvier, à l'unanimité, le projet de loi sur la répression de la contrefaçon, présenté par Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur.

Selon la direction du quotidien lancé le 10 janvier

Les ventes d'« InfoMatin » dépassent les 150 000 exemplaires

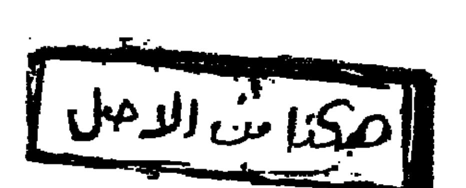
Après avoir réalisé une très bonne diffusion la première semaine de son lancement – plus de 100 000 exemplaires à Paris et dans les communes limitrophes (*le Monde* du 13 janvier) –, le nouveau quotidien *InfoMatin*, en kiosques depuis lundi 10 janvier, a vu ses ventes se tasser. Du lundi 17 au vendredi 21, selon les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), la moyenne de sa diffusion à Paris s'établissait à environ 62 000 exemplaires. Selon la direction de la diffusion, les ventes en France dépasseraient 150 000 exemplaires.

Les autres journaux n'ont guère souffert de la naissance d'*InfoMatin*. Ni *France-Soir* ni *le Quotidien de Paris* n'ont enregistré de baisse. Les quotidiens les plus menacés par le nouveau venu – *le Parisien* et *Libération* – ont réagi différemment. La diffusion du *Parisien* a peu profité du lancement de son édition nationale *Aujourd'hui*, le 5 janvier, qui s'est traduite, à Paris, par un gain de quelques milliers d'exemplaires, limité aux premiers jours. *Libération*, après avoir accusé une baisse de sa diffusion les premiers jours de l'arrivée d'*InfoMatin*, a retrouvé ses chiffres antérieurs (environ 61 000 exemplaires à Paris). *« Les premiers chiffres démontrent qu'*InfoMatin *a créé un nouveau lectorat, qui n'avait pas l'habitude de lire un quotidien »*, fait remarquer Alain Schott, directeur de la diffusion.

Première surprise : le lectorat d'*InfoMatin*, *a contrario* de ce qu'attendait sa direction, n'est pas essentiellement parisien. Une forte demande émane des villes de province de 50 000 à 100 000 habitants. En liaison avec les NMPP, le nouveau titre va donc tenter d'y répondre, pour parvenir à une vente réalisée pour moitié en province, pour un quart à Paris et un quart en banlieue.

Seconde surprise : le journal, destiné par son format à la vente en kiosques, doit faire face à une forte demande d'abonnements spontanés (plus de 2 500, depuis sa création). Enfin, le lecteur type est âgé de trente-sept ans, majoritairement cadre moyen, de mode de vie urbain. Et c'est, dans une proportion supérieure à celle des autres titres, souvent une lectrice.

Y.-M. L

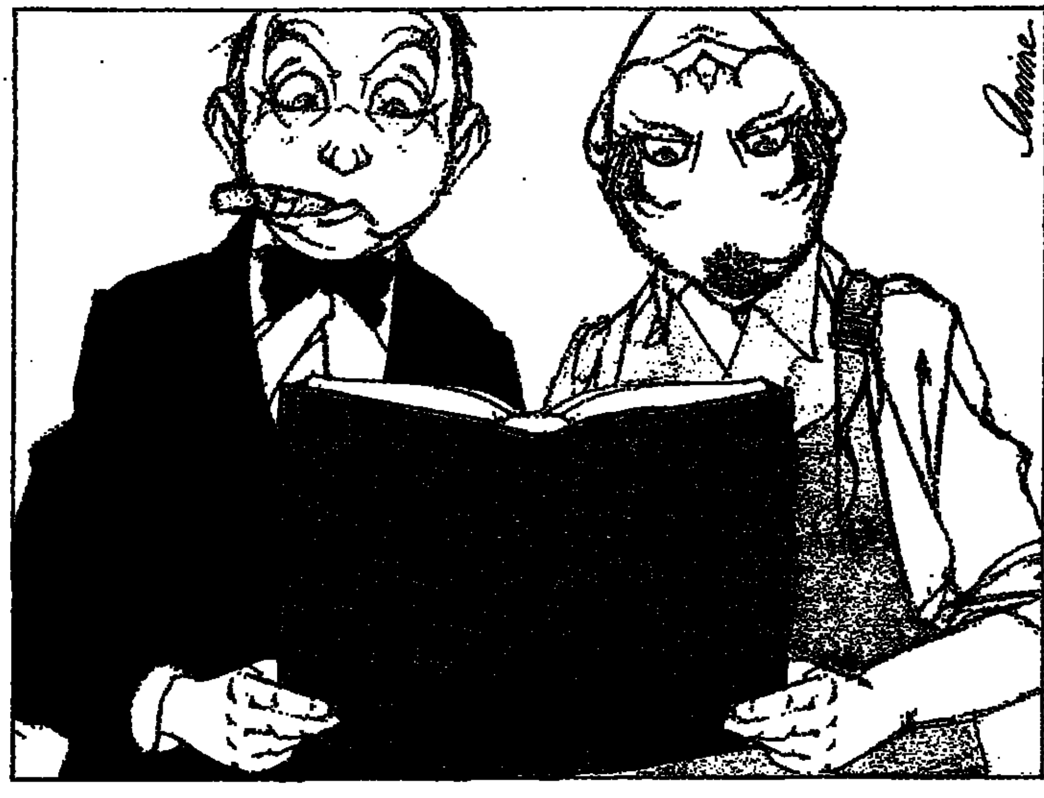


هكذا من الاصل

Le Monde

INITIATIVES

Toutes les entreprises ne se satisfont pas de l'improvisation. Mais elles découvrent aussi à cette occasion que leurs salariés ont des compétences cachées



Le dysfonctionnement, c'est la vie

COMME le proclamait un chef d'entreprise, par boutade, on peut considérer que *« le dysfonctionnement, c'est la vie, et le fonctionnement, la mort »*. Ce qui serait une façon plaisante de se rassurer, face au désordre qui serait alors créateur, ou encore, pour les optimistes, une manière de croire que la vie normale d'une entreprise n'est faite que d'aléas, heureusement résolus.

De fait, une telle attitude permet de vanter les mérites du chaos. On parlera alors de réactivité, de capacité d'adaptation, et, dans une version très française, on s'émerveillera de réussites qui reposent d'abord sur l'improvisation. Inconsciemment, par opposition, cela autorisera aussi les jugements péremptoires sur les organisations trop huilées, soupçonnées de faire le lit de monstres bureaucratisés et, pour tout dire, guettées par l'engourdissement.

Mais, si les dysfonctionnements sont naturels, parfois indispensables, et, à coup sûr, impossibles à éradiquer totalement, il n'en reste pas moins qu'ils peuvent être dangereux. Ou qu'ils traduisent des insuffisances par leur existence si, toutefois, celle-ci est connue de la hiérarchie. Ce qui est rarement le cas. Dus quelquefois à l'habitude, des vices de procédure perdurent, qui entachent l'efficacité. Ils font prendre des risques inutiles, comme dans cette banque où le chèque de 50 millions de francs est traité avec la même désinvolture que le chèque de 23 francs. Ils sont source et cause d'un mauvais climat social quand l'ouvrière, qui sait pourquoi la machine sur laquelle elle travaille ne marche pas, ne sera pas questionnée quinze jours durant.

A une époque, les cercles de qualité prétendaient avoir pour partie vocation à réduire l'importance de ces phénomèoes, préjudiciables à la compétitivité. On sait ce qu'il est advenu d'eux. Depuis, la quête du zéro défaut ou la démarche en faveur de la qualité totale ont repris le flambeau, avec davantage de succès, semble-t-il.

Pourtant, le problème demeure, que les chefs d'entreprise s'avouent, après l'avoir longtemps nié. Dans une usine, des milliers de dysfonctionnements se produisent chaque jour. Le coût de la non-qualité devient supérieur à celui de la main-d'œuvre et l'estimation selon laquelle les économies à réaliser dans ce domaine équivaudraient à 30 % du prix de revient est désormais regardée par certains comme une fourchette basse. Bref, on s'intéresse aujourd'hui à ce « gisement » de productivité.

C'est là, à ce point précis, qu'intervient Bertrand Schwartz (1), l'infatigable promoteur de nouvelles méthodes pédagogiques et le pourfendeur des exclusions. Lui, qui a tellement défendu l'idée selon laquelle on pouvait relier l'identification de nouvelles qualifications ou de nouveaux métiers, dans l'entreprise, à la formation de salariés sans qualification ou de jeunes sans diplômes, a enfin trouvé le moyen de réconcilier sa démarche sociale avec l'intérêt des entreprises. Comment ? En partant du constat, démontré, que les ouvriers de base ou les employés avaient connaissance de dysfonctionnements et que, le plus souvent, ils savaient les résoudre, Bertrand Schwartz pouvait apporter une double réponse, valable pour les dirigeants comme pour les salariés. Tandis que les premiers prenaient conscience de la réalité vécue des processus de fabrication, et découvraient que leur main-d'œuvre manifestait plus d'intelligence que ne le laissait supposer la définition du poste, les seconds se voyaient reconnue une authentique compétence *« à gérer de l'imprévu »* et, surtout, se découvraient eux mêmes plus qualifiés.

A partir de là, l'opération pouvait devenir de *« gagnant-gagnant »*, pour reprendre l'expression préférée des meilleurs directeurs de ressources humaines. L'entreprise y trouve une performance mieux maîtrisée, directement profitable et des changements sociaux se produisent. Ainsi, chez MCA à Maubeuge, filiale du groupe Renault qui teste cette pratique depuis cinq ans, les observations des agents de production « remontent » désormais systématiquement jusqu'au bureau d'études de Billancourt, où l'on a appris à en tenir compte. Dans le Nord, qui a pu maintenir une mission Nouvelles Qualifications, dispersée sur le plan national, plusieurs expériences ont été menées avec succès. Mais c'est sur la qualification et la formation que cette méthode a apporté le plus de résultats. Il y a, selon Bertrand Schwartz, tout heureux de la formule, *« une pédagogie du dysfonctionnement qui est un contournement et qui est une intelligence »*. Parce que l'on considère le savoir-faire réel du travailleur, ou les connaissances des jeunes *« qui sont plus importantes qu'on ne le croit »*, il est possible d'utiliser le dysfonctionnement pour développer les capacités, pour vaincre les réticences par rapport à l'apprentissage. Puisqu'on part d'une position de force qui valorise le formé, un échange a lieu qui facilite les progrès. Et qui démontre, ainsi que Bertrand Schwartz l'a toujours affirmé, à la fois que les publics les plus démunis peuvent apprendre, et qu'ils peuvent évoluer dès lors qu'on leur fait confiance.

« Vous vous rendez compte, il aura fallu que j'arrive à cet âge pour trouver le vrai ressort, celui qui me manquait », s'exclame ce jeune homme de soixante-quinze ans, toujours en éveil et à la recherche de nouvelles solutions. Comme disait le chef d'entreprise, *« le dysfonctionnement, c'est la vie »*.

Alain Lebaube

(1) Bertrand Schwartz vient de publier *Moderniser sans exclure* aux éditions La Découverte.

LIRE AUSSI



DOSSIER • Le dysfonctionnement, c'est la vie

ENTRETIEN AVEC BERTRAND SCHWARTZ

Dire non à la fatalité

A soixante-quinze ans, Bertrand Schwartz, polytechnicien, ancien directeur de l'Ecole des mines de Nancy, continue de parcourir la France, semaine après semaine, pour rencontrer RMistes et jeunes en échec scolaire, dans le cadre de son association Moderniser sans exclure, ou pour animer des réunions de responsables du personnel.

– « Qu'est-ce qui vous pousse inlassablement, depuis le début des années 60, à rechercher de nouvelles façons de former les adultes ?

– J'ai toujours été hanté par l'inégalité, je ne la supporte pas. Aujourd'hui encore je me sens tenu de me battre contre elle à chaque instant. J'ai aussi un principe : le non à la fatalité.

– D'où vous vient cette orientation ? De vos origines ?

– Peut-être... Mais assurément de ma vie : la guerre à vingt ans à Dunkerque, la prison en Espagne, la lutte contre les nazis...

– Comment en êtes-vous venu à la formation des adultes sans qualification ?

– Par hasard. A cause d'une réforme réussie de l'Ecole des mines de Nancy, on m'a proposé, en 1960, la direction du centre de promotion sociale de la région, le CUCES. Je m'y suis passionné pour l'éducation des adultes de faible niveau. Et pour faire de leur accès à l'université mieux qu'un vœu pieux, je me suis consacré pendant dix ans, avec une équipe de plus en plus nombreuse, à un renouvellement de la pédagogie. Parallèlement, nous avons participé à la reconversion de milliers de mineurs à Briey. Tout cela a confirmé notre idée de départ : un adulte ne peut se former que s'il trouve dans ce qui lui est proposé une réponse à « SES » problèmes dans « SA » situation.

– Vous êtes alors mêlé à de nombreuses initiatives novatrices à travers la France, ce qui va amener Pierre Mauroy à vous demander, en 1981, un rapport sur l'insertion des jeunes en difficulté.

– Il ne s'y trouve aucune idée qui me soit propre : j'ai écrit à quatre cents groupes et personnes s'occupant de jeunes pour leur demander leurs propositions ; c'est sur les quatre mille pages reçues en réponse que ce rapport s'appuie. Il est donc issu de la base et né d'une maturation du peuple (je tiens à ce mot). Il a notamment débouché sur la création de missions locales. Mais je me suis vite rendu compte, en visitant ces dernières, que les stages en entreprises avec formation en alternance proposés aux jeunes étaient un échec : l'alternance fonctionnait mal et les CAP préparés périmés. D'où l'opération Nouvelles Qualifications et le pari de mener de front (toute autre méthode ayant échoué) la recherche de démarches pédagogiques neuves et l'identification de nouveaux métiers.

» Pour les jeunes concernés, la formule a été une réussite. Mais le travail de recherche qui devait l'accompagner ne s'est pas fait parce que les chefs d'entreprise n'y ont vu que du temps pris à leurs tuteurs...

– Qu'est-ce qui vous a permis de dépasser cet obstacle ?

– C'est de découvrir, à l'occasion d'un voyage aux Etats-Unis, l'ampleur des dysfonctionnements dont souffrent les entreprises occidentales. Comme le remède envisagé consistait à associer tout le personnel à leur correction, je me suis dit : pourquoi ne pas en faire un instrument de formation ? Et surtout pourquoi ne pas en profiter pour capter l'intérêt des patrons en leur proposant de les aider à résoudre leurs problèmes au travers même de la démarche de formation : en organisant l'analyse systématique de ces dysfonctionnements par les ouvriers ainsi que la recherche avec eux de solutions et en leur donnant au fur et à mesure les savoirs nécessaires ?

» Appuyé par Michel Delebarre, président du conseil général du Pas-de-Calais, j'ai donc exploré cette hypothèse. Et puis plusieurs entreprises ont accepté le défi, poussées par la gravité de la situation. Cela a été une réussite. Les ouvriers ont beaucoup appris et très vite. Et je peux enfin proposer une voie dans laquelle ce que je cherche (former le personnel sans qualification, changer sa situation de travail) et ce que cherchent les dirigeants d'entreprises (améliorer leur prix de revient) cessent d'être en contradiction : il me semble que c'est ce que j'apporte de plus important aujourd'hui.

» La méthode est valable également pour les jeunes en alternance, eux aussi confrontés à des dysfonctionnements. Encore faut-il qu'on les laisse agir par eux-mêmes. Malheureusement, presque toujours, les tuteurs préfèrent régler les problèmes à leur place... »

Propos recueillis par Marie-Claude Betbeder

La collaboration qualifiante

Une méthode originale pour l'insertion professionnelle des jeunes

« DYSFONCTIONNEMENT ! Quel dysfonctionnement ? Ne suis-je pas là pour veiller à ce qu'il n'y en ait pas ? » Certes. Mais, derrière son air sérieux, Gérard Dumont pratique volontiers l'ironie. Ingénieur de formation, il a fait toute sa carrière dans la céramique avant de devenir, en 1991, directeur technique de la Céramique de France, une manufacture de faïence située à Béthune dans le Pas-de-Calais. Autant dire que nul mieux que lui ne sait à quel point les aléas de la production font partie intégrante de la vie d'une entreprise.

A fortiori lorsqu'il s'agit de réussir une diversification industrielle en relevant le double défi d'introduire de nouvelles techniques dans l'entreprise – sur un métier nouveau – et de permettre la formation de jeunes sans qualification. C'est en tout cas l'expérience originale que vit depuis deux ans la manufacture béthunoise.

Des résultats probants

Spécialisée dans la faïencerie d'art funéraire, l'entreprise décide en 1991 d'élargir sa production à la fabrication de plaques décoratives réalisées à base de porcelaine. Tout un « process » nouveau doit être mis en place à partir de techniques empruntées à l'industrie du sanitaire. Mais d'emblée l'entreprise est confrontée à un problème de recrutement.

L'absence de formation initiale aux techniques de la céramique dans la région et l'inadaptation des CAP de modeleur-faïencier et d'émailleur-décorateur forcent les responsables à trouver une formule originale de qualification professionnelle. Des contacts sont pris avec les responsables de la mission Nouvelles Qualifications du Nord-Pas-de-Calais, qui proposent à l'entreprise une action d'insertion qualifiante. En juillet 1991, onze demandeurs d'emploi commencent une formation de trente mois dans l'entreprise, la plupart – des jeunes – bénéficiant d'un contrat de qualification. Résultats : en 1993, le chiffre d'affaires de l'entreprise a progressé de 78 %, et sept des onze personnes placées en insertion qualifiante obtiendront un contrat de travail dès la fin de l'action, en février 1994.

« La formation s'est déroulée au fur et à mesure de l'installation de la production, précise Martine Maurel, coordonnatrice de l'action. *Associés dès le démarrage du projet, les jeunes se sont véritablement approprié le secteur de la porcelaine. »* L'originalité de l'opération ? Former des jeunes en les associant à l'élaboration progressive de leur propre outil de travail.

Dès 1992, un « cahier de suivi » est mis à leur disposition, les invitant à noter leurs observations : temps de cuisson, pesée de la pâte, température ambiante, horaires, etc. La qualité du plâtre des moules s'avère-t-elle défectueuse ? *« Nous l'avons signalé puis nous avons aidé à voir comment l'améliorer »*, raconte Franck, l'un des jeunes présents dans l'atelier depuis deux ans. Une étroite collaboration s'est ainsi mise en place entre les opérateurs, l'encadrement et la formatrice, aboutissant progressivement à une définition rigoureuse des modes opératoires, jusqu'à la réalisation de fiches de poste adaptées aux situations concrètes de travail.

Des normes « digérées par tous »

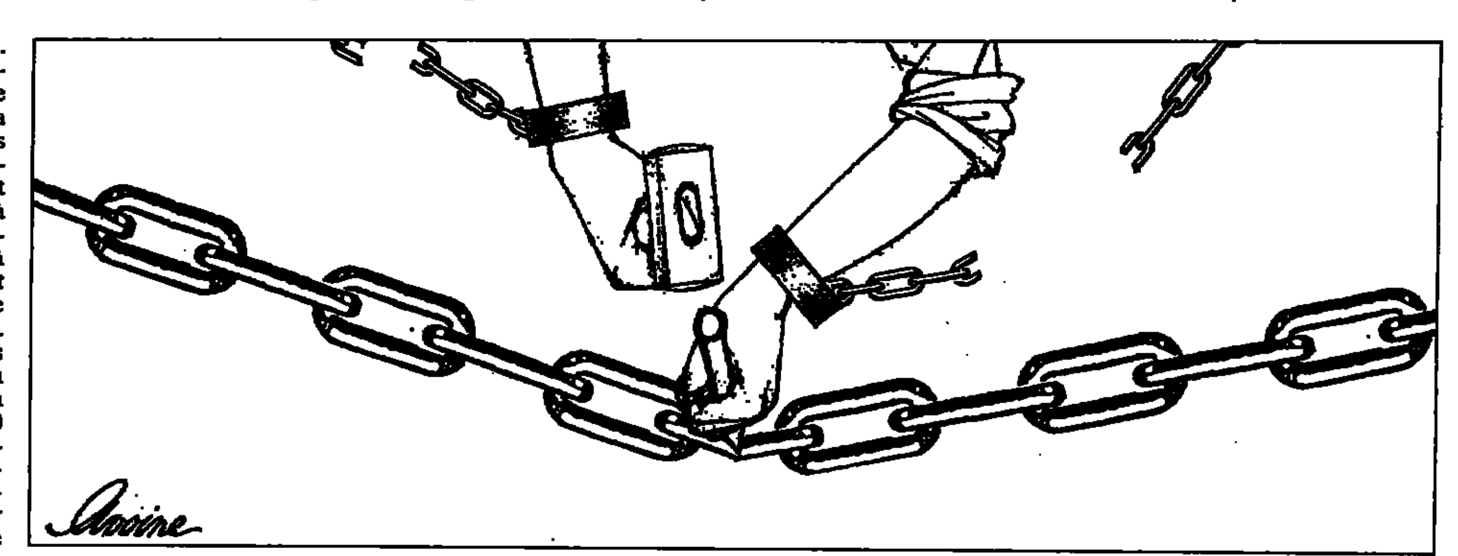
Chaque nouvelle contrainte dans la fabrication, chaque nouvel aléa constaté a été l'occasion d'un échange entre l'encadrement et les opérateurs, en même temps qu'il s'est révélé être un excellent outil pédagogique. *« Les jeunes n'avaient pas sous les yeux l'exemple d'un ancien au travail*, souligne Gérard Dumont. *Et c'est précisément parce que le mimétisme était impossible qu'il a fallu qu'une collaboration s'établisse entre nous. »* Remontées d'informations rassemblées par les opérateurs, explications fournies par l'encadrement, solutions possibles proposées par les jeunes eux-mêmes sur des fiches intitulées *« savoir-faire particulier »* : la méthode permet à chaque personne de l'atelier d'appliquer aujourd'hui des normes *« digérées par tous »*.

Gérer de cette façon le dysfonctionnement devient un atout dans la formation qualifiante des salariés : facteur d'échange, il augmente leur implication et favorise la qualité du travail. *« Maintenant que tout est en place, la formation de nouveaux jeunes sera sûrement moins vivante pour eux*, conclut Gérard Dumont. *Au lieu de leur permettre d'assimiler petit à petit les choses, il faudra leur dire de faire ceci ou cela... »*

Olivier Piot

Promouvoir l'auto-organisation

Renault-Maubeuge fait figure d'usine pionnière en démarche de qualité totale



LA lutte engagée est immense. Maubeuge Construction automobile (MCA), filiale à 99 % de Renault, mène combat contre la force d'inertie taylorienne. Les chaînes de montage existent toujours. Sur ce terrain, Taylor est encore vainqueur. Seulement, à l'usine de Maubeuge (2 500 salariés), des ouvriers ont appris à résister au tapis roulant bêtifiant qui défile devant eux, et qui exige toujours les mêmes automatismes. La formation, donnée depuis novembre 1992, et dont ils sont un peu plus de 80 à avoir bénéficié au sein du département montage (750 salariés), porte le nom de « Développement des compétences » (DDC). C'est avec elle, finalement, que tout a commencé pour les deux unités économiques de travail (UET) qui s'étaient portées volontaires : l'UET 3, en garnissage sellerie, et l'UET point-bas, en montage mécanique. MCA fait déjà figure d'usine pionnière en matière de démarche de qualité totale, ayant appliqué dès 1988 les préceptes de Bertrand Schwartz, et de sa mission « Nouvelles Qualifications ». Cette fois-ci, DDC pointe un maillon fort de la chaîne, mais dont on s'est encore finalement peu soucié : les opérateurs et leurs agents de maîtrise. Objectif clairement affiché par le comité de direction de l'usine : développer le maximum d'auto-organisation au sein d'une UET. Maintenant que l'opération est terminée, les premiers résultats disponibles sont étonnants. Les automates tayloriens ont cassé leurs ficelles, et pour eux, c'est bien plus d'une rupture dont il s'agit : *« J'ai enfin le sentiment d'être écouté quand je parle, c'est un vrai bonheur... »*, raconte René Dolet, retoucheur-finition à l'UET 3, dont l'enthousiasme pour DDC ne tarit pas.

« Avant, confirme Serge Defélice, agent de maîtrise, chef de l'une des deux équipes de l'UET 3, *les opérateurs m'appelaient pour un oui ou pour un non. Un dysfonctionnement était un problème qui ne les concernait pas. C'était au chef de s'en occuper. Les initiatives ? C'était à moi, et à moi seul, de les prendre. »* On connaît trop bien la suite : l'agent de maîtrise transformé en petit chef, des salariés démotivés qui ne s'adressent pas la parole, des équipes de jour et de nuit qui se croisent sans se voir, les pièces cassées, et les statistiques épinglant les défauts qui montent en flèche... Ce tableau n'est plus de mise à l'UET 3. *« On s'affranchit*, dit tout simplement Sylvie Houssière, ouvrière polyvalente. *C'est une autre façon de travailler, désormais. D'abord, on forme un groupe, et ça se voit. Plus besoin de demander systématiquement au chef – et j'allais dire à l'animateur – quand on a besoin de s'absenter quelques instants. C'est un copain qui nous remplace... »*

Une potion magique

Les dysfonctionnements ne font plus peur, au contraire ils sont les bienvenus, car chacun a le sentiment de pouvoir les maîtriser, sauf bien sûr s'ils font appel à trop de technicité. Entre les deux mondes de l'avant et de l'après : les journées de formation animées par deux professionnels extérieurs à l'usine. Deux cent quarante heures par stagiaire. Pendant les quatre premiers jours, les opérateurs vont s'exprimer, *« percer les abcès »*. Une phase revendicative où tout est posé sur la table : les rapports hiérarchiques, les malaises relationnels, les absurdités du système, les blocages. L'étape suivante est pédagogique. Le groupe découvre les chiffres, manipule les données, apprend à faire une synthèse, un compte rendu, bref s'approprie son environnement de travail. *« C'est beaucoup plus transparent comme ça*, remarque Serge Defélice. *Les gars, maintenant, peuvent venir consulter le classeur où sont indiqués les temps de cadence. Il est mis là, en bout de chaîne. On est le seul UET en sellerie à le faire. »* A la fin de la formation, l'autonomie apprise doit être assez forte pour que les opérateurs aient envie de la mettre en action, laissant au rebut les réflexes pris depuis si longtemps.

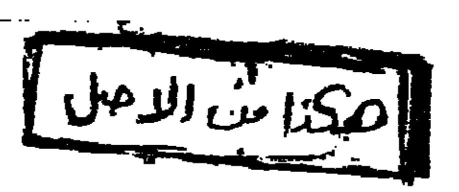
Les chiffres sont là, d'ailleurs, pour montrer du doigt la différence. Serge Defélice, entouré de quelques-uns de son équipe, les annonce solennellement : *« 639 défauts par mois en janvier 1993. A la fin de l'année, nous sommes descendus à 200. On tient largement l'objectif, qui est d'atteindre une moyenne de 500 défauts mensuels pour 1993. »* Même baisse, importante, pour le caffût, c'est-à-dire les pièces cassées en cours de manipulation.

DDC, une potion magique ? *« En tout cas, un accélérateur évident*, insiste Philippe Trou, le chef du département montage, qui a encouragé et suivi l'opération du début jusqu'à la fin. *Les autres démarches de progrès s'adressaient essentiellement aux cadres et aux agents de maîtrise. DDC innove. Cela dit, il nous est impossible de mesurer son impact propre. Ainsi, en 1993, nous avons déjà réduit la non-qualité de 25 % dans tous les ateliers. »*

C'est vrai qu'à MCA, lieu de production de la R19 cabriolet et de la Renault Express, peut-être plus d'ailleurs que dans d'autres usines, la démarche qualité est un impératif vital. L'établissement est planté dans la vallée de la Sambre, où dans certains villages le taux de chômage dépasse les 30 %. Les jeunes, très peu qualifiés, qui ont été recrutés lors de la création de l'usine en 1972, y restent. Les ressources sont en interne, c'est là où elles doivent évoluer. Et vite, car la crise de l'industrie automobile se fait de plus en plus cruellement sentir : cinquante-quatre jours de chômage partiel sont prévus à MCA pour 1994. Une addition douloureuse, même si elle doit permettre d'éviter des licenciements – il n'y a pas eu de plan social depuis 1985 – et même si elle est en partie compensée par un accord de flexibilité signé par la CFDT, majoritaire, la CFTC et la CGC, qui permet de prendre en charge financièrement une partie de ce manque à gagner.

Dans ce contexte, DDC, c'est un peu de compétitivité grignotée. Il reste maintenant à généraliser l'opération, afin de ne pas faire de l'UET 3 et de point-bas des atypiques montrés du doigt par le restant de l'usine. MCA se trouve d'abord là devant un choix budgétaire de taille : DDC coûte cher, il a fallu porter huit personnes supplémentaires à l'effectif pour remplacer les équipes parties en formation. Mais l'investissement est aussi stratégique : l'autonomie donne des ailes. A l'UET 3, on veut encore aller plus loin. MCA a donc de nouveaux désirs à gérer, sous peine de frustrations qui risqueraient, si elles n'étaient pas prises en compte, de remettre les pendules à zéro.

Marie-Béatrice Baudet



DOSSIER • Le dysfonctionnement, c'est la vie

Faire feu de ses erreurs

Par l'analyse de ses cafouillages internes, une entreprise peut apprendre beaucoup sur son propre fonctionnement

DANS une succursale d'une grande banque américaine installée encore récemment à Paris, sur les Champs-Élysées, la procédure de vérification pour les chèques émis par la banque était la même, quelle que soit la somme en jeu. A chaque fois, le chèque passait du « maker », au « checker » (le vérificateur), puis à l'« officer » (le cadre ou fondé de pouvoir qui possédait la signature). Des centaines de chèques suivaient quotidiennement le même parcours. Or sur deux chèques, l'un de 23 francs, l'autre de 50 millions de francs, visés au même moment par les trois salariés, il s'est trouvé que pour celui de 50 millions de francs l'ordre du chèque n'avait pas été rempli. La banque avait donc émis un chèque en blanc d'une valeur de 50 millions de francs endossable par celui qui l'avait entre les mains.

Pour Max Bir, consultant qui a vécu l'incident, ce dysfonctionnement, dont les conséquences auraient pu être très lourdes (le chèque a été rapporté à temps au fondé de pouvoir) s'explique par *« l'application uniforme de procédures alors qu'il aurait fallu opérer un tri selon la valeur des chèques »*. En effet, un volume important de transactions multipliant le risque d'erreurs, pour les éliminer en fin de course, *il faut* agir en amont. Mais le surgissement de ce dysfonctionnement a fait prendre conscience de l'inadéquation du système en vigueur.

Un rôle stratégique dans les réseaux verticaux

Au niveau de la structure de son groupe, Accor ne possède pas d'organigramme écrit. En revanche, chacune des marques hôtelières du groupe (Formule 1, Novotel, Sofitel...) est dotée d'un organigramme avec un directeur général, et est aussi rattachée à un vice-président. Lorsqu'ils sont tous réunis, ces responsables forment un comité stratégique. Mais *« dans la culture Accor,* explique Philippe Pannissod, conseil en fonctionnement des organisations, et conseiller des deux coprésidents du groupe hôtelier, *il existe une règle tacite : ne pas figer les choses. C'est le fonctionnement des organisations qui amène les hommes à s'adapter. Dès lors, en définissant de manière trop précise les fonctions de chacun, on risque de tronçonner les compétences d'une entreprise ».* Dans trois cas de figure au moins, une firme peut tirer avantage de l'analyse des dysfonctionnements dont elle est la victime. Premier exemple, une entreprise était sûre de remporter un contrat de 250 millions de francs, et s'est vu au dernier moment subtiliser le marché. Le premier mouvement a été d'incriminer l'entreprise rivale, qui aurait été « pistonnée ». Mais, dans un second temps, une analyse plus fine des raisons du fiasco, et des éventuelles responsabilités personnelles des dirigeants, s'est imposée. En l'occurrence, l'équipe en charge du projet était tellement sûre de l'emporter qu'elle s'est montrée arrogante à l'égard de son client, qui au moment du choix s'est *« vengé » en choisissant les* concurrents.

Le second cas de figure, le plus manifeste, concerne les affrontements au sein d'une entreprise. Plutôt que de les ignorer, voire de les occulter complètement, il est souvent salutaire de faire mûrir le conflit *« en laissant dysfonctionner l'entreprise ».* Par exemple, dans une équipe marketing où l'inventivité et la création étaient primordiales, la mauvaise ambiance tétanisait tous les membres de l'équipe. Après avoir laissé dysfonctionner le groupe, un diagnostic a pu être établi, et l'origine du malaise a pu être cernée par chacun, ce qui n'a pas évacué le dysfonctionnement mais l'a fait comprendre. De la même manière, lorsque un grand patron fonctionne en réseau au sein d'une grande société, le cadre certes compétent mais qui ne sait pas s'insérer dans le maillage est automatiquement rejeté et isolé.

Enfin, le dysfonctionnement peut jouer un rôle stratégique dans le cadre de réseaux verticaux qui rendent possible la circulation de l'information du bas en haut de la pyramide salariale. Le contournement des échelons intermédiaires permet de jeter un coup de sonde sur la réalité des obstacles rencontrés sur le terrain. De même, dans les grandes sociétés ou banques, si en début de carrière l'ascension se fait naturellement, car il y a beaucoup de postes à pourvoir, à partir d'un seuil, la sélection s'opère d'en haut par des directeurs généraux qui constituent leur « écurie ». Dès lors, commente un cadre, *« on peut avoir une ascension rapide si l'on suit la bonne étoile filante ».*

Alain Beuve-Méry

Nettoyage sur mesure

La transformation des métiers favorise la formation des salariés sans qualification

DHUNRAJ est *« ébloui ».* Il a appris à *« faire du nettoyage sans [se] salir »*, ce qui lui donne *« plus de cœur »* à l'ouvrage, à retrouver les bancs de l'école qu'il avait quittés *« avec regret »* et, après plusieurs années de chômage, il estime avoir *« trouvé* [sa] *voie ».* Avec quinze autres demandeurs d'emploi, il devrait décrocher fin 1994 un BEP bio-services, à l'issue du stage de deux ans en alternance, organisé à Lille par la mission Nouvelles Qualifications.

Sept entreprises de nettoyage, avec leurs tuteurs, participent à cette action qui comprend un contrat de qualification ou de retour à l'emploi, précédé d'une phase « d'immersion » de six mois au cours de laquelle le stagiaire, rémunéré par l'Etat – 2 000 francs pour les moins de vingt-six ans et 3 800 francs pour les autres – découvre le milieu professionnel et les contraintes horaires du métier (de 5 heures à 9 heures et de 16 h 30 à 21 heures). L'employeur teste *« la bonne volonté »* du stagiaire au cours de cette *« période d'essai gratuite et sans risque »*, souligne Thierry Pick, PDG de l'entreprise Clinitex. En fin de cursus, tous les diplômés du BEP devraient avoir un emploi.

C'est l'extension de la sous-traitance qui a conduit les entreprises de nettoyage à se lancer dans cette opération. En accédant à de nouveaux marchés tels que les hôpitaux ou les industries agroalimentaires qui imposent des normes d'hygiène pointues, elles ne peuvent plus se satisfaire du recours à du personnel peu qualifié et instable. Elles y voyaient aussi l'occasion de rectifier la mauvaise image de la profession : *« On ne travaille plus avec le balai et la serpillière*, déclare Hallele Belmokh, tuteur de la société Sin Stes. *Nous avons des machines plus coûteuses que des voitures et que manipulent des gens compétents. »* Reste que l'ANPE n'a pas de candidats formés à présenter. *« Conscients de cette pénurie, nous avons réuni des employeurs pour réfléchir à leurs besoins en personnel qualifié et bâtir avec eux un profil métier »*, indique Michel Vermesch, de la mission Nouvelles Qualifications. Ce profil ne sera en réalité qu'une base de départ amenée à s'enrichir progressivement en fonction de réflexions que rapporteront les stagiaires de leur expérience en situation de travail et de leurs observations des dysfonctionnements dans l'entreprise.

Le stagiaire moteur du changement

Mauvais dosages de produits, traces de Scotch qui résistent sur les vitres, matériel défectueux, etc. Ils doivent tout consigner sur des fiches chaque jour. *« Ce travail d'écriture révèle la différence entre ce qui est prescrit par le client et ce qui est réalisé réellement, ainsi que la solution apportée par le sous-traitant sans que ce service supplémentaire soit facturé »*, souligne Patrick Girard, également de la mission Nouvelles Qualifications. Le formateur propose des pistes de réponse aux difficultés relevées par les stagiaires. A ces derniers, ensuite, d'appliquer la solution qui leur paraît la plus adaptée et qui pourra être diffusée à l'ensemble de l'entreprise.

« Les thèmes changent d'une séance à l'autre, indique Pierre Limousin, formateur de l'Office intercommunal de Fâches-Thumesnil. *Il faut prendre le temps de lancer les débats et laisser les gens s'exprimer ».* Ainsi, au lieu d'emmagasiner des connaissances et d'exécuter des ordres, le stagiaire devient lui-même acteur de sa formation et moteur du changement dans l'entreprise. A tel point que, lors d'un premier stage, des tuteurs ont éprouvé le besoin de se former eux aussi. Les tuteurs sont réunis régulièrement, ainsi que les employeurs, pour faire le point.

La réussite du dispositif dépend largement de l'attitude du stagiaire dans l'entreprise. *« Pour s'intégrer parmi ses collègues, il doit avoir beaucoup de finesse et de diplomatie, ne pas arriver en disant : je sais... »*, estime Jean-Marc Gambato, coordonnateur du stage pour le compte de 09 Conseil. Il ne doit pas non plus apparaître comme un concurrent qui va prendre des heures à ses collègues qui travaillent le plus souvent à temps partiel. *« Pour que notre stagiaire Farid soit bien accueilli, nous avons décidé que, pendant la période d'immersion, il ne ferait qu'accompagner les équipes »*, précise Thierry Pick, de Clinitex. Les entreprises ne jouent pas toujours correctement le jeu. Lors de la première session, deux d'entre elles ont été abandonnées par la mission Nouvelles Qualifications car, avec leurs stagiaires, elles se comportaient *« en négrier ». « Notre but n'est pas d'adapter le jeune à l'entreprise, mais de lui permettre d'évoluer avec elle »*, souligne Michel Vermesch. Mais une fois embauchés, les ex-stagiaires, pris par les habitudes et les contraintes de productivité, retrouveront-ils des lieux d'expression collective pour poursuivre leur démarche ? *« C'est ce que nous tentons d'impulser »*, précise Michel Vermesch. L'entreprise dans son ensemble y trouverait son compte.

Francine Aizicovici

ÉCHOS

« Vidéo prévention » contre les accidents du travail

M*EDIA prévention*, le premier magazine vidéo consacré à la prévention des accidents du travail, fête son premier anniversaire. Créé en 1993 à Toulouse, à l'initiative de deux professionnels de la sécurité au travail et de l'audiovisuel, Jean-Noël Dedieu et Pierre Vennarecci, ce magazine – composé d'une vidéocassette et d'un livret d'accompagnement – se propose de présenter les différents thèmes d'actualité de la santé au travail et de la prévention des accidents : entrée en vigueur de nouvelles réglementations européennes, émergence de pathologies professionnelles inédites... Chaque cassette, composée de cinq à six séquences de quelques minutes, doit, dans l'esprit de ses auteurs, aider les animateurs-sécurité des entreprises à illustrer d'une façon simple et conviviale ces gestes qui sauvent et convaincre les salariés – sans les lasser ! – de les reprendre à leur compte.

A raison d'une cassette par trimestre, les responsables de la sécurité des entreprises peuvent ainsi se constituer une véritable *« vidéothèque de prévention »* actualisée et validée par les spécialistes traditionnels de la santé au travail que sont les inspecteurs du travail et les caisses régionales d'assurance-maladie. Si les premiers magazines concernaient essentiellement l'industrie, Jean-Noël Dedieu et Pierre Vennarecci cherchent à améliorer une formule qui a déjà séduit un certain nombre de grandes entreprises, en l'ouvrant sur d'autres secteurs d'activité (agriculture, BTP) et d'autres publics (travailleurs intérimaires, apprentis). Et ce, pour un coût qui, expliquent les deux compères, *« ne doit pas dépasser le prix d'une journée de formation en entreprise ».*

▶ *Media prévention* est diffusé, par abonnement, par l'association Format Télévision, 88, allée Jean-Jaurès, 31000 Toulouse. Tél. : 61-62-30-95. Prix de l'abonnement annuel : 3 000 francs.

Créer l'entreprise écologique européenne

■ Du 24 au 28 janvier 1994, à Parthenay dans les Deux-Sèvres, l'Association européenne de l'environnement organise un atelier européen de formation à l'environnement destiné aux responsables et futurs responsables de PME/PMI. Le thème retenu : « Créer l'entreprise écologique européenne » vise à identifier la place et le rôle des PME/PMI dans la mise en œuvre d'un développement durable en Europe et faire connaître les innovations et les expériences remarquables menées en Europe.

▶ Renseignements : Université européenne de l'environnement, 1, rue de Belzunce, 75010 Paris. Tél. : 45-26-46-25 ou 45-26-30-16.

« Sauvez l'emploi »

■ A l'initiative de la Société des ingénieurs des Arts et Métiers et de la société RMCV, spécialisée dans les ressources humaines, a été créée l'association Sauvez l'emploi, qui s'est fixé pour but d'assurer la sauvegarde et la promotion de l'emploi sous toutes ses formes. Le principe de la première opération lancée par l'association en décembre 1993 vise à faire figurer sur les produits des entreprises qui l'adoptent un logo Sauvez l'emploi, facilement identifiable par le consommateur. Ce logo signifie que les entreprises reversent directement une redevance à l'association sauvez l'emploi. Les fonds ainsi collectés sont consacrés au financement de projets en faveur du maintien ou de la création d'emplois.

▶ Association « Sauvez l'emploi », Hôtel des Arts et Métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. Tél. : 44-31-87-00, et 3616 Sauvez l'emploi.

Recul de l'emploi des cadres en novembre

■ Après avoir enregistré pendant deux mois consécutifs une légère progression, le nombre de postes proposés aux cadres par voie de presse observe un recul au mois de novembre avec 2 259 postes, selon l'indicateur mensuel publié par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

▶ APEC, 51, boulevard Brune, 75689 Paris Cedex 14. Tél. : 40-52-20-00.

MANAGEMENT

Les chercheurs en gestion mal cotés

Réservoir potentiel de créativité, la recherche en gestion ne passionne pas les entreprises françaises

DE la modélisation des opérations (gestion de stocks, de portefeuille...) en passant par les travaux prospectifs sur les marchés jusqu'à l'étude des comportements sociaux dans l'entreprise, la recherche en gestion recouvre une multitude d'activités pratiquées par les chercheurs de l'université, des grandes écoles et des laboratoires. Un vaste champs d'investigation et d'échanges, pourtant laissé en friche par la plupart des sociétés françaises.

Chiffres et comparaisons internationales à l'appui, les observateurs dressent un constat accablant. Directeur du Centre de recherche en gestion, un laboratoire associé au CNRS et à l'Ecole polytechnique, Jacques Girin rappelait (1) que seulement 70 millions de francs ont été dépensés en 1990 pour la recherche en gestion, contre 250 la même année pour les sciences de l'ingénieur, soit un rapport de 1 à 3,5 ! De son côté, un rapport présenté en décembre dernier (2) par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) montrait que les budgets annuels de recherche des écoles de commerce américaines sont de 5 à 20 fois supérieurs à ceux des établissements français de taille comparable. Cet écart n'est guère une surprise car, aux Etats-Unis, le partenariat université/entreprises est une tradition acquise de longue date.

L'intérêt des grands groupes

Prise en tenailles entre des pairs scientifiques qui lui refusent toujours ses lettres de noblesse et des entreprises qui s'en « balancent », la discipline n'arrive pas à décoller. Aussi, n'est-elle pratiquée que par une minorité d'universités, de grandes écoles et de laboratoires. Et ne suscite l'intérêt que de quelques grands groupes proches du secteur public ou façonnés à l'américaine. En outre, fidèle à leur vieux travers technicien, les firmes négligent les approches pluridisciplinaires axées sur la réflexion et le long terme. *« La recherche en gestion reste trop orientée sur la fourniture d'outils et de méthodes »*, déplore Concetta Lanciaux, directrice des ressources humaines du groupe LVMH qui a enseigné plusieurs années dans une université américaine avant d'intégrer le monde des affaires.

Pourtant, on devrait offrir un pont d'or aux chercheurs en gestion. A l'heure où les entreprises sont confrontées à des phénomènes complexes et multi-disciplinaires difficilement modélisables dont on mesure mal, faute de recul, la portée à long terme, la recherche en gestion trouve toute sa justification. Mélangeant les approches économique, psychologique, historique, sociologique, le chercheur en sciences humaines, etc., va sur le terrain, recueille les informations, les analyse et les met en perspective. Ses conclusions vont éclairer l'entreprise car il porte un regard différent sur des réalités généralement appréhendées de façon concrète et immédiate par les responsables. Par exemple, LVMH a travaillé avec des chercheurs issus de grandes écoles commerciales autour du thème : « Comment développer la mobilité internationale au sein d'un grand groupe, tout en préservant la culture et les acquis des entreprises d'origine ? » Grâce à cette collaboration, la société a pu élaborer un cadre de réflexion solide pour guider ses actions.

La recherche en gestion aide également l'entreprise à intégrer des logiques contradictoires et complexes, donc à développer sa capacité d'adaptation. On fait ainsi appel aux chercheurs pour analyser les comportements liés à l'introduction d'une innovation technique (messagerie électronique...) ou à un changement d'organisation *(voir encadré)*. *« De façon générale, les chercheurs peuvent nous aider à trouver de nouvelles idées et donc à puiser les sources de notre compétitivité »*, conclut Concetta Lanciaux. Enfin, même s'ils ne se bradent pas, les prestations des chercheurs sont loin d'atteindre les prix parfois facturés par les consultants.

De son côté, en prise avec les réalités de terrain, le chercheur bénéficie pour ses travaux de matière première concrète qui donne toute la crédibilité à ses travaux. A l'inverse, en restant cloîtré dans son bureau, il risque de s'enfermer dans l'abstraction pure qui vide son travail de toute substance.

Entreprises et chercheurs ont tout intérêt à collaborer. Dès lors, comment expliquer les piétinements de la recherche en gestion en France ? Celle-ci fait les frais du cloisonnement historique « enseignement/recherche/entreprise » qui a généré au fil du temps des barrières de mentalités et de langage et développé la logique du chacun pour soi.

Des résultats pas toujours palpables

Incompréhension et égoïsme sont partagés par les deux camps. Aussi, même lorsque les échanges s'instaurent entre les deux univers, chacun cherche plus ou moins à tirer la couverture à lui, sans se soucier de l'intérêt de l'autre partie. Enfermées dans une vision technicienne et abstraite de la recherche en gestion, les entreprises ne comprennent guère ces enjeux et ne sont donc pas convaincues de son utilité. En outre, lorsque, elles participent à son financement, elles souhaitent obtenir des résultats rapides et utilisables de façon opérationnelle. Malheureusement, la recherche est une démarche longue – un minimum d'un an pour une moyenne de quatre ans – dont les résultats ne sont pas toujours palpables. Rivées sur le court terme, les entreprises privilégient l'approche des consultants dont elles mesurent les retombées plus rapidement. Enfin, l'introduction d'une démarche « recherche en gestion » résulte souvent de la décision d'un seul homme dans l'entreprise et nom d'une orientation collective. Aussi, si ce « philosophe » quitte son poste, l'intérêt de l'entreprise retombe aussitôt.

« Quant aux chercheurs en gestion, ils ont tendance à se désintéresser du jugement des entreprises et à chercher avant tout l'approbation de leurs pairs », déplore Alain-Charles Martinet (2). En effet, leurs travaux de recherche, utiles ou non pour l'entreprise, sont une fin en soi car ils sont susceptibles d'être publiés dans des revues à caractère scientifique ou intégrés dans des colloques. Or c'est justement sur ce palmarès de « citations » qu'ils sont jugés par leurs instances internes pour obtenir les précieux mais rares financements ou les promotions internes. Quant aux entreprises, elles consultent très modérément les revues.

Au final, un manque réciproque de capitalisation des connaissances bien regrettable. Un rapport de Didier Pineau Valencienne, qui présidait en 1990 une commission FNEGE sur le sujet, mettait déjà l'accent sur toutes ces carences. Mais, les blocages et les inerties ont la vie dure...

Catherine Lévi

(1) Données rapportées lors d'un colloque d'avril 1992 organisé par l'Institut de recherche de l'entreprise (groupe ESC Lyon) en collaboration avec la FNEGE et le conseil régional Rhône-Alpes.

(2) Rapport présenté par Alain-Charles Martinet (professeur de sciences de gestion, université Lyon-III) et Bernard Pras (vice-président, université Paris-Dauphine) à l'occasion du colloque de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) organisé en décembre dernier pour son 25[e] anniversaire.

Le métro à la loupe

L'INTÉRÊT de la recherche en gestion pour la RATP ne date pas d'aujourd'hui. Dès 1982, l'entreprise publique organisait à intervalles réguliers des séminaires de réflexion pour essayer de mieux comprendre la complexité de la ville et de ses transports. Depuis lors, les sujets de collaboration avec les chercheurs et sociologues n'ont pas manqué.

L'automatisation massive des stations de métro a été un véritable champ d'investigation pour les chercheurs. *« Fraude, drogue, insécurité, clochardisation, nous ne nous étions pas rendus compte que l'automatisation faisait aussi entrer la ville dans le métro »*, souligne Edith Heurgon, responsable de mission stratégique à la direction générale. Véritables « poils à gratter » des ingénieurs maison, plus techniciens que sociologues, les chercheurs ont contribué à développer au sein de l'entreprise un « autre regard » sur ces réalités complexes.

A partir de 1990, l'introduction de la décentralisation par l'ancien PDG, Christian Blanc, fut l'occasion de nouveaux échanges. *« Nous avons fait appel aux chercheurs pour qu'ils nous fournissent des outils et des méthodes pour développer ce nouveau principe et qu'ils nous aident à reformuler les rôles »*, précise Edith Heurgon. Par exemple, le modèle de gestion décentralisée des pièces détachées des autobus tout comme le nouveau service en station ont partiellement puisé leur inspiration dans les travaux des chercheurs en gestion.

Une collaboration qui roule ? Sans aucun doute. *« Nous avons appris à travailler avec les chercheurs, en inscrivant nos relations dans la durée et en faisant appel à la médiation de nos propres chercheurs pour que chacun ne reste pas sur sa planète »*, dit Edith Heurgon.

C. L.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
La Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS · Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ . 01 PP Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

هكذا من الاصل

ENTREPRENDRE

Chefs d'entreprise autodidactes

L'école de la vie vaut bien un parchemin

BIEN étrange cette situation. Alors que la France voue un véritable culte aux diplômes, les deux tiers des entreprises sont dirigées par des autodidactes *dont le niveau de formation est inférieur ou égal au baccalauréat. Toutefois*, si les jeunes dépourvus de diplômes universitaires peuvent encore espérer diriger une entreprise, ils ont, en revanche, de moins en moins de chance de devenir cadres. En 1992, *le* Cadroscope de l'APEC montrait qu'un tiers seulement des cadres n'avaient aucun diplôme supérieur et que la tendance était à la disparition progressive de cette catégorie.

On a tous en tête des noms de chefs d'entreprise autodidactes dont la réussite laisse rêveur : Edouard Leclerc (magasins Leclerc), Marcel Bleustein-Blanchet (Publicis), Gilbert Trigano (Club Méditerranée), Jean Mantelet (Moulinex)..., *mais la* personnalité médiatique de certains a *bien souvent* fait *oublier que* ces cas exemplaires cachaient un phénomène de masse. *Qui sont réellement* ces chefs d'entreprise autodidactes, que représentent-ils dans l'économie du pays ? Une étude du cabinet d'audit et de conseil Coopers & Lybrand, réalisée avec le concours du CEPME (1), a permis de cerner le profil de ces hommes de terrain et de pourfendre au passage bien des idées reçues.

Présents sur tous les secteurs

On imagine volontiers le chef d'entreprise autodidacte comme un phénomène marginal, une survivance du passé ou une réalité cantonnée à la *micro-entreprise, notent* Eric Dupont et Marie-Emmanuelle Bathias, *auteurs de l'enquête*. En fait, *« la réalité est plus complexe »*. *Certes il est possible de dessiner un* portrait robot du chef d'entreprise *autodidacte*. Par rapport au diplômé, il est un peu plus âgé et dirige une entreprise de petite *taille*, du secteur industriel. Une étude un peu plus poussée du milieu permet cependant de nuancer ce portrait. Les autodidactes dirigent effectivement des entreprises de petite taille : 75 % emploient moins de dix salariés. Toutefois, des chercheurs du CNRS ont découvert (2) en 1987 que les autodidactes représentaient 13,5 % des patrons des deux cents plus *grosses entreprises en France*. En 1991, leur proportion était passée à 16 %. En *recherchant, parmi* ces deux cents entreprises, celles qui *avaient été créées par leurs dirigeants* actuels, Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot ont trouvé que sur vingt et un *« grands patrons fondateurs »*, trois seulement sortaient d'une grande école et quatorze, soit les deux tiers, étaient autodidactes. Preuve s'il en est que le succès est possible pour les entrepreneurs, même autodidactes, sachant prendre des risques et faire preuve d'une gestion rigoureuse.

Présents dans tous les secteurs d'activité, les autodidactes sont plus nombreux que les diplômés dans le *secteur secondaire* (un tiers exerce une activité industrielle contre un *quart des diplômés*). *Traditionnellement*, leurs domaines de prédilection sont le bâtiment, le commerce de détail, la réparation automobile et *les transports routiers. Depuis 1980*, cependant, est apparue une nouvelle génération de patrons autodidactes qui investit de préférence des secteurs d'activité « nouveaux », comme les services ou le tourisme. *Ainsi* 45 % des patrons autodidactes de moins de trente et un ans se sont lancés dans des activités de services, domaine qui était jusqu'à présent l'apanage des diplômés.

La période de l'après-guerre, les « trente glorieuses », s'est montrée propice à la montée en puissance des chefs d'entreprise autodidactes. *Ce qui explique aujourd'hui un* certain vieillissement de cette population : 34 % de ces dirigeants ont dépassé les cinquante ans tandis que *28 %* ont moins de quarante ans. La proportion est inversée chez les diplômés (respectivement 25 % et 35 %). Conséquence de ce vieillissement, la comparaison des enquêtes Emploi-INSEE 1986 et 1990 montre qu'au sein des entreprises de plus de dix salariés le pourcentage des chefs d'entreprise autodidactes est passé de 71,65 % à 68 % de 1986 à 1990.

Cette évolution s'accompagne d'une amélioration du niveau de formation de ces chefs d'entreprise en raison du retrait progressif des affaires de la génération née dans l'entre-deux-guerres, dont la majorité avait un niveau d'études primaires, et de l'augmentation du pourcentage de diplômés du secondaire.

Dix-huit pour cent de femmes

Allons-nous pour autant vers une disparition des patrons autodidactes ? Pour Eric Dupont et Marie-Emmanuelle Bathias cette érosion *« n'est en aucun cas l'amorce d'un processus de disparition »* car le phénomène est toujours présent chez les jeunes. *Dernières* petites touches au portrait : 18 % des *patrons autodidactes* sont des femmes, contre 15 % chez les diplômés. Entrepreneurs dans l'âme, ils ont, dans la moitié des cas, créé leur entreprise. Et, à l'instar des frères Pariente, fondateurs de Naf-Naf et lauréats des Victoires des autodidactes 1993 organisées par Coopers & Lybrand et du Club français des anciens de Harvard *(voir encadré)*, en termes de résultats, ils n'ont rien à envier à leurs homologues diplômés. L'école de la vie vaut bien un parchemin...

Catherine Leroy

(1) Enquête réalisée en 1991 par le CEPME auprès de 1 600 chefs d'entreprise employant de 3 à 499 salariés.

(2) *Les Deux Cents : comment devient-on un grand patron ?* de Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot. Ed. du Seuil, 1987, 315 pages, 130 francs.

Naf-Naf story

L'HISTOIRE des frères Pariente, fondateurs de Naf-Naf, est édifiante. Orphelins de père, élevés par une mère qui doit se débrouiller seule avec ses cinq enfants, ils prennent très jeunes l'habitude de travailler après l'école et pendant les vacances. Ecailler *les huîtres*, distribuer des prospectus, faire les marchés... rien ne les rebute. Evidemment, cette activité un peu débridée et les difficultés familiales ne sont pas sans conséquences sur leur parcours scolaire. Gérard, quarante-deux ans, ira quand même jusqu'en terminale, et Patrick, trente-neuf ans, abandonnera à l'issue de la seconde. *Tous deux ont cependant* pu se rendre compte qu'ils avaient *« le commerce dans le sang »*.

Après avoir perdu son poste de représentant de commerce dans le textile, Gérard décide, à vingt ans, de créer sa propre entreprise, avec son frère Patrick. En 1973, il ouvre une petite boutique de 18 mètres carrés dans le Sentier à Paris. Mais c'est en 1983, avec le lancement de la fameuse combinaison Naf-Naf que l'affaire a décollé véritablement. 1993 sera l'année de la consécration financière avec l'entrée en Bourse de la société, sur le second marché. Aujourd'hui Naf-Naf affiche un *chiffre d'affaires supérieur à* 1 milliard de francs. L'entreprise emploie sept cents personnes. Certes, le manque de formation s'est parfois fait sentir dans leur progression. La méconnaissance de l'anglais, par exemple, les a beaucoup freinés au départ, mais le jour où Patrick a décidé qu'il saurait *le lire* et l'écrire en six mois rien ne l'a arrêté. *Le désir d'avancer*, de réussir, ne sont cependant pas toujours les garants du succès. Il faut savoir s'entourer de compétences, trouver les conseils adéquats. *« Mon frère et moi, nous avons une caractéristique* explique Patrick, *nous ne faisons rien que nous ne comprenons pas. On se fait systématiquement tout expliquer avant d'agir. »* Une manière d'avoir les affaires bien en main. Leur succès, ils l'expliquent par leur connaissance du terrain : *« Il n'y a pas un poste de l'entreprise qu'on n'ait pas occupé. On a fait tous les métiers, y compris les paquets. »* Aujourd'hui encore, ils se tiennent informés de ce qui se passe à tous les échelons et dans tous les secteurs de leur entreprise. Régulièrement ils déjeunent avec les différents services de la société. Et pas question de relâcher la pression. Leur objectif : *« Se développer, encore se développer. »*

C. L.

TRIBUNE

Partage du travail : un débat à reprendre

par Alain Chouraqui

LA question du partage du travail, resurgie inopinément, mais non par hasard, dans le débat public, a fait un petit tour et puis s'en est allée... après quelques échanges maladroits, plus souvent techniques que réellement économiques, sociaux ou politiques. Et une interrogation s'impose : ce débat *tronqué* risque-t-il de gâcher le débat sur les vrais enjeux, après les avoir cachés ? Ou peut-il être le point de départ d'*un vaste mouvement de réflexion posant* clairement certaines questions essentielles, contribuant à une maturation *collective, et revalorisant ainsi la fonction* du politique ?

Quelques expériences passées incitent à la mesure et à la vigilance : le souci de la « qualité de la vie », après avoir émergé brutalement en 1968, ne s'est-il pas à la fois concrétisé et enlisé dans des mesures techniques, certes nécessaires et importantes, de sauvegarde de l'environnement, alors qu'il permettait une réflexion sérieuse sur les finalités du développement économique dans les *sociétés* riches ? L'*« expression directe et collective »* des salariés (introduite par la loi Auroux de 1982) n'a-t-elle pas été largement reprise, mais aussi cassée, par les formes réductrices et très finalisées du *« management participatif »*, alors que pouvaient converger vers l'implication des salariés les besoins de souplesse économique *comme* les aspirations à la reconnaissance et à la citoyenneté dans l'entreprise ? Et la réduction du temps de travail à trente-*neuf heures, par* la modestie de ses effets, n'a-t-elle pas étouffé pendant dix ans le débat de fond sur les enjeux du partage du travail ? Dans ces trois cas, si la déception et le scepticisme ont trop souvent cédé à l'illusion, c'est avant tout par manque de préparation à des orientations qui méritaient explication, pédagogie, mais aussi controverses et polémiques, bref, maturation sociale. Le « court-termisme » et parfois la myopie des décideurs sans cesse confrontés à des urgences, leur font souvent négliger les priorités ; et même lorsque leurs décisions traitent de celles-ci, ils ne savent parfois pas les reconnaître ni les présenter comme telles.

En bonne méthode, ne faut-il pas avant tout poser les questions de fond ? Il s'agit donc ici seulement d'inciter *et* de participer à ce premier travail de questionnement, sans prétendre encore contribuer à des solutions. Car le *partage* du travail paraît très riche en débats potentiels, passionnants mais difficiles, si l'on veut bien en saisir l'occasion. De bonnes chances sont aujourd'hui fournies par la convergence, paradoxale mais efficace, d'intérêts très *pragmatiques* (liée au développement des entreprises et au marché de l'emploi) et d'aspirations plus *idéelles et humanistes* (à un *projet mobilisateur* face aux angoisses collectives, à une meilleure qualité de vie dans une société moins « *rentabiliste* » *et plus* solidaire). N'est-ce pas une convergence d'intérêts et de valeurs qui a réellement fondé la démocratie ?

Il s'agit d'abord de débattre de questions économiques et politiques centrales, et pourtant bien souvent éludées, *comme* celle du principe, des sources et des modalités d'une compensation de la diminution des salaires : quelle *redistribution des richesses produites*, si la part des revenus directs du travail se réduit, alors que ces richesses demeureraient stables ou augmenteraient grâce aux nouvelles technologies de production ; quels autres canaux de redistribution que le travail salarié ? Ce qui conduit à une autre question majeure : celle du rôle moteur et « exemplaire » de la puissance publique, et, plus précisément, des entreprises publiques, dans un processus qui de toute évidence *impliquerait plus que* des ajustements *entre* le niveau, micro, des entreprises (dont l'intérêt immédiat peut être *le remplacement des hommes par les machines*) et celui macro de la cohésion sociale (appuyée sur le travail ou – *mais comment ? – sur le revenu dissocié du travail). Et* cette action publique peut-elle être seulement étatique ? Quels relais aux niveaux régional et local ? *Quelles* coordinations supra-étatiques ?

Mais faut-il attendre une telle coordination européenne pour engager vraiment le processus de partage du travail, ou faut-il « jouer Valmy », c'est-à-dire, comme les révolutionnaires mal préparés et isolés dans une Europe monarchiste, compter sur la force des idées et des motivations pour déjouer les arguments « objectifs » et les rapports de forces, réussir seul d'abord, et convaincre plus facilement ensuite ?

Faut-il procéder à une réduction forte et générale du *temps de travail*, afin de tirer les leçons des trente-neuf heures, ou procéder à une baisse progressive, voire *expérimentale ? Et dans ce cas*, avec quels outils, et surtout dans quels délais, procéder à la difficile évaluation *d'un phénomène autant qualitatif que quantitatif*, nécessitant de longs apprentissages sociaux ? De ce point de vue, *les mesures votées récemment, malgré – ou* à cause de – leurs faiblesses, pourraient être un pas dans un long processus d'essais/erreurs.

De nouvelles frontières à explorer

Toutes ces interrogations directement posées par le sujet ont, peu ou prou, *affleuré durant* ces *quelques* semaines. Elles devront être traitées. Moins évidentes sont certaines questions de *société* qui *sous-tendent ces* débats déjà bien lourds. Elles peuvent sembler abstraites et irréalistes. Et notre temps aurait déjà trop souffert d'idéalisme et d'illusions. Faut-il pour autant, devant la gravité des impasses actuelles, s'interdire d'oser ? Affirmons plutôt la conviction que le débat public sur le partage du travail ne fait que commencer, et qu'il convient de ne pas le laisser s'étouffer ou se dégrader, tant il est porteur d'enjeux majeurs pour les sociétés riches. Un débat sérieux n'est-il pas d'ailleurs la meilleure manière de faire la part du rêve et celle du possible ?

Le partage du travail ne pourrait-il permettre d'explorer enfin de nouveaux horizons, de « nouvelles frontières » ? Entre l'autonomie et l'hétéronomie, d'une part, entre l'économie et la société, d'autre part. La question *du développement des autonomies et du recul* des régulations extérieures, hiérarchiques, autoritaires ou simplement hétéronomes, est un débat vaste et ancien. *Mais il est renouvelé* par la croissance, chez les individus comme chez les micro-collectifs, des aspirations à l'autonomie, c'est-à-dire à l'autoproduction des règles dont chacun dépend, mais aussi par les possibilités nouvelles dont cette autonomie peut enfin disposer : développement de la formation et de l'information, multiplication de moyens technologiques à la portée de tous. Cette question majeure de qui décide quoi, et à quel niveau, se pose partout aujourd'hui, spécialement dans les relations de travail. Régulation centralisée, de branche, d'entreprise, d'établissement ? Régulation *autoritaire, incitative, négociée ?*

La procédure de mise en œuvre du partage du travail ne pourrait-elle pas devenir un vaste champ d'expérimentations de la tendance à l'autonomie régulée, qui consiste à articuler les niveaux et les modes de régulation plutôt qu'à choisir entre eux ? A reconnaître le rôle essentiel d'impulsion et de cohésion sociale de la puissance publique, tout en s'appuyant sur les acteurs de terrain et sur leur production décentralisée et négociée de règles complémentaires, adaptées à la diversité des situations ? Cette tendance a conduit, entre 1982 et 1984, au plus vaste mouvement négociatoire de l'histoire française (par l'obligation légale de négocier sur le droit d'expression puis sur les salaires et le temps de travail). Là encore la démocratie n'est-elle pas d'abord une procédure ? Et celle qui serait adoptée pour le partage du travail ne pourrait-elle préfigurer un renouveau de la démocratie et de son droit, mieux légitimés par le rôle accru des acteurs, et par la place nouvelle d'une puissance *publique toujours essentielle, mais surtout* coordinatrice et attentive aux déséquilibres dans les rapports *de forces ?*

D'autre part le partage du travail pourrait être un *mode d'entrée dans la question du rapport entre* économie et société. Celle-ci émerge de loin en loin dans *l'histoire sociale*, par le travail de certains penseurs, ou par l'irruption brutale de l'événement, voire de la révolution. *La réduction du temps de travail, par le caractère* potentiellement radical des problèmes posés, le nombre d'acteurs impliqués, la convergence des intérêts et des valeurs, ne pourrait-elle conduire à un débat public plus large, plus raisonné et plus durable ? Sur la place du travail – pas seulement du travail salarié – dans la société. Sur l'encastrement de l'économique dans la société ; et sur ce que cela implique quant aux facteurs sociaux et aux valeurs à prendre en compte au-delà des équations et des modèles ; sur l'hypothèse d'un véritable « délire économique » qui conduirait à asservir l'homme – « variable d'ajustement » – au lieu de le servir ; sur les échecs successifs des approches trop strictement économiques, c'est-à-dire sur le « délire économiste » qui conduirait certains spécialistes – comme ce fut le cas de certains juristes ou de certains politiciens – à croire pouvoir réduire la société à leur seule logique, alors qu'elle est le produit de l'articulation de l'économique, du politique, du juridique, du religieux...

Qui pourra jamais nier la part de chacun de ces modes de régulation dans les premiers ébranlements du monde soviétique en Pologne ? Questions elles aussi souvent posées, et dont le renouveau est révélateur de la profondeur des crises, mais aussi de la diversité actuelle des possibles (compte tenu surtout du niveau de richesse objective atteint par les sociétés développées depuis la guerre, ainsi que de l'ampleur et de la rapidité des évolutions à canaliser) : la question d'un basculement de civilisation – posée par Georges Friedmann ou Hannah Arendt – resurgit ; et la question du « sens » – signification mais aussi orientation – semble aujourd'hui centrale et pertinente (1). Va-t-on d'une société du « toujours plus » – produire, acquérir, posséder – vers une *civilisation du « toujours mieux » – partager*, échanger, profiter ?

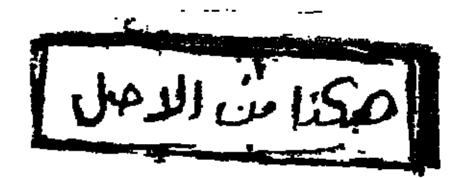
Une occasion de renouveau politique

N'est-ce pas parce que la classe politique a senti l'ampleur d'un sujet mal préparé que celui-ci a été peu développé ? Et ne serait-ce pas paradoxalement la confirmation que ces questions de société, bien travaillées, pourraient être l'occasion d'un renouveau – bien nécessaire – du politique ? A la fois par l'importance des enjeux à présenter à l'opinion, et la manière de les traiter. Le caractère profondément politique des questions à poser est évident, sur la subordination de l'économique au pouvoir démocratique, comme sur l'acteur ou le niveau de la décision, impliquant débat sur la diffusion du politique dans la société civile. Solidement présentées, ces « nouvelles frontières » peuvent même introduire un souffle dans le débat politique, enfin décollé du court terme et des « contraintes » paralysantes. Devant les inquiétudes et les attentes d'une opinion aujourd'hui prête à rouvrir le jeu des possibles, réduire le *débat à une réponse technique, incertaine et* défensive, serait une faute. Parler sérieusement d'un *horizon du temps choisi et de développement* des espaces de liberté, ne serait-ce pas redonner une espérance à nos *sociétés, et orienter le débat social* vers la question du sens, bien absent aujourd'hui ?

Si les hommes politiques savent faire *le lien* entre *la* nécessaire technicité de certains débats et l'analyse des grandes perspectives dégagées, en se gardant bien d'une approche technocratique ou d'une facilité incantatoire ; si surtout ils savent inventer une « pédagogie de l'essentiel », permettant à chacun de mieux faire le lien entre ses problèmes particuliers et immédiats et les grands enjeux communs, alors, quelle qu'en soit l'issue, le débat sur le partage du travail aura servi la démocratie.

► **Alain Chouraqui est chercheur au CNRS (laboratoire économie et sociologie du travail d'Aix-en-Provence.**

(1) *L'Economie contre la société : affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle, par B. Perret et G. Roustang, Paris, Le Seuil, 274 pages.*


هكذا من الاهمال

CARRIÈRES INTERNATIONALES





Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de volailles, 6 400 salariés, CA de 7 milliards de francs. Nous sommes présents industriellement (50 Etablissements) et commercialement, par tous les réseaux de distribution, dans toute l'Europe. Notre présence en Allemagne est ancienne et importante. Nous y disposons de plusieurs usines et d'une très bonne implantation commerciale, réalisant 450 millions de DM. L'ensemble des services centraux est concentré à Cologne. Nous recherchons un

JEUNE RESPONSABLE TRANSPORTS

Allemagne

De formation BTS ou DUT transports/logistique, vous possédez déjà si possible une première expérience de 2 à 3 ans. Vous serez chargé de l'organisation et du contrôle des flux de nos différentes Sociétés vers nos clients allemands. Bien évidemment, vous parlez couramment l'allemand.

Nous vous assurerons une formation de 3 à 5 mois, au Siège du Groupe, en France (Bretagne). Votre poste sera ensuite basé à COLOGNE.

Envoyer lettre + CV + photo sous référence 94-03 à
Groupe DOUX - Direction du Personnel
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.







CESD-Communautaire

Le CESD-Communautaire, a.s.b.l. de coopération statistique, basé à Luxembourg, recherche dans les meilleurs délais son (m/f) SECRETAIRE EXECUTIF.

Il sera chargé d'animer les équipes techniques, de coordonner les travaux et de déterminer les orientations stratégiques.

Il doit avoir une bonne capacité de management, de négociation et de gestion de ressources financières.

Le candidat recherché devra satisfaire aux critères suivants: □ être âgé de plus de 35 ans et moins de 55 ans et avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la gestion de projets; □ avoir une formation de niveau universitaire ou équivalent dans les domaines de l'économie, la gestion ou la statistique; □ être parfaitement bilingue anglais/français; □ avoir l'esprit de travail en équipe et la facilité d'établir des contacts; □ être au fait de la coopération de la CCE avec les pays en voie de développement et en transition.

Une rémunération correspondant aux qualifications et à l'expérience est offerte.

La préférence est accordée aux candidats de l'Union Européenne.

Veuillez envoyer votre candidature, accompagnée d'un c.v. récent, avant le 11 février 1994 à l'adresse suivante:
CESD-Communautaire, réf.: Rec/SE-94, EBBC B/5, route de Trèves 2 - 6, L-2633 SENNINGERBERG - LUXEMBOURG.

.Einkaufsdirektor



Stetige Innovation, neueste Produktionstechnologien, Total Quality, Integration der Lieferanten und aktive Mitwirkung der Mitarbeiter sind die fünf Säulen unserer Strategie und unseres Erfolges. Wir sind weltweit an der Spitze der Technologie auf dem Gebiet der Heizungs und Klimatechnik für Kraftfahrzeuge. In unserer Sparte erzielen 3 150 Mitarbeiter an 8 Standorten auf 3 Kontinenten einen Jahresumsatz von 3 Mrd FF. Wir suchen in diesem Rahmen einen **Einkaufsdirektor - Klimasysteme Deutschland.**

Sie sind in dieser Funktion unmittelbar dem Leiter der "Division Allemagne" unterstellt und verantwortlich für den weltweiten Einkauf von Produkten und Systemen für unsere Abnehmer aus der deutschen Automobilindustrie. Neben der stetigen Optimierung unserer Einkaufspreise, ein wesentlicher Beitrag für unsere Wettbewerbsfähigkeit und Betriebsergebnisse, erstreckt sich Ihre Aufgabe auf die aktive Integration unserer Lieferanten, die Beurteilung bzw. Bewertung Ihrer Leistungen und Betriebe sowie die Festlegung von gemeinsamen Aktionsplänen unter der Maßgabe einer stetigen Verbesserung ihrer Lieferantenleistungen nach Qualitäts-, Zeit- und Kostengesichtspunkten.

Für eine erfolgreiche Bewältigung dieser Aufgabe verfügen Sie über eine sehr gute Ingenieurausbildung, solide Einkaufserfahrungen in der industriellen Großserienfertigung (Automobil, Consumer Industrie, Kunststoffindustrie). Im Rahmen Ihrer persönlichen Entwicklung (Ihr Alter liegt zwischen 35 und 40 Jahren) konnten Sie idealerweise auch Erfahrungen in komplementären Funktionsbereichen, wie Forschung & Entwicklung, Produktion oder Qualitätswesen sammeln. Sie zeichnen sich ferner aus als soliden und respektierten Verhandlungspartner, mit ausgeprägter Entscheidungsfreudigkeit, guten Kommunikationsfähigkeiten und teamorientiertem Führungsvermögen. Die ausgeschriebene Position ist in Stuttgart angesiedelt. Die Fertigung unserer Komponenten erfolgt in Frankreich in der Nähe von Chartres und Le Mans, somit verteilt sich Ihr Einsatz auf beide Länder.

Pour ce poste, vous vous impliquerez dans l'animation de projets internationaux stratégiques. Vos compétences techniques pointues alliées à vos qualités d'animateur vous permettront de réussir au sein du Groupe. Vous maîtrisez suffisamment l'allemand et l'anglais pour une communication internationale efficace.

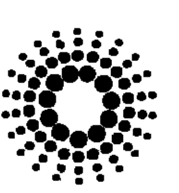
Valeo hat die deutsch-französische Personalberatung EuroTriade beauftragt. Ihre ausführlichen Bewerbungsunterlagen mit Einkommensvorstellungen und Angaben zur Verfügbarkeit unter der Kennziffer VL/FR 3 entgegenzunehmen. EuroTriade Deutschland-Frankreich - Potsdamer Straße 93 - 10785 BERLIN (Deutschland).

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 25 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

270



EUROPEAN SYNCHROTRON RADIATION FACILITY

Grenoble - France

The ESRF has constructed a state of the art storage ring for 6 Gev electrons to be operated as the best high brilliance synchrotron radiation source in the field of X Rays from 1994 on. Financing of the ESRF is shared by 12 European countries.

The objective of the ESRF is to support scientists in the implementation of fundamental and applied research on the structure of condensed matter in fields such as:

Physics, Earth Sciences, Chemistry, Biology and Medicine, Crystallography, Surface and Materials Sciences

The ESRF is recruiting now (m/f):

Safety Engineer (ref. 1102)

He/she will be responsible, within the Safety Group, for classical safety matters such as: site/building and infrastructure safety, personnel safety, training, etc., in order to insure a safe operation of the facility.

Maintenance Engineer (ref. 6106)

He/she will be responsible, within the Technical Services, for the definition and follow-up of maintenance programmes, analysis of equipment reliability and proposals for improvements to the site industrial networks.

❖ ❖ ❖

Qualifications and experiences: for both positions *an engineering degree or equivalent is required with at least 5 years' professional experience in safety (ref. 1102) or maintenance (ref. 6106) in a scientific or industrial facility. Maintenance engineer position requires in addition a good knowledge in electrotechnics and fluid mechanics/thermodynamics. The working language at the ESRF is English. A good knowledge of French is also required for those positions.*

These engineers will contribute to the continuous operation of the facility and work up to 15 % of their time outside normal working hours.

The ESRF offers you the opportunity to work in an international atmosphere and with high technology equipment. New staff coming from outside the Grenoble area benefit from installation allowances; non-french staff also benefit from an expatriation allowance in accordance with specific regulations.

Please send your curriculum vitae and a letter of application quoting reference number, before 31 January 1994, to the following address: ESRF - Personnel Service, BP 220, F-38043 Grenoble Cedex 9 FRANCE.

in Grenoble

UNIVERSAL COMMUNICATION

MEDIA PROJECT FOR THE CREATIVE

DOCUMENTARY

An initiative of the MEDIA Programme of the European Communities

SECRETARY GENERAL

MEDIA Project for the Creative DOCUMENTARY seeks a new Secretary General.

The person appointed must have substantial experience within organisational structures and audiovisual industry, in particular the European documentary sector. A knowledge of English, Danish and French will be an advantage.

The Secretary General shall work out of DOCUMENTARY's office in Copenhagen.

Application before 15 February 1994 to:
DOCUMENTARY, Skindergade 29A,
DK-1159 Copenhague K,
tél. : 45-33-15-00-99*, fax : 45-33-15-76-76

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation aérienne

recherche pour son Organisme Central de Gestion des Courants de Trafic Aérien (CFMU) à Bruxelles un (m/f)



Tâches: assumer la responsabilité, au sein de la Division Maintenance, de la coordination de la maintenance de l'*infrastructure des bâtiments (HVAC, Electricité,* BMS), ainsi que d'importants systèmes informatiques et systèmes de communication pour le site principal de Bruxelles (environ 1000 personnes) et le site de Brétigny-sur- Orge dans les environs de Paris.

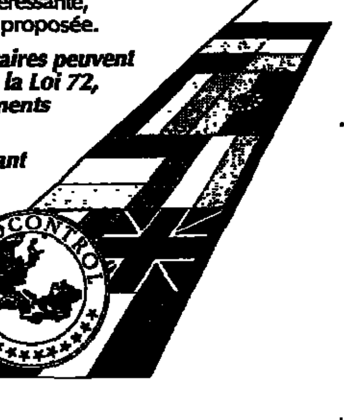
Qualifications: diplôme universitaire en électronique/électromécanique associé à une solide expérience pratique dans les domaines précités et dans la maintenance et la gestion de grands complexes et installations pour centres d'applications critiques.

Une rémunération de niveau international particulièrement intéressante, doublée d'un régime de sécurité sociale et de pension, est proposée.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Section de Recrutement, rue de la Loi 72, B-1040 Bruxelles (fax n° 32 2 729 39 72) pour renseignements uniquement en citant le n° de référence susmentionné.

Les actes de candidature dûment complétés, et mentionnant clairement le numéro de référence, devront parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard pour le 1 mars 1994.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.



UNIVERSAL COMMUNICATION

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger



LE MONDE DES CADRES

responsable marketing stratégique Europe

PRODUITS GRAND PUBLIC — BRUXELLES

Nous sommes un des **premiers groupes internationaux** dans le domaine de la chimie **(C.A. 93 : 8 milliards de $).**

Notre Division Grand Public, déjà **leader** sur son marché avec des marques de grande notoriété souhaite accélérer son **développement en Europe.**

Rattaché à notre Directeur Europe, la mission de notre **futur responsable marketing stratégique** s'articulera notamment autour de deux axes :

- vous proposerez et mettrez en œuvre **le plan d'action marketing** pour le développement de nos marques sur le **marché grand public européen.** Vous serez l'interlocuteur privilégié des **principales agences de publicité,** vous établirez et suivrez toutes les **campagnes publicitaires et promotionnelles** et vous gèrerez l'ensemble du **marketing mix produit,**
- vous aurez à conduire l'établissement de **plans stratégiques de croissance.**

De formation ESC, MBA ou équivalent, vous possédez plusieurs années d'expérience dans une activité marketing de haut niveau dans le domaine des **produits grand public** (chef de produits, chef de marques...).

Esprit d'entreprise, rigueur, enthousiasme ajoutés à votre fort potentiel, vous permettront d'obtenir des résultats probants, garants de votre **évolution rapide** au sein de notre groupe.

Votre **anglais** est courant. La connaissance de **l'allemand** sera appréciée.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. + prétentions) sous la référence RM 19 à *notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



8, rue Duquesne - 69006 LYON
2, rue Louis David - 75116 PARIS

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Nos activités de Conseillers de Direction couvrent un large éventail de prestations dans les domaines du développement des Ressources Humaines : la gestion des évolutions, l'intégration de nouvelles compétences, l'accompagnement de restructurations.

Nous intervenons auprès d'entreprises d'envergure internationale et nous recherchons un

Consultant de haut niveau

Vous êtes un professionnel du Conseil : vos compétences et vos qualités de développeur vous ont permis d'acquérir une expérience diversifiée en Ressources Humaines.

Vous souhaitez valoriser votre potentiel au sein d'une structure de conseil de taille moyenne. Votre niveau de rémunération sera liée à votre réussite. Nous vous offrons la perspective de devenir à terme un de nos partenaires associés.
Anglais souhaité

Merci d'adresser votre dossier sous la référence M/260. Votre candidature sera traitée en toute confidentialité.



MILO R.H.
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR CORSE

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur Corse, Instance économique représentative intervenant dans le développement des entreprises, la technologie, l'aménagement du territoire, les relations internationales, l'environnement... recherche dans le cadre de ses activités régionales, nationales et internationales :

2 Chargés de Mission

Sous l'autorité du Directeur Général, vous devrez vous montrer, vis-à-vis d'interlocuteurs internes et externes, des "professionnels", et être capables de faire passer des messages et de promouvoir les options de la CRCI et des CCI.

Chargé de mission Formation

Vous devrez : vous informer sur les nouveaux textes législatifs et réglementaires, les analyser, participer aux réunions de concertation, suivre les dossiers des CCI au niveau de services régionaux ou de l'état, participer à la gestion des fonds collectés pour la formation professionnelle et l'apprentissage. **Réf. 885A**

Chargé de mission Etudes économiques

Vous devrez faire ressortir les informations clés de l'actualité économique, identifier les besoins existants en matière d'étude sur les secteurs d'activité économique ou les bassins d'emplois de la région, les proposer, les conduire ou en assurer le suivi et le contrôle, participer à des réunions et en animer. **Réf. 885B**

A 30/40 ans, de formation supérieure générale (école de commerce ou d'ingénieur) ou spécialisée (DESS économie ou formation), les candidats recherchés devront détenir une expérience de 5 à 10 ans dans leurs domaines, parler plusieurs langues européennes afin d'intervenir aussi bien en France qu'à l'étranger. La pratique de la micro-informatique est requise.

Merci d'adresser sous réf. choisie lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à notre Conseil PSYNERGIE, Michèle PHILIP, 42 rue Fargès, 13008 MARSEILLE.



Important *Groupe* de **Distribution** implanté à l'*International* recherche SON (ou SA)

Cadre Import-Export

Rattaché(e) à la Direction de nos centrales d'achat

Vos missions :

- optimisation de notre chiffre d'affaires à l'import et à l'export,
- recensement des produits importés et de l'origine des différents circuits,
- définition d'une gamme de produits export selon les pays.

Nous recherchons un candidat de formation commerciale supérieure (BAC+4, BAC+5...) pouvant justifier d'une expérience de 6 à 8 ans dans la fonction achats à l'import et à l'export.

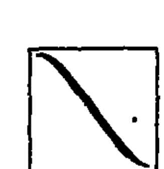
Une bonne approche de la gestion financière, des marchés de matières premières et la maîtrise parfaite de l'Anglais sont exigées.

La connaissance de l'Espagnol ou de l'Allemand est souhaitée.

Recrutement urgent.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V. sous référence LM1 à notre conseil qui transmettra. Médianove 42, rue Camille Desmoulins 94230 CACHAN

Médianove 46 65 69 52



Les Editions NATHAN
filiale du Groupe de la Cité, fortement implantées sur les marchés Educatif, Parascolaire, Jeunesse et Grand Public Adulte, recherchent des

COLLABORATEURS EXTERIEURS EXPERIMENTES

dans les métiers suivants :

- **Editeur,**
- **Préparateur de copies,**
- **Correcteur,**
- **Opérateur de saisie sur traitement de texte.**

Merci d'adresser votre Curriculum Vitae et lettre de motivation sous référence CEE2 à : Editions Nathan, Direction des Ressources Humaines, 9 rue Méchain 75676 PARIS Cedex 14.

GROUPE DE LA CITÉ — NATHAN

***TERSUD**, Société d'études et de conseil, recherche pour Paris et Marseille dans le cadre de son développement des*



Vous interviendrez dans les domaines suivants :

- industrie, production, qualité
- organisation, management
- méthodes statistiques, marketing
- économétrie, prévision
- collectivités, développement local

A 30/40 ans et de profil développeur, vos compétences et votre expérience devront vous permettre de devenir à terme associés du cabinet.

TERSUD, 18 rue Jacques Réattu, 13009 Marseille, fax (16) 91.73.71.30.

CONSEIL EN CARRIÈRES

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

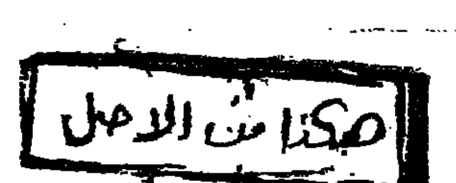


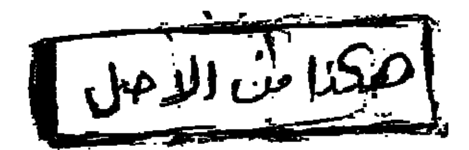
Donnez un nouvel élan à votre carrière

Cadres, vous souhaitez réussir votre évolution professionnelle à l'intérieur ou à l'extérieur de votre entreprise.
DHE CONSEIL a permis à plusieurs centaines de cadres et dirigeants de trouver une activité conforme à leurs aspirations grâce à des techniques originales de marketing personnel.
Rencontrez confidentiellement notre équipe de consultants de haut niveau et profitez de leur parfaite connaissance du marché de l'emploi et des modes d'accès aux décideurs.
Téléphonez au 44 72 05 38 pour un premier entretien sans engagement financier.

DHE CONSEIL
32, rue de Cambrai - 75019 PARIS
9, villa Poirier - 75015 PARIS.

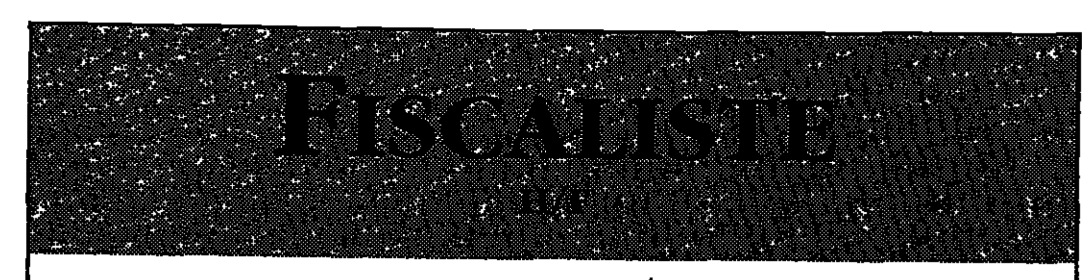






ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique



FIMAT Banque, un des premiers courtiers mondiaux sur les marchés à terme, filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche dans le cadre de son développement, un fiscaliste.

Votre mission :
proposer et participer à la mise en place de solutions destinées à optimiser la gestion fiscale du groupe en France (TVA...) et à l'étranger.

Votre profil :
école de commerce ou maîtrise de droit, complétée par un DESS de fiscalité et droit des affaires, vous avez une expérience d'environ 4/5 ans et connaissez bien la fiscalité internationale et le milieu financier.
L'anglais courant est indispensable. Des connaissances en droit des contrats et droit des sociétés constitueront un plus.

Merci d'adresser CV + lettre (réf. FISC) à Anne Lahaye
FIMAT - 32 rue de Trévise - 75009 PARIS.



MEDIAPA

2 JURISTES EN DROIT DES AFFAIRES

Pour la Direction des affaires juridiques de la SOCIETE GENERALE

Au sein d'une équipe de juristes d'affaires, vous prendrez en charge des missions d'études et de conseil auprès des différentes directions et filiales du groupe dans les domaines les plus variés (droits des sociétés, marchés financiers, concurrence, contrats, montages juridico-financiers...).

Agé(e) de 30 à 35 ans, de formation juridique supérieure (DESS, DEA) complétée idéalement par IEP Paris ou équivalent, vous pouvez justifier :
- de connaissances approfondies en droit des affaires,
- d'une pratique confirmée de 5 à 10 ans dans ce domaine, acquise soit dans une banque, soit dans le service juridique d'une grande entreprise industrielle ou commerciale, soit encore dans un cabinet de conseil juridique ou d'avocats.

Votre capacité à trouver des solutions concrètes, votre aptitude à la négociation, votre goût de l'analyse juridique, vos qualités de conception ainsi que votre aisance relationnelle vous permettront de réussir dans cette fonction. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence J/AFF, à Chantal MARIA - Société Générale
Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

EURO RSCG CARRIÈRES

NOUS SOUHAITONS RENFORCER NOTRE DIRECTION DES ENTREPRISES ET RECHERCHONS UN

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

A 30-35 ans, de formation BAC+4, vous justifiez d'une expérience bancaire de 3 à 5 ans en tant qu'exploitant junior. Dynamique, doté d'un sens commercial certain et d'un bon sens du risque, vous intégrerez une équipe à taille humaine, développerez et gérerez un fonds de commerce composé de PME-PMI.

Votre sens de l'autonomie et des responsabilités sera votre atout majeur pour évoluer au sein de notre banque.

Merci d'adresser curriculum vitæ, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la réf. JB/CF à la Direction du Personnel et des Ressources Humaines de la BIMP 22, rue Pasquier - 75008 PARIS.



BIMP
BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIERE PRIVEE

MEDIAPA

MMS INTERNATIONAL
STANDARD & POOR'S GROUP

MMS INTERNATIONAL est le leader de l'analyse en temps réel sur les marchés de change et de taux d'intérêt. Nos analyses sont suivies par plus de 36 000 opérateurs dans le monde entier, et distribuées par Reuter, Telerate, Bloomberg et Knight-Ridder à partir de nos 11 bureaux dans les principaux centres financiers.

Notre forte croissance en Europe nous amène à recruter 4 candidats ***autonomes et dynamiques ayant impérativement une parfaite maîtrise de l'anglais.***

UN ANALYSTE (H/F) MARCHÉS FINANCIERS (réf. LM01)

Jeune diplômé (bac + 5) Economie/Finance ou de préférence ayant 1 à 2 ans d'expérience sur les marchés de taux (français). La connaissance de l'espagnol et/ou du portugais sera un plus.

DEUX COMMERCIAUX JUNIOR (H/F)

Jeunes diplômés école de commerce ou université (maîtrise économie/finance...), de préférence avec une première expérience commerciale dans un environnement de salles de marchés. Pour la zone France et Benelux (réf. LM02), la connaissance du néerlandais sera un plus. Pour la zone France et Europe du Sud (réf. LM03) une excellente maîtrise de l'italien est indispensable et la connaissance de l'espagnol sera un plus. Des déplacements sont à prévoir pour ces deux postes.

UN ASSISTANT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL (H/F) (réf. LMO4)

Jeune diplômé (BTS Secrétariat...), ou première expérience, très motivé et organisé. Il sera chargé de l'administration du bureau, du suivi des ventes. Excellentes connaissances de WORD et d'un tableur indispensables.

Merci d'envoyer votre candidature avec une photo et une lettre de motivation *en anglais* portant la référence du poste choisi sur l'enveloppe à :

MMS INTERNATIONAL - Personnel Dpt – 77, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris

SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE
(40 personnes)
recrute

Directeur technique et financier

Mission :
- élaboration et suivi des contrats d'ingénierie ;
- supervision des marchés de travaux ;
- contrôle de la comptabilité générale ;
- prévisions financières ;
- gestion des contentieux ;
- gestion du personnel.

Profil :
- une très bonne expérience bâtiment est indispensable ;
- vous avez de solides connaissances techniques et financières et des notions juridiques et fiscales ;
- âgé de 35 et plus ;
- animateur d'équipe, avec le sens de la négociation et des chiffres, vous possédez des qualités d'efficacité, de disponibilité et d'initiatives.

Ce poste basé à Lyon offre une possibilité d'évolution vers la Direction Générale.

Envoyer : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : *le Monde service publicité*
9, rue Simon-Maupin, 69002 Lyon

3i, investors in industry, groupe britannique leader européen du capital investissement

RECHERCHE

Chargé d'affaires junior

Vous êtes débutant et diplômé d'une grande école de commerce (ou DESS finances Dauphine, IEP Ecofi), vous avez une forte motivation pour le métier du capital investissement et possédez de réelles qualités commerciales et d'analyse.

Vous collaborerez au sein d'une équipe à l'analyse financière et industrielle des dossiers étudiés et serez formé à l'ensemble de nos techniques financières.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) à :

3i France - Florence Jouffroy, 141, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 NEUILLY Cedex.



investors in industry

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL, EN TRES FORTE EXPANSION, RECHERCHE SON

Directeur des Ressources Humaines H/F

A 30/40 ans, de formation supérieure (Droit, IEP...), vous possédez au moins trois années d'expérience réussie de Direction des Ressources Humaines, dans un groupe multi-sites qui vous aura habitué à gérer des effectifs décentralisés, de préférence dans le secteur de la Distribution.

Reportant au Directeur Général France, vous jouerez un rôle majeur, très opérationnel et très terrain, dans le développement de cette filiale, qui doit passer en cinq ans, de 200 à plus de 1.000 personnes.

Votre sensibilité commerciale vous permettra d'accompagner efficacement l'action des directeurs et du personnel des magasins.

La pratique de l'Espagnol est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à EURO RSCG Carrières - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra. *Merci de ne pas téléphoner.*

EURO RSCG CARRIERES

[illegible] CONTROLLER

[illegible] E OUEST

[illegible] d'une jeune Compagnie [illegible] connus et appréciés sur leur [illegible] étend à l'Italie et l'Espagne. [illegible] eur marché, notre dynamisme [illegible] développement régulier.

[illegible] énéral, vous animez l'équip[illegible] personnes). En liaison avec [illegible] nels, vous assurez, pour la [illegible] **able reporting "à l'améric[illegible]** [illegible] en.

[illegible], après une formation [illegible] merce ou de Gestion, [illegible] érience significative d[illegible] anglo-saxon. Vous en [illegible] les méthodes et les exigences.

Autonome, vous avez le sens [illegible] souhaitez vous investir dans [illegible] croissance.

Vous vous exprimez parfaitement [illegible]

Cette opportunité vous intéresse [illegible] dossier complet (CV, lettre manuscrite, [illegible] ration actuelle) sous référence D.DAF-14[illegible]

LINCOLN ASSOCIES

38 rue Vauthier - 92100 BOULOGNE

Paris/Londres/New-York/Francfort/Milan/[illegible]

Lincoln

Dans le cadre de son développement,

BREGGS *Consultants*

(13 millions de chiffre d'affaires en 1993)

souhaite élargir son équipe.

BREGGS opère essentiellement dans les grands groupes des secteurs Banques et Assurances, Pétrochimie, Transports et Agro industrie, et ses domaines d'expertise sont la Stratégie, l'Organisation, les Systèmes de Management et d'Information et la Qualité.

Tout candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles d'ingénieurs et commerciales, 3e cycles universitaires appliqués à l'économie et à la gestion de l'entreprise), disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum, pratiquer couramment l'anglais et démontrer les qualités d'ouverture et de mobilité propres au métier de conseil.

Ecrire à l'attention de Cécile de Visme

BREGGS, 2 *bis*, avenue Desfeux, 92100 Boulogne

Rejoignez un grand groupe de conseil

Consultant en recrutement

Banque - Finance

Vos années d'expérience dans le Conseil en recrutement vont ont permis d'acquérir la confiance d'une clientèle fidèle que nous vous proposons de conforter et développer en offrant les moyens et la signature d'un grand groupe de Conseil.

Spécialiste Banque/Finance, diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'environ 35 ans, vous justifiez d'une expérience de consultant en Cabinet d'au moins 5 ans. Votre première responsabilité sera, de préférence, exercée au sein d'un établissement financier.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence E/52/A à Anne Bitz COOPERS & LYBRAND 32, rue Guersant 75833 PARIS cedex 17.

CADREMPLOI

Coopers & Lybrand Consultants RECRUTEMENT

ALCATEL-ALSTHOM
recherche, pour sa
Direction des Services Juridiques, un

JURISTE GÉNÉRALISTE

qui sera intégré au sein d'une équipe.

Il devra justifier d'une solide formation de base en Droit des Affaires (niveau DEA ou DESS) et d'une **expérience de 3 à 5 ans** (contrats et contentieux, notamment internationaux), acquise soit dans une entreprise, soit dans un Cabinet d'Avocat.

Le poste implique sens relationnel et capacité d'autonomie. Parfaite connaissance de l'anglais exigée. Seconde langue souhaitée.

ALCATEL ALSTHOM

Merci d'adresser votre candidature, en précisant votre rémunération actuelle, à Madame Gontharet

ALCATEL-ALSTHOM - Direction des Ressources Humaines
54, rue La Boétie - 75008 Paris

AD'COM

à Rennes

arc PROMOTION

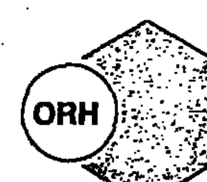
Créé en 1970, notre Groupe connaît un développement continu et harmonieux. Nous réalisons plus de 900 logements dans l'Ouest et en Ile de France, où notre professionnalisme est reconnu et notre rigueur appréciée. Dans le cadre du prochain départ en retraite de notre Secrétaire Général, nous recherchons notre

Responsable Juridique

A 30 ans ou plus, diplômé d'un 3ème cycle de Droit, votre expérience professionnelle, acquise de préférence dans le secteur de la promotion immobilière, vous assure une excellente connaissance des problèmes juridiques liés aux opérations de promotion. Aujourd'hui, vous voulez valoriser cette expérience dans un poste complet et évolutif.

Collaborateur immédiat de la Direction Générale, vous interviendrez à tous les stades des opérations en consultation, recherche, rédactions d'actes... Votre professionnalisme et votre rigueur seront vos principaux atouts pour cette opportunité de nature à intéresser une personnalité de premier plan.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo sous réf. RJ/OF à notre conseil : Olivier PLESSE **OUEST RESSOURCES HUMAINES - 32 rue Tronjolly 35000 Rennes** qui vous garantit discrétion et réponse. Les premiers entretiens pourront se dérouler à Paris.





Filiale de la Générale des Eaux, le Groupe CGEA (33000 personnes dans 17 pays) prestataire de services auprès des collectivités locales et des entreprises privées dans le domaine de la propreté urbaine et du transport de voyageurs, recherche

RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

NANTERRE (Hauts de Seine)

Rattaché au Directeur Général Adjoint, Directeur Administratif et Financier du Groupe, vous prendrez la responsabilité de l'ensemble des affaires juridiques (droit public, droit administratif, droit des sociétés...).

Vous interviendrez dans les problèmes liés aux relations contractuelles avec les collectivités locales et en particulier dans les projets de type concession de services publics, dans le domaine des fusions-acquisitions en France et à l'étranger, tout en développant un rôle de conseil auprès des opérationnels. Vous serez assisté dans votre mission par une équipe.

A 40 ans environ, de formation supérieure en droit, votre solide expérience s'est déroulée dans un contexte de Groupe, de services de préférence. Une expérience de l'international serait très appréciée.

Votre capacité à innover, votre pragmatisme et votre sens relationnel vous permettront de réussir dans un Groupe en forte évolution.

Merci d'adresser lettre + CV + photo obligatoire sous la référence 94.02 à CGEA DRH - 169, avenue Georges Clémenceau 92735 NANTERRE cedex.

CURRICULUM

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Le département Plan-Financement de la Direction Administrative et Financière crée un poste

Assistant Finance et Planification H/F

Vos responsabilités seront d'établir des simulations financières à moyen et long terme (10-15 ans) à partir de plans de développement afin de vérifier les équilibres financiers qui en découlent (modélisation et utilisation des outils informatiques). En outre, vous collaborerez à des études financières spécifiques et participerez à la mise en place d'un nouveau système de gestion financière.

Votre formation supérieure de type universitaire (DESS de Finance), complétée si possible par un cursus en informatique de gestion (Etude et Analyse), une première expérience (2 à 3 ans) en tant qu'analyste financier au sein d'une grande entreprise, la maîtrise d'Excel et la connaissance en systèmes experts, vous permettront d'être rapidement opérationnel.

Enfin, votre capacité d'abstraction et de projection, alliée à un esprit d'analyse et de synthèse, jamais départis d'un solide pragmatisme, sont autant d'aptitudes personnelles nécessaires pour votre intégration dans ce poste.

Si ce contexte vous intéresse, vous pouvez envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence LM359 à notre Conseil: Maÿlis POURQUIÉ

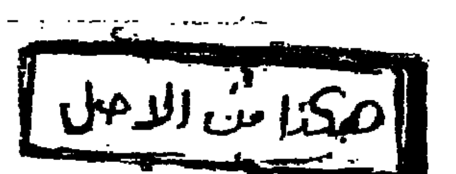
oryade 16, avenue Hoche - 75008 Paris.



Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 340 personnes, SFR s'est engagé depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

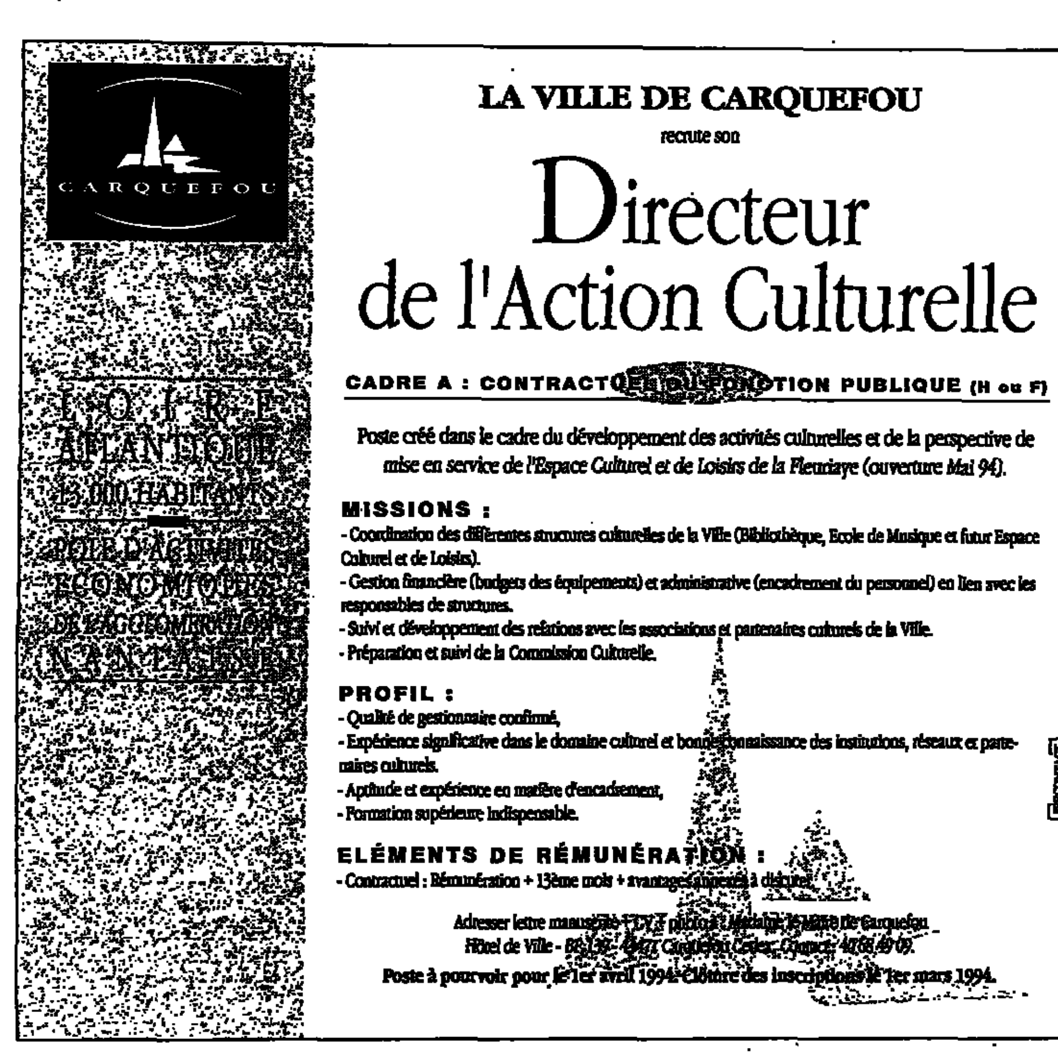
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE / Nos abonnés en veulent plus.

EURO RSCG CARRIERES



SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères



RECRUTEMENT PAR CONCOURS DE PROFESSEURS ET DE MAITRES-ASSISTANTS DES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

Des postes à pourvoir à la rentrée universitaire 1994 dans les écoles d'architecture sont ouverts par concours dans les domaines suivants :

- projet architectural,
- histoire de l'architecture et de la ville,
- sciences et techniques pour l'architecture (construction-informatique),
- espace et territoires (projet urbain – urbanisme – paysage),
- sciences humaines et sociales,
- arts plastiques et représentation.

Les candidats doivent :

- répondre à des conditions de diplômes (doctorat, architecte DPLG... pour les maîtres-assistants habilitation à diriger les recherches ou doctorat d'Etat pour les professeurs),
- avoir effectué des recherches et/ou publié dans le domaine concerné ou avoir une expérience de pratique professionnelle.

Les demandes de dossier ou de renseignements peuvent être faites jusqu'au 15 mars 1994 :



Ministère de l'équipement, des transports et du tourisme
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Bureau des écoles d'architecture
Arche de la Défense paroi sud –
92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04
Tél. : 40-81-90-51 – 40-81-92-25



LA VILLE DE MONTREUIL

(Seine-Saint-Denis)
100 000 habitants

recrute son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

chargé de :

– Structurer une direction opérationnelle de la communication ;

– promouvoir les actions et projets de la municipalité tant auprès de ses administrés que de l'ensemble de ses partenaires internes et externes ;

– diversifier les supports de cette communication en s'appuyant sur des moyens techniques innovants.

Votre capacité à concevoir une stratégie de la communication, à mettre en œuvre des techniques et outils performants est le reflet d'une expérience professionnelle confirmée (5 à 10 ans minimum) et s'allie à une parfaite connaissance des institutions publiques.

Adresser candidature, C.V. à M. le Député-Maire
Hôtel de ville 93105 MONTREUIL CEDEX

RESPONSABLE DU SERVICE DIFFUSION ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Le Département de la Loire - 750.000 habitants, 800 agents, 2.100 millions de francs de budget - recherche pour ses archives départementales le responsable du service diffusion. Rattaché au directeur des archives, le titulaire du poste contribue à l'efficacité et au développement des archives départementales en assurant le suivi et la qualité des prestations de diffusion. Pour ce faire, il anime une équipe de cinq personnes, gère la diffusion et les délais de mise à disposition des documents, le fonctionnement autonome de la salle de lecture et contribue au développement des activités culturelles et éducatives des archives. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur bac + 3 ans minimum et possédant des compétences relationnelles développées. Il a une expérience significative d'encadrement d'équipe, si possible dans un secteur d'activités ouvert au public. Merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant votre niveau de rémunération actuel et en joignant une photographie à **Monsieur le Président du Conseil Général de la Loire - Direction des Ressources Humaines - Hôtel du département - 2, rue Charles De Gaulle - 42022 Saint Etienne Cedex.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Ministère de l'Economie et Ministère du Budget

Nous recrutons, par concours, pour notre administration centrale

UN TRADUCTEUR
- première langue : allemand, seconde langue : anglais

UN TRADUCTEUR
- première langue : espagnol, seconde langue : anglais

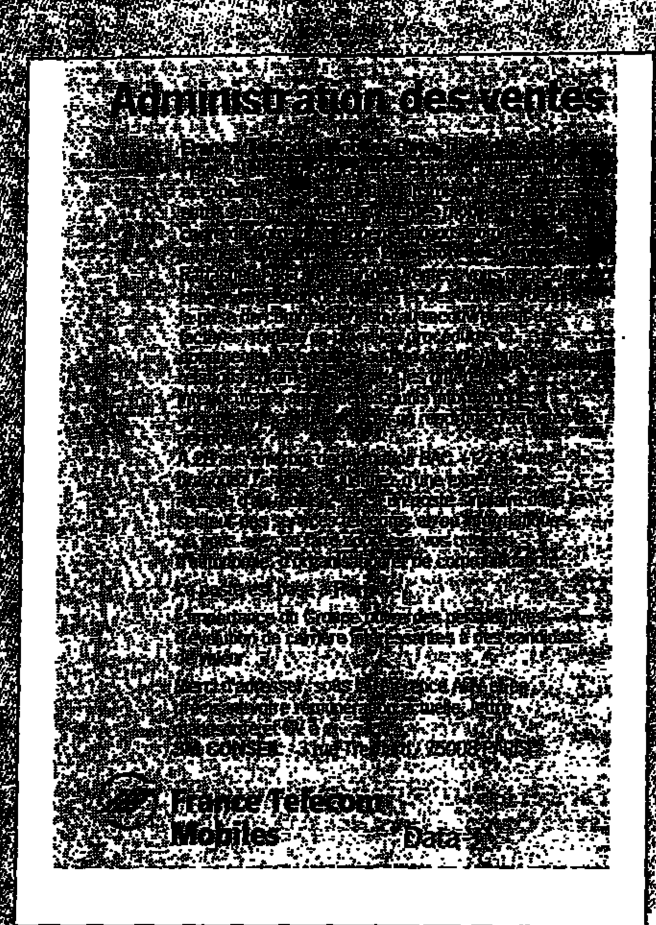
Les épreuves consistent en des exercices de version, de résumé et de commentaire dans les première et deuxième langues, ainsi qu'en des exercices de terminologie générale dans la première langue.

Retirez votre dossier d'inscription aux Ministères de l'Economie et du Budget, Direction du Personnel et des Services Généraux, section concours, Télédoc 251, 139 rue de Bercy, 75012 Paris. Renseignements complémentaires : 40 24 75 02 (75.03 / 75.04 / 75.05).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial





SPIELER SCHOEPFER PARTNERS

Responsable des Ventes Allemagne

280 KF + Voiture

Notre société, implantée dans l'ouest de la France (60 MF de CA - 70 personnes), qui appartient à un groupe international, est spécialisée dans les produits de revêtement de façade.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre Responsable des Ventes Allemagne. Résidant en Alsace, il sera chargé de promouvoir nos produits auprès d'une clientèle de prescripteurs privés et publics (architectes, maîtres d'ouvrages publics et privés). Il sera amené, à terme, à structurer et à animer un réseau d'agents dans ce pays.

Agé de 30 ans minimum, le candidat sera de formation Bac + 2 technique (génie civil, bâtiment) ou commerciale et devra faire valoir une expérience de 5 ans au moins dans la vente de produits techniques du bâtiment (second œuvre ou gros œuvre).

Homme de terrain doté de réelles capacités de négociation, il aura acquis la pratique des marchés de la prescription grands chantiers (publics ou privés) en Allemagne.

Parfaitement bilingue français-allemand, le candidat retenu pourra être amené, à terme, à résider en Allemagne. Il rejoindra un groupe dynamique et performant.

Adresser CV à SPIELER SCHOEPFER PARTNERS, sous référence M 301, 1 place de Bordeaux, 67000 Strasbourg. Tél. 88 52 11 00. Discrétion assurée.

Deutsch-französische Personalberatung - Conseil franco-allemand.

STRASBOURG PARIS FRANCFORT BALE



Présent dans 34 pays, avec 12 000 personnes, 1,2 milliard de dollars de CA, dont 70 % réalisé hors des Etats-Unis, nous sommes le leader mondial des services d'information et d'outils d'aide à la décision marketing.

Afin de répondre à l'évolution des besoins de nos clients en matière de qualité de nouveaux outils liés à l'introduction des données scanning, nous étoffons nos équipes pour consolider notre expansion.

DIRECTEUR SERVICE CLIENTS

Vous connaissez le monde de la grande consommation et de la distribution, via une expérience de plusieurs années dans le domaine de la commercialisation des services auprès des industriels en matière d'études de marchés, ou chez un fabricant "Food" ou "Hygiène Beauté". Une réelle expérience de management est requise, afin de pouvoir animer une équipe de conseils et réaliser vos objectifs communs.

CONSEILS

Vous connaissez le monde de la grande consommation et de la distribution, vous avez une grande capacité d'analyse des données de marché, le sens de la communication et de la négociation commerciale. Vous fidéliserez votre portefeuille client par votre proximité, par la pertinence de vos recommandations et par un esprit dynamique et innovateur de tous les jours.

Une formation supérieure commerciale et la maîtrise de l'anglais sont indispensables pour tous ces postes, ainsi que le goût du travail en équipe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous réf. LM en précisant le poste choisi, à Nielsen, Direction des Ressources Humaines, Ségolène Champenois, 9 avenue des Trois-Fontaines, 95007 Cergy-Pontoise Cedex.

A.C. Nielsen
a company of The Dun & Bradstreet Corporation

Participez à notre développement International en Asie

Nous sommes une société française, rattachée à un puissant groupe international. Nous réalisons des produits destinés au grand public et nous sommes mondialement connus.

Déjà implantés en Asie du Sud-Est, nous voulons intensifier notre activité dans cette région et nous vous offrons un poste de

RESPONSABLE COMMERCIAL

Rattaché à notre Directeur de Région :
- il prendra une part active à l'extension de notre implantation géographique
- homme de terrain, il participera à toutes les phases des projets en prenant en compte leurs aspects commerciaux, financiers, légaux, techniques et humains
- il apportera une assistance commerciale et marketing aux filiales et agents de la zone.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation école de commerce,
- une expérience de VSNE en Asie complétée par une responsabilité commerciale de 2 à 3 ans dans cette zone,
- les qualités d'un entrepreneur dynamique, autonome et polyvalent
- une parfaite maîtrise de l'anglais.

Une formation dans notre entreprise est prévue en France. La durée du séjour en Asie sera d'environ 3 ans. Cette expérience réussie ouvrira de larges perspectives d'évolution en France ou dans d'autres pays étrangers.

Ecrire sous réf. 4B 2612 4M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Des couleurs dans l'air du temps. La mode. Une des marques préférées des 15-25 ans. Le dynamisme et la jeunesse. Bref, vous connaissez Pimkie. Derrière ce logo familier, une success story défile à grande vitesse. Aujourd'hui en Europe, nous sommes 3 000 à la vivre avec fougue. Dans ce monde qui va vite, nous rassemblons dans un même élan enthousiasme, expertise, exigence et talent. Pimkie ça va vite, ça bouge comme la vie et ça nous plaît !

CHEF DE SECTEUR PRODUITS
MÉTROPOLE LILLOISE

Homme produit avant tout, vous êtes aussi le manager pédagogue et impliqué qui dirige, motive et fait progresser son équipe pour relever avec elle un vrai défi : concevoir et faire évoluer les collections qui font notre succès.

Totalement responsable de 2 familles de produits, vous définissez les objectifs quantitatifs, qualitatifs et garantissez par la qualité du management de vos acheteurs et aide-acheteurs (10 personnes environ), par votre sensibilité produit et par l'exploitation des résultats, la mise en œuvre et la réussite de notre stratégie achats.

En permanence à l'écoute, en observation terrain de nos magasins, de la concurrence et des fournisseurs, vous entretenez un dialogue constant avec votre équipe et l'orientez ainsi dans la recherche permanente de nouvelles tendances mode et sources d'approvisionnement, dans l'optimisation de la qualité, des prix et des délais.

Novateur en quête de nouveaux produits mode, mais également rigoureux et efficace, vous savez aussi analyser les résultats, confronter idées et chiffres, exploiter les succès passés pour réactualiser la collection.

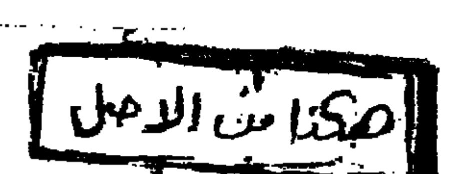
Titulaire d'un Bac + 4 minimum, vous êtes à 28/35 ans un professionnel de la Distribution ou de la Grande Distribution doté d'une solide expérience de la gestion d'un centre de profit, des approvisionnements et des gammes de produits ou collections (si expérience du produit textile).

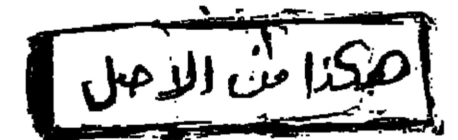
Après une indispensable première expérience réussie du management, vous recherchez aujourd'hui un nouveau challenge propre à révéler vos talents pour mener avec vous votre équipe à son meilleur niveau.

Pimkie

Adressez votre candidature sous réf. LMICSP à Joëlle BRIDAULT - BP 67 - 59442 WASQUEHAL Cedex.







LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Notre entreprise - 300 p. 1,2 md de frs - fortement implantée en France et en Europe fabrique et commercialise auprès de la grande distribution des produits grand public à forte notoriété.

2 CHEFS DE SECTEUR

27 95

nervet pont conseil

Paris - Berne - Bristol - Hambourg - Madrid

NOUS FRANCHISSONS AUSSI LES FRONTIERES
EN NOUS OUVRANT À VOS COMPÉTENCES

Dans le monde entier, UPS conforte sa présence et représente aujourd'hui 16 milliards de dollars de CA, 265 000 personnes, 410 avions et 120 000 véhicules.
En France Prost-UPS poursuit son expansion avec 61 implantations, près de 2 500 personnes.
Nous rejoindre, c'est avancer avec nous dans le monde du transport.



*Marque déposée de Prost Transports, France.
**Marque déposée de United Parcel Service Inc, USA.

ATTACHES COMMERCIAUX

Région Parisienne et France entière. Sur votre secteur géographique, vous prospecterez et développerez une clientèle d'entreprises nationales et internationales.

Pour cela, vous devrez être à l'écoute du marché, concevoir des solutions adaptées aux besoins des clients et convaincre vos interlocuteurs de tous niveaux.

A 25-30 ans, de formation Bac + 2 / + 4, vous avez une première expérience réussie de la vente de services et si possible connaissez le transport. La pratique de l'anglais constituera un atout supplémentaire.

Nous vous offrons une rémunération composée d'un fixe et d'une partie variable ainsi que d'un véhicule de fonction. (Réf. AC)

RESPONSABLES GRANDS COMPTES

Notre politique de développement nous amène à rechercher deux commerciaux responsables grands comptes basés en région parisienne. Vous savez conduire une affaire et vous apportez à une clientèle internationale de haut niveau des solutions logistiques adaptées à ses besoins.

De formation Bac + 3 / + 4, vous avez déjà fait la preuve de vos talents de négociateur après 5 ans d'expérience dans la vente de services (si possible logistiques) auprès de grands comptes (3 MF de CA minimum). Bilingue anglais, vous aimez vous déplacer en France et à l'étranger. Votre rémunération sera composée d'un fixe important et d'une partie variable ainsi que d'un véhicule de fonction. (Réf. RG)

Merci d'adresser lettre, CV sous la référence choisie à la DRH - Prost-UPS - Z.A. de Trappes Elancourt - Allée du Ruisseau de Gironde - 78190 TRAPPES.

MEDIAPA

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Groupe international, leader dans le domaine du secteur des systèmes de communication

Recherche dans le cadre de son développement :

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

28/35 ans, de formation informatique ou commerciale, vous avez au moins 3/5 ans d'expérience dans le domaine de la prestation de services.

Votre démarche sera globale, de la recherche de nouveaux prospects à la finalisation des contrats.

Ces postes, à responsabilités, exigent de l'autonomie, de la rigueur, une excellente motivation ainsi qu'une grande disponibilité et une capacité de coordination.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence ICGC à NC Communication 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra ou taper 3617 NC2 référence ICGC.

NC Communication

SANEF *La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France recherche pour sa Direction d'Exploitation de Senlis (Oise) un*

Chef de Service Télécommunications

Vous êtes chargé du développement du réseau télécoms et de l'organisation de la maintenance du réseau. Vous effectuez le suivi des prestations en maîtrise d'oeuvre et participez à la supervision de la réalisation du nouveau Schéma Directeur Télécommunications. Grâce à vos qualités relationnelles et managériales, vous savez former et motiver une équipe à des projets de haute technologie.

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (ESME, ENSEA, ESEO, ESIEE, ISEP, ESIGELEC, ISEN...), vous avez une expérience d'environ 3 ans en gestion de projets télécoms.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et photo) sous référence SAN06T à :

DMF - 107 rue du Connétable - BP 424 - 60635 CHANTILLY Cedex.



OEC CONTESSE

VIVEZ LA PASSION EN TEMPS REEL

Groupe SILICOMP est la holding de SILICOMP INGENIERIE, PERIPHERIQUE ASSISTANCE et GEX INFORMATIQUE. Nos domaines de compétence sont le développement de logiciels, la formation dans l'informatique scientifique, industrielle et temps réel.

Pour poursuivre leur expansion, les sociétés du groupe recrutent pour Grenoble, Paris, Lyon, Toulon et Ferney Voltaire, des ingénieurs (uniquement groupes I et II). Vous êtes :

EXPERT

(10 ans d'expérience) noyau UNIX, ou micro, noyau MACH, OSF1, vous connaissez les architectures multiprocesseur et RISC.

INGENIEUR CONCEPTEUR UNIX

possédant au minimum l'une des spécificités suivantes (C++, Visual C++, ADA, Windows, XMOTIF, commandes et librairies, Telecom TCP et ISO, SNMP, ATM, SGBDR).

Si vous voulez évoluer comme le fédérateur et le dynamiseur de nos équipes de développement, rejoignez-nous et envoyez votre candidature à :

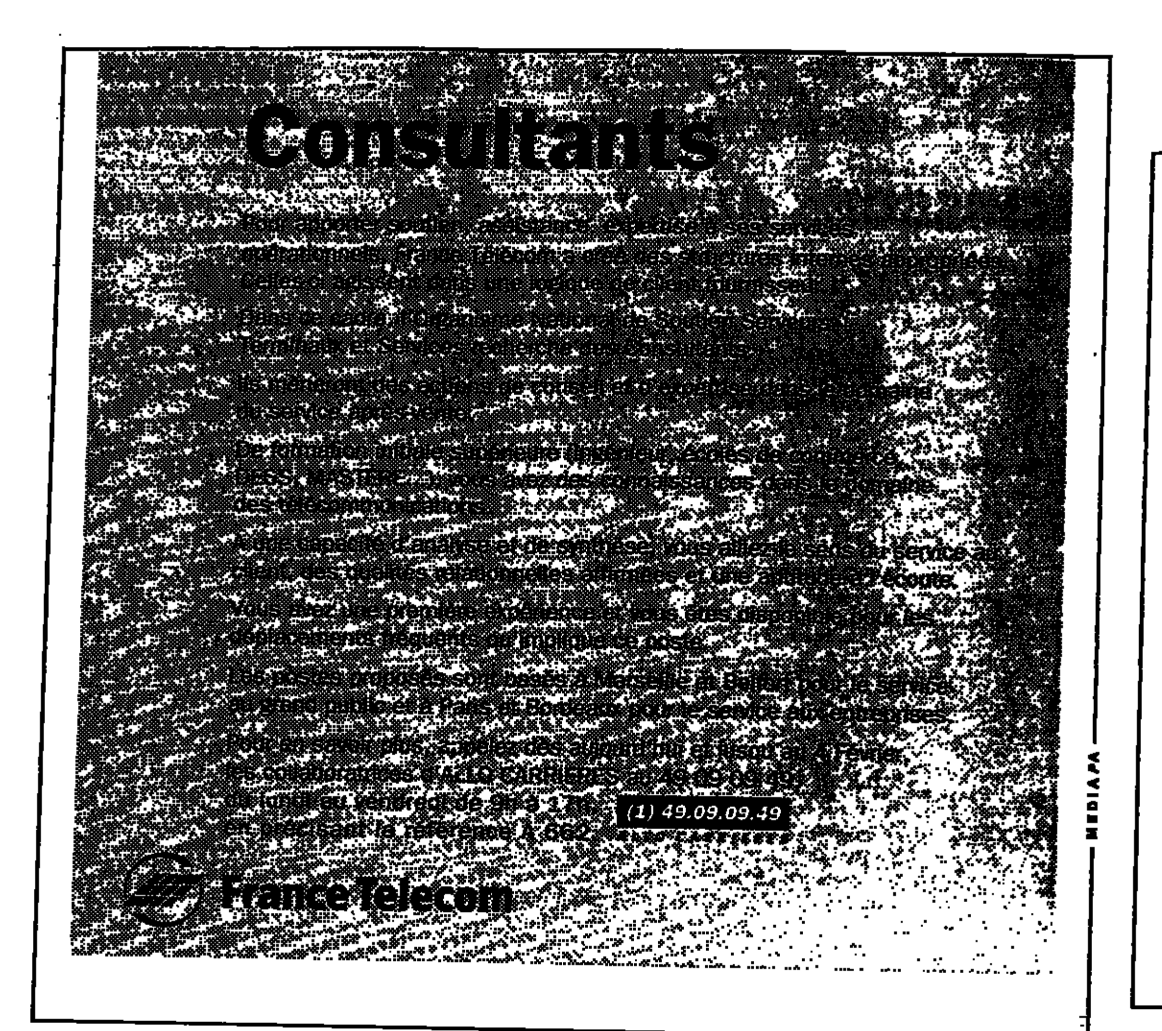
GROUPE SILICOMP
195 rue Lavoisier, Zirst
38330 Montbonnot Saint Martin



LTA YAMP

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



PARIS
et
PROVINCE

INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE
Temps réel, Réseau, Système

Espace, aéronautique, télécommunications, énergie, transport, défense.

Dynamisme, professionnalisme, ambition sont vos qualités pour réussir. Nous recrutons des ingénieurs grandes écoles ou universitaires pour des postes de

INGENIEURS D'ETUDES et CONSULTANTS

Notre recherche est plus particulièrement orientée vers les domaines et les compétences suivants :

- **Télécommunications** (X25, RNIS, Gestion de Réseaux, Hauts Débits,...)
- **Interfaces homme-machine** (WINDOWS, MOTIF, UIMS,...)
- **Conception orientée objet** (ADA, C++, HOOD,...)
- **Temps réel** (VRTX, VX WORKS, ARTK, RTC,...)

Donnez une nouvelle dynamique à votre carrière en rejoignant une SSII spécialisée dans les domaines de haute technologie.

Adresser votre candidature à AUSY - 10 rue des Acacias - BP 94 - 92 134 ISSY-LES-MOULINEAUX cedex.



MEDIAPA

Filiale d'un important groupe pétrolier multinational, CHEVRON CHEMICAL SA (1,5 MF de CA, 600 personnes) fabrique et commercialise sur le marché mondial des additifs pour lubrifiants et carburants, et recherche pour son laboratoire d'application de Gonfreville-l'Orcher (76) un,

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

pour prendre en charge les études techniques liées au développement produit et à l'assistance clientèle.

Vous assurerez un rôle moteur dans la coordination internationale en matière de développement des produits et mènerez les études finales et les analyses correspondantes.

Pour ce poste, nous recherchons un ingénieur chimiste ou physico-chimiste ayant une expérience d'au moins 5 ans que nous souhaiterions confirmée dans le domaine de la formulation et du développement produit.

Vos qualités de manager vous permettront d'animer et de motiver une équipe. Votre personnalité et votre aisance dans les contacts favoriseront votre intégration et les relations permanentes que vous établirez avec les équipes de recherche et de développement du groupe.

Compte tenu du contexte international de ce poste, une très bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. ID2015 à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives - 160, rue de Paris - 92100 Boulogne.

Publipanel

Haute-Savoie
FRANK & PIGNARD

Nous sommes une société de fabrication en grande série de pièces mécaniques de haute précision (500 pers.) et disposons d'une solide notoriété acquise grâce à la qualité de nos fabrications et notre savoir-faire. Nos clients sont les constructeurs automobiles et les équipementiers. Nous recherchons notre

Directeur Qualité

- Animer son équipe de façon à garantir la conformité des produits fabriqués et superviser les services Contrôle, Métrologie, Méthodes de Contrôle et le Laboratoire de Métallurgie
- diffuser et mettre en oeuvre toutes les techniques permettant d'assurer de façon préventive le zéro défaut
- promouvoir l'esprit qualité à tous les échelons de l'entreprise et développer les indicateurs et tableaux de bord
- développer l'organisation qualité afin d'obtenir la certification ISO 9002

sont les missions principales que nous confierons à un candidat âgé de 35-40 ans, de formation supérieure en mécanique.

Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans au sein du service qualité d'une société produisant des pièces de mécanique de grandes séries ainsi que des ensembles électromécaniques. Vous maîtrisez parfaitement les outils qualité indispensables (AMDEC, SPC...).

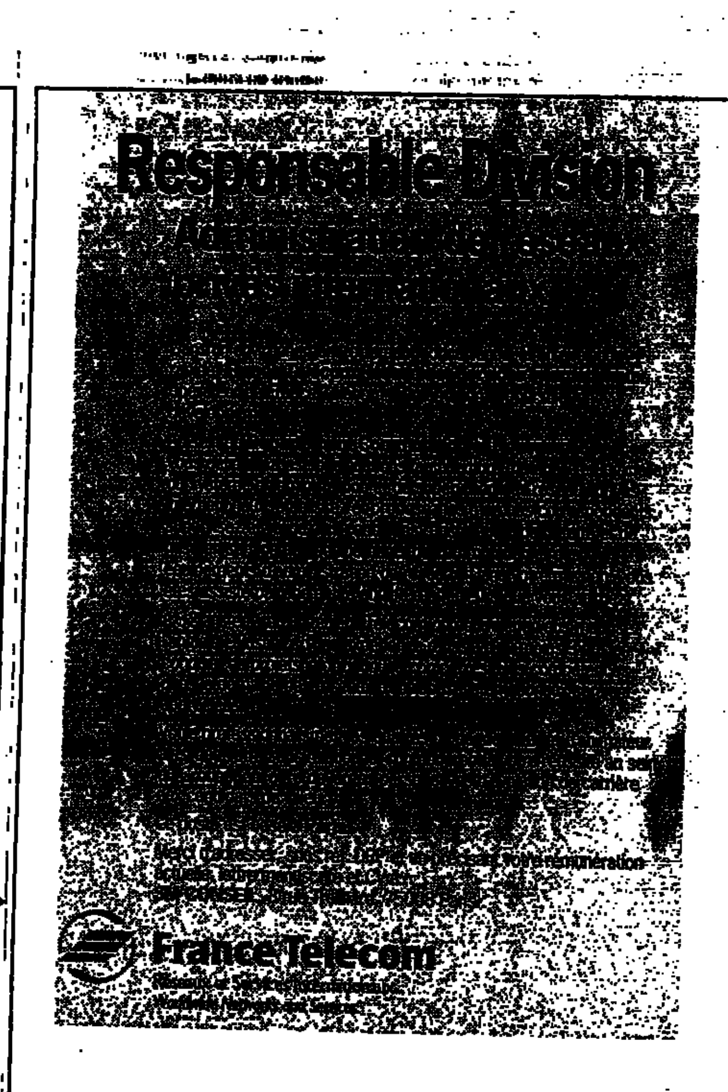
Véritable animateur, vous mettez en évidence et faites exploiter les gisements de rentabilité liés aux coûts de non qualité. L'allemand et/ou l'anglais courants sont indispensables.

Denis BOUSSON, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 1056

RHOC
RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL
19 place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM

Publipanel



IMPORTANTE BANQUE DE DÉPÔT A PARIS

recherche dans le cadre du développement des activités de sa SALLE DES MARCHÉS des

INGÉNIEURS
(X, Centrale, Mines)

Au sein de nos équipes sur swaps de taux, swaps de devises, valeurs d'Etat et indice CAC vous participerez à la gestion des positions, aux montages de nouvelles opérations d'arbitrage, aux relations commerciales avec notre clientèle.

Agés de 27-30 ans, vous possédez une solide formation d'ingénieurs ou d'école de commerce (HEC, ESSEC...).

Après une première expérience réussie de deux à trois ans (industrie, services...), vous souhaitez vous investir dans une activité de marchés et développer vos capacités de négociations.

Une pratique de l'anglais serait un plus.

Merci, d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération, sous référence n° 8720
Le Monde Publicité, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15



Etablissements de Paris - Lyon - Marseille

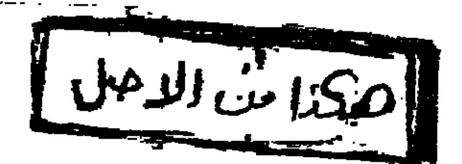
INGÉNIEURS REP (ICE ou IP)

ayant 3 ou 4 ans d'expérience dans le domaine des études ou des essais REP pour étude de :

- FONCTIONNEMENT : CCE, process, ventilation, auxiliaires, analyses d'incidents
- SÛRETÉ : analyses fonctionnelles, analyses de sûreté, études probabilistes, RCM

Adresser lettre + CV à :

TEMA Nucléaire - BP 65-26701 PIERRELATTE Cédex



SECTEURS DE POINTE

Ingénieur d'Affaires

Interlocuteur privilégié des principaux constructeurs automobiles, nous sommes dans le monde un spécialiste reconnu et le premier fabricant en France dans notre secteur d'activité.

En véritable "Homme orchestre", l'ingénieur d'affaires assure la relation technico-commerciale avec le constructeur depuis l'identification d'un projet jusqu'à sa réalisation en série. Il définit le planning et les dates d'engagement, suit le développement du projet dans le respect du cahier des charges, propose les dates de mise en fabrication, gère les problèmes rencontrés en cours de fabrication, assure le suivi économique, établit le dossier prix. Il est en relation permanente avec les principaux services techniques de son client. Ce poste est basé dans la région d'Orléans.

A 25/28 ans, ingénieur en mécanique : ESTACA AM - IDN ... (un troisième cycle de type IAE est un plus), vous êtes à l'aise en allemand et en anglais. Vous avez acquis une première expérience dans le secteur automobile idéalement à un poste de relations client/ fournisseur. Rigoureux et organisé, opérationnel et proche du terrain, vous avez le goût des contacts et du dialogue et une bonne aisance relationnelle. Vous souhaitez vous orienter vers une activité de gestion et coordination et vous êtes intéressé par les relations commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, cv et rémunération souhaitée sous réf. 154/01 LM (sur l'enveloppe) à notre conseil ARPE, 43 rue Laffitte, 75009 PARIS



MEDIA SYSTEM

ETEX Etex, groupe industriel français, réalise près de 4 milliards de chiffre d'affaires dans le secteur des matériaux de construction plastiques ou fibres ciment (marques Eternit, Nicoll, ...) et des équipements de sécurité individuelle (marque Jallatte), à travers plus d'une trentaine de sociétés implantées dans 15 pays et réunissant 6 000 salariés dans des structures à taille humaine. Le travail des équipes légères de la holding accompagne le développement externe du groupe. Il requiert un professionnalisme élevé et offre une grande variété de situations à traiter dans un groupe réalisant près de la moitié de son activité hors de France, dans trois métiers différents.

Auditeur/ Analyste

Votre mission : • Etudes financières des sociétés du groupe et de son environnement • Etudes économiques • Analyser la rentabilité des investissements et des capitaux engagés • Participer à l'harmonisation des systèmes de comptabilité analytique et budgétaire • Audit comptable et fiscal des sociétés du groupe • Micro-informatique de la Direction financière...

Votre profil : Diplômé ESC ou maîtrise de gestion • Formation comptable minimum DECF • Anglais courant et espagnol ou éventuellement allemand • Agé de 25 à 30 ans et une première expérience de 3 à 5 ans d'audit en cabinet ou en entreprise • Sens de l'analyse et adaptation.

Ce poste est basé en banlieue ouest de Paris, à Vernouillet (78) avec des déplacements en France et à l'étranger. Référence AF

Juriste contrats & sociétés

Votre mission : • Assister le Directeur juridique du groupe et notamment assurer l'application du droit des sociétés par les sociétés du groupe en France • Participer aux opérations de fusion, acquisition, restructuration • Participer à la négociation et au suivi de tous types de contrats français et internationaux • Conseil aux filiales...

Votre profil : • Agé de 30 ans environ, une formation en droit des affaires, DESS, DJCE ou doctorat • Une expérience minimum de 5 ans en entreprise ou en cabinet, en droit des contrats et des sociétés • Rigueur et créativité juridique dans des contextes variés • La pratique courante de l'anglais et l'aptitude à rédiger dans cette langue • Espagnol apprécié.

Ce poste est basé en banlieue ouest de Paris à Vernouillet (78). Référence JCS

Merci d'adresser votre dossier (CV, photo, lettre manuscrite et rémunération actuelle) en précisant la référence de votre choix à la DRH, ETEX Gestion, L.-P. Renaudin, BP 3, rue de l'Amandier, 78540 Vernouillet.

Ingénieurs commerciaux

Le poste est basé à Paris.

L'importance du Groupe ouvre des perspectives d'évolution de carrière intéressantes à des candidats de valeur.

France Telecom Mobiles Data



La Direction de l'Organisation et des Développements dispose de plusieurs pôles d'expertise technique pour assister les différentes entités fonctionnelles en matière d'évolutions technologiques.

Elle recherche pour son service de l'Administration des Données et du Système d'Information un

ARCHITECTE D'APPLICATION EN MODE CLIENT/SERVEUR

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou possédez une formation universitaire Bac + 5 à 6. A 30/35 ans, vous disposez d'une expérience technique approfondie et exercez des fonctions de Chef de Projet dans des architectures complexes sur des systèmes avancés. Durant votre parcours professionnel, vous avez développé sous les systèmes UNIX, MS/DOS, MVS et mis en œuvre notamment des stations de travail et réseaux locaux.

Vous serez le pôle de compétence fonctionnel *Client/Serveur*. A ce titre, vous serez chargé de concevoir les modèles d'architecture et de conseiller les équipes de projets dans ce domaine. Vous prendrez une part active à nos projets pilotes, en étroite collaboration avec leurs responsables de projets et les spécialistes de nos services techniques système et réseau. Vous serez chargé de la veille technologique et du suivi des évolutions techniques du marché dans votre spécialité.

Votre savoir-faire vous permettra de réussir votre intégration et d'asseoir parfaitement votre crédibilité auprès de nos nombreux interlocuteurs. Vous êtes un homme de communication, possédez un esprit ouvert et un réel goût pour les techniques avancées. Ce poste évolutif de haut niveau vous permettra de participer de façon privilégiée aux grandes orientations stratégiques de notre Etablissement.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous référence MAA33 à Isabelle de FORCADE - RIB 140, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.



DIRECTEUR INFORMATIQUE

NOUS SOMMES UN TRES IMPORTANT GROUPEMENT D'INDÉPENDANTS.

Un des moyens de notre performance sera l'EDI. Notre opportunité : être notre Architecte Conseil.

Pour répondre à ce challenge outre vos compétences d'expert en informatique bien évidemment obligatoires, vos qualités d'écoute, votre sens de la diplomatie, votre côté pédagogue sont des atouts indispensables.

Vous gérez également le court terme avec rigueur et efficacité.

Une des toutes premières signatures dans son domaine attend votre candidature.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 93055 à **TERRE DE LUNE** 35 rue de Maubeuge 75009 PARIS

Terre de Lune



LA HAGUE
sur un site industriel prestigieux

Diriger une équipe de maintenance

Notre société de 400 pers. assure depuis 40 ans la conception, la construction et la maintenance de systèmes et équipements complexes pour les industries de pointe : nucléaire, défense, aéroportuaire.

A la Hague, sur le plus grand site nucléaire européen, une de nos équipes (100 personnes) assure la conception et la réalisation d'importants programmes de maintenance préventive et corrective, mettant en œuvre des méthodes spécifiques à une industrie de pointe à feu continu (équipements de manutention complexes ; machines spéciales pour le nucléaire).

Aux côtés du Responsable de cette agence, vous :

- effectuez le diagnostic des besoins de nos clients et assurez le suivi commercial,
- supervisez les interventions techniques et leur contrôle
- gérez nos contrats et nos engagements de résultats
- animez une équipe de 60 personnes (ingénieurs et techniciens).

Ingénieur généraliste, vous disposez, à 35 ans environ, d'une solide expérience acquise dans des fonctions comparables, de très bonnes connaissances en mécanique, électrotechnique, automatismes, de réelles qualités d'animateur et de meneur d'hommes, d'un goût prononcé pour l'action sur le terrain.

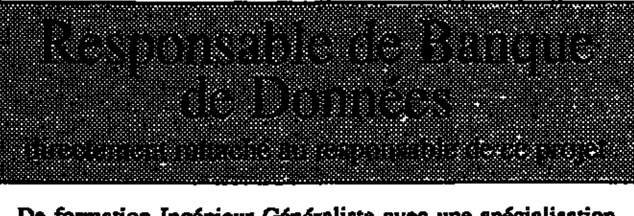
Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 569 M, à notre Conseil, Carole de Chilly : 9 bis route de Champagne - 69134 Ecully cedex.

◇ ALGOE
Gestion Individuelle des Carrières

Dans le cadre de la réalisation du Réseau National des Données sur l'Eau, R.N.D.E., et de la mise en place en 1994 d'une banque nationale,

L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU LIMOGES

crée le poste de



De formation Ingénieur Généraliste avec une spécialisation informatique, vous pouvez justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans un environnement d'Informatique Technique.

Vous maîtrisez les environnements sous UNIX, les SGBD (SQL) et le langage C. Si vous possédez une bonne connaissance des SIG, vous aurez un plus incontestable.

Après avoir assuré la mise en place des systèmes et des applications, vous serez responsable du fonctionnement de la banque (relations avec les producteurs et les utilisateurs de données, procédures d'exploitation, traitements, ...). Vous assurerez en outre quelques développements. Enfin, vous animerez des groupes d'utilisateurs en vue de définir de nouveaux traitements.

Vous devrez prévoir des déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 12.001 à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

DG CONSEIL GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ▶ BP 3027 79012 NIORT Cedex

LES HOMMES. LES VALEURS. LES IDÉES

SECTEURS DE POINTE

Directeur de la Qualité

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN, NOUS FABRIQUONS DES PRODUITS DESTINÉS AU GRAND PUBLIC (25 % DE PARTS DE MARCHÉ EN FRANCE) AU SEIN D'UNE USINE DE 1 150 PERSONNES SITUÉE À LILLE.

Interface entre nos clients et la production, vous prendrez en charge la définition et la mise en œuvre de la politique qualité concernant nos produits. Vous exercerez cette responsabilité vis-à-vis de tous les acteurs intervenant dans l'atteinte de nos résultats : depuis la conception du produit jusqu'à l'obtention de la qualité en production en passant par la fiabilité du process, l'assurance fournisseurs, les relations avec le commercial, le marketing...
Directeur d'un service de 35 personnes, rendant compte au P.-d.g. de la société et membre du comité de Direction, votre objectif permanent sera de faire évoluer la qualité par des actions d'organisation, de communication et de formation, en motivant vos partenaires, en comprenant leurs problèmes et en apportant des solutions innovatrices.
Ce poste exigeant, dynamique et ouvert nécessite une personnalité forte et convaincante, capable à la fois d'une réflexion stratégique et d'une compréhension concrète du terrain. Nous nous adressons à un ingénieur de haut niveau (Centrale, A & M...) ayant acquis une expérience industrielle dans des fonctions de production ou de qualité et parlant anglais.
De réelles opportunités d'évolution existent au sein de la structure et du Groupe pour une personnalité à fort potentiel.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 47769, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



Radio france
RECRUTE

**POUR LE SERVICE INGÉNIERIE BATIMENTS
RÉALISATION DE TRAVAUX DE BATIMENTS TOUS CORPS D'ETATS**

2 CHEFS DE PROJETS

Leur mission concerne aussi bien la Maison de Radio-France à Paris que les implantations décentralisées (studios et autres locaux).

Vous êtes intéressé par la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

Vous avez un esprit d'équipe et souhaitez le développer au sein d'un service de 12 personnes dont les missions principales sont :

* établir des dossiers techniques d'appels d'offres,
* faire réaliser par des entreprises de bâtiments des travaux d'aménagements de locaux,
* gérer des chantiers sur un plan technique et financier,
* participer à l'élaboration du cadre budgétaire annuel,

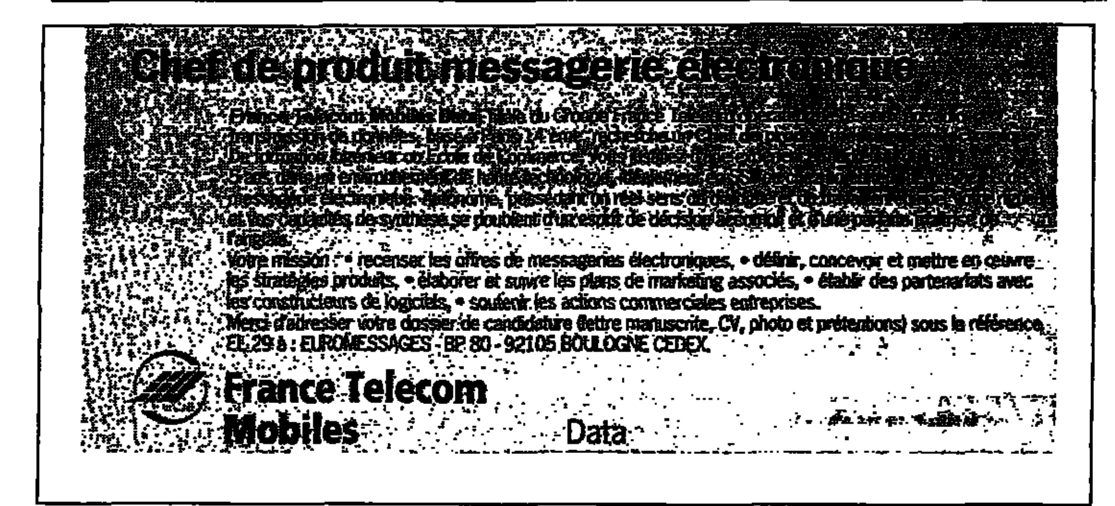
Vous êtes dynamique et rigoureux, vous avez le sens de l'organisation et le goût de la responsabilité, en contact permanent avec les utilisateurs et les entreprises, vous possédez un sens de la communication développé.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur TP, mécanique et électricité industrielle ou architecte et avez trois années d'expérience minimum dans une activité similaire.

Rejoignez notre équipe en envoyant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

RADIO FRANCE
Direction du Personnel
116, avenue du Président-Kennedy
75786 Paris Cedex 16

MEDIA SYSTEM



Chef de produit messagerie électronique

Votre mission : • recenser les offres de messageries électroniques, • définir, concevoir et mettre en œuvre les stratégies produits, • élaborer et suivre les plans de marketing associés, • établir des partenariats avec les constructeurs de logiciels, • soutenir les actions commerciales entreprises.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence EL 29 à : EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX.

France Telecom Mobiles Data

Where telecommunications count.*

*NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunication cellulaire GSM.
Au sein de notre centre international de compétences, nous recherchons pour notre service Ingénierie radio électrique des Réseaux, un*

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Directement rattaché au chef de service de notre département Ingénierie radio électrique des réseaux, vous prenez en charge le développement informatique de l'outil de planification des réseaux cellulaires.
Responsable technique de la maîtrise d'œuvre, vous coordonnez les travaux de votre équipe de développeurs et des sociétés sous-traitantes, dans un souci constant de qualité et de respect des plannings établis.

Vous êtes bien-sûr à l'écoute permanente du marché. A 30/40 ans, titulaire d'un diplôme d'ingénieur option informatique, vous possédez une expérience significative de la conduite de projet et possédez de véritables qualités d'animateur d'équipe.
Outre votre maîtrise des problèmes de simulation numérique, bases de données et graphisme, des connaissances en réseaux mobiles et en ingénierie radio sont vivement souhaitées.

Pour ce poste à pourvoir très rapidement, l'anglais courant est indispensable.

Pour nous rejoindre et participer à notre croissance, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. CPI à NORTEL MATRA CELLULAR
A. Commelin - BP 31
rue J.P.Timbaud
78392 BOIS D'ARCY CEDEX.

** Là où les télécommunications ont de l'importance*

NORTEL MATRA CELLULAR

MEDIAPA

Filiale française d'un groupe étranger, exerçant en région parisienne son activité de service technique dans le domaine de la radiologie médicale, recherche un

CADRE DE DIRECTION

Niveau Ingénieur ou équivalent, orientation vers le marché et la gestion. Expérience souhaitée. Contacts internationaux.

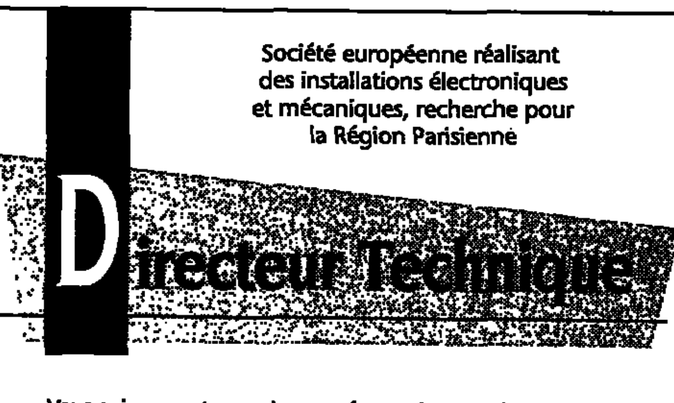
Sens des responsabilités et du travail en équipe. Possibilité d'évolution rapide.

Envoyer lettre de motivation, CV, photo et rémunération sous réf. 2391 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex.

OK

EUROMESSAGES

Société européenne réalisant des installations électroniques et mécaniques, recherche pour la Région Parisienne



Directeur Technique

Vous animerez et organiserez l'ensemble des équipes chargées de la mise en oeuvre des systèmes électroniques et mécaniques (150 personnes, 50% d'installations, 50% SAV) dans un souci d'optimisation et de rentabilité.
Responsable de la marge réalisée sur votre région, vous serez le garant de la qualité des prestations effectuées auprès de notre clientèle Grands Comptes.
A 40 ans environ, de formation Ingénieur, vous maîtrisez parfaitement le pilotage des chantiers d'installations de systèmes électroniques, des circuits courant faible, des assemblages électromécaniques (tôlerie de précision).
Des qualités d'animation et d'organisation sont indispensables pour ce poste, ainsi qu'une expérience d'au moins 10 ans dans le management d'équipes importantes.



FAVEREAU CONSULTANTS

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence B4 01 15 à notre Conseil Madame Béatrice Galievsky, FAVEREAU CONSULTANTS, 52, Rue de la Fédération - 75015 Paris.

EURO RSCG CARRIERES

TOULOUSE

Chef de projet
GENIE CIVIL/EQUIPEMENTS

Notre groupe, leader européen en ingénierie d'infrastructures terrestres, recherche :
UN CHEF DE PROJET CONFIRME

A la tête d'une petite équipe, vous serez responsable des études et du contrôle des travaux de projets complexes d'aménagement, concernant à la fois des bâtiments, infrastructures, VRD et des équipements électriques (courants forts et faibles) et télécoms.

Vous assurerez notamment le PILOTAGE ET LA COORDINATION des architectes et des bureaux d'études spécialisés, définirez les cahiers des charges et gérerez les marchés passés avec les entreprises.

Vous serez le représentant du maître d'ouvrage.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis une expérience de 10 ans environ à un poste équivalent et avez des connaissances multitechniques.

Vous êtes un homme de contact et un manager.

Adressez CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf.23400 à DEB'S
103, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS
qui transmettra. Discrétion assurée.

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

HAY MANAGERS

HayManagers

HAYGROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

